LE

PALIMPSESTE

I.

Le 1er août 1884, à neuf heures du matin, je recevais une lettre de mon illustre ami M. Armand Nérac, ministre de l'instruction publique; ce haut personnage me mandait par devers lui, sans retard. A dix heures, le même jour, j'étais introduit dans son cabinet.

En me voyant entrer, M. Nérac, malgré sa lourde corpulence, se leva prestement. Il me tendit la main et, tout aimable, m'obligea de m'asseoir près de lui.

— Que je vous remercie, me dit-il avec effusion, d'être ainsi accouru dès mon premier appel!

Il reprit sa place dans son fauteuil aux superbes dorures, parut se recueillir un instant, puis, devenant étrangement solennel :

— Monsieur Chéraval! s'écria-t-il, la France emprunte aujourd'hui ma faible voix pour parler à votre patriotisme!.. Elle réclame impérieusement de vous un grand,.. un immense service!

Il avait débité cet exorde avec l'emphase de nos avocats de Gascogne, faisant ronfler les *R* et résonner les *N*, magnifique en son parler et très convaincu.

Je m'inclinai plein de déférence, fort intrigué cependant. Il poursuivit son discours :

— Oui, la France vous demande, monsieur, de l'aider à reconstituer son trésor national!.. Elle veut recouvrer un objet non pa-

reil, joyau perdu, — que dis-je, volé, peut-être. Un manuscrit rarissime,.. un palimpseste!

— Un palimpseste!.. et je me levai frémissant.

— Ah! ah! fit le ministre, souriant avec malice, le coup a porté, et comme dit notre Béranger: « Le vieux coursier a senti l'aiguillon!..» Aimez-vous le chantre de Lisette, mon cher compatriote? Moi j'en raffole!.. ses refrains ont bercé mon enfance; chez lui, quelle causticité gauloise : *le Sénateur, les Capucins;* souvent aussi quelle tendresse émue : *Mon vieil habit, ne nous séparons pas!..* C'est du Tibulle, cela, de l'Horace, de l'Anacréon!.. Ah! si dans leurs dédains pour ces hymnes qui charment le peuple, messieurs les modernes nourrissons du Parnasse pouvaient...

— Un palimpseste! murmurai-je, coupant avec irrévérence la grande louange de Béranger,.. un palimpseste authentique et inconnu?

— Authentique et inconnu.

— Et dans quelle bibliothèque ignorée se cache une semblable merveille?

M. Nérac consulta des yeux un mémoire ouvert sur son bureau, se recueillit un instant et commença :

— Vous savez, monsieur, ce qu'on appelle un palimpseste. Composé savant de deux mots grecs : *Palin* et *Pseston*, c'est-à-dire gratté de nouveau, cet ingénieux vocable constitue ce que les grammairiens appellent une « synalèphe... » Un palimpseste est donc un manuscrit dont le texte primitif a été gratté et le parchemin blanchi au lait de chaux. De telles profanations furent, hélas! fréquentes au moyen âge, en ces jours de barbarie féodale et de monachisme. Les malheureux moines, pour transcrire à peu de frais leurs livres sacrés, ne craignirent pas...

J'interrompis :

— Oui, certes, les attentats contre la pensée humaine furent alors lamentables, mais de nos jours la science a pu réparer beaucoup de mal. A l'aide de puissans réactifs, on est parvenu à faire reparaître les textes primordiaux.

M. le ministre reprit, un tantet piqué :

— Inutile, je le vois, cher monsieur, de poursuivre ma dissertation sur les palimpsestes. D'ailleurs, que pourrait-on apprendre à un érudit tel que vous? J'en viens donc à ce qui fait l'objet de votre visite... Oui, je vous le disais tout à l'heure, la France prétend recouvrer un des joyaux perdus de son trésor national : un palimpseste. Le manuscrit qui nous intéresse appartenait jadis à la maison abbatiale de Faverney. Faverney, aujourd'hui modeste commune du département de la Haute-Saône, était dans le passé...

— Oh! je sais, je sais!.. l'antique *Favernacum Sequanorum*, célèbre par sa communauté de Bénédictins de la réforme de Saint-Maur!

Pour la troisième fois, dans ma fougue étourdie, je venais d'interrompre M. le ministre, et de couper ces belles phrases que nous admirons tant à Marmande. Il me regarda un peu surpris et redressa légèrement la tête.

— Au siècle dernier, reprit-il après une courte pause, le savant bénédictin dom Loysilleau, cet émule modeste et trop oublié des Mabillon et des Félibien, dans un curieux volume que vous connaissez sans doute...

— Si je le connais, monsieur le ministre!.. *L'Écrin des gemmes paléographiques*. Paris, 1727, chez Jean-Baptiste Coignard.

— ...Décrit amoureusement notre manuscrit. Ne m'interrompez pas, de grâce, et laissez-moi vous résumer sa docte dissertation : « Psautier plain, sans gloses, in-folio sur vélin du xe siècle, écrit à longues lignes en minuscules carolines. Douze feuillets environ; incomplet et tronqué. Ne comprend que les psaumes 114, 119, 120, 129, 137 et 145.

— Oh! oh! voilà qui est assez bizarre, m'écriai-je, rien que les psaumes de l'office des morts!

— Je ne sais, répondit M. Nérac. Le fait est assez bizarre; mais écoutez encore. Au siècle dernier déjà, notre manuscrit se trouvait dans un état pitoyable, gratté, raclé, puis reblanchi. Toutefois, dom Loysilleau l'affirme, sous la profanation impie, se montraient çà et là des mots, voire des phrases entières d'un texte primitif... donc un palimpseste!

— Oui, oui, monsieur le ministre, à n'en pas douter, un palimpseste!

J'étais fort troublé et en secret dépité contre moi-même. Comment pouvait-il se faire que la mention de dom Loysilleau (de Luxeuil), l'illustre « Avicella Lexoviensis! » eût échappé jusqu'à ce jour à ma sagacité d'érudit?

M. Nérac poursuivit, avec de beaux gestes d'avant-bras.

— Or, en 1793, la colère du peuple (ah! parfois, elle a de ces brutalités sauvages!) passe, implacable, sur l'abbatiale de Faverney. La bibliothèque est mise à sac, notre manuscrit disparaît... Que devient-il?.. Quelle main s'en empare?.. Va-t-il grossir les trésors usurpés de *British-Museum* ou de la Bodléienne d'Oxford?.. Non!.. Vainement on interroge les mystérieuses profondeurs de l'Ambroisienne ou de la Vaticane. Rien!.. L'Allemagne, la Russie elle-même, si riche pourtant de richesses paléographiques mal acquises, ne le connaissent pas. Rien, toujours rien!.. Tout à coup, qu'apprend-on?.. L'introuvable palimpseste est retrouvé; il n'appartient pas à

un dépôt public, il est chose privée... Mais où se cache-t-il?.. Chez un riche bibliophile, amateur passionné de vieux livres : le prince Volkine.

— Volkine?.. un prince Volkine?.. quelque seigneur d'origine slave : malo-russe, ou grand-russien, lithuanien peut-être... *Vilka*, *Vilk*, *Vulk*, *Volk*, *Volkine*, — même racine : un *Loup!*

— Vous êtes, cher monsieur, me dit en s'inclinant le ministre, une des gloires de la science française. Pourquoi donc l'Institut n'ouvre-t-il pas devant vous ses portes à deux battans?.. Ah! les coteries monarchiques déshonorent cette sublime création de notre première république!.. Mais un gouvernement juste et fort se doit à lui-même de réparer tant d'iniquité. Il réparera.

Et l'œil de M. Nérac s'abaissa bienveillant sur mon habit, que décorait seule la modeste rosette d'officier de l'instruction publique. Je compris, et une émotion poignante m'étreignit au cœur... Pourtant, mon visage demeura très calme et mon maintien très digne :

— Eh bien! oui, m'écriai-je, je le trouverai, ce palimpseste, j'en fais le serment! je le trouverai, fallût-il battre toutes les steppes du Dniestr ou fouiller toutes les gorges du Caucase! D'ailleurs, le prince Volkine doit connaître mon nom. Peut-être même a-t-il lu mon livre, mon *Lexique des dérivés néo-slaves comparés aux radicaux sanscrits*. En tout cas, je le lui ferai lire, et...

— Hélas! interrompit M. Nérac, le prince Volkine ne peut plus goûter ce plaisir. Il est mort.

Le ministre prononça ces trois mots : « Il est mort! » sur une note plus basse et d'un air mystérieux. En même temps, il sonna l'huissier du cabinet :

— Demandez à M. Moreau le dossier Volkine : HK[5] 17,582.

Un instant après, le dossier demandé était sur la table, devant moi.

— Et maintenant, me dit M. Nérac, lisez vous-même. Ce document m'a éte communiqué par mon collègue, le ministre de l'intérieur.

Je pris la liasse qu'il me tendait et poussai un léger cri de surprise. Sur la chemise du dossier s'étalait en larges lettres cette mention terrifiante :

DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE.

C'était un rapport de police!

— Eh! de grâce, lisez donc, répéta M. Nérac, qui s'amusait de mon effroi.

Alors, sur son invitation, j'ouvris le dossier et je lus :

CABINET PARTICULIER. — N° 17,582. Volkin ou Volkine (Ivan-Vladimir), prince russe ou se disant tel.

(*Important et confidentiel.*)

« *1er mai 1882.* — Une lettre adressée à M. le ministre des affaires étrangères, par l'ambassadeur de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, signale à l'attention du gouvernement français les agissemens d'un sieur Volkin ou Volkine (Vladimir-Ivan), âgé de soixante-cinq ans, né et domicilié au château de Kara-Issar, province de Kherson, sujet russe, portant la qualification de prince. Cet individu, qui fait de fréquens séjours en France, aurait des accointances criminelles avec les révolutionnaires socialistes dits nihilistes, émules du trop fameux Bakounine, réfugiés en Suisse, notamment avec Netchaïef. Son Excellence demande qu'on exerce une surveillance toute spéciale à l'endroit du sieur Volkine. — Recommandé à toute la vigilance de M. le directeur de la sûreté. »

A cette demande de mise en surveillance était annexée la réponse suivante :

N° 17,582. — Réponse.

« Il résulte des renseignemens confidentiels fournis par M. le préfet de la Haute-Saône que le sieur Volkine (Vladimir-Ivan) a depuis quelques mois acheté le château de Doremont (canton de Faverney) ; qu'il l'a fait meubler somptueusement et y a installé une collection d'objets d'art et une riche bibliothèque. Cet individu habite son nouveau domaine en compagnie d'une femme, son épouse ou soi-disant telle.

« Il résulte encore des confidences faites par les domestiques, tâtés à plusieurs reprises et habilement interrogés, que, malgré une notable disproportion d'âge, le ménage Volkine semble vivre en bonne intelligence. Le caractère des deux conjoints paraît cependant différer du tout au tout. La dame Volkine, douce, aimable, avenante, s'est rapidement ici conquis tous les cœurs. On n'en peut dire autant de son époux. Le sieur Volkine passe pour un être bizarre ; sa conduite journalière est des plus étranges : c'est évidemment un cerveau faible ou un esprit dérangé. Dupe crédule des théories les plus insensées, il s'adonne à des pratiques occultes et à des opérations charlatanesques que la science véritable condamne et que la saine morale réprouve. Il va même jusqu'à se croire médecin. Son exercice illégal et répété de l'art médical aurait dû peut-être éveiller la sérieuse attention du parquet. Mais le bon sens de nos campagnes a fait justice de toutes ces billevesées saugrenues et le *magnétiseur cosaque*, sobriquet donné au prince, est aujourd'hui dans nos cantons la victime de la risée publique.

« Rien d'ailleurs chez les époux Volkine n'indique une préoccupation d'ordre politique. Ils ne reçoivent que peu de lettres et n'entretiennent aucune correspondance avec l'étranger. Les indications

fournies par M. le ministre des postes et télégraphes sont formelles à cet égard. Quant à leurs fréquentations, elles sont excellentes. Volkine et son épouse voient, il est vrai, très peu de monde, mais les personnes admises dans leur intimité jouissent en général d'une bonne notoriété et d'une moralité connue. Divers fonctionnaires leur font visite.

« Toutefois, M. le préfet de la Haute-Saône signale un fait regrettable : à savoir, la présence assidue au château de Doremont de M. le juge de paix du canton de Faverney. Nous avons eu trop souvent l'occasion de signaler au ministre ce magistrat, M. Grand-Jaquot, ses écarts de langage et les déplorables exagérations de sa conduite politique. Sûr d'être toujours appuyé en haut lieu, grâce à ses relations familiales, ce juge de paix est entré en lutte ouverte contre tous les fonctionnaires du département et procède vis-à-vis d'eux par la terreur. Ses démêlés avec le juge d'instruction M. Bardené, vieillard recommandable, bien que légèrement entaché de cléricalisme, sont actuellement le scandale de nos campagnes et causent la joie des ennemis du gouvernement. On peut affirmer que M. Grand-Jaquot est désormais incapable de faire le bien.

« Quant aux époux Volkine, rien dans leur conduite, après tout correcte, ne paraît confirmer les soupçons de S. E. M. l'ambassadeur de Russie. »

Telle était la teneur d'une première note qui donnait, — anomalie bizarre, — autant et plus de renseignemens sur l'infortuné juge de paix de Faverney que sur le nihiliste Volkine. Mais une seconde note, beaucoup plus brève, ne s'occupait que du prince; elle était ainsi rédigée.

N° 17,582. — (Ivan-Vladimir) Volkin ou Volkine.

« *10 octobre 1882.* — Le sieur Volkine a quitté inopinément le château de Doremont et gagné la frontière. Il est entré en Suisse par des voies détournées, sans doute pour tromper la surveillance. Le 5 du présent mois, on signale la présence de Volkine à Genève. Il est seul et son épouse ne l'accompagne pas. Le soir dudit jour, il a une entrevue secrète avec divers nihilistes, dans une maison mal famée de Plainpalais. Depuis lors, on perd sa trace. — Aviser au plus vite M. l'ambassadeur de Russie. »

Une troisième note enfin ne contenait que cette courte mention :

« *Janvier 1883.* — Surveillance désormais sans objet. M. le prince Volkine a été trouvé mort en décembre dernier près de Kherson. »

— A présent, cher monsieur, me dit le ministre, quand j'eus achevé la lecture de cette prose policière, vous comprenez sans doute

ce que la France vous demande. Elle veut son palimpseste!.. La princesse Volkine est, paraît-il, de retour en Franche-Comté. Partez pour Doremont; examinez le mystérieux manuscrit, et, si vraiment il en vaut la peine, achetez-le, coûte que coûte... Quand je dis, « coûte que coûte, » j'exagère. Vous savez, hélas! quelles sont les misères de notre budget. Hâtez-vous, car je reçois l'avis que sir Francis Bound du *British-Museum* s'apprête à faire le même voyage... Surtout n'oubliez pas que vous allez dans une maison suspecte, chez la veuve d'un personnage placé naguère sous une haute surveillance politique. Donc de la retenue dans vos actes et de la discrétion dans vos discours. De la diplomatie! beaucoup de diplomatie!.. Allez, monsieur, la république a les yeux fixés sur vous!

Il se leva, me montrant ainsi que l'audience était terminée. L'huissier entra et lui remit une carte de visite.

—Ah! l'ennuyeuse affaire et les ennuyeuses gens! s'écria M. Nérac. Un sénateur qui me persécute pour que je destitue l'instituteur de sa commune! et tout à l'heure un député réclamait impérieusement le maintien du même fonctionnaire!.. Menaces d'interpellations... Question de cabinet!.. Crise ministérielle!.. La confiance en nos institutions ébranlées!.. Et la France, monsieur Chéraval, la malheureuse France! que devient-elle au milieu de ces compétitions byzantines?.. Ah! vous êtes heureux, vous, trop heureux! vous vivez loin des affaires. *Beatus ille qui procul negotiis!..*

Je m'inclinai, un peu sceptique devant ce désabusé, cet homme d'état si ami du beau langage et certes le plus fort lettré de tout notre gouvernement. Il m'accompagna jusqu'à la porte et, me pressant de nouveau les mains avec effusion :

—Bonne fortune! monsieur Chéraval, et faites nous quelque découverte stupéfiante!.. par exemple, le code pénal de Dracon ou bien encore un des poèmes du divin Orphée, ce charmeur des tigres et des ours!

Or, le soir de ce jour, 1er août 1884, je me mettais en route pour Doremont.

II.

Au moment où j'entrais dans la gare de l'Est, les portes des salles d'attente étaient déjà ouvertes; les voyageurs de l'*express* de Bâle venaient de monter en voiture : j'étais presque en retard. Tout effaré, je pris mon billet à la hâte, et m'élançai vers le quai du départ. Sous le vaste hall vitré bourdonnaient mille rumeurs confuses : clameurs des hommes d'équipe, glapissemens des vendeurs de journaux, grincemens des chariots à bagages et, dominant l'assourdissant vacarme, le râle sonore de la machine. Le chef de train ache-

vait le contrôle des tickets. « Hâtez-vous, monsieur, me cria-t-il, on va partir ! »

J'avisai, ouvert devant moi, un wagon qui me parut vide; un de ces hauts et larges wagons jaunes, aux coussins de velours rouge, matériel de la Compagnie des *chemins de fer d'Alsace-Lorraine*... Bonne voiture, celle-là, pour y passer la nuit !.. Et me hissant sur le marche-pied, tout heureux d'une pareille aubaine, je déposai ma valise sur la banquette de gauche.

Presque aussitôt, je me sentis toucher à l'épaule. Un homme venait de monter à ma suite et m'interpellait d'une voix brève :

— Cherchez ailleurs, s'il vous plaît... cette place est prise.

En même temps, il saisissait mon bagage, et, fort arrogamment, le jetait de côté. J'allais répondre à ce monsieur et lui apprendre à vivre; mais lui, dédaigneux, me tourna le dos, alluma une cigarette, en tira une bouffée de tabac; puis, descendant de voiture, se hâta de rejoindre une jeune dame qui l'attendait à quelques pas de là : un insolent.

C'était un homme de trente-huit à quarante ans environ, de mine altière et d'allures provocantes, grand et mince, beau de visage et fort élégant, cambrant sa taille et portant haut la tête. Ses cheveux blonds, tirant sur le roux, étaient taillés en brosse, et de longues moustaches s'allongeaient en pointe sur ses lèvres. Mais quelque chose de maladif enfiévrait sa personne; ses yeux, d'un bleu clair, brillaient étrangement, et une pâleur transparente marbrait sa figure. Du reste, une façon de personnage, car sur le noir de sa redingote se détachait une large rosette diaprée de plusieurs ordres de chevalerie. A première vue, mon insolent me parut être quelque militaire, officier dans les armées étrangères, ou bien encore quelque diplomate, un attaché, voire un secrétaire d'ambassade.

La jeune dame marcha vivement à sa rencontre, et, d'un geste passionné, s'empara de son bras. Ils échangèrent plusieurs mots à voix basse; puis, je les vis aller de wagon en wagon à la recherche de quelque compartiment vide : évidemment ma présence les gênait. Mais cette recherche fut vaine, et bientôt ils remontaient déçus dans la voiture où je m'étais installé.

Enfin, le chef de gare fit un signal; la machine lança un coup de sifflet; le train s'ébranla : nous étions en route.

Et nous allions... L'homme, cependant, avait ouvert une liasse de journaux, et, aux clartés du crépuscule, les lisait avec attention. Blottie amoureusement contre lui, la jeune dame avait penché la tête sur l'épaule de son compagnon, et, silencieuse, s'abîmait dans un bonheur recueilli. Mignonne, petite et frêle, avec des cheveux très blonds, des yeux très noirs, une peau très blanche, cette femme n'était pourtant pas jolie. Un front bombé, des lèvres

épaisses, un nez trop court, la faisaient presque laide. Mais sa laideur rayonnait de beauté, de cette beauté dont Dieu illumine toute créature ici-bas quand elle aime et qu'elle se sent aimée. Oh! comme elle le couvait des yeux, celui-là! comme elle se serrait contre sa poitrine, alanguie et voluptueuse! comme elle lui pressait les mains dans une étreinte passionnée! Lui, alors, abaissait la tête vers elle, la regardait et souriait... Et moi, ignoré d'eux, perdu dans l'ombre à chaque instant croissante, aux pâleurs du jour mourant, tout rêveur je contemplais ce spectacle béni : le grand bonheur né du grand amour!

Maintenant, la nuit avait éteint les dernières lueurs du soir; l'homme dut interrompre sa lecture.

— Rien, là-bas? demanda la jeune dame, qui releva légèrement le front.

— Rien, fit-il d'un ton indifférent, et il ajouta, comme se parlant à lui-même :

— Allons! allons! le proverbe a raison : « Tout est bien qui finit bien. »

La jeune dame soupira et repartit :

— Oh! nous disons, nous autres : « Tout est amer à qui mâche du fiel! »

Elle s'exprimait avec un léger accent provincial, étranger peut-être, mais naïf et doux comme un parler d'enfant.

De nouveau, ils gardèrent le silence; de nouveau, la femme inclina la tête sur l'épaule de son compagnon. D'un de ses bras, celui-ci lui avait enveloppé la taille, et dans ses mains croisées lui tenait les deux mains. Bientôt elle parut s'assoupir; mais son sommeil était agité et des tressaillemens nerveux secouaient tout son être. Brusquement, elle se redressa et, jetant un léger cri :

— Horrible! murmura-t-elle à voix basse... Le rêve!

L'homme leva les épaules.

— Encore? lui dit-il très doucement.

— Oui, encore! Encore... et toujours!.. Chaque nuit il est là qui m'épouvante!.. Il surgit devant moi, et il me regarde, le loup, le grand loup noir aux yeux rouges!..

L'autre fit une moue dédaigneuse :

— Quelle folie!

— Non, ne dis point quelle folie!.. N'est-ce pas le prophète Salomon lui-même qui choisit et envoie les rêves? Demande plutôt à « l'homme de Dieu? »

— Bel oracle, en vérité! ton « homme de Dieu, » une brute et un ivrogne!

Cette fois, la jeune dame s'arracha de l'étreinte et, toute frémissante :

— Ne parle pas ainsi, bien-aimé!.. C'est un saint, un grand saint, un nouveau Christ!.. Nous avons tant besoin de ses prières!

Il fronça les sourcils sans répondre.

— Mais toi, méchant, reprit-elle, pourquoi donc n'as-tu pas peur?

— Oh! moi, fit-il avec un grand geste superbe, je suis né dans la patrie de Voltaire et de Diderot.

Et le sceptique personnage contraignit doucement sa compagne à s'étendre sur les coussins de la voiture.

— Dors! dit-il, en lui déposant un baiser sur le front.

Alors, pareille à l'enfant qui, un instant mutin, courbe la tête sous la gronderie caressante de sa mère, la jeune dame poussa un soupir, ferma les yeux et se rendormit. Quant à lui, il s'était enfoncé dans un coin, et, les bras croisés, les yeux ouverts, semblait absorbé et comme anéanti dans une méditation douloureuse.

La nuit était venue, une chaude nuit d'août, lumineuse, diaprée d'étoiles, et, dans les incendies de l'horizon, montait le disque de la pleine lune. Nous allions à toute vitesse, et déjà nous avions dépassé Bar et Chaumont. Les derniers villages du pays de Langres fuyaient rapidement devant nous. Sous mes yeux s'étendaient de vastes pâtures où, parmi les hautes herbes, dormaient accroupis des bœufs à l'entrave, et déjà, sur les grisailles du lointain, se détachaient, noires de bois, les collines dentelées des Faucilles. La lune, maintenant levée, étalait ses blancheurs crues sur le vert sombre des prairies, enveloppant le paysage d'un suaire immense. La chaleur était suffocante, et du sol montaient des bouffées d'air qui vous brûlaient au visage.

Bercé par le mouvement du train, lourd de sommeil, je m'assoupis. Bientôt je perdis la sensation, même confuse, des choses extérieures et m'endormis profondément. Tout à coup je me réveillai en sursaut, et poussai un cri de stupeur.

Devant moi, debout, au milieu du wagon, l'homme se tenait immobile et comme pétrifié par l'épouvante. Non, jamais la terreur n'avait imprimé plus hideuse empreinte sur une face humaine: ses yeux étaient hagards, et leurs prunelles dilatées demeuraient absolument fixes; sa bouche s'ouvrait béante, cherchant en vain à lancer quelque clameur; et son bras droit, rigide, allongé vers la campagne, montrait la plaine qu'argentaient les rayons de la lune. Sous les brûlures de cette nuit d'août, l'homme grelottait. Un bégaiement inintelligible sortit enfin de ses lèvres:

— La neige!.. balbutia-t-il... Que de neige!.. Froid!.. Oh! bien froid.

La jeune dame s'était levée, en proie à une émotion indicible.

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! Qu'as-tu donc?.. C'est moi, moi qui suis près de toi!

Et elle s'efforçait, sans y parvenir, de faire rasseoir ce corps inerte.

Soudain, la bouche de l'homme se referma; il poussa un déchirant éclat de rire, et, d'une voix haineuse :

— Adieu, loup! cria-t-il... Les loups épargnent le loup!..

Puis, un soupir profond, douloureux comme un sanglot, s'exhala de sa poitrine : « Ah! » Et à plusieurs reprises il répéta : « Ah! Ah!..»

Je m'étais levé pour offrir mon aide; mais, en me voyant aller vers elle, la jeune dame parut plus terrifiée encore :

— Non!.. non!.. fit-elle vivement, pas de médecin!

Elle tremblait de tous ses membres et contraignait pourtant ses lèvres à sourire.

Maintenant, un changement bizarre s'opérait chez le malade. Sur les globes de ses yeux, les paupières s'étaient abaissées; deux larmes roulaient le long de ses joues : l'homme pleurait.

Et longtemps il pleura; silencieux à présent, et toujours immobile. La femme l'avait enveloppé de ses bras, le pressait contre son cœur, tantôt lui embrassant les mains, tantôt avec un mouchoir étanchant ses larmes. Peu à peu, les membres contractés se détendirent : lourdement, l'étrange personnage retomba sur la banquette. Enfin, il rouvrit les yeux, et, nous voyant près de lui :

— Que se passe-t-il donc? demanda-t-il avec étonnement.

Mais déjà le train s'était arrêté.

— Jussey! cria le conducteur.

J'étais arrivé au terme de mon voyage. Je saluai et je descendis.

A ce moment, à l'église du vieux bourg franc-comtois, l'horloge sonnait onze heures.

III.

Le lendemain matin, juché dans un cabriolet poudreux, je roulais vers Doremont. A côté de moi se tenait mon voiturier, M. Coco (Coco est, là-bas, un aimable diminutif de Joseph), nabot tordu et bossu, au parler saônnois traînard et geignard. Un muet, ce M. Coco, et faisant mentir le dicton : « Franc-Comtois, franc conteur. » Mais, en revanche, quel mélomane! A peine sorti de Jussey, il s'était mis à chantonner tous les plus odieux flonflons des bastringues de Paris : *Amanda*, *Popaul*, *le Parapluie*, n'interrompant ses fredons que pour fouailler la Biche, un affreux bidet du pays de « Saônotte, » court de jambes, large de poitrail, à la tête énorme. « Hue! hida, la Biche!.. » Et *drin, drin, drin!* Au bruit monotone des grelots nous allions, durement cahotés par les ornières du chemin.

Nous traversions un pays gracieux et plaisant à voir. Autour de nous s'étendaient des prairies toutes fleuronnantes où, parmi les trèfles roses et les crocus violets, vaguaient en liberté ces petits

bœufs franc-comtois au pelage rouan et aux larges cornes. La Saône, encaissée et profonde, coulait lentement au milieu des hautes herbes; et, sur ces eaux dormantes, flottaient de légères vapeurs qui bientôt se fondaient en gouttelettes diamantées. De ces pâtis émergeaient, çà et là, des villages aux maisons peintes, dont les toitures de tuiles rouges se détachaient en tons criards sur le grand bleu sans nuages du ciel. De chaque côté s'allongeait et s'allongeait, enserrant la vallée, un escarpement abrupt de collines que revêtait la verdure immobile des taillis de chêne et la blancheur mouvante des bouleaux. Un vaste silence, qu'attristait encore la plainte mélancolique d'un *Angelus* lointain. Le soleil de midi faisait rage et nous mordait de ses rayons; des nuées de mouches bourdonnaient à nos oreilles, et, voltigeant par essaim, de gros taons jaunes se posaient sur le cheval et le mettaient en sang... Et *drin, drin, drin!* nous roulions, ennuyés, sur cette interminable route, dans la poudre de ce « ruban de queue » sans fin.

Enfoncé dans un coin de la voiture, je lâchais la bride à la folle du logis, — et quelle folle! celle qui habite la cervelle d'un savant paléographe. Je songeais à mon palimpseste. Déjà je me voyais en possession de ce trésor; j'y faisais de merveilleuses trouvailles, j'éprouvais toute la joie d'un Angelo Maï rendant à la lumière la *République* de Cicéron; tout l'orgueil d'un Niebuhr quand il déchiffra les *Instituts* de Gaius. Qu'allais-je découvrir à mon tour? Évidemment quelque joyau littéraire: une décade perdue de Tite Live,.. une comédie de Ménandre,.. un traité philosophique d'Épicure? Oui, peut-être, — peut-être mieux encore! Et je hochais la tête, heureux et triomphant. Quelle gloire pour ton nom, monsieur Chéraval! Quelle victoire sur tes jaloux, tes détracteurs, tes ennemis, « les mômes louches d'envie, » pour parler comme un vieil auteur! Et dans mon rêve éveillé, j'admirais mon habit enrubanné de rouge; je m'allongeais voluptueusement dans un des fauteuils de l'Académie des inscriptions et belles-lettres... O manuscrit bien-aimé, palimpseste trois fois béni!

La voix de M. Coco fit brusquement s'évanouir mon rêve:

— Où voulez-vous descendre, à Doremont? Chez Thiébaut Bruley, *Au Cheval tricolore?* C'est là qu'on fricasse bien les merles et qu'on friture de bonnes gaudes!

— Non, au château.

M. Coco loucha de mon côté et grimaça un sourire:

— Alors, vous en êtes, vous, de la petite fête?

— Quelle petite fête?

Le voiturier se tourna vers moi, et, clignant de l'œil, narquois et sournois:

— Oh! je sais,.. c'est un secret, un grand secret... Chut! chut!.. Le secret de Polichinelle, monsieur!.. Ainsi, vous êtes des amis du père Grand-Jaquot.

— Je ne connais pas M. Grand-Jaquot.

M. Joseph se pinça les lèvres et haussa les épaules :

— Compris, monsieur!.. Faut pas parler?.. Eh bien! faites excuse... Hue! hida, la Biche!

Me tournant alors le dos, il se reprit à siffloter les vertus d'Amanda. Et *drin, drin, drin!* la Biche trottinait menu; et nous allions, sous les rayons brûlans du soleil, dans le bourdonnement confus des insectes sonores.

Nous avions traversé le village de Corre et le pont suspendu jeté sur la Saône. Maintenant, le paysage devenait sévère, presque sauvage. A gauche, le chemin malaisé serpentait et se tordait, longeant le lit du Coney, bruissant et blanc d'écume; à droite, et surplombant la route, s'étageaient des coteaux tourmentés, hérissés de taillis et dont les grandes dentelures d'ombre au loin mordaient la plaine.

— Joli pays de chasse! dis-je à mon voiturier, rompant moi-même le silence.

— Oh! oui, monsieur. Un vrai paradis pour les braconniers : faisans, chevreuils, sangliers, même du renard et du loup!..

Un écart de la Biche coupa net sa phrase. Effrayée tout à coup, la bête ombrageuse venait de se jeter de côté, nous embourbant dans une fondrière. Le Coco poussa un juron et, allongeant le poing :

— L'idiot! cria-t-il.

Le geste et l'injure s'adressaient à un homme qui, étendu en travers de la chaussée, l'obstruait complètement. La vue de ce corps gisant à terre avait effrayé le cheval et nous avait presque valu une culbute dans le fossé.

— Regardez-moi ça, monsieur! disait le voiturier, rouge de colère. C'est le prêtre cosaque de la princesse,.. un être hébété,.. un mauvais fou!.. Eh! là-bas! Popof, vas-tu nous laisser passer, failli chien!

Mais le « failli chien » ne bougea pas. Alors, sacrant derechef, le Coco sauta à terre. J'allumai un cigare et je descendis.

Celui que j'avais devant moi était un homme d'aspect bizarre; grand, large de poitrine, carré des épaules, il paraissait jeune encore. Une barbe épaisse, déjà grisonne, encadrait son maigre visage; de longs cheveux châtains, séparés par une raie au sommet de la tête, lui tombaient jusqu'au milieu du dos et cachaient entièrement son front. Il avait des yeux noirs, pailletés de taches fauves; et ces yeux, enfoncés sous d'épais sourcils, brillaient très étranges et semblaient par instans jeter des étincelles. Une laideur formidable et vraiment superbe. Cet homme portait la robe à larges

manches des popes orthodoxes, de couleur sombre, pareille à celle des moines; mais cette robe n'était qu'une loque infâme, un haillon sordide. Vautré dans la poussière, il se tenait étendu, les bras en croix et la tête appuyée sur un tas de cailloux. Sa face, couturée de cicatrices et marbrée de coups, était tailladée de plaies récentes, dont le sang coulait goutte à goutte. Il paraissait ravi, en extase, livrant avec volupté ses blessures aux ardeurs du soleil, les abandonnant aux piqûres de mouches qui voltigeaient autour de lui.

Rencontrer par les chemins vicinaux de la Franche-Comté un pope orthodoxe et pouvoir converser avec lui en sa propre langue, quelle aubaine pour un savant tel que moi! Je m'approchai :

— *Batiouchka*, petit père, bonjour!

Il tourna les yeux de mon côté et, me montrant le cigare que j'avais à la bouche :

— Jette d'abord la plante nauséabonde, l'herbe maudite dont la fumée rompt le jeûne. L'apôtre a dit : « Ce qui sort de la bouche la souille. »

Je jetai mon cigare :

— Que fais-tu là, petit père?

Cette fois, il souleva la tête et, d'un ton solennel :

— Il n'est d'autre « père » que Dieu; seul le Christ Jésus est prêtre, seul il est roi.

Fort bien, j'étais fixé. J'avais devant moi un des sectaires du *Raskol*, un des révoltés contre l'autorité du tsar, pontife et roi; peut-être même un adepte de ces « églises spirituelles, » dont les forfaits mystiques sont encore de nos jours la stupeur et l'épouvante de la société slave. Oui, je les connaissais bien, tous ces fanatiques de la douleur, qui prétendent par leur propre souffrance racheter les péchés du monde : — le *Khlistovetz* qui se flagelle; le *Skopetz* qui se mutile; le *Filipovetz* qui se tue : — volontaires expiateurs des crimes de la terre, disciples toujours sanglans de l'Agneau égorgé, insensés selon la folie du Fou de la Croix... O malheureuse humanité! religiosité misérable du cœur de l'homme!

Je renouvelai ma question :

— Homme de Dieu, que fais-tu là?

— Tu le vois bien, j'expie.

En même temps, il avait saisi une pierre et s'en meurtrissait la face à tour de bras.

— Ah! le péché! le péché! clamait-il; l'impureté, pouah!.. pouah! la luxure!.. Oh! Christ Jésus, petit Agneau égorgé, pitié! pardonne-leur!.. Tiens, tiens! Satan, voilà pour les baisers adultères,.. voilà pour les blasphèmes,.. voilà pour le sang répandu!

Et de sa pierre il se frappait avec frénésie. Bientôt son visage devint une plaie hideuse... Les chairs étaient à vif; les mouches tour-

billonnaient autour; et lui, se frappait, se frappait encore. C'était horrible à voir; c'était ignoble!

— Assez! assez! pauvre homme! Quel forfait as-tu donc commis pour te martyriser de la sorte?

— J'expie pour toi!.. pour eux!.. pour tous!.. me répliqua l'illuminé.

Mais soudain :

— Veux-tu savoir comment la créature humaine peut devenir un ange? Écoute.

Et, d'une voix rude, il se mit à chanter sur une mélodie bizarre ces paroles plus bizarres encore :

« Le Christ Jésus m'a dit : Expose aux pécheurs ma volonté, apprends-leur que le sang ne peut se laver que dans le sang.

« Autour du grand brasier flambant, les fidèles sont à genoux, les seuls fidèles que le Christ Jésus accueillera dans son paradis. Et l'enfant est là, l'enfant dont on veut faire un ange, — petit corps tout rose parce qu'il vient de naître; petite âme toute blanche parce qu'elle est sans péché.

« La mère pleure parce qu'elle n'a pas la foi. Je ne te verrai plus, ô ma jolie fleur! je ne t'entendrai plus, ô ma colombe si mignonne! Le soir, je ne respirerai plus l'odeur de tes petits baisers; le matin, je ne m'éveillerai plus au petit gazouillis de ta voix.

« Mais le père est joyeux, car au-dessus des flammes, il a vu planer les chérubins; il a senti le parfum des roses que les saints Innocens tressent en couronne. Et, dans son paradis, la belle Panagia, la bonne vierge, a brodé les langes; elle a préparé le berceau pour son nouveau petit Jésus... »

La voix brutale de mon conducteur arrêta court l'horrible chanson. Il avait à grand'peine retiré sa voiture du fossé et amenait le cheval par la bride; il était furieux.

— Maintenant, vous pouvez monter, monsieur, me dit-il... Quant à toi, l'idiot, place! ou sinon...

Puis, comme l'illuminé ne bronchait pas, il le poussa brutalement du pied, accompagnant sa violence de jurons effroyables. Alors celui-ci se releva. Le misérable tremblait de tous ses membres.

— Il blasphème! murmurait-il.

Et, par trois fois, sa main fit le signe de la croix. Enfin, s'élançant hors de la route, il disparut dans le taillis.

— Quel loqueteux! grommelait M. Joseph, tandis qu'il cinglait de son fouet la pauvre Biche. Ah çà! que fait-il, ce va-nu-pieds, à vaguer ainsi par les bois?.. Et pendant ce temps, le père Grand-Jaquot, notre juge, qui passe ses journées à se goberger au château!.. Fainéant!

Je ne répondis rien. Mon drôle évidemment était frondeur et n'aimait pas son juge : un Français. Mais, lui, me touchant du coude :

— Regardez !.. Le château de Doremont.

IV.

Devant moi se dressait au sommet de la colline le château de Doremont ; un lourd et pesant mesnil à la toiture massive. Tout blanc dans le bleu du ciel, là-haut il s'étalait énorme, et tenait insolemment la plaine sous ses pieds.

La voiture s'engagea dans une traverse raboteuse ; et, soufflant, pantelant, s'arrêtant à chaque pas, secouant furieusement la tête, la *Biche* gravit la rude montée... Nous étions arrivés. Enfin !

La grille du château était ouverte ; mon conducteur entra sans façon dans la cour, dont le gravier grinça sous les jantes de la voiture. Personne dans cette cour. Sans doute, les gens de service, fatigués par la chaleur du jour, se tenaient ailleurs, à l'ombre et au frais. Je sautai à terre, et tandis que M. Joseph faisait claquer son fouet pour appeler la valetaille, je regardai autour de moi.

Une laide et triste gentilhommière, ce château de Doremont, bâtisse espagnole du temps de Philippe III, obèse et trapue avec quatre tours en saillans, percées d'embrasures pour les coulevrines et de meurtrières pour les arquebuses. A prime vue, je reconnus un de ces postes militaires construits dans le bailliage d'Amont, où jadis le roi catholique, seigneur de la comté de Bourgogne, logeait un capitaine et ses argoulets : une vraie bicoque à trabans.

Mais, à mes pieds, quel admirable paysage ! Sur les flancs de la colline, le bourg de Vauvillers, aux toits rouges et vernis, flambant sous le soleil et jetant dans l'espace des gerbes d'étincelles ; plus loin, s'étendant à perte de vue, des bois, encore des bois ; et, là-bas, noyée dans les vapeurs de l'horizon, bleuâtre, laiteuse, pareille à un écrin de gigantesques opales, la chaîne ondoyante des ballons d'Alsace.

Le son d'une voix criarde m'arracha de ma contemplation et me fit retourner la tête :

— Jules !.. Baptiste !.. Isidore !.. Valentin !.. vous dormez, paresseux ? Voici une visite !

A cet appel, de grands escogriffes en culottes de peluche, bas de soie et habits à la française, sortirent à la fois, qui de l'office et qui de l'antichambre.

— Où donc est le Cosaque ? continua la voix grondeuse. Je vous ai maintes fois défendu de le laisser courir. Je n'aime pas qu'il vagabonde par la campagne !

En même temps, un petit homme d'une soixantaine d'années,

agité et gesticulant, se montrait sur le perron. Un crâne chauve, avec deux touffes de cheveux roux, frisottant sur les tempes; une face entièrement rasée, rubiconde, cuite par le soleil, peut-être aussi par la boisson; des yeux éraillés et bordés d'écarlate; un cou apoplectique, de grosses mains aux ongles noirs, de longs pieds chaussés d'escarpins, tel était l'ensemble du personnage qui venait d'appeler à cris de chasse la valetaille du château. Sa toilette valait sa tournure. Vêtu d'un habit noir et cravaté de blanc, il portait un pantalon de nankin jaune et un superbe gilet de velours à ramages. Tout en lui sentait son demi-bourgeois, demi-manant; tout, aussi, son robin campagnard.

— Bonjour, monsieur le juge! dit le voiturier, ôtant sa casquette et saluant bien bas.

— Ah! ah! fit le petit homme qui se redressa plein de morgue; c'est vous, mons Coco? J'ai de tes nouvelles, mon gaillard! Ainsi, l'on récidive! Le garde a pincé les collets que tu as tendus dans le bois. Il te faut maintenant des perdrix aux choux pour ton déjeuner, bonhomme! Cette fois, je ne te manque pas : attends ma prochaine audience, vaurien!

— Oh! monsieur Grand-Jaquot, murmura le pauvre Joseph tout déconfit.

— Assez! cria le petit homme. Affaire jugée d'avance et sans appel, mon garçon!

Il daigna s'apercevoir enfin que j'étais là, et, se tournant vers moi :

— Que demandez-vous, monsieur? Vous êtes des amis de la princesse, sans doute?

Assez étonné d'un pareil accueil :

— Non, monsieur! répondis-je, non, je n'ai pas cet honneur; mais je viens pour affaire.

M. le juge de paix Grand-Jaquot prit un air revêche, et me toisant insolemment :

— Si c'est pour affaire, vous venez trop tard. Je donne audience le matin seulement et en mon prétoire.

Sur ce, il me tourna le dos et s'éloigna.

— Monsieur, répliquai-je, élevant la voix et fort piqué, je suis envoyé par le gouvernement avec une mission...

Le petit robin s'arrêta court, me fit une profonde révérence, et m'adressant un sourire obséquieux :

— Envoyé du gouvernement!.. Une mission!.. Daignez agréer mes excuses, monsieur.

— Une mission toute scientifique.

Je lui tendis ma lettre d'introduction au timbre et au cachet du ministère. Il la repoussa du geste :

— Inutile, monsieur, inutile! La princesse est en ce moment absente, mais je la remplace. Entrez donc!

Aussitôt, me précédant, il gravit les marches du perron, puis se rangea respectueusement pour me livrer passage. J'entrai : j'étais dans la place.

— Ah! quelle chaleur! s'écria M. Grand-Jaquot dès que nous fûmes dans le vestibule... Vous allez d'abord vous rafraîchir. Nous causerons ensuite.

Sans attendre ma réponse, il ouvrit une porte et m'introduisit dans une salle à manger au mobilier banal : rideaux de reps vert, chaises d'acajou, suspension de cuivre, — toutes les horreurs du luxe d'un notaire de province.

— Asseyez-vous donc, cher monsieur, me dit le juge de paix qui prit place en face de moi... Valentin! apporte-nous, mon garçon, la bouteille d'eau de cerise.

Il suivit des yeux le grand diable de laquais et, me montrant du doigt son habit galonné :

— Superbe livrée, n'est-ce pas, monsieur? C'est moi qui l'ai choisie et commandée à Besançon. D'ailleurs, j'ai voulu tout remettre à neuf dans ce taudion aux antiquailles.

Et il promenait un regard satisfait sur la belle salle à manger de style Louis-Philippe.

Valentin déposa devant nous deux verres de cristal taillé et un flacon plein de kirsch. M. Grand-Jaquot remplit les verres jusqu'aux bords :

— Buvez cela, mon cher monsieur; c'est du pur Fougerolles. Vous en chercheriez vainement de semblable à Paris. Même au *Café anglais*, on n'en trouve pas!

Il vida son verre d'un trait, et, faisant claquer sa langue :

— Hein! c'est fameux! monsieur?.. monsieur?..

— Stéphane Chéraval.

— Stéphane Chéraval!.. un savant, un grand savant!..

Je souriai avec modestie.

— Oui, continua le juge de paix, un grand savant, sans doute, puisque le gouvernement du parent vous emploie!.. Car nous sommes parens, monsieur, lui et moi... par ma femme, ma pauvre Annette; cousinage à la mode franc-comtoise.

Il nommait par ses nom et prénoms le parent, très pompeusement, s'en remplissant la bouche, avec la morgue d'un Polignac parlant de son grand-oncle Jupiter, ou d'un Lévis disant : « Ma belle cousine, la Sainte Vierge. »

— Ah! quel homme, monsieur! C'est lui, lui seul, qui m'a fait triompher de mes ennemis... Voyez-vous, notre pauvre département

est un pays perdu, pourri d'obscurantisme, courbé sous la férule des curés et des ignorantins. Le préfet les protège. Tous pareils, ces préfets!.. sournois et papelards, donnant le même baiser à Dieu et au diable : tous centre gauche!.. Et puis, ici, notre magistrature entière est à épurer. Il y a surtout un certain Bardené, un juge qui, depuis plus de vingt ans, barbote dans l'instruction. Ah! mon pauvre monsieur, quel Dandin!.. réactionnaire et rétrograde, favorisant les châteaux aux dépens des chaumières, lui un fils de 89, un arrière-neveu de Jacques Bonhomme! D'ailleurs, mauvais magistrat, dépensant son temps à écrire des vers, à rimailler des odes à la lune : un juge d'instruction! Mais patience! rira bien qui rira le dernier! Il faudra bien qu'on l'épure, l'inamovible!

Il se versa une nouvelle rasade et voulut également remplir mon verre.

— Non, excusez-moi; assez, monsieur Grand-Jaquot!

— Ah! vous savez mon nom? Oui, Grand-Jaquot de Hurecourt. Mon fils a trouvé bon de relever le titre de la famille. Grand-Jaquot de Hurecourt! Moi, je ne signe pas de ma particule, car, voyez-vous, je suis de mon siècle et je méprise tous ces hochets de la vanité humaine. Mais nous sommes nobles, monsieur, — mon fils me l'a prouvé, — très nobles!.. Les Grand-Jaquot de Hurecourt, gentilshommes verriers : lettres patentes du roi Stanislas.

Sa double libation avait mis mon homme en belle humeur. Il se rapprocha de moi et, me frappant familièrement sur le genou :

— Eh bien! maintenant, bon monsieur Chéraval : « En ce domaine, quel sujet vous amène, » comme on chante à l'Opéra-Comique?

Je me reculai, choqué par ces façons rustiques; et, d'un air digne, d'une voix sèche :

— Voici, monsieur le juge de paix, l'objet de ma mission. M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts...

M. Grand-Jaquot m'interrompit en riant :

— Attendez! Votre ministre, n'est-ce pas Nérac, ce brave Armand Nérac?..

Il prononçait en goguenardant le nom de ce grand ministre.

— Un camarade! poursuivit-il. Nous avons travaillé ensemble chez l'avoué. Bon garçon en ce temps-là, très peu fort en procédure, même en pas grand'chose : on en a fait un ministre... Eh bien! que nous veut-il, le camarade?

Je repris, de plus en plus froissé :

— M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts m'a confié une délicate mission. Il sait pertinemment que dans la bibliothèque du feu prince Volkine se trouve un palimpseste...

— Un pa... comment dites-vous? fit M. Grand-Jaquot en roulant des yeux effarés.

J'eus pitié de l'ignorance de cet homme :

— Un manuscrit précieux, et que l'état voudrait acquérir.

— C'est bien possible! Oh! il y en a ici, de ces bouquins graisseux et poudreux! un vrai palais à rats, une caserne pour la vermine! Et des manuscrits, donc!.. Le vieux Volkine passait ses nuits à les frotter d'acides pour mieux pouvoir les lire.

— Que m'apprenez-vous!.. Ah! monsieur, vite, vite à la bibliothèque!

Je m'étais levé, mais M. Grand-Jaquot ne bougeait pas.

Il prit un petit air mystérieux et déconfit qui me donna le frisson :

— Hélas! cher monsieur, quel contre-temps! Vous tombez mal... Vous arrivez en pleine noce... Demain, je marie mon fils à la princesse Volkine!

Je fis un haut-le-corps, secoué par la surprise... Quoi?.. Qu'est-ce?.. Il voulait rire, cet homme? Son fils, le fils Grand-Jaquot épousait la princesse? Ah! bah!!. Ahuri, stupéfait, n'ayant pas compris sans doute, je balbutiai :

— Vous dites, monsieur?

Il lâcha mon bras pour allonger sa main vers le flacon de kirsch, et, narquois, clignant des yeux :

— Je dis... je dis... demain, le vicomte mon fils épouse la princesse. Mariage d'amour autant que de convenance, et merveilleusement assorti. La princesse est riche, puissamment riche; d'accord! mais mon vicomte a tant d'esprit! bel homme d'ailleurs, bien découplé, enfin bel homme! En outre, il est de la « carrière, » pour parler la langue de la diplomatie, et, vous savez, monsieur, si c'est chose aisée d'y entrer, dans cette carrière! Encore un bienfait du parent!.. Lucien, mon fils, était vice-consul en Russie; c'est là que les enfans se sont connus, là qu'ils se sont aimés. Le vieux Volkine estimait beaucoup mon Lucien et mon Lucien le choyait de même. Ils ne se quittaient guère là-bas : de francs amis et toujours ensemble... Vous le voyez, monsieur, c'est un véritable roman, mais un roman moral. Mon Lucien était l'ami du mari,.. et il épouse la veuve. Belle action, n'est-il pas vrai?.. Ah! si ma pauvre femme avait pu voir cet hyménée!

M. Grand-Jaquot essuya une larme du revers de sa main. Il continua :

— Donc, demain la noce. Oh! noce bien modeste! Moi, j'aurais souhaité un grand tralala. Je voulais lancer des invitations dans le pays entier, à tous les gros bonnets du département; pas au préfet, par exemple, ni à son compère le sieur Bardené. On aurait illuminé le parc de lanternes tricolores, et, pendant le dîner, les *Nourrissons de la lyre* de Faverney nous eussent chanté *la Marseillaise*... Mais non! ma bru a mieux aimé les joies plus douces

de la famille. Aujourd'hui, mes enfans arrivent; ils viennent de Paris où ils sont allés acheter la corbeille. Demain matin, le *conjungo* intime et discret; un *conjungo* à la mairie, sans la chasuble de M. le curé : un bon petit mariage civil! Voilà qui va faire enrager l'archevêque! Puis, le soir venu, fouette cocher! nos tourtereaux s'envolent vers les lacs d'Écosse... Et tandis que là-bas ils prennent le frais, ici on déménage, on emballe bouquins et parchemins, on les expédie à Londres : tout est déjà vendu au Musée-Britannique. Ces diables de mylords ont tant d'argent! Désormais, plus de bibliothèque, mais une salle de billard.

Je me sentis glacé jusqu'aux moelles. Ainsi, livres et manuscrits, tout était déjà vendu ; et à qui?.. au *British-Museum*, au terrible Francis Bound, à un émule, à un ennemi!.. Et mon palimpseste?.. et mon Institut?.. et mon ministre?.. et mon pays? Dieu, ô mon Dieu!

M. Grand-Jaquot devina mon désespoir, et ce méchant homme voulut railler :

— Aux regrets, pauvre monsieur, bien aux regrets!.. Mais vous arrivez trop tard.

J'eus le courage de refréner l'expression de ma douleur indignée; et, me composant un masque de parfaite indifférence :

— Allons, allons! répondis-je, voyage inutile! Pourtant, me sera-t-il permis, monsieur le juge de paix, de vous adresser une supplique? Je voudrais admirer, ne fût-ce qu'un instant, ces trésors qui déjà ne sont plus vôtres : *Jam non tua*, pour emprunter la langue du poète.

— Supplique exaucée! s'écria mon faux bonhomme. Admirez donc, cher monsieur, admirez à votre aise et donnez-vous-en à cœur joie! D'ailleurs, vous ne pouvez plus partir aujourd'hui pour Paris. Je vous garde à dîner, monsieur le voyageur, et vous offre même une chambre au château. Vous ne nous quitterez que demain, après la noce. Ce soir, pendant que nos jolis moineaux se becqueteront, nous parlerons de Nérac et des autres camarades, les ministres... Et puis, je désire vous présenter à ma bru. Tenez, de vrai! je suis sûr que vous ne voulez pas croire que je puisse avoir pour belle-fille une princesse... Sceptique!

Je fis un geste de protestation.

— Inutile de vous en défendre, reprit-il. Oui, vous vous dites *in petto:* Allons donc! il me la baille belle, ce M. Grand-Jaquot. Son fils, un fils de juge de paix campagnard, épouser une princesse! quel conte! Nous ne sommes plus au temps où les rois épousaient des bergères... Eh bien! vous verrez, monsieur saint Thomas; vous verrez!

Il se mit à rire bruyamment de sa lourde facétie et se leva.

— Allons à la bibliothèque, dit-il.

Je le suivis en frémissant : une idée terrible venait de germer dans mon cerveau.

V.

La salle dans laquelle me conduisit M. Grand-Jaquot, vaste pièce oblongue située au rez-de-chaussée, prenait jour sur le parc. C'était là, pour employer l'admirable expression de la vieille Égypte, là que se trouvait « l'hospice de l'âme. »

A première vue, il était aisé de reconnaître que la main du juge de paix n'en avait pas encore dévasté la belle harmonie. Faiblement éclairée par une lumière qu'assombrissaient des plantes encadrant la fenêtre, cette pièce, en son luxe sévère, avait un aspect presque lugubre. Le plafond était formé de poutrelles peintes en noir et relevées de filets d'argent sur leurs arêtes. De hautes bibliothèques sculptées lançaient vers les travées leurs flamboiemens gothiques ; et sur les rayons s'étageaient des volumes aux reliures éclatantes. Dans un coin, un vieux cartel de Boule, dans son tic-tac monotone, disait, mélancolique, la vitesse du temps, et, d'heure en heure, la criait par vibrations sonores. Une portière de tapisserie masquait l'entrée de la salle; verdure fanée ou des cygnes gigantesques promenaient leur ennui sous des arbres grêles, au bord d'un étang bleuâtre. Des sièges de cuir gaufrés, relevés de clous d'argent, formaient l'ameublement de la chambre ; et un tapis de haute laine assourdissait les pas du visiteur : on allait silencieux dans cette cité du silence.

Au milieu s'étendait une table carrée; et, sur cette table, j'aperçus un in-folio relié de maroquin rouge, — le catalogue sans doute, — deux chandeliers d'argent à bougie de cire jaune, un encrier de cuivre, des plumes, un grattoir. Mais ce qui, dès l'abord, attira mon attention, fut une vaste cheminée saillant à forts reliefs hors de la muraille.

C'était une cheminée gothique, dont la pierre finement sculptée formait un fouillis de fleurs et de feuillages. Sur la hotte, en forme d'auvent, s'étalait un blason : *Une tête de loup de sable aux yeux de gueule sur champ d'argent.* Cette tête, se détachant toute noire sur un fond tout blanc, regardait, farouche et vraiment fantastique : on eût dit un loup de l'Oukraine se dressant au milieu des neiges. L'écu était timbré d'une couronne de prince, et du chef à la pointe se déroulait une devise.

— Armoiries sinistres, dis-je en m'approchant.

— Armoiries des Volkine et sinistres comme eux, me répondit mon hôte.

Je montai sur une chaise pour mieux étudier la devise. Elle était en langue russe et écrite en caractères cyrilliques.

— Eh bien! monsieur l'érudit, me demanda le juge de paix, votre science va-t-elle jusqu'à pouvoir déchiffrer ce grimoire?

Je haussai les épaules et je lus à haute voix : *Volk ne volk volkou.*

— Parfait! dit M. Grand-Jaquot. Oui, mais le sens du grimoire, cher monsieur, comprenez-vous?

Il me regardait de ses petits yeux faux, narquois et impertinens. Ah! certes, il m'ennuyait, ce parent du parent, avec son interrogatoire burlesque. Toutefois, par diplomatie et toujours hanté par mon idée terrible, je répondis en souriant :

— La traduction de la devise?.. Elle est des plus faciles : « Le loup n'est pas un loup pour le loup. »

— Bien! bien! mais le sens de cette charade?

— Oh! un simple adage avec répétition de mots, une pure tautologie. De pareilles formules...

— Ta... ta... ta!.. très ingénieux, monsieur le savant, mais vous n'y êtes pas! ce n'est point cela! Cette devise se rapporte à une antique légende familiale. La princesse me l'a contée bien souvent, cette légende!.. Je dis : la princesse, parce que lui, le vieux Volkine, était muet comme la tombe. D'ailleurs, il ne prenait jamais son titre de prince et voulait qu'on l'appelât : monsieur, tout court.

— Un farouche nihiliste, m'a-t-on affirmé, votre M. Volkine.

— Un maniaque. Sceptique et en même temps plus crédule qu'un enfant. Il croyait à toutes les farces des charlatans à la mode; s'occupait de magnétisme, de somnambulisme, d'hypnotisme et autres fariboles en *isme*. Partout on le rencontrait quêtant et quémandant des sujets. Nos paysans en faisaient des gorges chaudes. Que de fois nous nous sommes amusés de ses manies; mon fils surtout. Il était si gai en ce temps-là, mon Lucien!.. Au reste, quand Volkine ne magnétisait pas, il conspirait! Et quand il ne conspirait pas, il salissait des manuscrits! Une de ses passions était de s'enfermer dans cette bibliothèque des nuits entières. Il allumait les flambeaux d'argent que vous voyez sur cette table, retirait de sa cachette un manuscrit, — toujours le même, — et jusqu'au jour, il... Qu'avez-vous donc, cher monsieur?.. vous tremblez?

Je tremblais, en effet, d'émotion et de douleur; mes yeux devaient en ce moment briller aussi ardens que ceux du grand loup peint sur la cheminée. Je parvins cependant à maîtriser mon émoi et, m'efforçant de sourire :

— Mais, je n'ai rien, un peu de fatigue, voilà tout. De grâce, expliquez-moi le sens de la devise.

— Voici! me dit M. Grand-Jaquot. L'histoire est assez drôle ; un vrai conte de la Mère l'Oie...

Il me commença alors un interminable récit qu'il assaisonnait de ses plaisanteries d'ignorant. Je la connaissais, du reste, sa légende, pour l'avoir lue naguère dans un Byzantin de la seconde série, Jean Stilitzès, je crois.

Aux temps des ducs Rurik et Oleg, parmi les Malo-Russes adorateurs du dieu Péroun, le Jupiter slavon à barbe d'or, vivait un prince Volkine, grand chasseur et brigand redoutable. Pareil au césar Valentinien, l'ami des ours, cet homme s'amusait à élever des loups. Il en avait formé une meute avec laquelle il ravageait les terres de ses voisins. Même, il avait apprivoisé trois louveteaux, les dressant comme des chiens domestiques ; ces bêtes mangeaient à sa table et dormaient dans sa chambre. Or, certain jour de bataille, le bandit fut blessé et jeté à bas de son cheval. Ses ennemis allaient l'achever quand, fidèles gardes du corps, les loups accoururent et mirent en fuite les égorgeurs. Ce Volkine, paraît-il, mourut chargé d'ans et de postérité, tout comme un patriarche d'Israël.

— Bravo! monsieur le juge de paix, lui dis-je, quand mon cruel bavard eut terminé. Vous contez avec le charme naïf d'un Frédégaire ou d'un Nestor. Maintenant je comprends le blason des Volkine : ce loup aux yeux de flamme et aux crocs menaçans. Quant à leur devise, je la traduis ainsi : *Le loup épargne le loup.*

— Devise mensongère! ricana derrière moi une voix moqueuse. L'homme est sans pitié pour l'homme ; pourquoi donc le loup épargnerait-il le loup?

Je me retournai. Quelqu'un venait d'entrer dans la bibliothèque; mais l'épais tapis de laine m'avait empêché d'entendre le bruit de son pas. Avec lui j'aperçus une jeune femme en costume de voyage. Je ne pus réprimer un geste de surprise : j'avais reconnu les deux personnages de la nuit précédente.

VI.

— Marthe! Lucien! s'écria M. Grand-Jaquot. Méchans enfans, comme vous arrivez tard! je vous ai attendus toute la nuit dernière et vous m'avez causé une inquiétude!..

D'un geste affectueux, il appuya la main sur l'épaule de Lucien, et déposa un baiser sur le front de la jeune dame. Sa voix frémissait de plaisir ; une expression de vive tendresse illuminait et trans-

figurait la vulgarité de son visage. En ce moment, cet ivrogne était un père.

— M. le vicomte de Hurecourt, mon fils; Mme la princesse Volkine, bientôt ma bru, fit-il en me les présentant. En même temps, il me jetait un petit coup d'œil qui voulait dire : « Eh bien! vous avais-je trompé, doutez-vous encore de ma princesse. »

— M. Stéphane Chéraval; — et à mon tour il me présenta.

Lucien, sans m'adresser le moindre compliment de bienvenue, inclina faiblement la tête; il ne semblait pas me reconnaître. Mais, elle, la princesse Volkine, m'avait aussitôt remis. Elle devint toute rouge, et, s'adressant à son compagnon :

— Le monsieur du chemin de fer! murmura-t-elle en russe.

M. de Hurecourt se mordit la lèvre, et d'un ton sec:

— Qui nous procure, monsieur, l'honneur de votre visite?

Son père se hâta de répondre pour moi :

— M. Chéraval est un savant que l'ami Nérac, le ministre, envoie ici à la recherche d'un...

Il s'arrêta, ne trouvant point le mot.

— D'un palimpseste, repris-je, venant en aide à cet illettré.

Lucien éprouva un léger frisson, réprimé aussitôt :

— J'ignore ce que vous voulez dire, fit-il avec indifférence.

— Mais si! mais si! répondit vivement le juge de paix. M. Chéraval appelle de ce nom le vieux parchemin que le prince Volkine grattait, lavait et regrattait sans cesse.

— M. Chéraval, répliqua Lucien de plus en plus hautain, vous auriez dû vous épargner un voyage inutile. Toute la bibliothèque Volkine, livres, manuscrits et collections, est déjà vendue au Musée-Britannique.

Le ton, la pose, l'arrogance du personnage m'avaient déjà blessé la veille; aujourd'hui ils m'exaspéraient. A mon tour, j'élevai la voix, et à insolent, insolent et demi:

— Je connaissais déjà ce malheur; votre père, monsieur, avait pris soin de m'en instruire. Maintenant, laissez-moi vous dire que le gouvernement de la république était en droit d'attendre de la part de fonctionnaires tels que vous un accueil plus convenable à l'un de ses envoyés.

Ma mercuriale produisit un effet immédiat. M. Grand-Jaquot vint à moi et me prenant les mains :

— Voyons, voyons! mon cher hôte, ne nous fâchons pas. Mon fils va vous le montrer, ce palimpseste, et ma bru permettra...

— Impossible, mon père! s'écria Lucien, qui n'était plus maître de son émotion. C'est impossible!.. Le palimpseste a disparu.

— Disparu?

— Depuis huit jours !.. Je l'ai cherché partout,.. partout, entendez-vous? sans le retrouver. On l'a volé!

— Volé?

— Oui, volé !.. Et le voleur, je le devine, je le connais.

— Et qui donc? mon Dieu!

— Qui?... Anton-Michaïl.

— Popof? l'idiot?..

— Lui-même!

La princesse Volkine n'avait pas ouvert la bouche, paraissant fort gênée par ma présence. Mais, en entendant l'accusation formulée contre Popof, l'idiot, elle ne put contenir un mouvement de révolte. Elle se tourna vers Lucien et, d'une voix indignée :

— Non, non, tu calomnies! Anton-Michaïl est un saint, et les saints ne sont pas comme nous autres : ils meurent plutôt que de pécher!

— Je le ferai crever sous le knout, ton saint! riposta M. de Hurecourt, dont l'œil brillait haineux et mauvais.

— Et moi, je me jetterai entre ton fouet et lui ;.. tu n'accompliras pas un sacrilège!

— Mes enfans! mes enfans! répétait M. Grand-Jaquot en levant les bras au ciel.

Il y eut un assez long moment de pénible silence. La première, Marthe Volkine reprit la parole. Elle était redevenue souriante, toute câline, et, s'adressant à Lucien avec une moue d'enfant gâté :

— N'est-ce pas, chéri, tu ne médiras plus jamais de mon pauvre Anton-Michaïl? Le malheur nous frapperait peut-être, si le saint homme n'était pas là, près de nous!.. Maintenant, quittons ce sujet, et allons voir ton juge, qui, sans doute, s'impatiente.

— Quel juge? demanda le père de Lucien.

— M. Bardené. Il est au salon et nous attend.

M. Grand-Jaquot roula des yeux effarés :

— Que dites-vous, Marthe? Bardené, le juge d'instruction, à Doremont?.. au château?

— Oui, mon père. Lucien l'a invité, ce matin, à notre noce; bien plus, M. Bardené a consenti d'être un de ses témoins de mariage.

La stupeur semblait paralyser toute la personne du vieux juge de paix, et sa figure exprimait le plus complet abrutissement. Interdit, il regardait son fils et bégayait des mots sans suite :

— Bardené, invité à la noce! convié par mes enfans, ce traître, ce fourbe, ce scélérat, mon ennemi personnel!

M. de Hurecourt ne répondait pas. Il était devenu fort pâle, avait dépouillé sa morgue habituelle et, phénomène bizarre, paraissait

encore plus atterré que son père. Marthe allait de l'un à l'autre, gaie, vive, gracieuse, coquetant et caquetant.

— Oui, oui, c'est une surprise, une idée de mon petit mari. Il s'est dit : Je veux transformer une guerre sans trêve en paix perpétuelle, et réconcilier deux irréconciliables. Ce sera mon don de joyeux avènement en devenant seigneur et maître de Doremont. La paix, la bonne et douce paix! Quel cadeau fait à nous tous! Il a tant d'esprit, mon petit mari!.. Hier soir, au lieu de prendre nos billets pour Jussey, il m'a entraînée jusqu'à Lure. Ce matin, nous avons fait visite à ce M. Bardené ; Lucien lui a débité un gentil compliment et a présenté sa requête ; le féroce Bardené a beaucoup ri de l'idée de mon cher Lucien ; il a planté là messieurs ses voleurs et messieurs ses assassins, s'est octroyé, le pauvre homme, deux jours de congé; nous avons loué une voiture; nous sommes partis tous les trois et nous voici !

Mais la petite princesse prodiguait bien en vain jolis mots et cajoleries ; la surprise de son beau-père tournait à la fureur. Il était hors de lui et se promenait plein de rage, frappant du pied et gesticulant :

— Ainsi vous étiez à Lure, pendant que moi je croquais le marmot à vous attendre ! Vous alliez vous aplatir devant ce gueux, ce bandit que je tenais déjà dans mes griffes et à qui je voulais tordre le cou !

Le silence obstiné de son fils paraissait surtout le courroucer. Marthe s'approcha du vieillard, s'empara de son bras et, toujours câline, toujours mutine :

— Voyons, voyons, méchant homme, ne nous regardez pas avec cet air farouche... D'abord, vous ne devez pas gronder Lucien: il a été si malade la nuit dernière ! Ensuite, je le trouve charmant, votre Bardené,.. oui, charmant, monsieur, car vous ne me ferez pas peur avec vos gros yeux qui veulent être mauvais et qui sont si bons. Il est charmant ! Savez-vous bien qu'il m'a fait la cour, ce matin, dans la voiture,.. une vraie cour de galantin ; il m'a conté des fadeurs et tourné un madrigal... Il est charmant!

Mais l'irascible juge de paix n'écoutait rien, et sa colère allait s'exaspérant. Il vint se planter devant son fils et l'interpellant, trivial et grossier :

— Ah çà! vas-tu t'expliquer, toi ! Crois-tu, monsieur le vicomte, que tu pourras impunément te gausser de moi comme du vieux Volkine, quand pour le berner tu jouais au somnambule?

La princesse lâcha vivement le bras du juge de paix, et, devenue dédaigneuse, hautaine :

— Monsieur, dit-elle, jamais Lucien, votre fils et bientôt mon mari, n'a joué un pareil jeu. C'eût été infâme !

Cependant cette apostrophe brutale avait paru secouer la torpeur de M. de Hurecourt. Très ému, mais fort respectueux, il inclina la tête et balbutia :

— Je ne sais pas, mon père !.. Je vous le jure, je ne sais pas !.. J'ai voulu voir M. Bardené, l'inviter à mon mariage,.. voilà tout !.. Pourquoi ?.. Une fantaisie irrésistible !.. Encore une fois, je ne sais pas !

— Mais c'est de la folie ! s'exclama M. Grand-Jaquot ; oui, de la folie !.. Tu me rappelles...

Brusquement, il s'arrêta. Sans achever sa phrase, il regarda tour à tour Lucien, Marthe, puis Lucien encore, — et, cette fois, avec une expression de physionomie indéfinissable. Réprimant alors un geste de rage :

— Eh bien ! soit ! allons le recevoir, votre Bardené ! Il est si charmant, princesse !.. Un poète, ma mie, un poète !

Il lança un éclat de rire furieux et sortit très agité. Marthe et Lucien le suivirent. Je demeurai seul dans la bibliothèque.

VII.

Aussitôt, courant à la table de travail, d'une main tremblante, je saisis le catalogue. L'in-folio s'ouvrit comme de lui-même à la rubrique : *Manuscrits*.

Il était fort bien fait, ce catalogue, et chaque objet s'y trouvait inventorié avec une exactitude minutieuse. La main qui l'avait écrit devait être celle d'un vieillard ; les lettres, en effet, étaient tremblées et incertaines : je compris que j'avais devant moi un travail exécuté par le prince Volkine.

L'article premier était ainsi rédigé : « N° 1, Psautier sans gloses, du xe siècle. Douze feuillets. Incomplet et tronqué. Ne comprend que les psaumes 114, 119, 120, 129, 137 et 145 ; psaumes de l'office des morts dans le rit latin. Mentionné déjà par le bénédictin dom Loysilleau. Provient du pillage de l'abbaye de Faverney. »

La main du prince Volkine, d'une écriture plus tremblée encore et d'une encre différente, par conséquent à une date ultérieure, avait ajouté ces quelques mots : *Palimpseste. Très précieux. La Milésienne de Lucius de Patras.*

J'étouffai un cri de joie. La Milésienne de Lucius de Patras, ce chef-d'œuvre perdu dont *l'Ane d'or* d'Apulée n'est qu'une si pauvre imitation ! Le roman aux amours monstrueuses et aux effroyables aventures ! Le formulaire magique dont les incantations pouvaient évoquer les âmes trépassées et rendre la mort à la vie !.. Il était là, ce livre, là, près de moi !.. Je ne croyais pas un mot du mensonge débité par Lucien. Non, le manuscrit n'avait pas disparu ;

mais on voulait m'empêcher de le voir. Calcul infâme ! Oh ! je saurais bien le retrouver !

Une pensée amère vint mêler son fiel à toute ma joie. Sans doute, je le retrouverais, mon palimpseste, mais pour le donner, à qui ?.. au Musée-Britannique... à l'Anglais ! Et, de nouveau, l'horrible tentation qui s'était présentée à moi assaillit ma conscience : Eh bien ! murmurai-je, le trésor n'appartiendra à personne ! L'Angleterre ne le possédera pas, et j'épargnerai à des Français un crime de lèse-France ! Cette nuit, tandis que tout dormira dans le château, je me glisserai sans bruit dans cette bibliothèque ; je chercherai, je trouverai, et alors... Oh ! alors...

J'avais saisi le grattoir placé dans l'encrier ; et, le tenant à pleine main, je le brandissais comme une arme menaçante. Tout à coup, je m'arrêtai surpris et l'examinai attentivement. Sur l'acier, j'avais reconnu des rognures et de la poussière de parchemin : cette poussière était toute fraîche !

Tandis que j'étudiais ma découverte, une ombre vint s'interposer entre le jour du dehors et moi. Je levai la tête et j'aperçus un homme qui, par la porte-fenêtre du parc, en cet instant ouverte, m'observait curieusement.

C'était ce même personnage à qui je m'étais heurté, le matin, sur le chemin de Doremont : l'idiot, l'illuminé, le saint, « l'homme de Dieu. » Vêtu de sa longue robe souillée et toujours nu-tête, il portait entre ses bras plusieurs planches de bois blanc. A sa ceinture pendait une poche de menuisier remplie de clous, avec marteau et tenailles. Quand il m'eut bien considéré, il entra dans la bibliothèque, la traversa dans sa longueur et alla déposer son fardeau contre la muraille. Alors, sans m'adresser la parole, il commença d'ajuster ses planches. Et, tout en clouant, tout en rabotant, cet homme chantait à mi-voix. Il chantait une sorte de complainte monotone que je reconnus aussitôt. Je l'avais entendue naguère, dans un village de l'Oukraine, nasillée par ces bardes populaires, moitié mendians, moitié poètes, qu'on appelle là-bas des *kobzars*. La complainte, assez vieillotte d'ailleurs, pourrait s'appeler *les Trois larmes*, et voici ce que psalmodiait Anton-Michaïl :

« Les larmes de la mère sont comme l'onde du grand fleuve. Coulez, coulez sans crainte, larmes de la mère, car vous ne tarirez jamais... »

J'interpellai le chanteur :

— Petit père...

Pas de réponse.

— Anton-Michaïl !.. quel est ton pays ?

Sans interrompre sa besogne, il me répondit, toujours farouche :

— Je ne sais, et qu'importe !.. La seule patrie aimée n'est-elle pas là où l'on aime? Pour moi, c'est le ciel.

Il reprit sa cantilène :

« Les larmes de la sœur sont comme l'eau du ruisselet. Coulez, coulez modestes, larmes de la sœur, car vous pourriez vous tarir goutte à goutte. »

— Anton-Michaïl, que fais-tu là?

— Tu le vois, je façonne un autel.

— Un autel? Pour qui?

— La petite mère, la princesse, se marie. Tu le sais bien, toi, qui oses venir à ces noces!

Je me mis à rire :

— Et tu crois, Anton-Michaïl, que la princesse voudra s'agenouiller devant toi?

Cette fois, il abandonna sa besogne et, s'avançant vers moi :

— Écoute! La fille d'Anna Petrovna la serve affranchie, l'épouse choisie par le noble loup Volkine, n'est, malgré son péché, ni une païenne ni encore une maudite. Elle s'agenouillera devant mon Dieu, — son Dieu.

Il reprit son travail et acheva sa complainte :

« Les larmes de l'épouse sont comme la rosée. A quoi bon couler, larmes de l'épouse? Le soleil qui se lève séchera la rosée. »

— Homme de Dieu! tu sais ce dont on t'accuse? On prétend que tu as volé.

Anton-Michaïl se retourna et, du doigt, me montrant l'azur profond du ciel :

— Écoute encore, me dit-il. Dieu est le témoin public des crimes les plus secrets : à l'heure qu'il choisit, il dénonce... Il parlera si je suis coupable.

En ce moment, un domestique entra et m'annonça qu'on allait se mettre à table ; on m'attendait.

VIII.

On m'attendait au salon, un salon superbement banal, aux meubles de palissandre et tout miroitant de satin rouge : le triomphe du goût de M. Grand-Jaquot.

La première personne que j'aperçus en entrant fut M. Bardené, l'homme « charmant, » le poète dont l'amabilité galante avait si rapidement gagné le cœur de la petite princesse. Assis sur un pouf de tapisserie, presque aux genoux de Marthe Volkine, M. le juge d'instruction se prodiguait en bons mots ; et, debout près de lui,

M. le juge de paix riait à gorge déployée. L'accord semblait parfait entre les deux adversaires; sans doute ces irréconciliables s'étaient déjà donné le baiser du pardon. La princesse était radieuse, et, très minaudière, s'amusait fort des fadaises débitées par son hôte. Quant à Lucien, redevenu lui-même, il prenait part en homme du monde à la conversation générale et faisait assaut d'esprit avec M. le juge.

La cérémonie des présentations eut lieu :

— M. Chéraval, le savant illustre!.. M. Eudore Bardené, l'une des gloires de notre magistrature franc-comtoise.

Le juge d'instruction se leva et, protestant d'un air modeste :

— Oh! dit-il, « gloire » est un bien grand mot pour ma pauvre petite personnalité... Trop honoré, monsieur Chéraval, de faire votre connaissance.

Tout en échangeant complimens et politesses, j'observais le personnage.

M. Bardené était un homme d'une soixantaine d'années, portant très gravement habit noir, cravate blanche et pantalon à sous-pieds. Des favoris grisons amaigrissaient son visage, son nez était long, fortement busqué, ses lèvres minces et son teint jaune : il y avait de la bile dans le sang de ce magistrat. Des lunettes à branches d'or masquaient la pétulance de deux petits yeux gris très vifs; mais fréquemment ces yeux regardaient sous les verres de leurs lunettes, curieux et gênans. Sur cette tête assez laide s'étageait une perpuque, une superbe perruque du plus beau noir et dont la frisure rappelait ces fameuses coiffures à la *perroquet*, tant à la mode aux jours du roi Louis-Philippe. Plein de dignité dans sa tenue, aimable sans être familier, parfois même badin, mais avec décence, M. Eudore Bardené, juge d'instruction au tribunal de Lure, m'apparut tout d'abord comme un excellent homme : magistrat de la vieille robe, et, malgré ses envieux, aussi peu Dandin dandinant que juge de France peut l'être.

Tandis que j'étudiais à la dérobée la physionomie du magistrat franc-comtois, un domestique avait ouvert les portes du salon et annoncé que Mme la princesse était servie. Marthe s'empara du bras que lui offrait M. Bardené, et, à leur suite, nous entrâmes dans la salle à manger.

Une table magnifiquement dressée, ma foi! étincelante de lumière et parée de fleurs. Un maître d'hôtel en habit noir et deux laquais poudrés à l'anglaise nous attendaient rangés contre la muraille. Parvenue à sa place, la princesse Volkine abandonna le bras de M. Bardené et, s'adressant à M. Grand-Jaquot :

— Mon père, lui dit-elle, veuillez m'aider à faire les honneurs de chez moi... M. Chéraval à votre droite, Lucien à votre gauche.

Elle avait prononcé ces quelques mots avec une parfaite aisance de maîtresse de maison, en femme habituée à recevoir et connaissant bien son monde. Le juge d'instruction posa la main sur le dos de la chaise placée à droite de la princesse, et voyant Marthe s'asseoir voulut faire de même.

— Non, cher monsieur, pas à ma droite,.. mais ici! lui dit-elle vivement, en lui indiquant la chaise de gauche.

Un peu déconcerté, quoique toujours prodigue de sourires, M. Bardené changea de place.

— Valentin! continua la princesse appelant un domestique; allez « lui » dire que nous l'attendons et que nous désirons vivement « qu'il » vienne!

La chaise de droite était demeurée vide.

— Vraiment! chère amie, fit Lucien s'adressant à Marthe, vous auriez bien pu nous épargner aujourd'hui la petite comédie de tous les jours et donner votre droite à M. Bardené.

Il parlait d'un ton piqué, en homme ennuyé d'une maladresse commise. Marthe se tourna vers son voisin de table :

— Vous m'excuserez, monsieur, quand vous saurez que chez moi la place d'honneur est toujours réservée à Dieu.

Le juge, qui avait déjà le nez penché sur son assiette, releva la tête :

— A Dieu, princesse?

— Oui, dans la personne de l'un de ses messies.

M. Grand-Jaquot haussa les épaules et, d'un air goguenard :

— Pardon, mon cher Bardené (déjà il le tutoyait presque!), mais c'est une douce manie de ma belle-fille. Son messie est un va-nu-pieds, un idiot, un maraudeur que nous enverrons un de ces jours dans une maison centrale. Au surplus, le vilain sire ne nous gênera guère; jamais il ne daigne salir la table de sa présence.

— Un voleur dont vous aurez bientôt des nouvelles! ajouta Lucien.

La petite princesse regarda tour à tour Lucien et son père; un éclair passa dans ses yeux, mais, s'adressant au juge qui dévorait à belles dents :

— Ne les écoutez pas, monsieur; ils ne comprennent rien, eux qui ne croient à rien! Des méchans et des impies!.. Oui, Anton-Michaïl est un messie de Dieu. D'abord, il est prêtre, prêtre selon ma religion à moi; celle dans laquelle je suis née, que m'a transmise et enseignée ma bonne et pieuse mère. Certes, il ne s'assiéra pas à notre table, mon homme de Dieu, car tous les jours il se mortifie et il jeûne! Il ne se nourrit que des restes à lui abandonnés par mes domestiques, et encore choisit-il les débris les plus répugnans, ceux-là mêmes dont ne veulent pas les mendians et que l'on

jette aux chiens! Un saint, monsieur, un très grand saint, un autre Christ! Aussi, même absent, il doit présider notre table... Lucien ne peut souffrir le pauvre homme; il le rudoie et le maltraite : c'est indigne! Pourquoi donc, lui que j'aime tant, cherche-t-il toujours ainsi à me faire de la peine? Vous autres, Français, vous ne savez pas respecter la foi d'autrui; vous êtes tous des fanatiques de vos superstitions ou de votre impiété!.. Un cœur si candide, mon pauvre Michaïl, mais si noble!.. C'est un expiateur, monsieur! il expie volontairement pour nous tous! Hélas! qui de nous n'a pas besoin d'expier?

Elle avait débité son petit discours de cet accent naïf et doux qui m'avait ravi la nuit précédente; très émue et toute charmante. Pendant ce temps, le toujours souriant M. Bardené lui jetait sous ses lunettes de singuliers coups d'œil. Ce fut lui qui reprit la parole en s'adressant à Lucien :

— Ainsi, monsieur de Hurecourt, vous ne croyez point aux messies expiateurs, pas même aux expiations?

— Je hais les charlatans, quelle que soit leur robe, répliqua sèchement Lucien :

— Prêtres de tout culte, pitres de toute foire, s'écria M. Grand-Jaquot en forme de conclusion.

Le juge Bardené, qui, en ce moment, grignotait des écrevisses à la crème (un mets vosgien), interrompit sa besogne :

— Permettez, messieurs, permettez! Il y a culte et culte, prêtres et prêtres; ne l'oubliez pas.

Puis, se penchant vers la princesse, il ajouta dans un galant sourire :

— L'élégiaque Guiraud, un maître de poésie, a dit :

> Le prêtre au nom de Dieu fait l'échange sublime
> Des remords de la terre et des pardons du ciel.

Il avait détaillé un à un tous les mots de ces deux méchans vers, dirigeant de nouveau sous ses lunettes les regards de ses petits yeux gris. Un assez long silence suivit cette repartie. Durant quelques instans, on n'entendit que le bruit des fourchettes et le glouglou des bouteilles. M. Grand-Jaquot vidait verre sur verre et faisait grand honneur à la cave des Volkine. La princesse semblait avoir perdu de son entrain; toutefois, elle redoublait d'attention à l'endroit de son voisin. Pour lui seul les petits mots, les petits soins, les petites grâces; même, de ses jolies mains, elle cherchait à le servir.

— Goûtez donc de ce vin de Crimée, monsieur; un vin de mon pays.

— Une merveille, madame! toutes les ardeurs du soleil et toutes les fraîcheurs de la neige!

— Encore un peu de ce kaviar; un de nos plats nationaux.

— Délicieux! Brillat-Savarin a dit : « Le poisson entre les mains d'un préparateur habile peut devenir une source inépuisable de jouissances gustuelles. »

A chacune des attaques, le diseur de madrigaux faisait mine de résister; mais sa défense était molle, sa fourchette ne reposait guère, et M. le juge s'empiffrait en conscience.

Marthe cependant poursuivait le cours de ses cajoleries :

— Ils sont bien jolis, monsieur, les vers que vous nous avez cités tout à l'heure...

— Les vers de Guiraud?

— Je n'ai jamais rien lu de ce M. Guiraud.

— Alexandre baron Guiraud, princesse, florissait aux derniers jours de la Restauration; il fut le contemporain du tendre Soumet et du plaintif Reboul. Il est mort, déjà depuis nombre d'années.

— Ah! pauvre moi!.. comme vous devez me trouver ignorante!.. Oui, ils sont fort jolis, ces vers; mais j'eusse préféré en écouter d'autres.

— D'autres vers, madame?

— Les vôtres, monsieur le poète!

Le magistrat ami des muses s'essuya la bouche pour la mettre mieux en cœur, puis, tout humble et tout modeste :

— Oh! madame, je récuse ce titre de poète et m'inscris en faux contre vos hyperboles. Moi, poète? hélas! j'ai dû renoncer à l'ambroisie des dieux; je ne suis plus qu'un vieil athlète de Thémis, fatigué et aspirant au repos!.. Oui, jadis, j'ai caressé la Muse et poussé mon sanglot vers l'Idéal; mais voilà si longtemps déjà, en l'époque lointaine où je croyais au bonheur.

On n'est plus jeune, alors que l'on n'est plus heureux.

Et moi, j'étais très jeune en ces jours-là et je me sentais très heureux... Madame, j'ai connu Genoude; j'ai connu Lourdoueix! Le chantre d'Elvire, Lamartine lui-même, a daigné m'écrire une lettre! Que dis-je! j'ai été présenté à Chateaubriand et à son ange tutélaire, la divine Récamier! Je me suis assis sur le canapé de l'Abbaye-au-Bois, à côté du doux Ballanche. C'est là, dans ce sanctuaire de la pensée humaine, devant une assemblée de demi-dieux, que j'eus l'honneur de lire mes premières élégies, mes *Désespérances*, dont le succès, j'ose le dire, fut si vif et l'édition si rapidement enlevée!.. Hélas! quelques mois plus tard, j'étais nommé substitut du procureur du ro à Baume-les-Dames. Alors, adieu les muses, adieu...

— Adieu les muses!.. Adieu les muses!.. Que nenni! s'écria M. Grand-Jaquot. On en connaît des vôtres, monsieur le Pindare!.. Et le fameux poème que vous avez dédié jadis à Mme Eugénie Bonaparte!

Une vive rougeur empourpra le front de M. Bardené. Il releva la tête, serra les lèvres, pinça les narines, et, sec, rogue, cassant, tranchant :

— Mon poème à l'impératrice Eugénie?.. mais je n'en rougis pas; il n'est pas l'œuvre d'un courtisan!.. Sachez-le bien, monsieur le juge de paix, jamais je n'ai courbé l'échine devant César, et jamais non plus je ne consentirai à coiffer le bonnet de Marianne!.. A d'autres plus dociles et plus souples les robes rouges et les hermines! moi, je veux rester pauvre petit juge de pauvre petite ville... On peut rire de ma simplicité, messieurs; mais ma conscience me dit : « Tu fais bien! »

— Valentin! cria M. Grand-Jaquot, s'apercevant trop tard qu'il venait de commettre une sottise; servez donc du vin d'Arbois à M. le juge d'instruction; son verre est vide. Un vrai nectar, ce vin d'Arbois! mon illustre parent le préfère à tous les châteaux du Bordelais et à tous les clos de la Bourgogne. Il en remplit ses caves.

Mais M. Bardené refusa d'un geste le vin d'Arbois, ces délices de l'illustre parent. Il était rentré en possession de lui-même; sa face, tout à l'heure écarlate, avait recouvré sa teinte de jaunisse; maintenant il soupirait.

— Et pourtant, reprit-il, homme de loisir, je n'eusse pas cultivé la poésie. Non, le roman aurait eu toutes mes préférences... Quelle belle chose, le roman! surtout celui des Stendhal et des Balzac; le roman exact, réel, vécu; l'étude d'observation, le « document humain, » pour employer un barbarisme à la mode... Ah! messieurs, quelle imagination, — même celle d'un Alexandre Dumas, — a jamais pu créer l'imprévu, l'impossible, en un mot le romanesque de certaines existences?

— Pardieu! mon cher Bardené, dit M. Grand-Jaquot, que n'écrivez-vous vos mémoires?.. Vous avez dû en voir de roides depuis plus de vingt ans que vous faites « de l'instruction » dans notre pays!

Le juge interpellé sourit d'un air bonhomme :

— Hélas! hélas! si j'en ai vu des forfaits!.. Toutes les ignominies de l'âme criminelle ont défilé devant moi : attentats à la pudeur, viols, incestes, vols qualifiés, homicides!.. le fils assassinant son père pour hâter une succession!.. l'ami égorgeant son ami pour lui ravir sa femme...

Il se pencha vers sa voisine :

— Mais qu'est tout cela comparé à ce que vous avez pu connaître vous-même, princesse?

— Moi? fit Marthe ouvrant de grands yeux étonnés.

— Ma bru? ajouta M. Grand-Jaquot.

— Au temps, madame, où le prince Volkine vivait encore, répondit le vieux magistrat à présent confit en douceur.

Certes! pour un homme aussi « charmant, » le propos manquait de charme. Rappeler de la sorte son premier mari à cette veuve, quelle grossière maladresse! Lucien le comprit et, d'une voix mordante :

— Le prince était un grand seigneur, monsieur, et il n'a jamais instrumenté, que je sache!

Il s'était maintenant retrouvé, le personnage de la veille, arrogant et hautain.

— Sans doute, sans doute, poursuivit le juge tout en sucrant ses fraises; mais l'existence bizarre, tourmentée du prince,.. sa vie de conspirateur, de nihiliste...

— Ah çà! si vous vous imaginez qu'un nihiliste russe raconte ses affaires à tout le monde, même à sa femme, vous êtes un peu naïf, mon bon monsieur!.. D'ailleurs, nous avons toujours ignoré si le prince Volkine conspirait.

— Il conspirait! dit M. Bardené, la bouche pleine, le nez dans son assiette... Et sa mort, cher monsieur de Hurecourt?

— Quelle mort, cher monsieur Bardené?

— Sa mort... mystérieuse?

Lucien lança un rire insolent :

— Qu'a-t-elle eu de mystérieux, je vous prie, la mort du prince Volkine?.. Mort naturelle, tout à fait naturelle!

— On raconte pourtant...

— On en a menti!.. De pareils événemens sont fréquens, très fréquens dans les steppes de Kherson!.. Plus de deux cents personnes ont ainsi péri en moins de dix années!.. Voulez-vous connaître les noms des victimes? je les ai tous relevés; j'en ai chez moi la liste!..

Le juge d'instruction se redressa comme s'il eût été mû par un ressort; il arracha ses lunettes et, regardant Lucien face à face :

— Inutile! monsieur,.. dangereux même!.. Je n'ai accusé personne... Qui donc cherchez-vous à justifier?

Un silence de glace suivit cette apostrophe. Le repas s'acheva au milieu d'un malaise général. Le dîner, du reste, était terminé, et Valentin, le maître d'hôtel, vint annoncer que le café était servi sur la terrasse du parc. On quitta la table.

— Allons contempler la belle nature! déclama M. Grand-Jaquot, toujours jovial. Peut-être aurons-nous plus d'esprit au clair de lune qu'à la lumière des bougies.

— Ah! le clair de lune, murmura doucement M. Bardené en offrant son bras à la princesse, l'instant des douces rêveries!.. la reine des nuits contant le secret de sa mélancolie aux arbres de la forêt :

> Astre aux rayons muets, que ta splendeur est douce,
> Quand tu cours sur les monts, quand tu dors sur la mousse!

Madame, allons prendre le café.

IX.

La nuit était venue, une chaude nuit d'août, diamantée d'étoiles, et que parfumait l'âcre senteur des bois. Assis, tous quatre, sur le perron du château, en face du parc, nous avions sous les yeux un paysage au charme sévère.

Devant nous, une vaste pelouse étendant à perte de vue ses ondoiemens fleuris; à droite et à gauche, de sombres massifs de marronniers s'allongeant, mystérieux; et là-bas, dans les profondeurs du lointain, la ramure épanouie d'une futaie de vieux chênes. La lune, haute déjà dans le ciel, répandait sur l'épais gazon les neiges de sa lumière, tandis que la bordure des grands arbres projetait dans la blancheur de la pelouse des ombres fantastiques. L'air était limpide, sec, très sonore; et, d'heure en heure, nous arrivaient les lentes vibrations de l'horloge de Doremont. Tout, dans cette nuit encore embrasée, était silence et tout repos.

Le juge Bardené nous avait amoureusement détaillé les préciosités d'une de ses élégies, — un superbe morceau fignolé avec le bel art d'antan, pauvre de rimes, mais riche de mélancolies, et se débordant en désespérances plaintives. Maintenant, le poète, redevenu le causeur, remuait à nouveau ses souvenirs. De Mme Récamier, cette amie d'un homme, il avait passé à Mme Louise Collet, cette amie des hommes, se transportant du sanctuaire solennel de l'Abbaye-au-Bois au cénacle médisant de la rue de Sèvres, le petit voisin d'en face.

Mais l'infortuné discoureur prodiguait en vain les trésors de sa mémoire : aucun de nous ne l'écoutait. Moi, je pensais douloureusement à ma mission inutile; le juge de paix bâillait comme s'il eût été à son audience; Marthe contemplait Lucien, et Lucien laissait vaguer ses regards sur le gazon argenté par la lune.

A la fin il se leva, et d'un geste ennuyé fit signe à Marthe de

venir; aussitôt elle courut le rejoindre. Fort dépité, le juge Bardené coupa court à ses récits, et un profond silence s'établit entre nous.

Je suivais des yeux les deux jeunes gens. Ils marchaient lentement, très lentement, se pressant l'un contre l'autre. Lucien, de son bras gauche, avait enveloppé la taille de Marthe, et Marthe, s'abandonnant au bien-aimé, inclinait la tête sur son épaule. Et ils allaient ainsi, muets tous les deux, tous les deux s'abîmant dans la grande extase d'un grand amour... Et moi, en les regardant errer dans cette nuit aux senteurs énervantes, sous le ciel étoilé, et si étrangement heureux d'un bonheur si étrange, je me rappelais les divins tercets de l'Alighieri et croyais entrevoir « ces colombes qui, appelées par le désir, volent vers le doux nid, portées par un seul vouloir. »

A présent, ils passaient et repassaient devant nous, étroitement enlacés. Parfois Lucien s'arrêtait, et, durant quelques instans, fixait les yeux sur le long suaire de la pelouse; puis, sans prononcer une parole, il enserrait plus fortement la taille de sa compagne et reprenait la lente et voluptueuse promenade.

Tout à coup il se rejeta en arrière.

D'un massif de marronniers formant plein bois, un homme venait de sortir, émergeant brusquement de l'ombre. Il avait fait quelques pas vers eux et se tenait immobile sous les rayons de la lune. La jeune femme poussa un léger cri d'effroi :

— Anton-Michaïl !.. Tu m'as fait peur.

— Oui, c'est moi, Marfa! répondit en langue russe Anton-Michaïl,.. moi que le mort a envoyé vers toi.

— Le mort? balbutia-t-elle tremblante.

Ils étaient en ce moment tous trois fort près de nous, et aucun détail de cette scène bizarre ne pouvait m'échapper.

Lucien s'était dégagé de l'étreinte de sa compagne, et, tenant sa canne, les dents serrées, menaçant, il marcha vers le sectaire.

— Par pitié! ne lui fais pas de mal, s'écria Marthe. Et toi, mon bon Michaïl, laisse-nous... Ce soir je ne puis t'entendre.

Elle se rapprocha de « l'homme de Dieu » et voulut lui saisir la main pour y déposer un baiser. Celui-ci retira sa main.

— Tu m'entendras! dit-il avec force. Je suis ton prophète et ton expiateur; tu m'entendras!.. Écoute, Marfa, j'ai veillé et j'ai jeûné; j'ai prié et j'ai pleuré... Alors le mort m'est apparu; son esprit est descendu en moi et son âme s'est unie à mon âme. Il m'a dit: « Va trouver la bien-aimée et annonce-lui que, si elle veut, je pardonne!.. » Le veux-tu, ma fille?

Marthe se pressa contre Lucien; et, d'une voix sourde :

— Je ne veux pas me séparer de celui-ci!

Anton-Michaïl lui jeta un rire méprisant; puis, avec une exaltation croissante :

— Il était si juste et si bon, le noble loup Volkine!.. Souviens-toi, Marfa! Ton père était serf, rien autre chose qu'un *kholop*, une bête à face humaine : Volkine voulut l'affranchir, il a été son rédempteur, son Christ! Et toi, il t'a tirée de la poussière pour te hausser jusqu'à lui!.. A ton père il avait donné la liberté qui fait les hommes; à toi il voulut donner le savoir qui devrait faire les saints. Il t'a rendue l'égale des reines : il t'a épousée... Mais vous, princesse Volkine,.. vous?.. Oh! vous!..

— Marthe, chassez-moi ce gredin! cria Lucien hors de lui.

Anton-Michaïl poursuivit comme s'il n'eût pas entendu l'insulte :

— Ainsi donc, pauvre femme, demain tu voulais consommer le péché : t'enfuir de devant ma face; lier ta vie à la vie de cet homme, — un blasphémateur, un athée! Tu voulais perdre à jamais ton âme et la vouer aux ignominies de l'enfer!.. Tu ne le feras pas, princesse. Le mort te le défend!.. Ne tremble point de la sorte et comprends-moi bien...

Sa voix devint basse et suppliante :

— Ah! chère, chère fille! si tu voulais m'entendre, demain tu rachèterais ton péché et te purifierais pour toujours... Demain serait pour toi le pardon; demain t'ouvrirait le paradis!

— Oui, oui, demain nous réglerons nos comptes, voleur! interrompit Lucien qui piétinait de colère... Venez, Marthe, la farce a duré trop longtemps!

Anton-Michaïl tourna lentement la tête vers lui et, le regardant fixement, face à face :

— Toi, demain!.. Toi, tu viendras au pardon! Oui, demain, entends-tu?.. Le mort le veut,.. le mort l'ordonne!

— Je crois, misérable drôle, que tu m'oses menacer! rugit Lucien, blême de fureur.

Il brandit sa canne et, violemment, leva le bras pour fouailler l'insolent. Mais la canne ne s'abaissa pas, et le bras levé demeura en l'air, rigide et comme frappé d'une paralysie subite.

A ce moment, les vibrations lointaines de l'horloge de Doremont arrivaient jusqu'à nous : onze heures sonnaient.

Alors Lucien tourna le visage vers la pelouse que blanchissait la lune et, soudain, grelottant de tous ses membres :

— La neige!.. bégaya-t-il. Que de neige!.. Froid! oh! bien froid!

Il se tut un instant, la bouche ouverte, les yeux fixes et leurs pupilles retournées sous les paupières supérieures. Puis, tout à coup, lançant un éclat de rire :

— Adieu, loup! cria-t-il. Les loups épargnent le loup!

Et il riait,.. il riait.

— Au secours! au secours! répétait Marthe épouvantée.

Nous nous étions élancés vers Lucien... Mais déjà, comme la nuit précédente, une réaction salutaire venait de s'opérer en lui. Son bras contracté s'était détendu pour retomber inerte, en même temps deux grosses larmes roulaient le long de ses joues. Il pleurait... Enfin, poussant un soupir douloureux :

— Dieu!.. oh! mon Dieu! murmura-t-il.

Maintenant l'étrange malaise était dissipé. Lucien nous regarda, nous reconnut, et, d'un ton de surprise profonde :

— Qu'avez-vous donc, messieurs? demanda-t-il. Pourquoi ces mines effarées?

— Venez, mes enfans, dit M. Grand-Jaquot, dont la face rubiconde était devenue livide. Il se fait tard. La journée de demain sera fatigante; il faut aller nous reposer.

On rentra au salon. Marthe, Lucien et son père prirent congé de moi et se retirèrent. Quant à Michaïl, depuis longtemps déjà, sans que nul n'y fît attention, il avait disparu.

X.

— De bien braves gens! déclara le juge Bardené quand nous fûmes seuls. Trop ennemis des muses, il est vrai, et ne s'abreuvant guère à la source d'Hippocrène, mais de bien braves gens!.. Quelle verdeur étonnante, quelle malice rabelaisienne chez M. Grand-Jaquot! Et chez son fils, quelle ardeur, quelle sève de jeunesse! Je ne l'avais jamais vu, ce cher M. Lucien,.. quand hier, à l'improviste, il est venu me demander d'être son témoin de mariage... Fort étrange, assurément!.. J'hésitai quelque peu, mais aujourd'hui je ne regrette point mon voyage. Je suis heureux, très heureux de connaître M. le vicomte de Hurecourt... Même, ce m'est avis que nous ferons encore plus ample connaissance... Oh! de bien braves gens!

Tout en bavardant, M. Bardené avait tiré de sa poche un ample portefeuille bourré de papiers, et les examinait, le crayon à la main.

— Et la princesse Volkine! poursuivit-il. Une femme charmante! La séduction, la grâce...

Oui, la grâce plus belle encor que la beauté,

a si bien dit notre La Fontaine! Mme Swetchine, elle aussi un de mes chers souvenirs, a écrit quelque part... Mais, à propos,

monsieur Chéraval, un savant polyglotte tel que vous doit entendre le russe.

— Certes! répondis-je. D'ailleurs, j'ai publié un lexique des idiomes néo-slaves comparés aux dialectes pacrito-sanscrits...

— Oh! je sais!.. un des grands livres de notre siècle!.. Excusez ma question impertinente... Alors vous avez bien saisi les paroles tout à l'heure échangées entre la princesse et cet affreux bandit qu'elle appelle « son homme de Dieu? »

— A peu près,.. ils parlaient en langue vulgaire. Ah! s'ils s'étaient exprimés en vieux slavon!..

— Quoi! vous n'avez pu comprendre?..

— J'ai tout compris, monsieur... Un jeu d'enfant pour moi!

Et je répétai les propos tenus par Anton-Michaïl. M. Bardené écoutait, s'extasiait et paraissait fort s'amuser des extravagances débitées par l'homme de Dieu. En même temps, il prenait des notes.

— Comme c'est curieux! disait-il, tout en écrivant. Quels traits de mœurs étonnans! Quelle merveilleuse couleur locale! Ah! si j'étais un romancier!.. Étrange! très étrange!

— Mais non, rien d'étrange! fis-je, un peu impatienté par la candeur de ce juge de province. Les violences d'Anton-Michaïl semblent fort naturelles quand on connaît le fanatisme de certains sectaires russes. Rendez-vous bien compte de la scène. La princesse Volkine est la fille d'un serf. Elle a été nourrie par sa mère dans les mêmes superstitions populaires que cet Anton-Michaïl; comme lui, elle est Filipovtza..

— Pardon,.. veuillez me dicter ce mot. Bien; merci!.. Ah! bah! la princesse est fille de serf! Et elle a été épousée par son seigneur et maître, un vieillard, à ce qu'on m'a raconté... De plus en plus curieux!

M. Bardené écrivait toujours.

— Ainsi donc, repris-je, tout s'explique: les reproches de « l'homme de Dieu, » qui voit lui échapper sa croyante; la colère de Lucien, qui veut chasser un drôle devenu insolent; les perplexités de la princesse, tiraillée entre son amour et sa conscience...

— Sa conscience... Vous avez le mot propre, l'expression juste.

— Ah! monsieur le juge, vous autres peuples de l'Occident, vous ne sauriez vous imaginer ces démences religieuses de l'Orient: la grande folie slave!.. Au surplus, je prépare un travail sur ce formidable sujet. Quand mon volume aura paru, vous me permettrez de vous en adresser un exemplaire.

— Quel honneur pour moi! murmura M. Bardené, qui me tendit la main.

Il referma son portefeuille et regarda sa montre:

— Déjà minuit!.. Allons, plus heureux que feu Titus, grâce à

vous, je n'ai point perdu ma journée... Maintenant, sachons dormir :

Sous le dais de la nuit, tout se recueille et dort...

« Le dais de la nuit... » quelle image, monsieur Chéraval ! C'est du Lamartine, et du meilleur. Bonsoir !

Me tirant alors sa révérence, il gagna la porte ; mais, soudain, poussant un petit rire joyeux et se frottant les mains :

— Oh ! la belle affaire, la belle affaire ! s'écria-t-il... Messieurs de la république, ce sera mes adieux !

Et il sortit... Enfin, j'étais seul... J'allais donc pouvoir accomplir mon projet : — la destruction du palimpseste !

XI.

Tout était silence dans l'ombre de la bibliothèque ; morne solitude qu'animait pourtant le grincement monotone du vieux cartel de Boule. J'allumai un des flambeaux d'argent, puis, m'asseyant à la table de travail, je laissai vaguer mes regards autour de moi.

A l'extrémité de la salle, le petit autel de planches construit par Anton-Michaïl était achevé, et la main de l'homme de Dieu l'avait jonché de fleurs et de feuillages. La lumière vacillante de ma bougie éclairait à peine ces ténèbres, et ma silhouette se dessinait fantastique sur les livres, à reliure fauve, alignés dans leurs rayons de chêne. Les sombres tapisseries de Flandre, aux arbres tourmentés et aux oiseaux gigantesques, tombaient le long de la muraille, pareilles à des draperies funéraires ; et, levant la tête, je frissonnai en apercevant le grand loup des Volkine, qui fixait sur moi ses yeux étincelans. J'avais peur.

Bientôt cependant, réprimant cet émoi, je courus à la fenêtre et j'en abaissai les rideaux. J'allai ensuite à la porte ouvrant sur le parc ; mais je vis qu'on l'avait déjà fermée à double tour ; la clé n'était pas là : je rabattis la tapisserie qui la masquait... Et maintenant, j'étais seul, bien seul ! Personne pour m'épier ; personne pour me surprendre ! Je m'affaissai dans un fauteuil, grelottant et baigné de sueur.

Qu'allais-je faire ? Un acte abominable. Violer l'hospitalité de gens qui m'avaient accueilli sous leur toit. Anéantir un trésor, toute une fortune. J'agissais en bandit, en voleur de nuit. J'accomplissais un crime... J'étais infâme !..

Infâme ?.. Non !.. Et, me levant, je me mis à marcher, fiévreux et m'exaltant.

Mon dessein, au contraire, était grandiose, sublime : je sacri-

fiais mon honneur à la gloire de mon pays!.. Quoi! un joyau avait été dérobé à la France. Son recéleur, un Français pourtant, voulait le livrer à l'étranger! Et moi, moi chargé d'une mission sainte, je laisserais s'achever un tel attentat! J'hésiterais à consommer une œuvre de vengeance nationale! Je ne me montrerais pas implacable à des criminels de lèse-patrie!.. Je commettais une forfaiture?.. Allons donc! Quel jury français oserait me condamner? Quelle conscience humaine refuserait de m'absoudre? En des occurrences bien moins critiques, deux grands hommes, mes modèles, n'avaient point eu d'aussi lâches scrupules. Courier avait détruit en partie le manuscrit florentin de Longus; et Niebuhr, l'immortel Niebuhr, n'avait-il pas, à Vérone, couvert d'encre tout un chapitre de Gaïus?.. Alors, devant mes yeux fascinés apparut nettement la large macule du palimpseste des *Institutes*. Devant moi, elle miroitait sur le parchemin souillé; elle grandissait, s'allongeait, s'élargissait;.. et des voix étranges murmuraient à mon oreille : « Voilà ce qu'ils ont fait, ces deux patriotes, le Français et l'Allemand! Et pourtant, Paul-Louis n'a-t-il pas son monument de gloire élevé par la France? La statue de Niebuhr ne se dresse-t-elle point sur les places publiques du Vaterland?

Brisé de fatigue, je m'assis de nouveau, et longtemps, bien longtemps, je demeurai pensif.

Le son éclatant de la pendule annonçant deux heures me rappela violemment à moi-même. Encore un peu de nuit, et le jour allait poindre! Je me redressai, brûlant de toutes les audaces, aspirant à tous les martyres.

Mon plan était fort simple. A la vérité, j'aurais pu m'emparer du manuscrit, le glisser dans ma poche, — douze ou quinze feuillets à peine — et, nanti de mon trésor, m'enfuir pour Paris, cette nuit même. Mais, après? N'était-il pas déjà vendu au *British-Museum*, ce manuscrit? Le gouvernement anglais aurait bientôt fait de le réclamer; et, toujours faible, même un peu lâche, la république le restituerait sans résistance. Non, mieux valait l'anéantir : au moins, il n'appartiendrait à personne! A la flamme de ma bougie, je le brûlerais, puis j'en disperserais les cendres au vent.

En chasse!.. Lucien Grand-Jaquot nous avait conté une histoire de disparition, même de vol. Mais quelle triste plaisanterie!.. quel mensonge grossier! On voulait m'éconduire... Quoi! ainsi disparu, votre manuscrit,.. envolé,.. évanoui? Oh! cher monsieur de Hurecourt!.. J'allais bien vous le retrouver, — moi!.. Oui, en chasse!

Le palimpseste était catalogué sous le numéro M[1]. Je me dirigeai donc vers le rayon de la bibliothèque qui devait le contenir... M[1]? Rien! Case vide! Il n'était pas là!.. Je voyais bien, rangés en

ordre méthodique, tous les autres volumes de la série, merveilleux manuscrits d'ailleurs : bibles et missels, évangéliaires, passionnaires, épistoliers; des byzantins, des français, des italiens et des flamands!.. J'admirais, en passant, d'adorables miniatures du xve siècle, œuvres d'un Beauneveu ou d'un Jean Foucquet, ces grands maîtres enlumineurs. — Mais le psautier M[1]?.. Mon palimpseste?.. Où se trouvait-il?.. Où? — Par deux fois, je renouvelai mes poursuites... Rien!.. Bientôt une frénésie furieuse s'empara de moi. Je me mis, de rage, à tout farfouiller, tout bousculer, tout bouleverser. J'allais de rayon en rayon, grimpant à l'échelle roulante, en redescendant, — acharné, exaspéré, absolument fou... Rien, rien!.. Tout à coup, je tressaillis.

Derrière moi, à la porte donnant sur le parc, il m'avait semblé entendre le grincement d'une clé tournant doucement dans la serrure... Je m'arrêtai et prêtai l'oreille... Plus de bruit : une erreur de mes sens, évidemment. Je repris mon travail. Ah!.. cette fois, je ne m'étais point trompé!.. J'avais entendu,.. entendu bien distinctement. On ouvrait la porte. Je me retournai, haletant. Et, là, devant moi, j'entrevis des doigts qui soulevaient la lourde tapisserie. Un rayon de lune, filtrant par l'étroite ouverture, se répandit en mince traînée de lumière sur le parquet. Éperdu, je me jetai dans l'angle le plus obscur de la salle.

Les doigts relevèrent avec précaution la tapisserie... et alors, dans la clarté blafarde de la nuit, j'aperçus le pâle visage de Lucien : il me regardait. Il me regardait sans prononcer une parole. Muet, immobile, il fixait sur moi des yeux chargés d'épouvante. De lentes minutes s'écoulèrent ainsi, longues de silence... Enfin, laissant retomber la portière, Lucien entra dans la salle. Ma situation n'était plus tenable. Résolu à tout oser, je sortis de l'ombre où j'étais blotti et, m'avançant :

— Monsieur, lui dis-je, si vous me trouvez ici... à pareille heure,.. c'est que...

Je n'achevai pas ma phrase. Lucien ne m'avait point entendu; même il paraissait ne plus me voir. Il allait d'un pas d'automate, l'œil fixe, le visage impassible,.. par saccades, et, par saccades, s'arrêtait... brusquement. Il allongeait alors la tête, semblait écouter, fouillait du regard les recoins sombres de la salle; puis, tout craintif, il reprenait sa marche. J'avais devant moi un somnambule.

Dans ses mains, il tenait un objet qu'il pressait étroitement contre sa poitrine... Un manuscrit!.. Mon palimpseste!

Parvenu à la table de travail, Lucien y posa le volume, l'ouvrit et le contempla durant quelques instans. Un bégaiement plaintif sortit de sa bouche :

— Toujours! murmura-t-il.

Aussitôt, s'emparant du grattoir près de l'encrier, il se mit à racler, puis, de ses doigts, à polir le parchemin.

Très effrayé d'abord, bientôt me rassurant, je m'approchai du somnambule et, m'inclinant sur son épaule, moi aussi, je regardai. C'était bien le manuscrit signalé, le Carolingien, le psautier de l'office des morts. *De profundis clamavi ad te*, disait la première ligne de la page ouverte :

Des profondeurs de l'abîme j'ai crié vers toi.

Lui!..

Lui,.. dans quel état, bon Dieu!... maculé, sali, profané,.. — presque déshonoré!.. Oui, presque déshonoré. Avant moi déjà, un apprenti savant, un novice, le prince Volkine sans doute, s'était efforcé maladroitement de déchiffrer le palimpseste. A l'aide d'ablutions chimiques, il avait fait reparaître çà et là quelques lambeaux informes d'un texte primitif : un texte grec en caractères de la belle époque. Mais, hélas! sur plus d'une moitié de cette première page s'étalait une large macule, tache devenue blanche. Quel sacrilège!.. Écriture primordiale et surcharges plus récentes, tout s'était effacé, tant on avait mouillé, poncé, usé soigneusement le parchemin!..

Cette tache, Lucien en ce moment la grattait encore! Je me penchai plus avant sur son épaule; ma joue frôla presque sa joue. Et voilà qu'un bonheur immense, infini, se répandit dans mon cœur!.. Ce manuscrit?.. ce palimpseste?.. Le roman de Patras!.. la Milésienne tant cherchée!.. le livre évocateur des âmes!

Je saisis du papier, un crayon, et, m'asseyant près du somnambule, je me mis à transcrire. Tout en copiant le texte, je traduisais.

. . . . . Lucius . . .
. . . . . .
. . . . . ô Lucius. . . . . .
. . . . . toi Lucius . . .
. . . . . .
. . . . . pour assurer un amour adultère et pour voler un héritage . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . Par la religion des dieux, au nom de la conscience humaine, au nom de la piété publique, punissez un crime abominable . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . l'âme du mort va quitter un instant les en-

fers. . . . . .
. . . . . .
. . . . . ayez pitié, ayez pitié, par les astres du ciel, par les divinités des morts, par les élémens de la nature, par le silence de la nuit, rendez pour un moment à la vie . . . . .
. . . . . .
. . . . . la vengeance seule consolation des morts . . . . . .

(*Ici une lacune : — la tache blanche. Plus loin, le texte se continuait, mais encore par lambeaux de phrases*) :

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . et le cadavre se lève, il parle; et il pleure : hélas! . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . tu avoueras, tu diras tout, tu raconteras à tous le secret de la mort . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . l'adultère m'a volé ma couche sanglante . . . . . .
. . . . . .

A cet endroit se terminait la page ouverte devant moi. Sur les suivantes devait se trouver la fin du récit : une scène de nécromancie, à n'en pas douter. J'essayai de tourner habilement le feuillet déchiffré... Impossible... Lucien pesait lourdement sur le volume, et, acharné à son travail, courbé sur sa besogne, il grattait, grattait obstinément.

Enfin il s'arrêta, laissa retomber son bras avec découragement, et la même plainte que j'avais entendue s'échappa de ses lèvres :

— Toujours!.. toujours! bégaya-t-il.

Repoussant alors sa chaise, il se leva, referma le psautier et le prit à deux mains. Comme tout à l'heure, il le pressait d'une étreinte jalouse, aux aguets, aux écoutes, en se dirigeant vers la porte... Il allait sortir : je me jetai devant lui.

Non, il ne partirait pas ainsi!.. Maintenant je la voulais, sa Milésienne,.. et je l'aurais! J'allongeai le bras pour lui arracher le volume de vive force. Mais, à peine eus-je touché le manuscrit que le somnambule, poussant une clameur sauvage, me porta en pleine poitrine un coup terrible : je tombai à terre.

Quand je me redressai, Lucien s'était élancé dehors et s'enfonçait dans les massifs du parc.

Déjà l'aube répandait ses premières blancheurs à l'orient; le jour se levait.

XII.

Je dormis fort mal, et mon sommeil ne fut qu'un long cauchemar. Des rêves atroces : le psautier carolingien voltigeait devant moi; je le poursuivais, je parvenais à le saisir, mais il s'enfuyait de nouveau, me laissant sur les doigts des taches de sang. Jamais le Clarence de Shakspeare ou l'Athalie de Racine n'avaient eu plus horribles songes.

La pendule de ma chambre marquait neuf heures quand je sautai à bas du lit. J'étais en retard; je m'habillai donc à la hâte. De ma fenêtre, je pouvais apercevoir le village de Doremont, et, stationnant dans sa rue, une foule nombreuse de paysans... Oh! le secret du mariage avait été bien mal gardé! Ils étaient là cinq ou six cents gars venus des paroisses d'alentour : d'Amance et de Faverney, de Saint-Loup et de Vauvillers, en belles blouses du dimanche et en casquettes de soie. On jasait; on goguenardait; on donnait des bourrades aux filles; bref, on se rigolait un brin. Sous l'enseigne du *Cheval tricolore*, on avait dressé des tables; le petit vin vosgien coulait à flots bleus dans les verres, et des fumets de merles fricassés montaient vers le ciel... Ah! dame! puisqu'il ne payait pas de noce, le fils Grand-Jaquot, fallait bien au moins qu'on s'en offrît à soi-même!

Devant la grille du château, je remarquai trois superbes gendarmes; ils se promenaient avec lenteur et dignité, comme placés en faction. Un maréchal des logis, épée au côté, képi sur l'oreille, semblait attendre des ordres.

Je descendis au salon. Tout le monde y était déjà réuni : M. Grand-Jaquot, le juge Bardené et deux autres messieurs en habit de gala, deux témoins du mariage évidemment. Lucien n'était pas encore arrivé. Marthe Volkine allait de l'un à l'autre, essayant de causer, s'efforçant de sourire, très nerveuse. Elle était bien pâle, la petite princesse, mais toute gracieuse dans sa simple toilette : une robe de sicilienne grise à garnitures d'acier, et, sur la tête, une mantille de dentelles blanches relevée par des roses.

On discutait, même on disputait fort en ce moment. L'un des nouveau-venus, un jeune monsieur, tenait vigoureusement tête au juge Bardené et le stupéfiait par les audaces de son matérialisme. En me voyant entrer, M. Grand-Jaquot m'apostropha bruyamment :

— Eh! venez donc, venez vite, monsieur le retardataire! Vous vous faites désirer par les dames, heureux homme!

Il courut à moi et, me prenant le bras :

— Rendez-nous un grand service, monsieur Chéraval!.. Une tuile nous est tombée sur la tête! Mon ami, le sous-préfet de Lure, m'envoie une dépêche pour me dire qu'il ne peut assister à la noce... Le témoin de Marthe, rien que ça!.. Son maudit préfet le mande aujourd'hui même à Vesoul : affaire urgente... Nous voilà bien lotis, à présent. Ma bru n'a plus qu'un seul témoin!

Il prit une attitude solennelle et, dessinant des gestes d'avocat :

— Plaise la cour ordonner que l'illustre M. Chéraval remplira aujourd'hui les fonctions de témoin de mariage aux lieu et place du sieur sous-préfet sottement empêché!

— Accordé! répliquai-je, en m'inclinant devant la princesse.

Marthe leva sur moi un œil reconnaissant et j'aperçus deux larmes qui brillaient sur les cils de ses paupières. Elle me tendit la main, et, très émue :

— Merci! me dit-elle simplement; puis elle sortit à la hâte, peut-être ne pouvant plus réprimer un sanglot.

Aussitôt les présentations commencèrent; mais, ô dieu des Ségur et des Dreux-Brézé! quel cérémonial et quelle étiquette!.. Le juge de paix empoigna par la taille les deux messieurs en habit de gala, et, les poussant vers moi :

— Celui-ci, c'est l'ami Lambolley, le doyen de notre conseil municipal et une fameuse fourchette! le second témoin du vicomte mon fils... Celui-là, c'est le docteur Mouginot, l'autre témoin de la princesse, ma bru.

Un joli petit médecin, ce docteur Mouginot, portant moustaches effilées, cheveux à la Bressant, col cassé, souliers pointus et répandant autour de lui des senteurs d'opopanax. Fluet, coquet et friquet, il se cambrait avec avantage et adressait par momens de complaisantes œillades à la glace du salon : la jeune médecine. Il me gratifia d'un léger salut du menton, puis redressa, plein de fierté, sa petite tête sur son petit corps.

— Dix heures! grommela le juge de paix. Nous devrions être déjà en route pour la mairie!.. Et Lucien qui ne vient pas!.. Que diable se passe-t-il donc?.. Je vais le chercher.

Et il sortit.

— Docteur Mouginot, demanda brusquement le juge d'instruction, quand la porte se fut refermée, vous connaissez depuis longtemps, je crois, M. Lucien de Hurecourt?

— Depuis quelque dix ans, monsieur; bien avant qu'il fût diplomate et vicomte.

— Et sa mère, madame Grand-Jaquot, l'avez-vous connue?

— Non ; je ne l'ai même jamais vue... Pauvre femme!

Il y eut un court silence ; M. Bardené semblait soucieux.

— Encore une question, reprit-il. Le vieux prince Volkine était de vos amis?

— Je le fréquentais peu ; toutefois je faisais visite au château.

— Quel homme était-ce?

— Un esprit distingué, mais chimérique, très savant, et partisan convaincu de nos méthodes scientifiques nouvelles.

— Par exemple?..

Le joli médecin n'eut pas le temps de répondre : Lucien venait d'entrer ; son père et Marthe le suivaient.

— Le voilà!.. le voilà! s'écrièrent MM. Lambolley et Mouginot, qui, nous faussant compagnie, coururent aussitôt à lui.

Ce fut pendant plus d'un quart d'heure une longue débauche de complimens, de poignées de main, d'embrassades. « Ce cher ami!.. ce bon vicomte... fortuné coquin! » bref, toutes les plates joyeusetés de la politesse campagnarde. Lucien, plus pâle encore que d'habitude, était radieux. Il répondait à ces messieurs par des mots aimables, souriait à leurs plaisanteries; homme de bonne compagnie au milieu de rustauds. Une joie immense illuminait son visage.

— Un heureux de la terre! murmura, près de moi, M. Bardené.

Cependant la forte voix de M. Grand-Jaquot se fit entendre :

— Madame et messieurs, il est temps!.. Nous allons à la mairie... Où est le premier témoin de la mariée? Monsieur Chéraval, veuillez offrir, s'il vous plaît, le bras à ma belle-fille, Mme la vicomtesse Grand-Jaquot de Hurecourt.

Le bonhomme avait déclamé sa phrase, magnifique d'importance, en orateur qui a médité ses effets, en maître des cérémonies qui a préparé toutes les pompes d'un cortège. Je m'avançai vers la jeune femme, le coude arrondi, la taille inclinée :

— Madame...

Mais Lucien s'était élancé, et m'écartant, poliment d'ailleurs :

— Excusez-moi, madame va prendre mon bras.

Et comme elle hésitait :

— Marthe, je vous en prie, répéta Lucien, prenez mon bras.

Elle obéit, charmée et rougissante.

— Mes enfans!.. mes enfans! leur cria le juge de paix scandalisé, que faites-vous là?.. Ce n'est pas l'usage!.. La future épouse au bras de son témoin!.. Allons, monsieur Chéraval!..

Lucien regarda son père, et, d'un ton bref :

— Je le veux! lui dit-il.

On sortit du salon. Devant la grande porte, dans la cour d'honneur, deux superbes calèches, aux chevaux enrubannés, attendaient. Lucien, ayant Marthe à son bras, se dirigea vers les voitures. Mais soudain, il s'arrêta, parut hésiter, puis tournant sur lui-même et entraînant sa compagne, il se dirigea vers la bibliothèque. Il en poussa la porte et entra.

Cette fois, M. Grand-Jaquot courut à eux :

— Ah çà! tu plaisantes! dit-il à son fils. Le maire nous attend depuis une heure!.. Joli début de noces!

De nouveau Lucien répondit, plus impérieux encore :

— Je le veux!

XIII.

Dans la bibliothèque nous attendait un singulier spectacle. Les murs en étaient tapissés de rameaux verts, le parquet jonché de feuilles, et le petit autel élevé par Anton-Michaïl disparaissait sous les fleurs. Sur cet autel, parmi les roses, les lis, les héliotropes et les pensées, j'aperçus un calice de bois, grossier ouvrage aux formes byzantines. « L'homme de Dieu, » toujours vêtu de ses loques immondes, debout sur la première marche, nous regardait venir.

Lucien amena l'épousée vers l'autel, tandis que, derrière eux, nous pénétrions dans la salle.

— Quelle attention délicate, mon Lucien! lui dit Marthe tout émue. Comme je vous remercie!.. Mais, croyez-moi, remettons la cérémonie religieuse à plus tard. Allons d'abord à la mairie.

— Nous violons indignement la loi! répétait M. Grand-Jaquot, maintenant visiblement inquiet.

— Je le veux!.. dit pour la troisième fois Lucien de Hurecourt.

Marthe dégagea son bras; et, joignant les mains, suppliante :

— Cher bien-aimé, je t'en conjure!..

— Obéis, Marfa!.. cria la voix dure d'Anton-Michaïl. Obéis,.. le mort commande!.. L'heure a sonné, pour vous, du pardon!

Il s'était exprimé en un français incorrect et barbare, que tous cependant nous avions pu comprendre.

Une pâleur livide se répandit sur le visage de la petite princesse, et, comme hébétée, elle courba le front sans prononcer un seul mot. Mais Lucien avait poussé un bruyant éclat de rire, et, s'approchant de M. Bardené :

— Ah! cher monsieur, que de grossièreté encore chez le Slave, et quelles superstitions bizarres!.. On a prétendu que l'esprit du Malo-Russe était plus ouvert que celui du Grand-Russien. Je ne sais; mais pour un rationaliste tel que moi, la différence paraît mi-

nime. D'ailleurs, le fanatisme religieux est le même. Je connais bien les pays d'Oukraine; j'ai habité Kherson, où j'étais consul de France... Un triste séjour, ce Kherson, la cité de Potemkin, avec son port fangeux, ses lagunes saumâtres et les solitudes de ses campagnes : des steppes, toujours et partout des steppes! Du côté d'Odessa, la culture a entamé ces friches immenses ; mais là-bas, dans les provinces du Boug et du Bas-Dnepr, le « champ sauvage » a conservé toute son horreur... Une jolie expression, n'est-ce pas? mon cher poète : « le champ sauvage! » Elle ne m'appartient pas; elle est d'un écrivain russe, l'infortuné Koltzof, je crois... Mais asseyons-nous donc : nous avons longuement à causer ensemble.

Il avança une chaise vers le juge d'instruction, en prit une et s'y assit; M. Bardené fit de même. Nous autres, les témoins, nous nous tenions groupés autour d'eux.

M. Grand-Jaquot, très agité, parlait à voix basse au petit médecin Mouginot :

— Docteur,.. docteur, venez-nous en aide!.. Il déraisonne!.. Des absences!.. Hélas! tout comme sa mère, sa pauvre mère!.. Mon Dieu, mon Dieu!.. dans un pareil moment!

Marthe, frappée de stupeur, le front incliné vers le sol, semblait ne rien voir, ne rien entendre, ne rien comprendre, — résignée,.. mais à quoi?

Quant à « l'homme de Dieu, » toujours immobile sur les marches de son autel, il rivait sur Lucien l'effrayante fixité de ses grands yeux fauves.

— Parlez, monsieur, fit sèchement le juge Bardené. J'écoute.

— Oh! oui, Kherson est un triste séjour, reprit Lucien, et je plains cordialement mon successeur. Quel exil!.. Au dedans, tous les ennuis de la petite ville : aucune distraction, peu de société, ni bals, ni concerts; parfois quelques cabotins allemands venus d'Odessa pour chanter une méchante opérette adaptée au goût du lieu; mais le reste de l'année, comme seuls passe-temps : la pipe, l'eau-de-vie et les cartes... Au dehors, toutes les horreurs du désert : la steppe à perte de vue, — non pas la belle lande fleurie, la « terre noire » tant chantée des poètes, — mais la désolation sans limites, une immensité de brousses et de pierres que brûlent, en été, un soleil sans nuages, en hiver, une neige sans dégels. Et, vaguant par ces solitudes, des buffles, des étalons sauvages, des sangliers, des loups. Oh! des loups, beaucoup de loups!.. Certes, ce n'était point par plaisir que je m'obstinais à demeurer dans une aussi maussade résidence; et je mentirais en disant que c'était par devoir. Non, une aventure galante m'y retenait. A sept ou huit lieues, — trente verstes, — au nord de la ville, du côté de Sadovaya, s'élève le château de Kara-Issar, ancienne forteresse bâtie par

les Turcs et devenue plus tard le « gard » d'un hetman de cosaques. Soigneusement démoli, puis reconstruit aux jours de l'impératrice Catherine, ce Kara-Issar, malgré les prétentions de ses colonnes, de ses pilastres et de son fronton, n'en est pas moins une laide et lourde bâtisse. C'est là qu'habitait pendant une partie de l'année le prince Volkine.

« Un étrange personnage, ce prince Volkine; grand vieillard au crâne chauve, aux yeux noirs, aux sourcils épais, au nez de kalmouck, à la longue barbe blanche. Très hautain de manières et imbu du plus sot orgueil de race. Que de fois, parlant du tsar et de la famille impériale, lui ai-je entendu dire : « Ces faux Romanof?.. de si petites gens, que mes ancêtres n'en auraient même pas voulu pour palefreniers! » Au demeurant, malgré sa morgue, assez bonhomme. Et crédule!.. Il avait deux passions, ce vieillard : l'une ridicule, l'autre funeste. D'abord, il se piquait de posséder la science universelle; il s'occupait de philosophie, d'histoire naturelle, de médecine, et, dans sa rage d'archéologie, passait des nuits entières couché sur de poudreux manuscrits, vautré sur d'ignobles parchemins. Ensuite, il conspirait. Oui, ce vantard, dont les aïeux n'eussent pas voulu des Romanof pour valets d'écurie, était devenu un démagogue incorrigible. Par ostentation, par pose, il avait épousé la fille d'un de ses paysans : Vladimir-Ivan, prince Volkine, était nihiliste! De semblables phénomènes moraux ne sont point rares dans les grandes familles russes : — la folie slave, monsieur le juge! Par égard pour son nom, peut-être aussi par pitié pour son âge, le gouvernement ne le tracassait pas; ni confiscation, ni exil; Volkine allait et venait librement, tantôt en France ou bien en Suisse, tantôt sur ses terres. Seulement on le surveillait. Et il abusait de cette indulgence, le malheureux!..

« J'étais fort assidu au château de Kara-Issar, non, certes, pour subir l'ennui des interminables bavardages du vieux fou, mais pour voir en secret sa femme, la princesse Marfa. Elle et moi, nous nous aimions : elle était ma maîtresse... »

Un cri déchirant, cri de douleur et d'indignation, sortit de la poitrine de Marthe Volkine; la malheureuse, anéantie sous la honte, tomba devant l'autel à deux genoux. Je fis un pas vers elle pour l'aider à se relever.

— Laisse-la souffrir!.. me dit impérieusement Anton-Michaïl.

M. Grand-Jaquot s'était approché de son fils, et, lui prenant les mains :

— Lucien! mon Lucien! cher enfant! tu es malade. Il faut aller te reposer. Tu vas monter dans ta chambre, et notre ami le docteur...

— Juge de paix Grand-Jaquot! ordonna d'une voix brutale M. Bardené, prenez-la plume et rédigez le procès-verbal de ce qui se

passe !.. Vous, monsieur Lambolley, courez à la mairie et annoncez que le mariage n'aura pas lieu.

Le doyen du conseil municipal s'échappa tout tremblant ; mais le père de Lucien vint se camper en face du juge d'instruction, et lui jetant un regard chargé de haine :

— Qui vous a permis de commander ici ?

— La loi ! monsieur... Ah ! voilà beau temps déjà que je vous ai sous l'œil, vous et les vôtres. Je vous tiens, enfin !

— Monsieur, monsieur... Vous outrepassez vos droits ! J'adresserai une plainte...

— Assez !. Je prends tout sur moi !.. A cette table, monsieur, et recevez les aveux du sieur Grand-Jaquot fils !

— Un malade ! un...

— Obéissez, ou sinon... La force armée est à votre porte !

Le père de Lucien se laissa tomber sur une chaise en joignant les mains.

Alors commença devant nous une scène terrible. Lucien, en proie à une irrésistible hallucination, s'était levé ; et, pareil à un acteur sur le théâtre, maintenant il « jouait » son récit ; il le « vivait. » Tour à tour l'effroi et la pitié, la haine et la tendresse se voyaient dans ses yeux, s'entendaient dans sa voix. Il exhala un long soupir, et, comme s'il eût poursuivi quelque monologue dans une action déjà engagée :

— Ah ! quel ennui, s'écria-t-il ; me voici de retour à Kherson !.. Il m'a bien fallu rejoindre mon poste, après la semonce irritée du ministre. Menacé de destitution, — moi ! Comment vais-je passer cette longue saison d'hiver ? Marfa n'est pas ici ; son mari l'a laissée en Suisse. Pourquoi ? Aurait-il enfin des soupçons ?.. Lui se trouve en ce moment à Kara-Issar. Qu'est-il venu faire en son affreux château, le maniaque ? Il trame quelque complot, sans doute. Vraiment la chancellerie impériale est bien magnanime de n'avoir pas encore expulsé un pareil homme...

« ... Quel froid et quelle neige ! Elle est tombée toute la nuit dernière, la neige ; elle tombe encore. Aucun bruit dans la rue : chacun est renfermé chez soi... Demain soir, grand bal au palais du gouverneur, un nouveau fonctionnaire qui nous est arrivé depuis quinze jours ; on le dit porteur d'instructions redoutables. Ce sera une belle fête ; je pourrai me distraire, ce soir-là... En attendant, travaillons. Les dossiers d'affaires se sont accumulés dans mon cabinet ; mon chancelier n'en a pas expédié un seul pendant mon absence : fainéant !.. Ah ! certes, quel ennui !.. Marfa !.. Marfa !..

« ... Il est quatre heures à peine ; et déjà l'on ne voit plus clair !..

Quel silence dans cette ville! c'est la neige... Tiens! qui frappe ainsi, par coups discrets, à la porte? « Entrez, mais entrez donc! » Ah! un soldat; un soldat de police, si je ne me trompe; il porte la petite casquette de cuir et la longue capote à collet rouge. — « Que veux-tu, l'ami?.. » Il ne répond rien; il me tend une lettre. Adresse écrite au crayon: c'est peu poli! — « Qui t'a remis ce billet, mon brave?.. » Quoi! il n'est plus là; il est parti sans attendre la réponse! Oh! mais vraiment, étrange!.. Ouvrons la lettre... Pas de signature! Deux lignes tracées à la hâte: « *Cette nuit, la police doit arrêter dans son château votre ami le prince Volkine. Sauvez-le. On vous l'ordonne.* » C'est tout... « Sauvez-le! sauvez-le! » Voilà qui est facile à dire; mais je suis fonctionnaire public, moi; je ne veux pas me compromettre, engager la responsabilité de mon gouvernement. Non! je n'irai pas!.. Je froisse la lettre avec colère et la mets dans ma poche... Je n'irai pas!.. Travaillons!..

«... Vraiment je suis bien à plaindre; et, volontiers, je l'enverrais à tous les diables, ce Volkine! On va l'arrêter cette nuit, pour sûr! Il passera en jugement, à Kherson, ici même!.. S'ils allaient le pendre sous mes yeux!.. Quelle clameur contre moi dans le pays pour n'avoir pas essayé de le défendre, lui, mon meilleur ami! D'ailleurs, les nihilistes qui m'ont fait passer l'avis anonyme sont gens à le venger. « *Sauvez-le*, me dit la lettre; *on vous l'ordonne!* » C'est une menace, cela, c'est un arrêt! Bandits!.. Et puis, n'est-il pas le mari de Marfa, — cet homme?..

« ... — Prépare le traîneau, Yégor, et attèle mes deux meilleurs chevaux... Non, je n'ai pas besoin de toi; je conduirai moi-même... Que me dis-tu? — la neige?.. Eh bien! oui, il y a de la neige... Quoi encore? — les loups?.. Oh! les loups,.. les loups, je m'en moque! Bien! Donne-moi les rênes. Je ne reviendrai qu'au petit jour...

« ... Que cette route est longue, longue et sinistre! L'an dernier, au printemps, quand Marfa était à Kara-Issar, je la parcourais cependant deux fois chaque semaine, cette route. Je la trouvais charmante; si riante sous le gai soleil, dans le parfum des herbes et le chant des oiseaux. Chère Marfa! Aujourd'hui, ce pays me semble horrible... Et ce Volkine!..

« ... Ah! le château! Enfin, enfin!.. Comme il se profile de loin, sombre et morne! Volkine serait-il déjà parti? Oh! s'il était parti!.. Non, une fenêtre est éclairée et brille dans la nuit, celle de sa chambre: il veille encore... Entrons... La cour est déserte. Aucun bruit dans la maison. Tous ses gens dorment ou bien ont été congédiés. La grande porte de la façade est entre-bâillée: Volkine attendait quelqu'un, — ses complices, sans doute... Onze heures. Nous pourrions être de retour à Kherson avant le jour,

mais il faut se presser. Je monte l'escalier à tâtons, dans les ténèbres : je le connais si bien, ce château !.. Une horloge sonne de nouveau : onze heures. Toutes les pendules lui répondent. Onze heures ! C'est à onze heures, dans la nuit du 9 décembre, que j'aurai sauvé la vie du mari de Marfa, — une vie qui me gêne, pourtant !.. Je pousse la porte de sa chambre. Le vieillard est assis à une table; il travaille; toujours son même manuscrit. En un pareil moment ! pauvre fou !.. Il s'est levé, très ému. Non, ce n'est pas moi qu'il attendait : — « Lucien?.. ici?.. qui vous amène? » Je lui tends la lettre de l'homme de police. Il la lit, puis il me regarde. — « Hâtons-nous, prince ; je vous cache au consulat ; demain soir, un bâtiment français part pour Marseille ; le capitaine vous donne asile à son bord, et, une fois au large, vous êtes sauvé. » Il ne répond rien, mais tour à tour ses yeux s'abaissent vers la lettre et se relèvent sur moi. — « Vous avez hésité bien longtemps, Lucien, à faire votre devoir; » et, du doigt, il me désigne le papier froissé. Pas d'autre remercîment; et cependant je risque beaucoup en lui sauvant la vie ! Bah ! qu'importe ! Il vient de le dire : je fais mon devoir... Il jette un manteau sur ses épaules, emporte son précieux manuscrit, et nous sortons... Je fouette les chevaux ; ils s'élancent; le traîneau file... Nous voici tous les deux, côte à côte, dans la nuit, seuls...

« ... De la neige !.. de la neige !.. que de neige ! Et il fait froid... bien froid !.. Pas un mot n'est échangé entre nous : nous fuyons, fuyons silencieux. Mais lui, il me regarde... Comme il me regarde !.. Vraiment, ce vieillard a une foi bien robuste en mon honneur. Maintenant, j'en suis sûr, il ne sait rien, — il ne doit rien savoir. Autrement oserait-il ainsi s'abandonner à moi, sans défense? Il me serait si facile de... Oh ! quelle pensée infâme ! Pourquoi donc ces horribles choses peuvent-elles entrer tout d'un coup dans un cœur d'honnête homme?.. Oh ! infâme !.. infâme !..

« ... Volkine ne me quitte pas des yeux, et voilà qu'il m'adresse la parole : « — Vous êtes trop absorbé par vos pensées, Lucien ; vos mains mollissent : donnez-moi les rênes. » Il s'empare des guides... De nouveau le silence. Et toujours, toujours la neige ; toujours le froid... A présent les nuages se sont écartés ; la lune brille au ciel ; elle étale ses rayons sur toute la plaine glacée : elle est immense, cette plaine !.. Tiens ! là-bas, là-bas, deux points rouges qui flamboient, remuent et changent de place... Oui, cet homme est insensé de se livrer de la sorte. Après tout, j'aime Marfa, moi ; et elle m'aime. Si elle devenait veuve !.. Oh ! ce serait absurde ! La police est déjà peut-être sur notre piste : elle trouverait le cadavre !.. Non ! non !.. ce serait absurde !..

« ... Les deux points rouges se sont rapprochés. En voici quatre, dix, cent. Et des formes noires s'agitent sur la neige... Les loups! ce sont les loups!! Ils nous ont éventés!.. Nos chevaux reniflent et commencent une course furibonde... Pour la seconde fois, Volkine rompt le silence : — « Vous avez dû vous munir d'armes, Lucien? » Je ne réponds rien. Oui, certes, j'ai emporté des armes : j'ai mon revolver chargé dans ma poche. Mais je l'avais oublié!.. Pourquoi donc le mari de Marfa m'a-t-il rappelé que j'ai sur moi une arme?..

« ... Des hurlemens sauvages ont déchiré l'air glacé... Les loups se rapprochent!.. Ils sont à portée de fusil!.. Les voici!.. Nous fuyons; et, tout en guidant les chevaux, Volkine m'observe, me dévisage... Ah! ce regard!.. Il me gêne, il me fait mal! il m'outrage!.. Soudain le vieux se met à rire : un petit ricanement muet et insolent : — « A quoi penses-tu, Lucien? Parions que je devine. Tu dis en toi-même : si mon compagnon mourait, j'épouserais sa veuve... Tu fais erreur, pauvre ami : tu n'épouserais point Marfa!.. »

« ... Je réprime un geste de colère et de menace... Il sait tout, il sait tout!.. Et il m'a deviné!.. Comment donc cet homme a-t-il pu voir dans les profondeurs de moi-même? comment a-t-il entendu cette voix qui me parle si bas depuis un instant, — et que, moi, je ne veux pas entendre?.. Oh! mais je me rappelle à présent ce qu'un jour Marfa me dit en confidence. Volkine prétend exercer un pouvoir mystérieux sur moi!.. Oui, la chose est certaine : il fait de moi ce qu'il veut. Il a surpris le secret de ma famille, le mal héréditaire... et il en abuse. Ah! j'en ai assez de cet esclavage!.. Et puis, il sait tout! Il va me séparer de Marfa! se venger sur elle! la tuer, peut-être!.. Le misérable!..

« ... Les loups nous enveloppent. Ils galopent à côté du traîneau. Ils dépassent les chevaux et les mordent aux jarrets. Nous sommes perdus!.. Ah! si on pouvait leur jeter une proie! Ils s'arrêteraient peut-être : ce serait le salut!.. Un loup vient de s'élancer sur le cheval de droite et lui a déchiré les naseaux... Je me lève, le revolver au poing : — « Feu! » me crie Volkine... Mais je ne tire pas, et me tournant vers lui : — « Puisque tu es de la race des loups, — toi, — de quoi donc as-tu peur?.. » Il lâche les guides, et se dresse, debout, devant moi...

« ... Nous nous menaçons face à face; nous nous défions, nous nous provoquons des yeux, toujours en silence. Son regard... ah! son regard qui vient de me faire mal! Assez de cette torture!! Mon bras s'abat vers l'homme, et sur lui je fais feu... Il pousse un cri terrible : il chancelle, il s'accroche à moi... De ses deux mains il m'a saisi; l'une s'est posée sur mon front, l'autre

me serre à la nuque... Encore son regard, encore!.. Il se penche à mon oreille, — son souffle passe sur mon visage, — et il me dit : — « Tu n'épouseras point Marfa. Le jour de vos noces, toi-même, tu raconteras tout aux juges de ton pays. Je veux!.. »

« ... D'un effort désespéré, j'écarte l'étreinte... Je le pousse... je le jette dans la neige... Les loups se précipitent sur lui... Alors, riant à mon tour, je me retourne, j'allonge la tête hors le traîneau et je lui crie : — « Adieu, Loup! Les loups épargnent le loup!.. » La devise de sa famille!..

« ... Je suis déjà loin. Dans la nuit, j'entends toujours ses appels désespérés que couvrent les hurlemens des bêtes... Le bruit décroît... Voici le jour... La ville! Les rues sont encore désertes. D'eux-mêmes les chevaux retournent à la maison et s'arrêtent à ma porte... Je monte à ma chambre et me laisse tomber sur un fauteuil. Je dors. Il fait si bon dormir!.. Mon domestique me réveille : — « Monsieur a oublié quelque chose dans son traîneau ; » et devant moi il dépose un manuscrit : celui-là qu'a emporté le prince.— « Donne! donne donc!.. » Dieu! Ah! mon Dieu! du sang! le sang de Volkine! Vite, vite il faut brûler ce volume, l'anéantir, le... Bah! un peu d'eau lave tant de sang; et, seuls, les loups connaissent mon secret. Et puis, j'aurai un tel plaisir à la regarder souvent, — cette chose-là!.. Ah! Marfa, tu es à moi désormais... à moi, Marfa, pour toujours! »

— Juge de paix Grand-Jaquot! commanda M. Bardené, assurez-vous de cet homme!

XIV.

Le père de Lucien se releva, menaçant :

— Non, monsieur, non!.. Vous le voyez bien : c'est un malade, sa mère est morte folle, et...

— Obéissez! Vous êtes officier de police judiciaire... Voici le mandat... J'ordonne!

— Mille fois non!.. Vous commettez une illégalité! Où est le cas de flagrant délit? Où sont les ordres de votre procureur? Je connais mon code, moi aussi!.. Vous violez mon domicile! Sortez, monsieur! je vous chasse!

La face jaunâtre de M. Bardené avait tourné au vert; la bile l'étouffait, et ses yeux brillaient de toutes les fureurs de son ambition déçue, de tout le bonheur de sa haine enfin satisfaite :

— Ainsi, reprit-il frémissant, vous refusez d'obéir?

M. Grand-Jaquot ne bougea pas.

— Bien! Les gendarmes sont là! Je vous fais empoigner, vous et cet homme!

M. Bardené sortit vivement. On l'entendit bientôt qui criait dans la cour : « A moi, gendarmes! »

Aussitôt le juge de paix courut à Lucien :

— Fuyez, monsieur! fuyez au plus vite!.. On va fermer devant eux la porte d'entrée; vous, pendant ce temps, sauvez-vous! Vous avez un quart d'heure!.. Par pitié, Marthe, faites-le s'évader!

Un hoquet lui coupa la parole, et le pauvre homme éclata en sanglots. Il saisit à deux mains la tête de son fils... et il la pressait contre sa poitrine, — la regardait, — l'embrassait encore et la mouillait de larmes :

— Malheureux!.. oh! malheureux enfant!.. Toi, toutes mes espérances... toi, toute ma fierté... toi, toute ma vie... malheureux, ah! malheureux!..

Il prononçait ainsi des mots sans suite, entrecoupés de gémissemens, couvrant son Lucien de caresses, s'accrochant à lui, suffoqué par le désespoir.

Le docteur Mouginot rompit violemment cette étreinte :

— Monsieur, cher monsieur!.. Hâtons-nous... Ils vont venir. Donnez vos ordres!

— Oui,.. oui, je vous suis! bégayait le pauvre vieil homme avec égarement. Ils n'entreront pas!.. Malheureux, malheureux enfant!

Et il se jeta sur son fils : « Encore!.. Encore! » et il le serrait avec fureur, l'embrassant, l'embrassant. Enfin, il s'élança dehors. M. Mouginot le suivit.

Cependant, sous les baisers du désespoir paternel, le malade était revenu à lui. La crise était passée, et, avec la fin de l'accès de somnambulisme, se produisaient les phénomènes habituels : les larmes, l'abattement, la surprise. Lucien semblait avoir nettement perçu l'objurgation suprême de son père : « Prends la fuite!.. » Mais avait-il compris? Au lieu de partir, il demeurait impassible sur sa chaise, résigné, courageux peut-être.

Du dehors arrivaient des bruits de violences et de luttes prochaines. On fermait la porte d'entrée et on la verrouillait. Bientôt après, la sommation d'usage : « Ouvrez, au nom de la loi! »

A ce moment, Marthe se releva. Une pâleur d'agonie décomposait son visage; mais ses yeux souriaient de joie, rayonnaient de bonheur. Lentement elle se rapprocha de Lucien et lentement s'agenouilla devant lui. Alors, toute frissonnante :

— Ainsi, toi, lui dit-elle, par amour pour moi, tu as osé tuer?.. et par amour pour moi, tu vas peut-être mourir?

— Je t'aimais, murmura faiblement Lucien... Toi, m'aimes-tu toujours?

Mais elle :

— Donne, oh! donne ta chère main... que je la baise!

Et, furieuse de passion, Marfa mordit d'un baiser cette main qui, à cause d'elle, avait accompli le meurtre.

Au dehors, des coups violens retentirent : on voulait enfoncer la porte.

— Ils savent... tout? demanda Lucien à voix basse.

— Tout!.. Ils savent que tu m'as faite libre!.. Maintenant fuyons!.. Ensemble, ô mon mari! ensemble, ô mon amant!.. Viens, viens!..

Ils se relevèrent et elle l'entraîna, vers la sortie du parc.

Soudain, Anton-Michaïl, jusqu'alors immobile et muet, fit un bond en avant; il dépassa les fugitifs et, de ses bras étendus, leur barra le passage :

— Lâches! lâches! criait-il; vous ne partirez pas!

Marthe et Lucien s'arrêtèrent.

— Vous ne partirez pas! continua Michaïl; Dieu vous a conduits au pardon... Il faut le subir!

Marthe rentra dans la chambre : son amant la suivit.

— Marfa! poursuivit Michaïl, l'heure de l'expiation a sonné; et tu sais, toi, comment notre Dieu exige que l'on expie. Il a voulu nous l'apprendre lui-même en aspirant à la mort... La mort, la mort propitiatoire efface toute souillure, purifie tout péché : c'est le baptême de Vie, c'est le Grand Pardon!.. Mais la Loi de l'Agneau égorgé est implacable. Le meurtre volontaire ne se rachète que par l'immolation volontaire; le sang d'autrui n'est lavé que par notre sang. Ainsi a commandé Jésus offrant l'exemple, Jésus, le divin suicidé!

Il se tut, farouche et suppliant. Marfa se taisait aussi, mais doucement elle s'empara de la main de Lucien; et tous deux, la main dans la main, ils s'approchèrent de l'autel. Le prêtre, « selon la Loi de l'Agneau égorgé, » y reprit sa place.

— O ma fille! ma chère fille! s'écria-t-il, n'hésite pas!.. Ici, dans ce calice, pour vous deux est le paradis!

— Le paradis? mon père; celui dont tu m'as parlé bien souvent... le paradis des amours éternelles?

Pour seule réponse, Anton-Michaïl prit le calice de bois et le tendit aux étranges fiancés.

Au dehors, le bruit augmentait; on ébranlait la porte à coups de leviers. Un craquement se fit entendre : la porte allait céder.

Lucien ouvrit ses bras; la jeune femme s'y jeta, éperdue. Et tous deux ils s'enlacèrent, ils s'étreignirent, poitrine contre poitrine, bouche contre bouche, silencieux.

— Père! dit enfin Marfa, dans l'éternité où tu nous pousses, le bien-aimé ne sera jamais séparé de moi?

— Non, chère fille!.. Dieu s'appelle Justice; il s'appelle aussi Amour. Abîmez vous en lui. Vos épousailles dans la mort seront éternelles.

Alors, s'arrachant aux enlacemens des amours de la terre, Marfa tendit la main vers ce calice qui contenait les amours éternelles :

— Donnez, mon père, donnez vite!.. Toi, Lucien, je te laisse ta part.

Elle but quelques gouttes, rendit le calice à son prêtre, chancela et tomba la face contre terre.

— Sauvée!.. s'écria Michaïl. Et il offrit le poison à Lucien... Lucien hésita.

A ce moment, des clameurs résonnèrent dans le vestibule; des bruits de pas, un cliquetis de sabres.

— Hâte-toi donc! dit le prêtre... Elle t'attend!

Lucien, alors, fermant les yeux, porta le calice à sa bouche. A son tour il tomba.

Quand M. le juge d'instruction Eudore Bardené, suivi de ses gendarmes, pénétra dans la salle, les deux cadavres étaient déjà rigides.

***

Cette aventure trop véritable m'arriva en l'an de grâce 1884, quinzième année de la troisième république française, et faillit m'attirer les plus cruels ennuis.

Ce jour même, 3 août, Anton-Michaïl fut arrêté et conduit en prison, sous l'accusation du crime d'empoisonnement. Moi, je reçus assignation de comparaître comme témoin à charge. On me reprochait, en outre, de ne pas m'être opposé au double suicide de Marthe et de Lucien, et d'avoir, par mon inertie, soustrait un coupable « à la vindicte de la loi. » Mais, en vérité, pouvais-je les empêcher de mourir, ces affamés de la mort? Bien plus, le devais-je?.. Au reste, moins d'une heure après sa mise au secret, l'homme de Dieu, fidèle aux principes de son christianisme, s'étranglait dans sa cellule. Je fus donc dispensé de « comparoir » devant la justice de mon pays.

M. Eudore Bardené, désespéré de n'avoir pu faire à la république les adieux dont il la jugeait digne, écrivit bientôt une lettre impertinente à son ministre : sa démission suivit de près. Maintenant il a repris la lyre du poète, et endossé, à Paris,

la robe de l'avocat. On peut le voir, tous les jours, au Palais de Justice, assis sous la statue de Berryer : il attend des cliens.

M. Grand-Jaquot, inconsolable, donna sa démission et quitta la Haute-Saône. On le dit établi dans le département du Jura.

M. le docteur Mouginot fut chargé de faire l'autopsie des deux cadavres; il accomplit sa tâche en conscience et reconnut que le sieur Grand-Jaquot fils et la femme Volkine avaient absorbé une quantité notable d'*acide cyanhydrique*.

En outre, ce jeune monsieur profita d'une telle aubaine pour publier une brochure effrontément matérialiste. Dans son livre, il expliquait péremptoirement l'histoire de Lucien Grand-Jaquot, et démontrait que le sujet étant fils d'un père alcoolique et d'une mère monomane, prédisposé par l'atavisme aux accidens nerveux, avait été la victime d'une suggestion post-hypnotico-sentimentalo-sensorielle : « cas purement pathologique et complètement reconnu aujourd'hui par l'analyse : ce que dans leurs préjugés cultuels nos aïeux appelaient faussement : *remords*. » La conclusion était que le transformé humain n'a point de conscience et qu'il n'existe pas de Dieu.

Mais un autre jeune médecin, docteur des universités catholiques, réfuta cette assertion. Non moins péremptoirement, il démontra que le sujet Grand-Jaquot avait été atteint d'une simple hallucination moralo-rétroactive : « cas étranger à la pathologie, échappant tout à fait à l'analyse ; ce que, dans leur foi sublime, nos pères appelaient si justement : remords. » La conclusion était que l'homme possède une conscience et qu'il existe un Dieu.

Les plaquettes rivales furent adressées à l'Académie de médecine, et il s'ensuivit une admirable controverse entre deux physiologistes éminens, « princes du diagnostic, » comme les appelle le journal *le Bistouri*. Dans l'entraînement de leur éloquence médicale, ces messieurs se traitèrent, qui de « charlatan avide, » et qui « d'ignorant envieux. » Il en résulta de notables progrès pour la science.

Et pendant ce temps survinrent de graves événemens politiques. Le ministère auquel nous devons tant de belles aventures tomba lamentablement, entraînant dans sa chute mon ami, ce bon M. Nérac. Le départ de ce grand ministre fut une perte pour l'archéologie. Quant à moi, je dédaignai de réclamer le salaire de mes peines à son successeur, sachant le personnage implacable aux belles-lettres... D'ailleurs, je n'avais pu retrouver mon palimpseste.

On ne possédera jamais la Milésienne de Lucius de Patras.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

L'ŒUVRE

DES

LIBÉRÉES DE SAINT-LAZARE

Un vieux proverbe a dit : qui a bu boira; j'en reconnais la justesse aujourd'hui; je m'étais promis de ne plus m'occuper des œuvres de la charité privée, croyant avoir dit tout ce que j'avais à en dire; serment d'ivrogne auquel je vais manquer sans remords. Certaines questions sont inépuisables, on peut en parler pendant de longs jours, sans parvenir à formuler la solution définitive; il peut paraître imprudent d'y toucher, car elles vous sollicitent, vous rappellent, vous saisissent; on a beau les vouloir repousser, elles vous étreignent, car elles possèdent un charme auquel on ne peut s'arracher. Elles sont toutes-puissantes, elles effacent bien des tristesses; volontiers on s'y réfugie pour échapper au découragement; elles consolent de certains spectacles et gardent l'espérance vivace au fond du cœur. Lorsque le crépuscule de l'âge a envahi l'horizon de notre existence, dans le recueillement de la solitude, lorsque par le souvenir on revit les jours écoulés, on s'aperçoit que, semblable au voyageur assis au milieu des ruines, on n'est plus entouré que de débris. La famille a disparu, emportée vers les destinées futures, les amis sont morts, les amours sont éteintes, les glorioles ne pèsent plus rien dans la main, les gouvernemens sous lesquels on a vécu se sont écroulés les uns après les autres avec une sorte de régularité fatidique; l'avenir est sans promesse et le passé n'a plus que des lamentations. Tout ce qui a fait l'attrait de

la vie s'est étiolé ; une seule chose reste inébranlable, grandissant à mesure qu'on la contemple de plus près, belle, vigoureuse, digne d'émulation : c'est la bonté.

Dans une série d'études publiées ici même et que le lecteur n'a peut-être pas oubliées, j'ai essayé de raconter les actes de la bonté guidée par la foi. Le sujet était limité, je ne le pouvais dépasser sans sortir d'un cadre déterminé ; il a suffi cependant pour mettre en lumière des actions bienfaisantes dont l'ampleur et la continuité sont admirables ; mais en dehors de ces œuvres qui reçoivent leur impulsion de croyances fécondes, il en est d'autres qui semblent émanées de conceptions philosophiques. Elles ne sont point à dédaigner, et les services qu'elles rendent auront du poids dans la balance de l'éternelle justice. Ce sont quelques-unes de ces œuvres qui paraissent surtout se préoccuper de la préservation sociale que je me propose d'étudier, ne serait-ce que pour démontrer qu'en notre pays, parfois si calomnié, il n'est pas une secte, pas une théorie spéculative, pas un groupe si exclusif qu'il paraisse, qui ne soit animé par l'amour du bien, ne cherche à en faire et contribue de la sorte à la grandeur nationale. On dirait que, lorsqu'il s'agit de combattre le mal dans ses formes morales et physiques, toute dissension cesse, toute rancune s'apaise, toute division disparaît, et que, sans arrière-pensée ni intérêt personnel, chacun s'empresse au dévoûment et à la charité.

La France est femme, il y a longtemps qu'on l'a dit pour la première fois : la tête est légère, mais le cœur est riche, ouvert aux aspirations supérieures et avide de sacrifices. Cette bonté, que j'admire entre toutes les vertus, je la retrouve en elle, active, ingénieuse, sachant que bien souvent on en abuse et qu'on la trompe, mais n'en continuant pas moins la route qu'elle s'est tracée, sans souci des déboires qu'on ne lui épargne pas, ni des déceptions dont sa moisson est faite. C'est là, en effet, le grand principe de la bienfaisance : si parmi les grains qu'elle sème à pleines mains, un seul tombe sur une terre fertile et germe, le labeur n'aura pas été vain. Cette bonté, je la retrouve à tous les degrés des conditions sociales, aussi bien dans l'hôtel armorié que dans la mansarde, au château comme dans la chaumière. J'ai été très frappé de cela, lorsque, par fonction, j'ai dû étudier les dossiers relatifs aux actes de vertu proposés aux récompenses que l'Académie française a mission de décerner (1).

Partout, de chaque coin de la France, s'élève l'hymne du *Sursum*

(1) Prix Montyon, Marie Lasne, Souriau, Gémond, Anonyme, Honoré de Sussy (duchesse d'Otrante), Camille Favre.

corda, hymne très doux de la vertu que modulent des milliers de voix, que rien n'interrompt, et qui monte incessamment sous le ciel comme une protestation contre les dénigremens systématiques, comme une affirmation de vitalité. *Gesta Dei per Francos*, disait-on au temps des Mérovingiens. Si la vertu est l'œuvre même de Dieu, la France est toujours son meilleur ouvrier.

Des femmes de fortune, de tendances, d'habitudes différentes, se sont groupées sous l'inspiration du même esprit, se sentent soulevées par une même émulation et ne s'épargnent pas pour parvenir au résultat entrevu, qui est de viriliser des âmes faibles et de profiter peut-être d'une dernière étincelle pour rallumer des sentimens de dignité près de s'éteindre ; des hommes qui ont exercé de hautes fonctions où ils ont eu à surveiller le vice et à combattre le méfait, qui portent aujourd'hui les redoutables responsabilités de la justice sans appel, essaient d'arracher au mal des jeunes gens qui ont failli, en leur ouvrant, par le travail, par la discipline, les portes de la réhabilitation et du relèvement moral ; d'autres prennent des enfans qui, pareils à des arbrisseaux mal venus, ont été coudés dès l'enfance ; ils tâchent de les redresser et de les maintenir sur un terrain probe d'où ils semblent avoir été rejetés par un destin pervers dont ils ne sont point responsables. Ces œuvres et d'autres que l'on peut deviner sont à étudier. Comme celles dont je me suis précédemment occupé, elles sont l'honneur même de notre pays, et ce n'est pas sans quelque fierté que j'en parle. A chacun et à chaque jour suffit sa tâche. Que d'autres racontent les débauches de Paris, sa sottise, sa légèreté et ses incohérences ; c'est leur droit et je n'y contredis pas ; je les préviens seulement, — et ils peuvent en croire un vieux voyageur, — que les scandales qu'ils mettront au jour, afin d'émoustiller la curiosité des lecteurs, se reproduisent quotidiennement sur les bords de la Tamise, du Tibre, de la Sprée et de la Néva. Le mal a le don d'ubiquité, il ne se mire pas seulement dans les eaux de la Seine. Si la part que j'ai choisie n'est pas exclusive à Paris, elle y est, du moins, plus imposante qu'ailleurs, et elle prouve que toutes les croyances, toutes les conditions y rivalisent pour l'œuvre du bien.

I. — LA PRISON.

La prison de Saint-Lazare qui, dans le système pénitentiaire de Paris, est exclusivement réservée aux femmes, est une maladrerie. Les anciens bâtimens où saint Vincent de Paul a fondé l'ordre des Lazaristes et des filles de la Charité, qui a porté si loin et si haut le renom de la France, seraient excellens pour abriter une communauté

religieuse, mais n'offrent aucune des qualités actuellement requises pour une maison de détention; depuis longtemps ces vieilles masures, aménagées vaille que vaille, pour une destination à laquelle elles n'étaient point préparées, auraient dû être jetées par terre. La préfecture de police qui la gouverne n'y peut rien; elle n'est que pouvoir exécutif, elle n'ordonnance point son budget, elle accepte celui qu'on lui impose, quand elle n'est point obligée de faire annuler, par l'autorité supérieure, les délibérations maussades qui le lui refusent : mieux que personne, elle connaît les inconvéniens de cette prison détestable, et il faut toute sa vigilance, tout le dévoûment de son personnel spécial pour y remédier à peu près. Que l'on en juge. Sous le même toit, entre les mêmes murailles, dans le même air contaminé sont enfermées les prévenues, — les détenues, — les filles publiques en punition administrative, — les filles mineures gardées à la correction paternelle en vertu d'un jugement ou d'une ordonnance du premier président du tribunal de première instance, — quelques vieilles femmes reçues en hospitalité. Ce n'est pas tout. L'infirmerie est un lazaret, on y conserve en quarantaine et jusqu'à guérison certaines espèces de femmes atteintes de maladies contagieuses. Elle est toujours pleine, mais on peut la décupler et la remplir, jamais elle ne se refermera sur toutes celles qui devraient y être et qu'une campagne odieuse, criminellement menée contre le service des mœurs, veut rendre à la liberté, comme si l'on avait rêvé d'en faire des agens d'insalubrité, d'épidémie et de corruption. Toutes ces malheureuses vivent dans des divisions séparées que des grilles isolent les unes des autres. Il suffit d'avoir étudié les prisons pour savoir que le système cellulaire le plus rigoureux n'empêche pas les détenus de communiquer entre eux. On peut juger d'après cela ce qui se passe à Saint-Lazare; un vent de dépravation souffle à travers les clôtures, flétrit les âmes, dessèche les cœurs et brise souvent de pauvres créatures qui n'avaient été que courbées par les ouragans de la vie. J'ai visité jadis cette prison, je l'ai étudiée en tous ses détails, avec le directeur, avec la supérieure des sœurs de Marie-Joseph, avec les médecins; j'en suis sorti écœuré et, — pourquoi ne pas l'avouer? — avec une pitié sans pareille pour les misérables, pour les infortunées qu'on semble prendre à tâche de repousser dans le vice, lors même qu'elles voudraient lui échapper.

Tous les efforts que, depuis plus de trente ans, la préfecture de police a faits pour obtenir qu'une nouvelle prison destinée aux femmes, moralement, hygiéniquement aménagée, fût mise à sa disposition, ont échoué. Mauvais vouloir de l'autorité supérieure, difficultés d'argent qui sont les pires de toutes en ma-

tière d'amélioration administrative, indifférence pour les détenues; contre quoi s'est-on heurté, je n'en sais rien, mais la vieille léproserie morale subsiste, et l'on est encore, l'on est toujours réduit à en tirer parti, comme l'on peut. Cet état de choses est préjudiciable et il ne serait qu'humain de le faire cesser au plus tôt. Le conseil municipal, maître en cette question, car les cordons de la bourse sont entre ses mains, se porte volontiers champion des faibles, des petits, des souffrans et même des révoltés ; il devrait bien faire un effort en faveur des femmes coupables, égarées ou perdues, et bâtir pour elles des maisons de détention où elles ne seraient plus exposées à un contact périlleux pour elles-mêmes, périlleux pour la sécurité publique, et qui n'est, en somme, qu'une école de démoralisation. Si la loi a le droit de punir, elle a le devoir d'amender, et elle peut, sans s'amoindrir, tendre à restituer à la collectivité des forces individuelles qui ne soient plus nuisibles. Or, à Saint-Lazare, dans la promiscuité de tous les vices, il est singulièrement difficile, pour ne dire impossible, d'agir d'une façon efficace sur l'esprit des détenues. Chacune des divisions de la maison de détention pour femmes devrait être représentée par une prison particulière ; les hommes sont privilégiés : Mazas contient les prévenus; la Santé, Sainte-Pélagie, renferment les condamnés; à Saint-Lazare, ces deux catégories si différentes de prisonnières sont pêle-mêle, ou peu s'en faut. Il faudrait donc une maison de prévention pour les femmes qui attendent le jugement, une maison de répression pour les jugées, une maison pour les femmes soumises à l'action administrative, une infirmerie spéciale, qu'il serait facile d'installer dans un pavillon ajouté à l'hôpital de Lourcine, et enfin et surtout une maison exclusivement consacrée aux jeunes filles enfermées par voie de correction paternelle. Ce sont celles-ci, dont le péché le plus souvent n'est fait que d'excès de jeunesse et d'inexpérience, qui réclament, avant et par-dessus toutes les autres, la sollicitude administrative et l'attention des âmes de bon vouloir. Bien souvent, pour ces malheureuses enfans, la chute n'a été qu'accidentelle, et le père qui les fait enclore en cellule se débarrasse simplement d'une surveillance dont ses libertés d'allure ne s'accommodent pas.

Si jamais notre vœu se réalise, si un accès de philanthropie, qui ne serait que trop justifié, émeut le cœur de ceux auxquels incombe le soin du budget municipal, si une maison est enfin consacrée à l'isolement et au salut de pauvres fillettes que l'on doit rendre aux bonnes mœurs, à la maternité, aux devoirs de la famille, que cette maison soit construite hors de Paris, loin de la ville tumultueuse où les sollicitations du vice parlent plus haut que les exemples de la vertu. L'hygiène morale ne suffit pas à purifier des êtres flétris dès les premières années ; sans revenir à Florian ou à Gessner,

sans croire à l'innocence champêtre, on peut estimer que le milieu n'est pas sans influence sur l'esprit, et que les grands bois, les prairies, la vaste étendue des champs donnent d'autres enseignemens que de vieilles murailles saturées d'impureté. C'est en pleine campagne qu'il faut les envoyer, et les astreindre non pas au travail agricole auquel elles sont impropres, mais aux besognes féminines, à la couture, à la broderie, à l'apprentissage de métiers sérieux où elles trouveront le gagne-pain de l'avenir, sans discipline trop rèche, sans cette morale banale qui ne tient pas compte des aptitudes particulières et qui, par cela même qu'elle s'adresse à tout le monde, ne parvient à convaincre personne. Que le travail soit assidu, qu'il soit surveillé, qu'il soit exigeant, mais qu'il soit coupé par des récréations dont la jeunesse a besoin sous peine de s'étioler; qu'il soit récompensé par des jeux violens qui fatiguent, qui apaisent et font oublier. Ici il ne s'agit point de punir, il ne s'agit que d'améliorer. Or, pour une jeune fille de quatorze à vingt et un ans, le séjour à Saint-Lazare est une punition et la plus dure de toutes. Lorsque nous étudions aujourd'hui le système des prisons et des hôpitaux du siècle dernier, nous reculons d'horreur. L'historien qui, dans cent ans, remuant les vieux papiers et consultant les documens officiels, voudra reconstituer Sainte-Pélagie, Saint-Lazare, le Dépôt de mendicité de Saint-Denis et la Salpêtrière, ne comprendra pas que de tels établissemens décrépits, insalubres à tous les points de vue, aient pu subsister de nos jours, et il en conclura que Paris, — La Ville Lumière, — avait des parties dont l'obscurité morale est désespérante. La lenteur et la difficulté des communications font comprendre que jadis on ait installé à Paris même des établissemens hospitaliers ou pénitentiaires dont la vraie place était aux champs; il n'en va plus de même à l'heure qu'il est, et les chemins de fer sont, à cet égard, un auxiliaire qu'il serait facile d'utiliser. Chacun y trouverait son compte : les vieillards reçus en hospitalité, les enfans soumis à la correction paternelle, et l'administration elle-même, qui serait débarrassée de bien des soucis qu'elle doit aux maisons défectueuses qu'on la condamne à utiliser.

Les femmes dont je vais avoir à parler n'appartiennent pas indistinctement à toutes les catégories que garde Saint-Lazare; je ne dois et ne veux m'occuper que de celles que réclame la justice, qu'elle juge, qu'elle condamne ou qu'elle acquitte. Et encore, parmi celles-ci, les criminelles échappent à mon étude; car, lorsqu'elles ont comparu en cour d'assises et qu'elles ont été frappées d'une peine dépassant un an et un jour d'emprisonnement, elles sont conduites dans les maisons centrales, où il leur sera interdit de parler et où leur nom ne sera plus qu'un numéro d'ordre. Si après leur condamnation elles demeurent encore quelque temps à

Saint-Lazare, c'est parce qu'à ses diverses attributions la vieille geôle joint encore celle d'être dépôt des condamnées. Les femmes sur lesquelles s'étend l'œuvre à la fois protectrice et réparatrice que je compte étudier dans ses origines et dans son action sont ou ont été, pour la plupart, justiciables de la police correctionnelle. C'est le menu fretin du méfait féminin de Paris, très souvent condamné cependant, car le magistrat devant lequel le délit défile avec ses mille variétés et ses constantes récidives est moins sujet à l'émotion que le jury. Il peut se rencontrer, par suite d'un de ces incidens imprévus que la vie à outrance de Paris multiplie, qu'une femme bien élevée, riche et d'éducation sérieuse soit emportée par la passion et commette un de ces actes auxquels ni la police ni la justice ne peuvent rester indifférentes ; mais ces cas sont rares, et le plus souvent les sentimens violens, les mauvais instincts sont dominés par la timidité native ou par l'empire de la retenue acquise. Le diable n'y perd rien, mais du moins le scandale public est évité. Dans les couches sociales inférieures, il n'en est plus ainsi : les défaillances sont nombreuses, peu combattues, excusées, sinon encouragées par l'exemple, suscitées bien souvent par la misère, et, — j'ose le dire, — presque justifiées par l'abandon, par la brutalité, par la lâcheté de l'homme qui se soucie peu de la femme et la réduit parfois aux nécessités les plus aiguës. Ce que les faux ménages ont fourni de cliens aux chambres correctionnelles dépasse toute mesure et prouve que l'absence de moralité a des conséquences d'autant plus graves qu'elle sévit dans les classes infimes de notre société. Si, sur les hauteurs, elle est de nul effet, dissimulée et sans résultats sérieux, elle devient redoutable par les suites qu'elle entraîne aussitôt qu'elle tombe dans les bas-fonds où grouille le monde de la misère.

Dans ce monde si nombreux à Paris, toujours renouvelé par les envois de la province, la femme est maintenue en état de servage : bête de somme, bête à plaisir, bête de travail ; l'homme la prend, la quitte, la reprend, la renvoie au gré de sa fantaisie ; il l'astreint au labeur, se fait nourrir par elle, la démoralise pour s'amuser, lui enseigne l'art de boire, l'associe à ses débauches tant qu'elle est jeune et la rejette à la borne dès que la vieillesse, — si hâtive aux existences déréglées, — l'a touchée de son doigt. Lorsque de malheureux petits êtres sont issus de ces unions illégitimes et tourmentées, c'est la mère qui en porte le fardeau ; l'homme a bien autre chose à faire, en vérité, que de s'occuper de la marmaille. Elle dit comme Martine : « J'ai quatre pauvres petits enfans sur les bras ; » on lui répond comme Sganarelle : « Mets-les par terre. » Elle se lamente, elle pleure, elle dit : « J'aime mieux mourir ! » On lui crie : « Eh bien ! crève donc ! ce sera un bon débar-

ras ! » On la pousse à la porte, à coups de pied, ainsi qu'un chien galeux. Un magistrat a dit : « En toute affaire criminelle, cherchez la femme. » On peut retourner la proposition avec sécurité : « Lorsqu'une femme est coupable, cherchez l'homme. » Quand il n'a pas été l'instigateur immédiat, ce qui arrive fréquemment, il a été l'instigateur moral ; c'est lui qui lentement, par l'action continue du mauvais exemple, a désagrégé ce qui restait de bon, de révolté contre le mal dans la créature qu'il a momentanément liée à sa vie et dont il a fait, sans trop de peine, je le reconnais, un instrument façonné selon ses vices. Elle a tout supporté par faiblesse, par tendresse peut-être, à coup sûr par habitude, par affection pour ses enfans ; si, exaspérée par l'injustice, elle a regimbé, elle a été vaincue par la violence et terrassée. Si un compagnon de « son homme » a été témoin de la correction, il aura dit : « Elle en a assez comme cela, ne la tue pas ! » et c'est peut-être ce qui l'aura sauvée. Mauvais monde que celui-là, où l'ivrognerie a peu d'intermittences, où le méfait ne paraît pas répréhensible, où l'effort est permanent pour échapper à toute responsabilité, où le sentiment du devoir, le respect de soi-même, la conscience, la vertu sont remplacés par la crainte du gendarme, lequel est l'ennemi public, puisqu'il représente la loi.

Dans de tels milieux, qui s'étendent comme une nappe d'eau croupie sous les substructions sociales de Paris, la femme, si elle n'est pas née vicieuse, le devient rapidement ; elle se perd, elle est perdue. Ne faites point appel à sa dignité, elle n'en a pas ; ne lui parlez point de morale, elle ne sait ce que c'est ; n'évoquez pas sa volonté, elle n'en a plus. Maltraitée, chassée, sans feu ni lieu, sans argent, sans moyen d'en gagner, où ira-t-elle ? A la bonne maison de la rue Saint-Jacques, dont la *Société philanthropique* a fait un asile de nuit pour les femmes (1) ; oui, certes, si toutefois elle la connaît. Elle y pourra rester pendant trois jours, heureuse et presque reconfortée en arrivant le soir de pouvoir se chauffer au poêle et de manger la soupe auprès de ses compagnes de misère affamées comme elle. Et après ? que deviendra-t-elle ? où dormira-t-elle ? où ramassera-t-elle le pain quotidien qu'elle n'a pas demandé à un Dieu auquel elle ne croit guère et auquel elle ne pense pas ? C'est là l'heure redoutable d'où va dépendre toute une destinée. Si le hasard, la grande divinité des malheureux, ne lui fait rencontrer sur sa route la main bienfaisante qui éloigne de l'abîme, elle y tombera. Qu'a-t-elle fait ? Je ne sais ; elle a volé, elle a fraudé, elle a commis un de ces mille délits sur lesquels, sous peine d'abdication,

(1) Voir dans la *Revue* du 1er mai 1884, *l'Hospitalité de nuit et la Société philanthropique*.

la police est contrainte d'ouvrir les yeux. Elle a passé la nuit au poste, dans cette immonde chambre que le jargon des malfaiteurs appelle le *violon*. Au matin, elle est montée en voiture cellulaire, elle a été conduite au dépôt et écrouée après avoir reçu un pain qui, pour elle, sera un objet de nécessité première. — Je disais à une détenue : « Vous ennuyez-vous beaucoup? » Elle me répondit : « Je ne peux pas dire que je m'amuse, mais c'est quelque chose de manger tous les jours. » — Le soir de son entrée au dépôt, le lendemain au plus tard, elle sera transportée à Saint-Lazare, où la préfecture de police la garde à la disposition de la justice. Elle est placée à la première section, c'est-à-dire à *la détention*; c'est là qu'elle attendra son jugement, c'est là qu'elle reviendra après sa condamnation.

Le système pénitentiaire de *la détention* est rudimentaire et par conséquent défectueux. Les détenues travaillent en commun dans des ateliers, silencieuses et sous la surveillance des sœurs de l'ordre de Marie-Joseph. Là, par de bonnes paroles, à l'aide de certaines lectures, on peut, à la rigueur, apporter quelque apaisement à ces âmes farouches et faire entrer quelques rayons de lumière dans ces cerveaux obscurcis. La journée est relativement bien employée; n'acquerrait-on, près des longues tables devant lesquelles on est assise, qu'un peu l'habitude du travail, ce serait déjà un grand bienfait, sans compter que l'on y gagne quelques sous qui, accumulés, forment ce que l'on nomme la masse et serviront à pourvoir aux premiers besoins, à la fin de l'emprisonnement; à moins que « l'homme » n'attende la libérée à sa sortie de la geôle et ne les lui enlève par droit de préhension. Lorsque la nuit est venue et que l'heure du coucher a sonné, les détenues sont conduites dans leur chambre ; non! pas dans leur chambre, mais dans leur chambrée, ce qui n'est pas la même chose et ce qui est vicieux au premier chef. Les chambrées contiennent deux, quatre, six, huit lits et, par conséquent, échappent à tout contrôle, car celui que l'on peut exercer par le judas dont les portes sont munies, est illusoire. Dès lors, le bénéfice de la journée, si bénéfice il y a, est perdu : c'est la toile de Pénélope de la dépravation ; chaque nuit détruit la besogne de chaque jour. Le dortoir en commun, éclairé au gaz, avec les lits nombreux et où peut dormir une surveillante, est préférable à ce groupement de perversités réunies loin de tous les yeux, mises en contact, chuchotant d'étranges récits, se vantant de leurs actes coupables, et que l'on dirait rassemblées pour des œuvres néfastes. Cela seul démontre que Saint-Lazare est impropre au service qu'on lui impose et qu'il n'est que temps de démolir, de remplacer cette maison pestiférée.

La prison réservée aux femmes, — à quelque catégorie de déte-

nues qu'elles appartiennent, qu'elles soient prévenues, qu'elles soient condamnées par la justice, qu'elles soient punies par l'administration, qu'elles soient enfermées par voie de correction paternelle, — doit être disposée pour le système auburnien : travail en commun dans les ateliers pendant le jour, isolement en cellule à un seul lit pendant la nuit ; sinon la prison est la pire des écoles, et c'est ce qui se produit actuellement à Saint-Lazare, où les prisonnières, détenues et jugées, sont perpétuellement gardées en haleine par le vice qui rôde autour d'elles et les pénètre comme la plus contagieuse des épidémies. Si l'on veut bien reconnaître que le penchant au délit et l'instinct du crime sont un mal moral, on conviendra qu'il serait peut-être sage de traiter ce mal comme on traite le choléra ou la peste et de lui bâtir des lazarets. L'énergie sédative de l'isolement est parfois considérable sur l'être humain qui a failli, n'en déplaise aux philanthropes à courte vue pour lesquels le bien-être du malfaiteur prime la sécurité des honnêtes gens ; on peut sortir amélioré d'une cellule, on ne sortira jamais qu'empiré d'une prison en commun. Je crois que pas un des hommes qui se sont occupés sérieusement du régime pénitentiaire ne sera opposé à cette opinion. Les maisons où les détenus sont en communications fréquentes, — Saint-Lazare, Sainte-Pélagie, une des sections de la Santé, — sont la pépinière des récidivistes ; on le sait à la préfecture de police et à la justice correctionnelle. L'action que les personnes bienfaisantes cherchent à exercer sur les prisonniers, dans l'espoir souvent déçu de les ramener au bien, de les relever à leurs propres yeux, de les rendre à une existence honorable et laborieuse, est bien plus puissante dans la séquestration que dans la promiscuité. En ce dernier cas, l'effort doit être incessant et poussé à l'extrême ; bien souvent il est vain ou ne produit qu'un effet momentané, et le péché ressaisit celui qu'on avait tenté de lui arracher. On le sait, mais on ne désespère pas, et on recommence avec la ténacité des âmes qui ont foi en elles, parce qu'elles ne veulent que le bien, et que la pitié dont elles sont animées les empêche de se décourager. Qui sait si les Danaïdes n'ont pas enfin réussi à remplir leur tonneau ?

L'état moral et l'état matériel des malheureuses qui vivent à la détention de Saint-Lazare a ému des cœurs compatissans. Des femmes honnêtes, dans la stricte acception du mot, mères de famille, glorieuses des enfans qui croissent à l'abri de leur vertu, sans acception de croyances religieuses ou de théories philosophiques, se sont concertées dans la pensée de porter secours aux pauvres créatures qui, de chute en chute, sont venues tomber dans la maison où saint Vincent de Paul a prié avant de partir pour aller racheter les captifs des villes barbaresques. Que sa grande âme faite d'indulgence et de com-

misération inspire celles qui viennent dans les lieux qu'il a habités pour faire renaître l'espérance et préparer la réhabilitation! Pareilles à ces femmes du monde qui se font les gardes-malades des pauvres, qui vont dans les hôpitaux soigner les grabataires et panser les plaies répugnantes, elles sont entrées courageusement dans cette léproserie du vice pour consoler les désespérées, apaiser les révoltées et redresser les victimes de leur propre faiblesse. Labeur ingrat, mais qui ne les fait point reculer, car elles ont le cœur vaillant, et peut-être bien aussi portent-elles en secret l'orgueil de leur sexe qu'elles trouvent déprimé par nos lois masculines et qui ne reprend l'égalité complète que devant la répression. Leur lutte est incessante, car le vice est multiple et revêt toutes les formes pour se manifester comme pour se dissimuler, même à la bienfaisance qui le constate par cela seul qu'elle s'y intéresse. La violence que ces femmes de bon vouloir se sont imposée pour ne point fuir le champ de combat doit être considérable, car rien n'est plus odieux à l'honnête femme que le contact de la femme dissolue. Elles dégagent l'une et l'autre une électricité qui se repousse; ce sont les sœurs ennemies ; pour que celle-ci s'apitoie et que celle-là se laisse attendrir, il faut la rencontre de deux fortes résolutions qui n'est point fréquente et n'en est que plus louable. La femme qui laisse le foyer respecté, les enfans attentifs, la famille sans reproche pour s'engouffrer dans la sentine de Saint-Lazare, afin d'y découvrir une créature à sauver, a mis sous ses pieds les préjugés mesquins, a fait taire les scrupules conventionnels, a vaincu les timidités de son sexe développées par l'éducation. Elle ressemble à ces pêcheurs qu'au temps de ma jeunesse j'ai vus sur les bords de la Mer-Rouge : ils plongent dans la mer, sans souci des requins qui les guettent peut-être, se déchirant les muscles contre les madrépores du fond, le sang aux narines, le sang aux oreilles, mais insensibles à la douleur comme au péril, car ils espèrent rapporter la perle qu'ils cherchent et que sans doute ils ne trouveront pas. Je suis resté bien des heures à les contempler, et je les admirais, même lorsqu'ils revenaient les mains vides. Il n'est point donné à tout le monde d'accomplir la belle action, mais on ne peut qu'applaudir ceux qui la tentent.

II. — L'ŒUVRE.

Ce n'est pas la première fois que l'on s'efforce d'agir sur les détenues de Saint-Lazare ; je dis les détenues, car l'infirmerie et la correction paternelle sont ouvertes depuis longtemps aux dames du Bon-Pasteur qui y pêchent en eau trouble ; — c'est le vrai mot ; — qui parfois réussissent à pénétrer l'âme de quelques pauvres fillettes, prématurément perdues, qu'elles arrachent à la débauche

et emmènent dans des maisons silencieuses où l'on vit sous la règle des habitudes monacales. Pour les détenues, il n'en est point ainsi : lorsqu'elles auront purgé leur condamnation, elles reprendront la liberté de l'existence et la responsabilité de soi-même. Ce fut une femme de lettres, récompensée, en 1840, par l'Académie française pour un livre intitulé : *le Jeune libéré*, qui la première s'en occupa, ne vit en elles que des sœurs malheureuses et crut à leur innocence jusqu'à favoriser une évasion. Elle se nommait Louise Crombach, avait de l'esprit, beaucoup de sensibilité, et s'était, avec enthousiasme, ralliée aux doctrines fouriéristes qui tenaient un grand compte des exigences de la matière. L'axiome fondamental de la doctrine : à chacun selon ses besoins, promettait la civilisation en pâture au dévergondage des appétits. J'ignore si Mlle Crombach s'abaissa des théories à la pratique, mais on peut croire qu'elle avait l'âme tendre et que sa naïveté lui faisait voir des victimes là où il n'y avait que des coupables. Employée à Saint-Lazare en 1842, nommée dame inspectrice en 1844, elle a ses grandes entrées à la détention, s'engoue d'une femme Guinard, condamnée pour escroquerie, très habile en l'art de feindre, l'admire, la plaint, lui donne de l'argent et finit par s'apercevoir qu'elle a été dupée par une intrigante d'une duplicité supérieure. L'exemple n'éclaira pas la pauvre fille, que dévorait le besoin de se dévouer et qui rêvait l'abolition du mal par l'harmonie universelle, ainsi que le prophète Fourier l'avait annoncé à ses disciples. Joséphine Chaylus, qui se disait comtesse Caylus et comtesse de Marsan, — fort peu de chose en somme, — prévenue de faux en écritures commerciales, n'allait pas tarder à s'asseoir sur la sellette de la cour d'assises. Le cas était grave alors et entraînait la peine de la réclusion après l'exposition publique. Les charges étaient accablantes et la condamnation paraissait certaine. L'honnête Crombach avait le cœur ému en pensant que cette femme d'élite, cette comtesse que la malice des hommes accusait injustement, comparaîtrait devant un jury qui serait peut-être assez aveugle pour ne point reconnaître son innocence. Elle se jura de la sauver, et elle abusa de ses fonctions d'inspectrice pour la faire évader. La préfecture de police se fâcha, et ce fut Louise Crombach qui fut traduite en cour d'assises, où elle s'entendit condamner à deux années d'emprisonnement. Un vice de formes permit à la cour suprême de casser l'arrêt et de renvoyer l'affaire devant les assises de Seine-et-Oise, qui furent clémentes et acquittèrent cette malheureuse, dont la faute avait été suffisamment expiée par une longue prévention (1).

C'est à cette date et c'est à la suite de cette aventure que le

(1) Voir *la Légende de la femme émancipée*, par Firmin Maillard, 1 vol. in-16. Paris.

personnel des gardiennes laïques qui faisait le service à Saint-Lazare fut congédié et remplacé par les sœurs de l'ordre de Marie-Joseph. La préfecture de police qui, par expérience et par tradition, est perspicace, sait que certaines maladies morales ou physiques ont besoin d'infirmières spéciales, et que c'est aux communautés religieuses, au renoncement volontaire, au dévoûment professionnel, qu'il est sage de les emprunter; car, là plus qu'ailleurs, on rencontre la discipline, la bonne tenue et le désintéressement. Si le zèle sur certaines questions y peut parfois paraître excessif, ce défaut de mesure dans des croyances où l'on voit le bonheur et que l'on voudrait faire partager, est racheté par une abnégation de soi-même et un sentiment du devoir qui sont un garant de sécurité pour l'administration et de justice pour les détenus. Non-seulement les religieuses prirent possession de la prison, mais les dames visiteuses en furent écartées; l'exemple de Louise Crombach avait rendu défiant, on leur interdit l'entrée des chambrées et des ateliers où elles venaient faire des lectures pieuses, répéter quelques bribes des sermons entendus au prêche et qui n'étaient pas toujours écoutés avec le recueillement désirable. Plus d'une détenue avait feint de dormir, et les moins respectueuses s'efforçaient de ronfler. Les résultats obtenus avaient été de si mince importance, que toute visite fut supprimée. Saint-Lazare fut séparé du monde extérieur et resta livré à sa propre contagion.

Cette période d'isolement dura jusqu'en 1868. A cette époque, l'abbé Michel fut nommé aumônier de la prison; il amena avec lui sa nièce, qui ne le quittait point, qu'il avait élevée et qui se nommait Pauline de Grandpré. En entrant dans la prison où, lors des plus mauvais jours de la Terreur, André Chénier avait chanté *la Jeune Captive*, qui se souciait plus des saillies du comte de Montrond que des vers du poète, la première impression de Mlle de Grandpré fut pénible, et ce ne fut pas, je pense, sans quelque effroi qu'elle vit défiler devant elle le lamentable troupeau du vice et de la dépravation. Si le contact n'était pas immédiat, il n'en était pas moins douloureux; elle voyait les détenues descendre de la voiture cellulaire, se promener dans les préaux; de ses fenêtres, elle surprenait leurs conciliabules secrets; le jour, elle les entendait chanter; la nuit, elle les entendait crier, gémir et sangloter. Au malaise des premières heures succéda la pitié, l'ineffable pitié des grands cœurs pour ce qui souffre, même lorsque la souffrance est méritée. C'est là un sentiment, je dirai même une sensation, dont il est impossible de se défendre lorsque l'on visite les cabanons et les ateliers d'une maison pénitentiaire. On a beau se dire que l'on est en présence de coupables que la loi avait mission de frapper, que la société avait le devoir de séquestrer, on n'en est

pas moins ému, on les regarde avec commisération et l'on ne peut s'empêcher de dire : Pauvres gens! Mlle de Grandpré n'échappa point à cette oppression morale, qui devient physique à force d'être intense. Elle oublia les délits, elle oublia les crimes et ne vit plus que le malheur. Elle fit une observation qui n'est pas sans valeur. Sous le même costume, dans les habitudes d'un règlement uniforme, jeunes ou vieilles, laides ou jolies, toutes les détenues se ressemblent; on dirait que la captivité les a modelées de la même façon et jetées dans le même moule. Il faut du temps et une certaine attention pour les distinguer les unes des autres et mettre un nom sur leur visage. Ce qui la frappa d'abord, c'est l'action démoralisatrice que la prison semble exercer d'elle-même sur les prisonnières; on dirait qu'elle les pénètre de tous les vices dont elle a été le témoin et leur donne une sorte de sérénité qui n'est autre que le mépris du bien et l'indifférence du mal. Elle l'a dit : « Beaucoup d'entre elles arrivaient pures et épouvantées : elles partaient tranquilles, mais perdues. » Elle interrogeait les directeurs, les détenues, les religieuses, les religieuses surtout, qui ont fait tant d'observations et reçu tant de confidences. De ce qu'elle avait vu, entendu, remarqué, elle tira cette conclusion : « Saint-Lazare est une horrible plaie sociale. » Je n'y contredirai pas.

Elle sentait que là il y avait du bien à faire, des âmes faibles à fortifier, une matière indolente à soutenir, une misère redoutable à combattre; elle y rêvait et cherchait un moyen de venir en aide à tant d'infortunes qui, si elles n'étaient soulagées, restaient menaçantes pour la société et redeviendraient promptement un péril. Elle était de la maison où son oncle, l'abbé Michel, était vénéré; elle s'y promenait entr'ouvrant le judas des portes, regardant, sans mot dire, dans les chambrées, se mêlant parfois aux détenues et causant avec elles au préau, toujours hantée, comme d'une idée fixe, par son projet de leur être adjuvante. Elle a passé là de tristes heures, poussée par son bon vouloir, retenue par son impuissance et se répétant : Comment faire? Elle découvrait nettement la route et ne savait comment s'y engager. Elle y fit le premier pas vers la Noël de 1866. Le temps était dur et sombre, elle était seule, rêvasseuse, au coin de son feu; on sonna timidement à sa porte, elle alla ouvrir et aperçut une femme livide, qui parlait à voix basse, comme si elle avait honte de ce qu'elle disait. On l'entendait à peine; mais, à la voir, on la devinait : elle avait faim, elle avait froid; elle demandait à manger; elle se rappelait avoir aperçu dans les couloirs de la prison Mlle de Grandpré, qui l'avait regardée sans mépris ni colère; elle était à bout de voie, près de tomber au coin d'une borne et de s'y laisser mourir; elle était venue l'implorer. Mlle de Grandpré s'empressa; à côté de la cheminée on servit un repas à

la malheureuse, qui put se rassasier et se chauffer avec délices. Pendant qu'elle mangeait, Mlle de Grandpré écarta une sorte de loque qui lui servait de manteau et s'aperçut qu'elle n'avait pas de linge. De tous les signes de la misère, c'est celui-là peut-être qui produit l'impression la plus poignante sur une femme bien élevée. Quoi! pas de chemise! Non, ni bas, ni jupon, ni fichu! Mlle de Grandpré courut à ses armoires et la pauvre fille fut pourvue de ce qui lui manquait.

Elle se nommait Françoise R... Accusée d'escroquerie, elle avait été arrêtée et conduite à Saint-Lazare. Après une instruction judiciaire qui avait duré trois mois, on avait reconnu son innocence, et une ordonnance de non-lieu l'avait rendue à la liberté. Près de cent jours de prévention, c'est beaucoup lorsque l'on n'est point coupable. Sortie de prison, elle avait pour toute fortune trois francs, que le garni et la nourriture enlevèrent rapidement; ne voulant pas mendier, elle sollicita un secours à la préfecture de police, qui lui proposa l'hospitalité de Saint-Lazare; elle se sauva épouvantée, marcha pendant plusieurs nuits dans Paris, ramassant quelques détritus aux tas d'ordures, couchant, quand elle l'osait, dans « l'allée » des maisons à porte bâtarde, échappant par miracle aux rondes des sergens de ville, qui l'eussent « ramassée » comme vagabonde, pleurant et se demandant pourquoi elle était si durement punie, puisqu'elle était innocente. Un matin, elle s'assit sur une des berges de la Seine, ses genoux dans les mains, l'œil fixe, regardant couler l'eau, qui l'attirait et lui promettait la fin de ses misères. En elle quelque chose se révolta qui ne voulait point mourir. Elle se souvint tout à coup de Mlle de Grandpré: Essayons! elle vint heurter à sa porte, ne se doutant pas qu'elle apportait la lumière à un esprit qui se débattait encore dans les brouillards de ses projets et qu'elle allait provoquer la création de l'OEuvre des Libérées de Saint-Lazare. L'appellation est rigoureuse: elle délimite le champ de l'action et détermine le but que l'on veut atteindre.

Mlle de Grandpré comprit que tout effort tenté sur les détenues serait vain et détruit par le mauvais exemple, par les conseils pernicieux, par le faux amour-propre, par la vantardise, qui sont, jusqu'à présent, le produit le plus net des prisons en commun, où l'on s'excite mutuellement, où l'on se défie au méfait, où la perversité railleuse triomphe facilement des volontés débiles. C'est à la sortie de la maison pénitentiaire, après la peine subie, à l'heure inéluctable de l'humiliation du passé et de l'inquiétude pour l'avenir, qu'il faut agir. Il y a là une heure d'angoisse à laquelle les cœurs les plus endurcis ne peuvent se soustraire: « la masse » gagnée par le travail des ateliers est si maigre qu'elle sera

promptement dissipée; que faire? On n'aura même plus le grabat et le pain bis de la geôle, où du moins l'on pouvait dormir et qui calmait la faim; où se placer, où trouver la besogne qui fera vivre, nul ne veut d'une condamnée; comment dissimuler ses antécédens, comment avouer d'où l'on sort? Questions insolubles auxquelles, le plus souvent, la récidive a répondu. C'est à ce moment qu'il faut intervenir; c'est ce qu'a fait Mlle de Grandpré, c'est ce que font les âmes généreuses auxquelles elle a ouvert la voie. Empêcher la misère d'étreindre une malheureuse qui, après tout, est quitte envers la société, puisqu'elle a expié sa faute et que la faim pousserait à de nouveaux délits; l'aider dans la mesure du possible, lui offrir un abri transitoire, la vêtir pour qu'elle ait au moins une tenue décente et soit protégée contre le froid; s'interposer près de la famille, dont parfois la feinte sévérité cache le désir de s'épargner quelque dépense; la rapatrier, si elle consent à retourner au pays, qu'elle a eu tort de quitter; la défendre contre elle-même, raffermir ce qui peut rester en elle de volonté bonne, faire acte de maternité envers elle et la maintenir en ligne droite chez les patrons qui auront bien voulu l'accepter, c'est là ce que l'on cherche, ce que l'on obtient plus souvent que l'on ne pourrait croire, et c'est ce qui était contenu en germe dans l'initiative prise par Pauline de Grandpré.

Dès qu'elle eut vu la nudité et le délabrement de la pauvre femme qui avait eu la pensée de venir l'implorer, elle surveilla les détenues à la levée de l'écrou; elle eut pitié de leur dénûment et ménagea si peu sa garde-robe qu'un jour elle s'aperçut que ses armoires étaient vides. Elle fut désespérée, mais se calma bientôt en pensant que d'autres voudraient bien faire ce qu'elle avait fait elle-même. Elle écrivit à toutes ses amies, à toutes les femmes avec lesquelles elle était en relation. Dès le lendemain, les ballots de linge et de vêtemens arrivaient chez elle et lui permettaient de vêtir les libérées les plus pauvres. Le vestiaire était créé et ne chôma plus. Je n'ignore rien de ce que l'on a dit, l'on dit et l'on dira sur les femmes parisiennes, sur leur futilité, sur leur inconsistance et leur amour du plaisir; mais je sais que jamais on ne les invoque en vain quand il s'agit de secourir les misérables; je sais que leur compassion est infinie et que la bonté de leur cœur luit derrière leurs défauts, comme une étoile à peine voilée par une brume transparente.

Qui dit femme, dit mère; ce serait grand'pitié de séparer une détenue de son enfant; la préfecture de police, qui est bonne personne, malgré ses airs rébarbatifs et les calomnies dont on l'accable, ne le tolérerait pas; jusqu'à l'âge de trois ans, l'enfant est reçu en hospitalité à Saint-Lazare et vit près de sa mère, que les

sentimens maternels ramèneront peut-être au bien. Mlle de Grandpré, traversant le greffe de la prison, vit une femme qui allait en sortir, portant dans son tablier un petit enfant dont les pieds étaient nus. « Mais cet enfant va s'enrhumer : ni bas, ni chaussures! — Hé! madame, je n'en ai pas, et comment en aurais-je? » De ce jour, au vestiaire des libérées on adjoignit un vestiaire pour les enfans. C'est ainsi que peu à peu l'œuvre prenait corps, à mesure que de nouveaux incidens se produisaient : un appel fut adressé aux âmes bienfaisantes, on y répondit, et l'on eut une caisse de secours où l'on put puiser pour subvenir à des besoins rigoureux. Une circonstance imprévue et cruelle provoqua la création d'une sorte d'assistance judiciaire où les prévenues trouvèrent des avocats empressés à les défendre. En 1869, je crois, une jeune fille, Madeleine X.., employée dans une maison de commerce, fut accusée d'escroquerie et arrêtée. Elle avait été recommandée à Mlle de Grandpré, qui alla causer avec elle. La pauvrette jurait qu'elle était innocente. Elle était de bonne famille : un de ses frères était officier, sa sœur était institutrice dans une maison d'éducation de l'état ; à l'idée du déshonneur qui allait l'atteindre et rejaillir sur les siens, elle se désolait. La culpabilité était des plus douteuses ; un bon avocat eût enlevé l'acquittement. Malheureusement, le stagiaire désigné d'office, la veille du jugement, n'avait rien de ce qu'il faut pour éclairer les juges : il étudia lestement le dossier à l'audience, échangea quelques paroles avec sa cliente, qui, après une plaidoirie des plus succinctes, fut condamnée à deux mois de prison.

Elle revint à Saint-Lazare métamorphosée ; plus de lamentations, plus de désespoir ; une résignation froide et une douleur concentrée : « Je suis à jamais perdue ; si j'avais eu un avocat dévoué qui eût étudié l'affaire, j'étais sauvée ; ma vie est finie. » Nulle consolation, nul encouragement, ne la purent attendrir, elle restait impassible : « Je ne survivrai pas. » Rentrer dans les emplois du commerce, il n'y fallait pas songer. Elle trouva une place de domestique et l'accepta. L'humiliation de sa condition, le souvenir de son désastre, la honte de la peine subie, pesaient sur elle et ne lui laissaient plus de repos. Elle voulut mourir, écrivit à Mlle de Grandpré : « Faites prendre mes vêtemens, vous les donnerez à des jeunes filles aussi malheureuses que moi ; ah! si j'avais eu à temps un avocat dévoué, je n'aurais pas été condamnée, » et s'empoisonna. On put la sauver et la rendre à une existence qu'elle détestait. Ce cri, que si souvent elle avait proféré : « Ah! si j'avais eu un avocat dévoué, » ne fut point perdu pour Mlle de Grandpré. C'était comme l'indication d'une piste nouvelle qui pouvait conduire au relèvement des infortunées dont son cœur était ému. Elle se mit en relations avec quelques jeunes avocats avides de travail, ardens

au devoir, prêts à bien faire. Ce ne fut pas en vain qu'elle invoqua leur générosité ; avec ce désintéressement si commun en France dans les carrières libérales, ils répondirent à son appel, et le conseil judiciaire de l'OEuvre des Libérées de Saint-Lazare fut constitué. Dès lors, nulle prévenue ne comparut devant la justice sans être assistée d'un avocat dévoué, comme avait dit la pauvre Madeleine, ayant eu loisir d'étudier les dossiers et pouvant plaider en connaissance de cause.

Sous la seule impulsion d'une femme intelligente et bonne, toujours en contact avec les prisonnières, n'ignorant rien de leurs misères ni de leurs fautes, l'œuvre se complétait, trouvait des ressources morales et des ressources matérielles que les gens de cœur ne lui marchandaient pas. Au mois de février 1870, des représentans de la presse, de l'administration et des principales sociétés de bienfaisance, des dames de charité furent convoqués en assemblée générale au presbytère de l'église de Saint-Eustache, dont le curé, l'abbé Simon, était un des hommes les plus populaires de Paris. Après discussion, on approuva des statuts provisoires, et l'OEuvre des Libérées de Saint-Lazare fut fondée ; d'individuelle qu'elle avait été jusqu'alors, elle devenait collective sous la direction de Pauline de Grandpré, qui en était la seule initiatrice. L'heure de cette naissance officielle était mauvaise. La guerre, l'investissement de Paris par les armées allemandes, la commune, jetèrent dans les esprits une perturbation profonde dont l'œuvre se ressentit. Les dames protectrices étaient dispersées, et la misère du temps ne permettait guère de porter secours aux libérées, qui, pendant le siège, regrettaient la prison où, du moins, elles auraient eu le pain noir en quantité suffisante. Lors de la commune, les détenues s'interposèrent ingénieusement entre les insurgés et les sœurs de Marie-Joseph ; c'est à elles que celles-ci durent de pouvoir s'évader et d'échapper aux périls qui les menaçaient. Malgré la tempête qui assaillit son berceau, l'œuvre ne devait point périr ; une vitalité puissante l'animait, car elle correspondait à deux besoins impérieux : à la défense contre le vice qui est le salut de notre état social ; au dévouement qui est une nécessité pour le cœur des femmes de bien ; aussi, dès que la tranquillité fut rétablie dans la pauvre ville dont tant d'infortunes avaient suspendu l'existence, l'action fut reprise énergiquement et continuée avec une persistance qui, jusqu'à ce jour, n'a reculé devant aucun obstacle.

Pauline de Grandpré est restée jusqu'en 1883 à la tête de l'œuvre qu'elle a fondée, que seule elle pouvait concevoir, car seule elle avait plongé au fond des misères où l'on se débat à Saint-Lazare. A cette époque, elle se retira à la campagne, abandonnant la direction effective de son œuvre, qui est tombée entre bonnes mains. La pré-

sidence appartient actuellement à Mme Caroline de Barrau, qui trouve une auxiliaire d'une intelligence et d'une bonne volonté rares dans Mme Isabelle Bogelot, à laquelle la partie active du travail est réservée. Dans l'ensemble, elle représente un pouvoir exécutif qui, en presque toute circonstance, a le droit d'initiative. Ses cheveux prématurément blancs indiquent qu'elle est dans l'âge qui amène l'expérience, affaiblit les illusions, permet de contempler les choses avec clairvoyance et laisse à l'âme toute sa chaleur. C'est elle qui visite les détenues, avant et après le jugement, écoute leur histoire, démêle la vérité au milieu des mensonges dont on l'enveloppe, réveille les courages endormis, montre un avenir meilleur si l'on veut résolument saisir le travail, et bien souvent fait rentrer l'espoir dans des cœurs qui n'en avaient plus. Elle n'a qu'une devise : à tout péché miséricorde, et elle tend une main sérieuse, une main solide aux malheureuses à qui une première chute fait croire qu'elles ne pourront jamais se relever. Elle rappelle ces moines hospitaliers du moyen âge, qui allaient à travers les villes pestiférées chercher et ramasser les mourans qu'un souffle de vie animait encore. J'imagine qu'elle a reçu bien des confidences, plus que les avocats, plus que les confesseurs mêmes, et que ces confidences lui ont appris que l'on a raison de dire qu'il ne faut jamais désespérer de la conversion du pécheur. Elle n'adresse point de reproches, elle sait que ce serait inutile ; à quoi bon revenir sur un fait accompli ; elle tente d'émouvoir les sentimens qui subsistent encore ; au milieu des cendres, elle cherche l'étincelle d'où le feu jaillira encore. Sa longue pratique des femmes déchues lui a enseigné qu'il n'est âme si perverse qui ne conserve dans ses replis secrets ce je ne sais quoi de mystérieux où la dignité humaine subsiste. Dans l'âme rien ne meurt, mais tout peut s'endormir ; il ne s'agit parfois que de réveiller : tâche exquise et délicate où, bien mieux que les hommes, les femmes excellent. On ne promet rien, ni faveurs, ni grâce, ni récompense ; mais seulement le travail, le devoir et l'effort sur soi-même. Le but de la société a été nettement formulé : « Préserver la femme en danger de se perdre, et fournir aux libérées, sans distinction de culte ni de nationalité, le moyen de se réhabiliter. »

Quoique parmi les membres de la société et du conseil d'administration je compte bien des hommes, l'œuvre est surtout une œuvre féminine ; les femmes y dominent et, fait digne de remarque, presque toutes appartiennent à la bourgeoisie ; la cotisation est des plus minimes : 5 francs par an, ou 100 francs une fois donnés. C'est faire le bien au plus bas prix, et c'est surtout prouver que l'on n'accorde de secours en argent qu'à la dernière extrémité, car l'on est sage, on est prévoyant, et l'on veut éviter que les aumônes ne

prennent le chemin du cabaret, ce qui leur arrive si souvent lorsqu'elles sortent des caisses de l'Assistance publique ou de la bourse des particuliers. Un groupe de dames patronnesses assiste la directrice générale et la directrice adjointe, ce n'est pas trop, car pour celles-ci le labeur serait accablant. Toutes les sectes religieuses, toutes les croyances, toutes les théories, sans excepter la libre pensée, sont représentées dans cette réunion de femmes qui marchent d'accord vers un but commun et l'atteignent parfois. Elles ne voient dans les détenues et dans les libérées que des malades qu'il faut chercher à guérir. Dans les maladies morales comme dans les maladies physiques, on en rencontre d'incurables, et les rechutes sont fréquentes; souvent la convalescence est longue, avec des intermittences au moins douteuses; cela ne les décourage pas. Quand même elles ne réussiraient jamais, le bien qu'elles veulent faire ne serait point perdu, il leur profiterait à elles-mêmes; c'est un lieu-commun de dire que l'exercice du bien élargit le cœur et fait fructifier l'âme; en telle matière la déception est apportée par autrui et l'on reste certain de ne s'être pas trompé en se jetant à la recherche de la bonne action. Vouloir ne faire le bien qu'à coup sûr, c'est avoir la charité stérile; il vaut mieux être dupé cent fois en donnant que de commettre une seule erreur en ne donnant pas. A l'OEuvre des Libérées de Saint-Lazare, on offre son temps, son dévoûment, ses consolations et ses soins; on s'identifie à des souffrances présentes; on essaie de remédier aux souffrances de l'avenir, et l'on s'emploie, sans réserve, aux actes du salut immédiat, car c'est celui-là seul que l'on vise; l'autre est affaire de conscience dont on ne se mêle jamais. Dans le principe, le siège de la société avait été installé rue Albouy, non loin de la prison de Saint-Lazare; pour les dames de l'œuvre, le petit appartement où elles se rencontraient afin de se concerter s'appelait le secrétariat : pour les détenues, c'est le vestiaire; le mot en dit long. On a changé de quartier et l'on s'est établi place Dauphine, à proximité de l'Assistance publique, du Palais de Justice, du dépôt provisoire des détenues, de la préfecture de police, du petit parquet, avec lesquels on est en relations fréquentes, surtout depuis que l'œuvre a été reconnue d'utilité publique par un décret en date du 26 janvier 1885.

III. — LE VESTIAIRE.

Le vestiaire est situé place Dauphine, n° 28, dans une vieille maison où fut élevée Mme Roland; c'est là, dans l'atelier de son père, que lui arriva une aventure qu'elle eût mieux fait de ne point

raconter. L'escalier est étroit, gondolé, sans sécurité et s'arrête au troisième étage; trois ou quatre chambrettes carrelées servent de bureau; il se peut qu'il y fasse chaud en été, mais au mois de janvier, on y gèle; en revanche, la vue y découvre le pont Neuf, la Seine et les quais. Ouvert tous les jours de huit à dix heures du matin, les mardis et vendredis de deux à quatre heures de l'après-midi, le secrétariat est souvent visité par les pauvres femmes qui sortent de prison ou ne savent que devenir. Mille quatre cent douze malheureuses s'y sont présentées pendant l'année 1886. Le personnel qui vient frapper à la porte hospitalière varie bien peu; il est fourni par le vol, l'escroquerie, le vagabondage et la mendicité; moralement il est dénué, physiquement il est misérable. Pour l'accueillir, le reconforter, s'en occuper avec persévérance, il faut quelque courage et savoir conserver ses illusions quand même. On n'y parvient pas du premier coup; il est nécessaire de passer par un certain stage, car tout s'apprend, même la pitié. Dans ce monde multiple par ses variétés, uniforme dans sa conduite, qu'entraîne le dérèglement de l'imagination et que fait osciller l'absence de volonté, la province fournit un contingent considérable. Là, comme partout où il s'agit de délits et de misère, je constate, une fois de plus, que Paris est en minorité; les départemens lui envoient leurs mendians, leurs voleurs, leurs filles, leurs déclassés de toute sorte, qui y vivent comme en terre conquise et lui valent sa mauvaise réputation. Le crime, la débauche, l'émeute de Paris se recrutent parmi les provinciaux, qui mettraient sans scrupule la civilisation à sac, parce qu'ils n'ont point rencontré dans « la capitale, » dans l'eldorado de leur rêve, la fortune, la situation, les jouissances qu'ils s'étaient promises. Ils s'imaginent qu'ils sont des incompris et des persécutés, alors qu'ils sont des incapables que l'on ne réussit pas à utiliser, quoiqu'ils se croient aptes à tout, précisément parce qu'ils ne sont propres à rien. Dès qu'une fille de campagne sait démêler ses cheveux et faire son lit, elle se figure qu'elle est femme de chambre; dès qu'elle a fait bouillir des pommes de terre dans de l'eau salée, elle se croit cuisinière; alors elle part pour Paris où l'on gagne de si gros gages; bien souvent c'est Saint-Lazare qui reçoit ces pauvres créatures que leur ignorance et leur sottise ont entraînées loin du pays natal. Les statistiques officielles dénoncent cette énorme proportion provinciale. En 1883, les prévenues et les condamnées gardées à Saint-Lazare sont au nombre de 4,768, sur lesquelles on compte 494 étrangères, 925 Parisiennes et 3,318 femmes venues des départemens. A ceci nul remède: celles que l'on rapatrie de force reviennent; celles qui se font rapatrier volontairement s'ennuient au village, ne peuvent plus se plier aux

travaux des champs, espèrent que la malchance ne les poursuivra plus; elles émigrent encore vers Paris et y cherchent une condition qu'elles ne découvrent pas plus que la première fois; en revanche, elles trouvent la charité et les secours sans lesquels elles périraient au milieu de la multitude, comme un voyageur égaré dans le désert.

Pour ces malheureuses perdues, découragées dans les dédales de la ville immense, le vestiaire de la place Dauphine est une maison de bienfaisance, car on n'y reçoit pas que des jupes et des souliers. Toute femme qui s'y présente et qui donne preuve de quelque velléité d'énergie est certaine de s'y pouvoir appuyer sur une sympathie active. Lorsqu'une femme sort de Saint-Lazare, — prévenue ayant bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, ou détenue ayant purgé sa condamnation, — elle est presque toujours réduite à n'avoir en perspective que les chemins de la misère qu'elle a déjà parcourus et qui l'ont menée à la sinistre maison qu'elle vient de quitter. Le plus pressé est de la vêtir et de lui assurer un gîte pour quelques jours, afin, comme l'on dit, qu'elle ait le temps de se retourner. Dans le vestiaire, suffisamment garni de hardes offertes par les sociétaires, on fait choix de la robe, du jupon, des bas, du châle de tricot qui peuvent recouvrir décemment la malheureuse; puis on l'adresse, avec un mot de recommandation, au dortoir des femmes que la Société philanthropique a ouvert rue Saint-Jacques; là, elle sera hospitalisée pendant trois nuits au moins et nourrie à l'aide de « bons » fournis par l'OEuvre des Libérées. Les conseils dont on a essayé de la fortifier sont très simples : « Si vous vous conduisez bien, vous pourrez probablement vivre de votre travail; si vous vous conduisez mal, vous retournerez en prison et, comme vous serez en état de récidive, vous serez punie sévèrement et votre vie sera compromise à jamais. » On ne se contente pas de bons avis, car on sait que le moindre grain de mil ferait mieux son affaire; on l'aide et, selon les aptitudes que l'on a pu découvrir en elle, on lui cherche une condition : fille de service, bonne à tout faire, récureuse de vaisselle dans les restaurans médiocres. Autant que possible on s'adresse à des particuliers; il en est de compatissans qui, de cette façon, s'associent à l'œuvre et n'y sont pas les moins utiles. Lorsqu'il s'agit de faire obtenir une place rétribuée à une des libérées ou même simplement à une malheureuse, on évite de solliciter le concours des administrations publiques, qui semblent actuellement ne plus s'appartenir. Dernièrement on a demandé de faire employer au balayage des rues une femme digne d'intérêt; la réponse est à retenir : « Faites appuyer la pétition par quelques députés influens, sans cela vous n'obtiendrez rien. »

Lorsque la prévenue est vieille ou déformée par la maladie, réduite, par sa faiblesse même, au vagabondage et à la mendicité, on s'en va au second bureau de la première division de la préfecture de police, où sont des hommes que le contact permanent avec les gens de mauvais monde a rendus plus compatissans que sévères. On obtient d'eux, sans trop de peine, une entrée, — c'est presque une faveur, — au dépôt de Villers-Cotterets. Là, du moins, la pauvre vieille aura la nourriture et le logement; elle aura de vastes dortoirs et de larges préaux; deux fois par semaine, elle pourra aller se promener dans la forêt, et comme, pour sortir, elle aura besoin de vêtemens convenables, c'est le vestiaire de l'œuvre qui les lui donnera. Pendant l'année 1886, le nombre des femmes reçues en hospitalité à Villers-Cotterets, par l'intermédiaire de la Société des Libérées, s'est élevé au chiffre de dix-huit. Parfois on est en présence d'une femme qui, par ses relations et quoiqu'elle ait été emprisonnée, trouve en province une place où elle ramassera son pain; on l'habille et on lui remet non pas ses frais de route, mais le billet du chemin de fer qui la conduira à destination. On ne sera pas surpris, dès lors, qu'en 1886 le vestiaire ait distribué mille cent quarante-trois pièces de vêtemens, et qu'une somme de 912 francs ait été employée à payer le prix des places en wagon de troisième classe. Les compagnies de chemin de fer, avec lesquelles l'œuvre s'est mise en relations, accordent généreusement une réduction de moitié, ce qui est participer à la bonne action dans une large mesure.

J'ai visité le vestiaire, je m'y suis assis à côté de la secrétaire, à la fois douce et ferme, auprès de Mme Bogelot, qui mène l'instruction avec la sagacité d'un juge bienveillant prêt à tout sacrifice utile, mais habile à ne point se laisser duper. Sur la table, au milieu des paperasses, un gros registre : c'est le livre d'enquête, suivi d'un répertoire qui facilite les recherches. Là, chacune des femmes dont l'œuvre s'est occupée a son nom et son état civil accompagnés d'une courte notice qui est, en quelque sorte, le résumé de sa vie, ou du moins de ce que l'on en peut connaître. Un seul coup d'œil jeté sur le livre d'enquête permet de savoir immédiatement les antécédens de « la cliente. » J'ai pu constater là combien l'œuvre se dilate, naturellement, par le seul fait de son existence, et combien son action s'est étendue, tout en restant circonscrite autour de son but primitif, qui est le relèvement et l'amélioration de la femme. Une jeune femme est entrée, vêtue de noir, de bonne tenue et de façons accortes; c'est une ouvrière en lingerie qui, à la condition de travailler dix ou douze heures de suite, parvient à gagner 1 fr. 25 ou 1 fr. 50 par jour. Elle est mariée; son mari a fait je ne sais quelle sottise et a été condamné à un

an d'emprisonnement; il en est résulté une gêne extrême, sinon la misère pour le ménage. Le sort de la femme périclitait, l'œuvre est intervenue et, à force de démarches, a obtenu une diminution de la peine imposée au coupable. Celui-ci avait été récemment rendu à la liberté, et sa femme venait remercier la directrice de la société qui l'avait libérée, en lui rendant le mari dont le gain journalier est indispensable à l'existence d'une famille. Dans ce cas, l'œuvre n'a point forcé l'esprit de ses statuts, elle a fait acte de protection en faveur de la femme. L'ouvrière en lingerie était heureuse et ne le cachait pas; comme pour venir elle avait perdu une demi-journée de travail et qu'elle avait pris l'omnibus, car elle demeure loin de la place Dauphine, on lui remit une petite somme équivalant à sa dépense et à son manque à gagner.

Un fait qui n'est pas sans analogie avec celui-ci se produisit presque immédiatement. Un détenu qui a fini son temps est revenu chez sa femme; il a bonne envie de travailler et espère être agréé dans une des grandes usines de l'ancienne banlieue de Paris, mais pour tout vêtement il n'a qu'un pantalon usé jusqu'à la trame et un tricot de laine percé aux coudes; s'il se présente aux contremaîtres dans ce costume délabré, il est certain de n'être pas embauché, par conséquent il ne gagnera rien et retombera de tout son poids sur sa femme. On fouille dans les nippes, on fait un paquet de bonnes hardes et la situation de la femme sera améliorée, parce que l'homme proprement vêtu trouvera sa place à la fabrique. Si l'on s'empresse à secourir l'homme afin de soulager la femme, on peut penser que l'on ne s'épargne pas lorsqu'il s'agit des enfans que l'on se plaît à rendre « braves, » comme disent les paysans, dans l'espérance souvent justifiée de ramener la femme au devoir et de l'y maintenir en développant chez elle l'amour-propre de la maternité. Aussi le vestiaire est plein de petits vêtemens que bien des mères envieraient. J'y ai vu une couronne funéraire ornée de pendeloques de perles blanches : à quoi bon? Une ancienne détenue, en bonne place aujourd'hui, doit venir la chercher dimanche pour la porter sur la tombe de sa fille morte depuis peu. Est-ce excessif? Non; celle qui n'oublie pas d'honorer le tombeau de son enfant garde un souvenir par lequel peut-être elle sera préservée.

Pendant que j'étais là, écoutant avec un vif intérêt les explications que Mme de Barrau voulait bien me donner, une dame sociétaire de l'œuvre est arrivée, suivie d'une femme qui s'est assise dans l'antichambre et a pris une pose attendrissante. La dame a raconté que, passant sur le pont Neuf, elle avait été accostée par une mendiante qui paraissait fort misérable, et que, se trouvant à proximité du vestiaire, elle l'y amenait, afin que l'on vît si l'on pouvait lui faire quelque bien.

On fit approcher la femme, qui se plaça sur un banc de bois, assez semblable à la sellette des anciennes juridictions criminelles, et se mit à verser de vraies larmes glissant le long de ses joues ridées. On l'interrogea. — Elle est restée six semaines à l'hôpital pour un mal de jambe qui « lui retentit jusque dans la tête; » puis elle a été envoyée à la maison de convalescence du Vésinet, dont elle est sortie le 24 décembre dernier, ainsi qu'en fait foi le bulletin qu'elle présente; depuis ce moment, elle est sans domicile. « Où logiez-vous auparavant? — En garni. — Depuis quel âge? — A peu près depuis l'âge de quinze ans. — Aujourd'hui, quel âge avez-vous? — Je viens d'entrer dans ma soixante-quatrième année. — Ainsi vous n'avez jamais eu de domicile? — Jamais. — Pourquoi? — Je ne sais pas. — Quel est votre métier? — Je travaille dans les chaussures d'hommes, mais maintenant on n'a pas d'ouvrage, et puis j'ai mal à la main. » Elle montra sa main droite, assez propre, peu fatiguée, dont un doigt était infléchi. « Depuis votre sortie du Vésinet, vous mendiez? — Oui, je ne peux faire que cela. — Avez-vous mangé ce matin? » Elle secoua la tête avec un geste négatif. Je me tournai vers la personne qui l'interrogeait et, à voix basse, je dis : « Elle sent l'eau-de-vie. » Il me fut répondu : « C'est de tradition populaire que l'eau-de-vie calme la faim mieux qu'un morceau de pain; c'est peut-être parce qu'elle n'avait rien à se mettre sous la dent qu'elle a bu un petit verre; du moins nous devons le supposer. » On se préparait à l'adresser au dortoir des femmes de la rue Saint-Jacques, lorsque quelqu'un proposa de l'envoyer à l'Hospitalité du travail à Auteuil, munie d'une lettre de recommandation qui lui assurerait le logis et le reste pendant trois mois. La bonne femme s'exclama de reconnaissance. On la conduisit jusqu'à l'omnibus, où sa place fut payée et où on l'installa. On était satisfait au vestiaire. On disait : « Dans l'espace de trois mois, elle pourra se refaire, ça donnera du moins le temps d'aviser, et, au pis-aller, nous aurons Villers-Cotterets. » Deux jours après, on acquérait la certitude qu'elle ne s'était même pas présentée à la maison de l'Hospitalité du travail. Est-ce à dire que l'on a eu tort de s'apitoyer sur une paresse qui se déguisait en misère? Nullement; s'il n'y avait pas de mécompte en charité, ce serait trop beau.

Cette vieille femme, qui a si bien joué son rôle, et dont les grimaces ne lui ont valu qu'une promenade en omnibus, est-elle une ancienne pensionnaire de Saint-Lazare? On peut le croire, car elle a fait preuve d'une habileté où l'on reconnaît le résultat de l'expérience. Si elle y a été, elle y retournera, et sa comédie n'empêchera point l'œuvre de venir à son aide; car là, plus que partout ailleurs, on est indulgent. Le champ d'opération, qui était limité à la prison même de Saint-Lazare, s'est élargi, et les

directrices de l'œuvre ont actuellement leurs entrées au dépôt, ce qui est un progrès considérable, parce qu'alors l'action, au lieu d'être simplement réparatrice, devient préventive et préservatrice. Pour bien me faire comprendre, je dois expliquer ce que c'est que le dépôt près la préfecture de police. Lorsqu'un individu est arrêté, il est conduit au dépôt, il y est interné et y reste jusqu'à ce que l'administration ait ordonné son transfert à Mazas, si c'est un homme, à Saint-Lazare, si c'est une femme. Dans le cas de certaines peccadilles constatées en flagrant délit, pour lesquelles le tribunal de simple police est incompétent et le tribunal correctionnel trop sérieux, — mendicité, vagabondage, — le petit parquet fait comparaître immédiatement les délinquans et prononce sur leur sort. Il est facile de conclure que, si l'on peut intervenir au dépôt même avant que la préfecture de police ait livré le prévenu à justice, ainsi qu'elle dit, il sera quelquefois possible d'empêcher une malheureuse de comparaître devant des juges et de porter pour sa vie une note de flétrissure. J'ai hâte de dire qu'en certaines circonstances excusables, en présence d'une première faute qui dénote plus d'étourderie que de perversité, certain bureau administratif, situé quai des Orfèvres, fait preuve de sentimens d'humanité que l'on ne saurait trop louer. L'Œuvre des Libérées est avertie qu'une « espèce » intéressante est au dépôt et on accourt. Voici un fait qui s'est produit récemment. Une ouvrière en confection reçoit d'une couturière des étoffes taillées qu'elle doit rendre sous forme de robe dans un délai déterminé. L'ouvrière se hâte, termine son ouvrage et, comme elle est sans argent, mais qu'elle compte en toucher bientôt, elle engage la robe au mont-de-piété pour la somme de 4 francs. Lorsque le jour de la livraison est arrivé, elle n'a pas la somme qu'elle attendait, n'a pu retirer son nantissement, pleure et fait l'aveu de sa faute. La patronne couturière dépose une plainte chez le commissaire de police; l'ouvrière est arrêtée et enfermée au dépôt. Elle a vingt-deux ans, elle est de bonne conduite; elle est pauvre et vit de son travail. Elle n'est pas l'objet d'une poursuite judiciaire; elle est sous les verrous en vertu d'une plainte particulière portée contre elle par une personne dont elle a lésé les intérêts. Si cette personne consent à retirer sa plainte, l'action, qui n'est encore qu'administrative, cesse et la pauvrette est mise en liberté. Tout de suite on court chez la patronne, on lui offre de dégager la robe qui est au mont-de-piété et on l'adjure de ne point laisser traduire en justice une jeune fille dont l'existence va être contaminée à jamais pour une faute que la pauvreté seule devrait faire pardonner. La négociation fut longue, car la couturière était rétive; on en eut raison cependant, et je crois que l'éloquence ne put la convaincre qu'en

s'appuyant sur des argumens un peu plus solides. L'ouvrière fut relaxée, et je me figure que la leçon lui profitera. Sans l'intelligente bonté d'un chef de bureau, sans l'intervention rapide et pénétrante de l'OEuvre des Libérées, elle était perdue et peut-être pour toujours lâchée à travers les hasards du vice.

L'action, pour ainsi dire officielle, de l'OEuvre des Libérées, est considérable, on vient de le voir; son action officieuse n'est pas moins importante et est tout entière faite de conciliation. Les jeunes filles de province qui accourent à Paris avec 10 francs dans la poche et quelques millions d'illusions en tête ne courent pas seulement le risque de mourir de faim et d'être réduites à retourner à pied au village, subsistant de compassion et dormant dans les granges. Aux gares d'arrivée des chemins de fer on les guette; les commis-voyageurs de la débauche, les placiers de la dépravation s'en emparent, les guident sous prétexte de les conduire à un hôtel bon marché, leur recommandent de se méfier des voleurs dont Paris abonde, et abusent d'une naïveté qui s'étonne de trouver tant de bonne grâce chez un inconnu. Si elles en sont quittes pour la perte d'une malle ou pour une mésaventure sans conséquence, elles peuvent remercier les dieux immortels qui, sans doute, ont veillé sur elles. D'autres fois, on est allée chez « une payse, » chez une amie; par elle on a été conduite au bal, on s'est amusée, on a fait « une connaissance, » on a négligé le travail, et, sans trop le vouloir, on a glissé dans le monde de la fainéantise et du plaisir, d'où l'on ne sort que diminuée, sinon perdue. On n'en est plus à compter les fautes qui deviennent apparentes. Si on est au service, on est mise à la porte et l'on s'entend dire: Je ne veux pas de gourgandine chez moi. Si on est à l'atelier, les compagnes se moquent, se détournent en feignant l'indignation; on est montrée au doigt, conspuée; on croit entendre la parole de Lisette à Marguerite dans Faust: « Quelle horreur! quand elle boit et mange, c'est pour deux! » Si la terreur et la honte ne vont pas jusqu'au crime, on peut en être étonné, car le cauchemar où l'on vit est épouvantable. De toutes les formes que revêt le malheur pour frapper la femme, celle-ci est la plus cruelle, car elle est contradictoire à l'hypocrisie des mœurs, c'est pourquoi elle entraîne la déchéance; et cependant... il y aurait tant à dire sur ce sujet que je ne dirai rien, sinon que, parmi les misères sociales, c'est celle qui m'inspire la plus profonde commisération.

Elles souffrent, elles sont dans l'angoisse d'un présent détestable et d'un avenir perdu; donc elles appartiennent à l'OEuvre des Libérées qui ne les morigène pas et dirait volontiers : « Que celui qui est sans péché jette la première pierre! » C'est alors que l'on

fait les démarches pour obtenir l'accès des hôpitaux, et surtout de la maison spéciale que le langage populaire a nommée : *la Bourbe*. Parfois quelques difficultés surgissent que l'on n'a pas le temps de combattre ou de résoudre. Il ne manque pas de sages-femmes à Paris, et, si pauvre que soit la caisse de l'œuvre, on y sait toujours découvrir de quoi secourir une pauvre femme réduite aux abois, pendant que le vrai coupable, celui qui seul est responsable devant la justice de l'âme, reste indifférent à tant d'infortune ou s'en console en faisant d'autres victimes. Les heures sont périlleuses après le grand travail de la nature, surtout pour des femmes qu'une vie de privations a mal façonnées pour cet effort souvent mortel. L'hôpital est avare du temps qu'il accorde, car, s'il le prolonge, d'autres en pâtiraient; à peine remise de l'ébranlement, mal réparée, au bout de dix jours il faut partir. Où aller? Au logis? on n'en a que bien rarement; dans un garni? c'est presque la promiscuité, en cette période troublée où l'on a tant besoin de recueillement. L'OEuvre des Libérées est là; comme un gourmet de bienfaisance, elle connaît les bons endroits où la charité est au labeur, cette charité de Paris qui s'ingénie et brille d'un éclat magnifique au milieu de nos turpitudes, comme une fleur merveilleuse et vivace poussée sur un tas de fumier. La Société philanthropique dont j'ai déjà admiré et signalé l'énergie a profité de son expérience pour agrandir son cercle d'action et l'étendre à des misères que, jusqu'à présent, l'on avait trop négligées. Elle a remarqué que dans sa maison de la rue Saint-Jacques, le dortoir des femmes était surtout fréquenté par de pauvres filles encore chancelantes, sortant de la Maternité, et auxquelles, par pitié, on permettait de prolonger un séjour qui leur donnait le repos dont elles ont besoin. La maison, qui n'est qu'un refuge temporaire, devenait ainsi une sorte d'hospice de convalescence où la débilité venait prendre des forces. D'une part, c'était un inconvénient; d'autre part, les dortoirs n'étaient ni disposés ni outillés pour cette catégorie de malheureuses. Mue par ce sentiment de charité dont elle a fourni tant de preuves depuis qu'elle existe, la Société philanthropique a fondé, avenue du Maine, n° 201, un asile maternel où les berceaux sont placés à côté des grands lits et où dix jours pleins d'hospitalité sont accordés aux femmes qui arrivent de la Bourbe. C'est un grand bienfait qui neutralise les maladies futures qu'engendre souvent trop de précipitation dans la reprise de la vie active.

L'OEuvre des Libérées est en rapport fréquent avec l'asile maternel, elle y fait admettre ses clientes, qui, grâce à elle, deviennent parfois de bonnes nourrices sur lieu, avec gages solides et bonnets pomponnés. Quelques-unes ont témoigné d'un tel dévoûment qu'elles

ont été conservées en qualité de servantes, après avoir terminé leur office auprès du poupon. Ce n'est pas tout que d'avoir aidé la jeune fille pendant ces jours où sa faute est vraiment payée plus cher qu'il ne convient; il y a là-bas, dans la province, la famille qui a tout appris, qui se voile la face et refuse d'accorder un pardon qu'elle sait devoir ne pas être gratuit. Si par malheur le père est entré, un soir, au théâtre de la ville voisine, s'il a lu quelques romans-feuilletons, s'il a vu *la Closerie des genêts* ou *la Grâce de Dieu*, il sait qu'en pareil cas il est d'usage de maudire et il maudit. C'est alors que l'Œuvre des Libérées intervient et que l'on s'efforce d'amener un rapprochement entre une fille trop durement battue par le sort et des parens dont la sévérité est parfois plus intéressée que réelle. J'ai parcouru quelques lettres échangées à ce sujet; il me semble qu'elles pourraient se résumer en cette formule finale : je consens à pardonner, pourvu que ça ne me coûte rien. — Non, bonhomme, vous ne débourserez rien, et, si l'on vous renvoie votre fille, on paiera le voyage. — Malgré quelque mauvaise humeur d'un côté et un peu de honte de l'autre, la réconciliation se fait, et l'imprudente qui est venue se perdre à Paris pourra retourner au village, où elle se sauvera si elle doit être sauvée.

L'œuvre n'est pas seulement en relations avec l'asile maternel, elle est en communication permanente avec l'*Hospitalité du travail*, qui a pu abandonner sa masure de la rue d'Auteuil et s'établir, avenue de Versailles, n° 52 (1), dans une ancienne usine que la supérieure, tenace dans son rêve, a transformée en blanchisserie. L'Hospitalité du travail semble être un réservoir où l'Œuvre des Libérées verse les malheureuses qu'elle a repêchées pendant la prévention ou après l'emprisonnement. Les services que ces deux œuvres de salut et de préservation se rendent mutuellement sont considérables, et la progression en est à remarquer. Dans l'espace de cinq ans, le nombre des femmes ayant touché Saint-Lazare qui ont été accueillies par l'Hospitalité du travail a presque triplé : 210 en 1881, 627 en 1885. Toutes ne sont pas à jamais préservées, cela va sans dire, mais à toutes on a accordé le repos pendant trois mois, à toutes on a donné le relais sur le mauvais chemin, et toutes ont pu choisir une route meilleure et s'y engager. Ce n'est que cela que l'on peut demander à la charité : elle ramasse les faibles, les fortifie, leur montre la bonne voie et les guide; mais elle ne refait point les âmes.

(1) Voir dans la *Revue* du 1er avril 1884, *l'Hospitalité du travail*.

IV. — LES PETITS ASILES.

Il est dans la nature d'une œuvre de bienfaisance intelligemment conçue, répondant à un des nombreux *desiderata* de notre société compliquée, de se développer par elle-même, sur elle-même, comme le figuier des Banians, dont les branches deviennent des arbres en touchant terre. Si petitement commencée par Mlle de Grandpré, qui habille une femme demi-nue, l'OEuvre des Libérées a pris les proportions que j'ai fait connaître. Ce n'est pas assez ; de même que les hôpitaux de Paris ont un hospice de convalescence au Vésinet, elle rêvait depuis longtemps de posséder une maison de convalescence morale où, entre la claustration pénitentiaire et les périls de la vie libre, on pût faire une sorte d'apprentissage qui permît d'affronter la responsabilité de soi-même sans la laisser tomber en défaillance. Ce rêve, elle est en train de le réaliser d'une façon ingénieuse et nouvelle. Tout asile qui abrite de nombreux pensionnaires prend les apparences, sinon le caractère, d'une caserne ou d'un couvent, selon que l'on y reçoit une direction laïque ou religieuse. La règle est uniforme, elle s'impose aux natures les plus diverses, aux habitudes les moins semblables ; l'indulgence peut la tempérer, mais le bon ordre exige qu'elle soit maintenue. Là rien ne rappelle l'esprit de famille et c'est ce que l'œuvre cherche surtout à susciter et à entretenir chez les pauvres femmes sans appui dont elle a accepté la charge. Elle veut leur donner le repos intermédiaire qui leur permettra de secouer le souvenir de la prison, et néanmoins leur laisser une liberté dont leur initiative profitera pour faire des démarches en vue de découvrir et d'obtenir une condition. Plutôt que de laisser ces malheureuses sur le pavé avec les quelques sous qui leur ouvriront les portes d'un garni, l'œuvre les recueille, les loge et les nourrit, non pas dans une maison, mais dans des maisonnettes. Elle vient de créer, sans peut-être s'en douter, les petits asiles où la misère trouvera l'étape du réconfort, de la confiance, de la dignité, si la charité les adopte.

De Paris à Saint-Cloud, ce n'est plus qu'une grand'rue très peuplée qui se divise en plusieurs communes, dont Billancourt est la plus importante. Là, sur des voies nouvellement ouvertes, on a loué deux maisons, dont le loyer, — 500 francs par an, — indique l'exiguïté. On pourrait les appeler des infirmeries temporaires, car on y dépose pendant quelques jours et au besoin pendant quelques semaines les blessés du vice et de la pauvreté. On n'y souffre pas. Je les ai visitées par un temps glacial ; un feu de coke brûlait dans

la grille de la cheminée, l'air y était tiède et l'on y travaillait de bon cœur. C'est la maison comme il en existe tant aux environs de Paris, la maison de l'ouvrier qui a fait des économies et dont le plaisir consiste, pour se défatiguer le dimanche, à se donner une courbature en travaillant à son jardin. Tout est petit : le couloir d'entrée, la maison, l'escalier, la cuisine, les chambres, le jardinet muni d'un puits et où s'élève l'inévitable gloriette tapissée de vigne vierge. C'est propret, d'apparence modeste et garni un peu à la diable, de meubles, d'ustensiles, de tableaux même donnés par quelque bienfaiteur qui déménageait. Quatre lits dans une chambre, c'est le dortoir des femmes; trois couchettes dans une autre pièce, c'est le dortoir des enfans. Dans la salle à manger, une fillette de seize ans à peine faisait « une page d'écriture » qu'elle copiait dans un livre d'histoire. C'est Mme de Barrau qui exige que les libérées illettrées, — et elles sont nombreuses, — soient, autant que possible, assidues à s'instruire, c'est-à-dire acquièrent quelques notions de lecture, d'écriture et de calcul. Elle a raison; c'est un outil de plus qu'elle place entre les mains de la femme, qui devra son existence à son travail.

La jeune fille qui commence si tard son apprentissage scolaire et qui, chose rare, écrit mieux qu'elle ne lit, est de celles dont on dit volontiers : elle n'a pas de défense. Assez grande, de visage allongé, avec les pleines joues de l'adolescence, bien faite et de regard timide, elle a je ne sais quoi de faible et d'amolli qui indique une volonté flottante. La main longue a des doigts en fuseau, bien séparés, de forme fine, qui doivent être naturellement adroits et habiles aux ouvrages délicats : là sera peut-être le salut. Elle est sortie de la prévention de Saint-Lazare avant de comparaître devant la justice; donc sur elle nulle flétrissure. Son histoire est des plus simples; c'est celle de beaucoup de pauvres filles que le diable a tentées, parce que, dans le milieu misérable où elles avaient toujours vécu, elles n'avaient jamais eu à repousser de tentations. Née dans un hameau, elle est la plus âgée de six enfans ; son père et sa mère, paysans pauvres, cultivent quelque lopin de terre dans un des départemens maritimes du nord-ouest de la France. Quand elle eut quinze ans et demi, on l'envoya à Paris : « Va ! Bon vent de fortune, tu es dans la ville où l'or ruisselle ; tu n'auras qu'à te baisser pour en ramasser. » Elle ne savait rien que traire les vaches et sarcler le sillon; elle savait aussi distinguer l'avoine du froment, science peu appréciée des Parisiens. Elle se plaça comme bonne à tout faire ; c'est le lot de celles qui ignorent tout. Elle était soumise, ne regimbait point contre les rebuffades, était peu payée et admirait les robes de soie que, de la fenêtre de sa cuisine, elle

voyait passer dans la rue. Un jour, sur une table de toilette, elle aperçut des boucles d'oreilles qui valaient peut-être 15 ou 20 francs la paire; elle les regarda avec convoitise, les essaya, trouva qu'elles lui allaient bien et les garda. On chercha les boucles d'oreilles, on interrogea la servante, qui se mit à pleurer et avoua son larcin : « Ç'a été plus fort que moi. » On la traita de voleuse et on la fit arrêter. Conduite au dépôt, ahurie, ne se rendant pas compte de ce qui lui arrivait, terrifiée, répondant à peine aux questions qu'on lui adressait, elle n'y resta pas longtemps et fut transférée comme prévenue à Saint-Lazare. C'est là que l'Œuvre des Libérées la découvrit.

Le cas était grave, car si la faute était minime, les conséquences pouvaient en être redoutables : vol domestique ; article 386 du code pénal : réclusion. La pauvre fille n'avait pas encore seize ans accomplis; on admettrait qu'elle a pu agir sans discernement et, alors, — par grâce, — elle sera enfermée jusqu'à sa majorité dans une maison de correction paternelle. Entre ces deux maux quel est le moins cruel? Il serait difficile de le dire. Les dames de l'œuvre eurent pitié de cette enfant ; un tel sauvetage à opérer, le salut d'une existence entière à assurer, il y avait là de quoi tenter leur bon cœur, et elles se mirent en rapport avec la « bourgeoise » qui avait déposé la plainte. C'était une femme rèche et dure; à tout ce qu'on lui disait, elle répondait : « Tant pis pour elle, ça lui servira de leçon ! » Il ne fallut pas moins de deux mois d'objurgations et de prières avant d'obtenir que cette femme vertueuse pour les autres jusqu'à la barbarie consentît à retirer sa plainte. Les dames de l'œuvre furent enfin victorieuses ; elles emportèrent la petite fille à Billancourt, où je l'ai vue apprenant à écrire. Dès à présent, si elle est vaillante au travail, son sort est assuré ; aussitôt qu'elle sera remise des émotions qu'elle a subies et qui l'ont quelque peu ébranlée, elle entrera en qualité d'apprentie dans une industrie de luxe où l'agilité de ses doigts ne lui sera pas inutile. L'œuvre la suivra des yeux, l'encouragera, fera acte de maternité vis-à-vis d'elle et au besoin lui conservera sa place dans la maisonnette où elle a trouvé asile. Si celle-là n'est pas sauvée à toujours, je serais bien surpris.

La seconde maison ressemble à la première; j'y vois trois femmes occupées à ravauder des bas, un peu maladroitement, comme si leurs mains avaient perdu l'habitude de l'aiguille. Deux d'entre elles sont marquées moins par l'âge peut-être que par les privations ou les excès; le doigt brutal de la misère ou de la débauche a martelé leur visage : lèvres flétries, joues pendantes, paupières lourdes ; elles semblent envahies par une sorte de somnolence qui donne du

vague à leurs regards et de la lenteur à leurs gestes. Toutes deux ont commis le même délit : vagabondage. Sans ressource, n'ayant même pas deux sous pour avoir place à la paille dans le plus infime des garnis, l'estomac vide, grelottant de froid, l'une au boulevard Sébastopol, l'autre sur le boulevard Montparnasse, elles sont entrées dans un poste de police en disant : « Je n'en puis plus, arrêtez-moi. » L'expression dont elles se servent est celle du soldat qui a trop longtemps soutenu un combat inégal, qui jette ses armes et est fait prisonnier ; elles disent : « Je me suis rendue. » Dans ce cas-là, les sergens de ville sont très bons : ils font place auprès du poêle à la malheureuse qui se réchauffe, ils lui donnent à manger et bien souvent font entre eux une collecte, afin de lui remettre ce qu'au régiment on appelle le sou de poche.

La troisième femme est tout autre. Elle vient d'avoir dix-huit ans. Elle est grande et d'ossature vigoureuse. Des cheveux blonds encadrent le front bombé, le visage est très pâle, le regard est inquiet, les lèvres sont minces avec une expression amère. Elle a quelque chose de l'animal qui a été chassé et qui sursaute, croyant toujours entendre l'aboi des chiens derrière lui. Elle n'est pas laide, mais la beauté du diable, cette fleur de jeunesse dont les joues sont veloutées, lui fait défaut ; elle est hâve comme si, pendant longtemps, elle n'avait vécu que de privations. Elle est mariée ; son mari a vingt-deux ans ; ils s'aimaient, et courageusement, — imprudemment, — ont accroché leur pauvreté l'une à l'autre. Sans doute ils ont chanté ce couplet d'un ancien vaudeville :

Unissons nos deux infortunes,
Nous en ferons peut-être du bonheur !

La misère fut pesante ; point d'ouvrage, on en cherchait et l'on n'en trouvait pas ; successivement tout ce qui représentait une valeur quelconque fut engagé au mont-de-piété. Un soir que ces deux malheureux n'avaient point mangé depuis vingt-quatre heures, ils entrèrent dans un restaurant de bas étage et se firent servir à dîner. Le total de la dépense s'élevait à quarante-deux sous ; lorsqu'il fallut payer, l'homme fit mine de fouiller dans ses poches, parut surpris et déclara qu'il avait oublié son porte-monnaie. On appela les sergens de ville, et les deux affamés, après une nuit passée au « violon, » furent écroués au dépôt, où l'Œuvre des Libérées les aperçut. Le gargotier fut immédiatement désintéressé et, sans hésitation, fit mettre à néant la plainte qu'il avait déposée. La femme fut conduite à l'asile, où elle restera jusqu'à ce qu'elle soit un peu « refaite, » pendant qu'on lui cherche une condition ; quant à son mari,

on espère le faire admettre promptement dans une des usines de Billancourt, car il est de principe chez les dames de l'œuvre de rapprocher autant que possible les personnes appartenant à la même famille.

Les petits asiles sont placés sous la direction de femmes choisies par l'œuvre : logées, éclairées, chauffées, elles reçoivent un franc par jour et par pensionnaire, mais elles sont chargées de pourvoir à la nourriture. Dans la cuisine, j'ai soulevé le couvercle d'une casserole et j'ai découvert un ragoût de veau aux carottes qui mijotait en dégageant un fumet de bon aloi. L'utilité de ces maisons de refuge sera appréciée, lorsque l'on saura qu'en 1886, on y a fait mille cinq cent quatre journées de présence, sans compter que, pendant deux cent cinquante nuits, on a donné l'hospitalité à des femmes qui, travaillant le jour au dehors, venaient y dormir. Ce monde, qui de sa vie passée a dû garder quelques oscillations, est-il tout à coup devenu irréprochable? J'ai voulu, comme l'on dit, en avoir le cœur net, et je m'en suis allé trouver le maire de la commune. C'est un homme fort expert en matière administrative et de cœur charitable ; la crèche, l'école maternelle, l'hospice des vieillards de Billancourt, peuvent servir de modèle sous le triple rapport de l'installation, de la bonne tenue et de l'économie. A ma question, quelle est la conduite des femmes protégées par l'Œuvre des Libérées de Saint-Lazare, il a répondu : « Jamais elles n'ont donné lieu à aucune plainte; vous entendez, jamais; je les aide, lorsqu'il y a lieu, en leur accordant des bons de pain, de viande, de chauffage; des bons de lait, si elles ont des enfans; c'est à cela que se borne mon intervention, car, je vous le répète, non-seulement je n'ai pas à sévir, mais je n'ai même pas eu d'observation à adresser à une seule d'entre elles. »

Un fait prouve que le maire ne s'est point trompé : plusieurs pensionnaires des petits asiles ont été pourvues de conditions à Billancourt même, y restent et ne sont point mécontentes de leur sort. Une seule catégorie de femmes est résolument mise en dehors de l'action de l'œuvre : c'est la catégorie des femmes qui boivent; celles-là sont ingouvernables, puisqu'elles ne se possèdent plus, et elles sont incorrigibles, car l'alcoolisme est une maladie chronique avec accès aigus. Une dame patronnesse me disait énergiquement : « On guérit du vol, on ne guérit pas de l'eau-de-vie. » On est donc forcé de les abandonner; plus tard, l'assistance publique les recueillera et les internera à la Salpêtrière dans la section des aliénées. Quant aux autres, à celles qui ont passé ou qui auraient pu passer devant la police correctionnelle pour des délits de droit commun, on n'en désespère pas. Il est rare que celles qui se donnent de

plein cœur à l'œuvre réparatrice n'en soient pas récompensées et ne finissent pas par se redresser tout à fait. Il leur faut du courage, de la résignation, et bien souvent savoir se vaincre à force d'humilité. Les maîtresses, — bourgeoises ou patronnes d'atelier, — chez qui vont servir ces malheureuses, ne sont point toutes des créatures angéliques, tant s'en faut. Les âmes charitables et pénétrées de noblesse ne sont point rares, je le sais; beaucoup de femmes qui acceptent des libérées de Saint-Lazare, dont on ne leur a point laissé ignorer les antécédens, sont bonnes dans l'acception large du mot; elles s'associent de leur mieux aux efforts tentés par l'œuvre et, à force de patience, de douceur, essaient de ramener des esprits que le vice a mal conseillés, que la punition a affaissés et qui, malmenés par le sort ou par leur faiblesse, restent méfians des autres et d'eux-mêmes. Presque toujours c'est la mansuétude qui triomphe et fait naître des dévoûmens dont parfois on reste surpris. L'ancienne détenue en accomplissant tous ses devoirs a reconquis tous ses droits.

Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi. Plus d'une femme, de caractère dur et de calcul parcimonieux, va prendre une servante parmi ces déclassées de la prison, parce qu'elle sait qu'elle aura « barre sur elle, » lui donnera des gages dérisoires, l'accablera de besogne et la tiendra toujours à merci par l'abjection même de son passé. Celles que leur mauvaise fortune pousse chez de telles maîtresses deviennent des souffre-douleur et peuvent se croire aux travaux forcés. A la moindre étourderie, à la moindre erreur de service, la litanie des reproches commence et recommence : « Vous savez, ma fille, il ne faut point oublier où je vous ai ramassée, et que sans mon bon cœur vous seriez encore dans le ruisseau; ce n'est pas tout que d'avoir été voleuse et d'être reprise de justice, il faut obéir et tâcher d'être moins bête. » La malheureuse courbe la tête comme un chien battu et ne souffle mot; il lui semble que tout l'édifice social pèse sur elle et que l'on va venir la chercher pour la reconduire en prison. Les avanies se renouvellent; elle les supporte encore, elle les supporte toujours et finit par en prendre l'habitude; à moins qu'un jour l'exaspération ne la saisisse et qu'avec une maladresse calculée, elle ne laisse tomber une lampe alimentée d'huile de pétrole qui met le feu à la maison où l'on s'est plu à la faire souffrir.

Le nombre des femmes que l'OEuvre des Libérées de Saint-Lazare parvient à retirer du bourbier où elles croupissaient est-il considérable? Des chiffres officiels peuvent répondre : 1,412 femmes, je l'ai dit, ont passé au vestiaire pendant le cours de l'année 1886; sur cette quantité, 216 y sont retournées, réclamant l'intervention,

les conseils de la société, ou venant lui apporter témoignage de gratitude; celles-là sont en volonté de bien faire et y réussissent. Plus du sixième, c'est beaucoup, c'est de la charité placée à gros intérêts; de tels résultats sont pour encourager et prouvent combien cette œuvre de salut est utile. Les femmes de bien qui s'y consacrent n'ont d'autre but que de secourir des malheureuses et de leur enseigner à nouveau l'exercice du devoir qu'elles ont oublié, en admettant qu'elles l'aient jamais connu. Ce but a été singulièrement dépassé, car elles font acte de préservation sociale : en protégeant l'individu, elles sauvegardent la collectivité; en arrachant les prévenues, les anciennes détenues à la circulation du vice, elles neutralisent dans une certaine mesure les dangers qui sans cesse menacent l'agglomération parisienne. La sécurité publique leur doit quelque reconnaissance; lier le mal, l'enfermer dans le bien, l'empêcher d'en sortir, c'est une action méritoire que l'OEuvre des Libérées accomplit avec énergie.

Que les dames sociétaires me permettent, en terminant, de leur adresser un conseil; c'est celui d'un homme qui a sondé certaines plaies sociales et qui, de son étude, a rapporté une conviction que ni les polémiques intéressées, ni l'hypocrisie des doctrines préconçues, ni les illusions des esprits enthousiastes n'ont jamais pu ébranler. L'œuvre n'agit à Saint-Lazare que sur les prévenues et sur les détenues, c'est-à-dire sur les femmes coupables ou innocentes que la justice attend et que la justice a punies. Qu'elle s'en tienne là. Il est une section de la vieille geôle où l'œuvre ne doit jamais apparaître; elle n'y rencontrerait que la déception même, la déception faite de lâcheté, de mensonge et de perversion inconsciente. Celles que l'on rassemble là, comme un troupeau de brebis galeuses, sont atteintes d'un mal plus invétéré, plus grave, plus incurable que l'alcoolisme; il est possible que le corps en vive, mais, à coup sûr, l'âme en meurt. Sur cette catégorie de créatures que nul mot honnête ne peut désigner, l'administration chargée du soin de la salubrité publique a seule qualité pour agir, comme elle a qualité pour faire enlever les ordures de la voie publique, prescrire des mesures préventives en cas d'épidémie, arrêter les malfaiteurs et faire jeter à la rivière les vins frelatés. A Saint-Lazare, il y a plusieurs prisons : que l'OEuvre des Libérées reste résolument confinée dans celle où elle a déjà rendu tant de services.

MAXIME DU CAMP.

LES

DÉBUTS D'UN PROTECTORAT

LA FRANCE EN TUNISIE.

II[1].

LES RÉFORMES ACCOMPLIES, LES PERSPECTIVES D'AVENIR.

I.

Les deux obstacles qui nous arrêtaient au début n'existent plus, le chemin est libre; qu'allons-nous entreprendre? La suppression de la commission financière et celle des capitulations étaient plutôt deux grandes victoires que des réformes, deux victoires qui nous ouvraient le pays, mais qui nous y laissaient tout à faire. Nous avons vu se réorganiser les finances et la justice, mais ce n'est pas tout; un état ne se constitue pas uniquement avec des percepteurs et des juges; toute la fortune de la Tunisie est dans son sol; parmi les lois dont nous parlions dans la première partie de cette étude et que nous avons pris garde de ne pas remplacer à la légère, en existe-t-il une qui puisse servir de base à nos projets de réforme, qui réponde aux besoins nouveaux, qui détermine les droits de propriété de chacun, permette de vendre et d'acheter la terre en toute sécurité? Non, une loi aussi essentielle, il nous la faut parfaite; elle est à créer. — Cela fait, le sol ne produira que si ses propriété-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

taires comptent sur une possession tranquille, si on leur donne le moyen d'exporter leurs récoltes, de perfectionner leurs méthodes de culture, d'entrer en relations avec des consommateurs, des marchands, c'est-à-dire que tout en légiférant il faut encourager le travail indigène et l'immigration des Européens, des Français surtout, percer des routes, ouvrir des ports, y attirer l'activité des échanges, exploiter les richesses naturelles, mines, sources, forêts, assainir les villes, avoir une police, une armée, répandre partout l'instruction : et cela sans recourir à l'emprunt, sans demander même une subvention à la France.

La nouvelle administration a bravement entrepris de venir à bout de cette tâche ; la collection du *Journal officiel* tunisien nous fournit la liste de ses innovations depuis quatre ans et forme un précieux exposé de notre système actuel de colonisation ; on n'a pas manqué d'y puiser quand il s'est agi d'organiser un second protectorat dans l'extrême Orient, et l'Algérie elle-même en a fait déjà son profit.

Avec cette série de réformes intérieures s'ouvre une nouvelle période de notre occupation, la période, nous ne dirons point pacifique, le mot serait trop beau, mais laborieuse, celle de la lutte d'un gouvernement débarqué de la veille contre des habitudes séculaires et les illusions des nouveau-venus, de la lutte pour l'égalité dans un pays où le privilège était la règle, où la plupart des immigrans français arrivaient en croyant que ces privilèges seraient maintenus et même augmentés à leur profit.

Nous avons parlé des résistances que nous opposèrent les étrangers, résistances que les avantages immédiats de notre occupation ont fait cesser très vite ; en réalité, la terre doublant de valeur, le travail abondant, ils gagnaient beaucoup au protectorat ; des escouades de Maltais et de Marocains, qui comprennent et parlent tant bien que mal l'arabe de Tunis, arrivaient par tous les bateaux ; plus nombreux encore, les Siciliens, les Calabrais. Les Maltais, catholiques fervens, plus attachés à la croix qu'au drapeau, se groupaient autour du cardinal Lavigerie, leur véritable souverain, et multipliaient les protestations de sympathie pour la France, sa patrie. Les Italiens, plus positifs, firent d'excellentes affaires : les plus pauvres s'engageaient comme terrassiers, vignerons ; les plus riches achetaient des terrains à Tunis et dans les principales villes de la régence en prévision de la hausse qui devait infailliblement résulter de notre occupation et les revendaient jusqu'à dix fois leur valeur : en un mois (août 1886), 102 de leurs bâtimens, de faible tonnage il est vrai, entrent à La Goulette, tandis que ceux de la France et des autres nations n'y sont ensemble qu'au nombre de 36 ; le nombre total de leurs navires dans les divers ports

de la régence, en 1884-1885, a été de 1,456; celui des Français, de 833; l'année suivante (1885-1886), nous arrivons, pour les nôtres, au chiffre de 943, mais eux à 2,177; le tonnage toujours en notre faveur; nous dirons un peu plus loin le chiffre non moins frappant des passagers. Leur chemin de fer a été sauvé de la ruine par le transport de nos officiers, de nos fonctionnaires et de nos touristes; ils se sont rendus adjudicataires, les premiers et en grand nombre, des travaux à entreprendre pour le compte du génie ou des subsistances à livrer à notre intendance. Quant aux Marocains, comme les nègres, ils se contentent de salaires si faibles qu'ils sont toujours sûrs, étant très robustes, de trouver de l'ouvrage.

Et les Français? on ne voit pas bien ce qu'ils gagnaient, eux, au protectorat. N'avions-nous envoyé nos troupes dans la régence que pour l'avantage d'autrui? Ces questions se posent d'elles-mêmes, infailliblement, à l'origine de toute entreprise coloniale. Les émigrans poursuivent un but immédiat: des bénéfices personnels dans le présent; l'état en poursuit un autre, parfois éloigné : des avantages généraux auxquels il doit subordonner, souvent même sacrifier les intérêts particuliers du premier jour, sa principale préoccupation étant de ne pas imposer des charges trop lourdes à la métropole. A la longue, le gouvernement peut faire comprendre aux émigrans qu'en fin de compte il travaille pour eux ou pour leurs fils et leur montrer des résultats; mais, au début, il ne peut répondre aux exigences que par des promesses, le désaccord est inévitable; voyons ce qui s'est passé à Tunis.

Les Français que nous y avons trouvés établis étaient maîtres de la prépondérance sous le régime consulaire, autrement dit favorisés entre tous les habitans : les premiers, ils durent se plier à la discipline nouvelle, donner l'exemple, abdiquer leurs prérogatives. De 1883 à 1884, ils furent les seuls à ne pas avoir une justice d'exception; seuls ils étaient déclarés en faillite, seuls ils ne pouvaient retarder l'exécution des jugemens rendus contre eux. Groupés autour du résident, comme autrefois autour de leur consul, leur attitude fut cependant patriotique et sage: ils attendirent, sans protester, les dédommagemens de l'avenir. Mais les nouveau-venus, rivaux naturels des anciens, ceux qui n'avaient ni maison, ni famille, ni relations pour les aider à prendre patience, ceux qui, ignorans des mœurs, de la langue, débarquaient avec des espérances ou des appétits sans limites et peu de ressources, quel fut leur désappointement quand ils virent s'organiser une administration dont ils attendaient des largesses et qui apportait de Paris ce programme : des économies, pas de colonisation officielle, peu de fonctionnaires! On avait beau leur dire qu'avant de distribuer les trésors que

promettait la Tunisie, il fallait relever les ruines sous lesquelles nous l'avions trouvée écrasée, ils répondaient qu'ils n'entendaient rien à la politique, qu'ils arrivaient pour travailler, pour réussir au plus vite et coûte que coûte. Beaucoup d'entre eux, trop audacieux, avaient rompu leur établissement en France, brûlé leurs vaisseaux : ils n'accusaient pas leur excès de confiance, mais le protectorat, de les ruiner. La plupart étaient convaincus que nous avions intérêt à prendre la Tunisie à notre charge et considéraient comme des compromissions coupables les ménagemens dont nous usions envers le bey ; ils disaient bien haut, écrivaient partout qu'il fallait oser, aller de l'avant, prendre la succession du bey, comme si une succession ne transmettait jamais de dettes. Il va sans dire que les émigrans n'étaient pas tous des travailleurs ; quelques-uns virent dans les déceptions très naturelles de leurs compagnons un moyen d'embarrasser le gouvernement du protectorat, une occasion de lui déclarer la guerre ; cette occasion seule valait pour ceux-là le voyage ; ils couraient la chance de faire peur et d'obtenir pour eux-mêmes par la menace les satisfactions qu'ils prétendaient réclamer pour autrui ; en tout cas, ils faisaient grand bruit pour être connus, revenir en France avec une espèce de nom, l'autorité d'hommes qui ont vu les choses de près, qui en savent long, qui vont tout dire... et le fait est qu'en France ils trouvaient des auxiliaires ou des dupes, réussissaient à organiser contre la nouvelle administration une campagne en règle.

Le public ne les prenait pas au sérieux, dira-t-on, le gouvernement était là pour les démentir. Nous touchons au point délicat : le public n'était pas favorable, on le sait, à l'occupation de Tunis, pas plus qu'à celle du Tonkin et de Madagascar ; très indifférent et naturellement ignorant en matière de politique coloniale, il avait laissé sans protester en 1882 les Anglais intervenir seuls en Égypte, cette terre pourtant si riche et si française ; sa mauvaise humeur, disons plus, sa malveillance contre toute entreprise lointaine, était générale, et le gouvernement, pour ne pas se discréditer, devait, autant que possible, convertir ou du moins apaiser les mécontens, plutôt que de les repousser avec éclat. Cette malveillance générale et qui menace de paralyser l'action de la métropole dans nos colonies, il est difficile et ce n'est d'ailleurs pas ici la place d'en exposer complètement les causes multiples, mais il est nécessaire d'en indiquer les principales.

D'abord le public français se demande ce qu'on entend par des colonies et à quoi elles servent. Avant la révolution, puis sous la restauration jusqu'en 1848, nous considérions généralement nos colonies comme des contrées exotiques que nous exploitions au profit de notre commerce et du trésor ; mais aujourd'hui tout le

monde sait que, si elles donnent quelque essor à nos exportations, elles nous coûtent beaucoup d'argent; il faut des calculs compliqués pour estimer très approximativement ce qu'elles nous rapportent, tandis qu'il suffit d'examiner le budget de nos dépenses pour voir ce que nous payons pour elles. Nous ne les exploitons plus; ce mot « exploitation » nous a fait horreur, on l'a jugé indigne de figurer dans notre langue; obéissant à une inspiration trop libérale et à notre amour pour la symétrie, nous avons décidé, en dépit de la distance, des différences de mœurs et de races, qu'elles devaient faire partie de notre territoire; elles envoient leurs députés, leurs sénateurs au parlement de Paris; bien loin de les exploiter, nous les civilisons, nous essayons de nous les assimiler. En Algérie, nous avons naturalisé les israélites, qui occupaient à tort ou à raison le dernier degré de l'échelle sociale, nous en avons fait du jour au lendemain des électeurs, nous avons livré le pays à une population qui, de l'aveu de tous, était sinon indigne, du moins tout à fait incapable de l'administrer; de même l'émancipation des nègres, combinée avec le suffrage universel, a abandonné les Antilles à une majorité hostile aux blancs, par conséquent à nous-mêmes, paresseuse et rétrograde, qui menace de ramener ces belles régions à l'état de barbarie dont nous les avions tirées; et encore, la suppression de l'esclavage en Algérie, tout en aggravant incontestablement la condition des noirs, vendus quand même, mais à vil prix et à des acquéreurs barbares, nous a fermé l'intérieur du continent africain, enlevé par suite un commerce immense, le plus grand des avantages que nous assurait l'occupation du littoral. Bienfaiteurs plus que négocians, dans nos expéditions lointaines, les services à rendre à l'humanité nous tentent plus que les profits; loin de recevoir, nous subventionnons : l'ordre des choses est renversé.

Cependant des Français, non-seulement les contribuables, mais le petit nombre de nos compatriotes qui s'expatrient pour tenter la fortune, sont les premières victimes de cette générosité. Nos émigrans se trouvent en concurrence avec une population qui n'a de français que le nom et qui use le plus souvent contre eux de son expérience et des droits politiques que nous lui avons conférés; ils ont donc bien des chances de ne pas réussir et reviennent en France justement désappointés. Tant de désenchantemens ne sont pas faits pour enthousiasmer l'opinion. En outre, le nouveau monde et la Russie font une concurrence écrasante aux productions des colonies comme à celles de l'Europe; les Hollandais eux-mêmes ne vendent plus qu'à bas prix ces sucres et ces cafés dont ils tiraient jusqu'à ces derniers temps de si gros bénéfices; beaucoup d'entre eux qui se reposaient au pays natal sont obligés de retourner aux Indes et demandent au gouvernement des secours; depuis près de quinze

ans, le budget de Java est en déficit. Comment finiront ces crises économiques? Avons-nous l'espoir de nous en tirer mieux que nos voisins les plus expérimentés ou que les états les plus favorisés? de faire triompher nos exploitations relativement peu étendues sur celles dont se couvrent si rapidement les deux Amériques? Tant de mécontentemens d'une part et d'incertitudes de l'autre donnent à réfléchir. Les communications deviennent de jour en jour plus faciles; on voyage, on se renseigne, on va voir les choses de près; on cherche à résoudre non-seulement suivant des principes, mais en s'appuyant sur les faits, des questions qu'on avait plus ou moins discutées jusqu'ici sans bien les connaître.

Le résultat de ces réflexions et de ces enquêtes est que la France se trouve mal récompensée de ses sacrifices; elle est lasse d'être généreuse à son détriment. N'oublions pas non plus qu'une préoccupation plus grave que toute autre l'absorbe : elle a, trop récemment, versé tant de sang, dépensé tant de son or pour sa propre défense, qu'elle se refuse à en répandre encore quand on lui en demande pour d'autres que pour ses vrais enfans et qu'elle accueille avec défiance toute entreprise qui risquerait de l'affaiblir. Quinze ans après Waterloo, elle ne se souciait guère de purger la Méditerranée des corsaires barbaresques et de prendre Alger : elle tenait si peu à la Tunisie après 1870 qu'on la lui offrit au congrès de Berlin et qu'elle la refusa. Elle traverse une de ces crises pour ainsi dire périodiques et qui attestent plutôt un excès de vie que de l'abattement, crises qui font douter d'elle ceux-là seuls qui ne connaissent pas son histoire, qui oublient quels sont ses réveils; elle est devenue, — oh! momentanément, — positive; ses jeunes écrivains ne pensent plus aux nègres de Saint-Domingue, ni au sort des petits Chinois; ils veulent, au contraire, être modernes, c'est-à-dire de leur pays et de leur temps, cherchent dans la réalité plutôt que dans le rêve leurs inspirations, et ceux d'entre eux qui depuis quinze ans se consacrent à l'étude des questions économiques ne se contentent plus de colonies qui nous font honneur, mais, interprètes d'un sentiment vraiment national et dont nous n'avons nullement à rougir après tout ce que nous avons donné déjà de nous-mêmes à l'humanité, demandent qu'elles nous enrichissent. Voilà pourquoi en Tunisie, le jour où l'hésitation ne fut plus possible, quand il fallut intervenir, on essaya le système du protectorat. Le système a réussi, mais les vrais résultats n'ont été connus que peu à peu, ils étaient contestés; beaucoup sont encore à venir et par conséquent ne peuvent avoir raison que lentement et incomplètement des préventions générales; le monde seul des hommes politiques se rend compte de ce qui a été fait, la masse de la nation ignore.

Ce qu'elle sait bien, en revanche, et nous arrivons à la principale cause d'impopularité de nos expéditions lointaines, c'est que nous n'avons pas d'armée coloniale, autrement dit que nul en France ne peut se croire en temps de paix. Chacun étant aujourd'hui soldat, les électeurs, ouvriers, laboureurs, commerçans, rentiers, consentent à se séparer momentanément de leurs fils et à les envoyer sous les drapeaux pour la défense du territoire; mais les voir exposés à s'embarquer pour des contrées inconnues, malsaines, à aller combattre des sauvages, Touaregs, Hovas, Pavillons-Noirs, en Afrique, à Madagascar ou en Chine! Cette perspective les mécontente d'autant plus qu'ils entendent contester l'utilité de leurs sacrifices. Là-bas, les pauvres enfans subissent pour leur entrée dans la vie de rudes épreuves; ils sont trop jeunes, non pour se battre bravement, mais pour supporter les fatigues, les marches forcées, les fièvres auxquelles résistent seules des troupes spéciales aguerries; beaucoup succombent; d'autres prennent le mal du pays : ils sont trop loin, leur isolement dure trop longtemps; s'ils tombent malades, ils désespèrent; quand ils écrivent, ils savent que leurs lettres ne seront pas lues avant un mois; où seront-ils quand ils recevront les réponses, les recevront-ils jamais? En France, on se communique avec attendrissement ces lettres, on se les montre de maison en maison, dans les villages; les journaux de la ville les publient, et, en les lisant, ceux-là mêmes qui ont reçu de leurs enfans de bonnes nouvelles se demandent ce qu'apportera le prochain courrier; des milliers de familles vivent dans une angoisse communicative, les députés sont assiégés par les électeurs influens. Sommés d'avoir à faire cesser au plus vite ces maudites campagnes, il faut qu'ils parlent, sous peine d'être accusés de négligence; ils interpellent le gouvernement, et si par malheur survient un échec passager, si l'issue d'un combat est douteuse, la chambre elle-même est prise de panique; si elle ne renverse pas le gouvernement, elle l'oblige à rappeler trop tôt ou en trop grand nombre des troupes pour rassurer le pays : tous les sacrifices déjà faits sont compromis, le plus souvent à recommencer. On a dit : Ce sont les effets du suffrage universel; erreur; — lisez l'ouvrage de M. Camille Rousset : « Pendant la moitié des dix premières années de la conquête (de l'Algérie), » — il y a par conséquent cinquante ans, « la chambre n'eut le courage ni de répudier absolument la conquête, ni de faire tout d'un coup les sacrifices d'hommes et d'argent que son hésitation rendait de jour en jour plus considérables et plus nécessaires, et, pendant qu'elle paralysait la conquête, ses discussions passionnées allaient réveiller périodiquement chez les indigènes l'espoir de la délivrance et les encourager à la révolte. »

Nous savons ce que nous a coûté le rappel prématuré de nos troupes au mois de juin 1881 en Tunisie. En Chine et à Madagascar, nos généraux et nos amiraux, dans la crainte d'alarmer la chambre, devaient y regarder à deux fois avant d'employer les moyens ou de prononcer les paroles qu'il fallait pour intimider nos ennemis; s'ils lançaient un ultimatum, c'est à Paris qu'on perdait la tête, le ministère était obligé de se donner beaucoup de peine pour en atténuer la portée. En s'apitoyant bruyamment sur le sort de nos soldats, on les affaiblissait, on multipliait et on augmentait leurs périls; le télégraphe, la presse étrangère, rassuraient nos adversaires, leur donnaient courage en leur montrant nos régimens comme des troupes isolées que refusait de suivre la nation. On rendait en outre impossible la tâche des négociateurs qui venaient après notre armée.

Ne craignons pas de le répéter, sans armée coloniale, toute expédition lointaine est impopulaire, par conséquent difficile à mener à bonne fin. Les Hollandais, qui ont vécu jusqu'à ces dernières années de leurs colonies orientales, et qui ne devraient reculer devant aucun sacrifice pour les conserver, ont inséré dans leur constitution un article qui interdit l'envoi aux Indes d'un seul homme de leur armée; ils recrutent des volontaires; pas un des leurs n'est exposé à s'en aller là-bas contre son gré: ainsi, tout profit pour eux à coloniser. — Les Portugais, qui ne sont pas non plus novices en cette matière, et qui ont pourtant donné à leurs colonies une organisation très libérale, les considérant même, à regret il est vrai, comme faisant partie du territoire national, suivent la même règle sans qu'elle soit inscrite dans leur constitution; leur armée territoriale est distincte de celle qui demeure aux colonies; celle-ci recrute des indigènes, des nègres mêmes, qui parviennent jusqu'au grade d'officier, et des disciplinaires. Les officiers portugais qui consentent à s'expatrier gagnent un grade; un capitaine quitte Lisbonne pour être commandant à Saint-Thomas, par exemple. — L'armée anglaise est également composée de volontaires; on peut dire qu'elle est exclusivement coloniale; ce sont les milices qui ont la garde du territoire. — Plus qu'aucun autre peuple, sous son incomparable climat, le Français est heureux chez lui, ses enfans sont gâtés, restent dans la famille, où ils sont peu nombreux, très tard, jusqu'à l'âge mûr; il est par conséquent moins porté qu'un autre à s'en séparer, il ne s'y résigne que pour leur bien, et quand ils ont chance de gagner leur vie ou d'acquérir une position. La prudence la plus élémentaire commande donc de ne pas lui imposer cette séparation sans un impérieux et exceptionnel motif, quand nous voyons des gouvernemens plus libres de leurs

actions que le nôtre, puisqu'ils n'admettent ni le suffrage universel ni le service militaire obligatoire pour tous, ne pas l'exiger de leurs nationaux.

Le jour où notre armée coloniale, dont les élémens sont tout prêts, sera constituée, il serait hardi de croire que l'opinion deviendra subitement favorable aux entreprises d'outre-mer, mais elle sera moins nerveuse; la chambre, moins tourmentée, jugera avec plus de sang-froid et de patience les vicissitudes de notre action à l'étranger; le gouvernement, moins attaqué, pourra défendre ses agens avec plus de force, et ceux-ci auront plus d'autorité. A Tunis, hâtons-nous de le reconnaître, le résident a été constamment soutenu par le gouvernement: pendant près de cinq années, il a pu résister à tous les assauts, sortir vainqueur de tous les conflits et rester, en définitive, maître de son terrain; non-seulement on ne l'a pas rappelé aux heures difficiles, mais on l'a élevé en grade, on l'a fortifié, lui et son entourage, par tous les moyens possibles, jusqu'au jour où, sans risquer de voir son œuvre compromise, il a pu laisser à d'autres le soin de la continuer et accepter les hautes fonctions d'ambassadeur en Espagne (novembre 1886): il est bon qu'on n'ignore pas ce fait et qu'on en tienne un juste compte, car en dépit de quelques incidens pénibles, mais qui s'oublieront, puisqu'ils n'auront pas eu d'effet, il atteste que le gouvernement de la république a récompensé ceux qui l'ont bien servi. Il n'en a pas toujours été ainsi, tant s'en faut, dans l'histoire de nos entreprises coloniales, et c'est une tâche si lourde, si périlleuse sous tous les régimes pour un ministère que celle de défendre un agent auquel il donne, en somme, le mandat de constituer au loin un état, cet agent est si assuré de ne pouvoir contenter tout le monde, surtout dans le présent, que, lorsqu'il s'est agi d'organiser après la Tunisie le Tonkin, on s'est demandé avec raison si les difficultés, multipliées par la distance, ne seraient pas insurmontables. Pour éviter de se voir constamment sur la brèche et pouvoir établir sans trop d'incertitudes, pendant la période ingrate des débuts, les bases d'une administration solide, le gouvernement a pris le parti de recourir au patriotisme d'un député éminent, populaire, appuyé par ses électeurs et par ses collègues, maître de défendre lui-même ou de faire défendre ses actes, à l'infortuné Paul Bert, et de lui demander d'aller dans ces régions presque inconnues faire accepter le protectorat de la France. Cette nomination, dont les effets si heureux furent cruellement interrompus par la mort, montre quels ont dû être les embarras du gouvernement, dans quelle impossibilité il fut de trouver en dehors du parlement un homme qu'il pût défendre contre le parlement.

II.

On sait maintenant quelles difficultés incessantes, quelles résistances inévitables devaient compliquer l'exécution de nos moindres projets de réforme en Tunisie, quelles critiques ces projets ne pouvaient manquer de soulever, quel accueil ces critiques devaient naturellement trouver en France. Parlons donc de ces réformes si laborieusement accomplies.

La terre appartient, dans la régence, non pas à des tribus, mais à l'habitant ou à la famille; rien de plus facile, en conséquence, que de la vendre ou de l'échanger; mais la législation qui régissait le principe même et les mutations de la propriété était mal définie, variable, nous l'avons vu, suivant les rites, uniquement fondée sur les principes généraux du Coran et sur une jurisprudence coutumière des plus vagues. Comme il n'y a pas bien longtemps en Algérie, les Européens, dans leur ignorance des mœurs et de la langue arabes, traitaient avec des vendeurs qui n'étaient pas propriétaires : les noms de famille chez les musulmans sont très peu nombreux; Achmed, vendant le bien d'Achmed, touchait leur argent, mais ne livrait rien que du papier, un titre falsifié; l'original de ce titre et même des copies restaient entre des mains diverses, inconnues; indéfiniment l'acquéreur était exposé à des revendications. Établissait-il son droit sans conteste? des servitudes, des hypothèques occultes pouvaient encore grever sa terre. Les Arabes eux-mêmes étaient menacés de tant de procès, dès qu'ils achetaient ou vendaient un champ, qu'il fallait de la témérité à un chrétien pour compter sur une possession tranquille. Une commission non pas toute française, mais où l'on eut le bon esprit d'appeler, à côté de nos magistrats, les principaux personnages religieux tunisiens, — le cheik ul-Islam lui-même, — fut instituée pour mettre fin à ce désordre, y mettre fin sans troubler les usages locaux, sans apporter dans la réforme un parti-pris de bouleversement des lois arabes ou d'imitation des codes français; elle s'en tint à ce programme arrêté longtemps à l'avance, et l'étonnement fut grand quand on apprit que la législation qu'elle adoptait, « l'une des plus perfectionnées que connaisse le monde entier, » a écrit ici-même M. Paul Leroy-Beaulieu, était empruntée non pas à l'Europe ou à l'Algérie, mais à l'Australie. La législation française met trop d'entraves à la circulation de la richesse territoriale; celle qui répondait le mieux aux besoins de la régence est connue sous le nom d'acte Torrens; imaginée d'ailleurs par un Français, elle mobilise la terre, en fait une valeur d'échange, un titre nominatif qui se transmet sans fraude possible et n'a point de passé,

« un fonds disponible dont le possesseur peut faire usage d'une minute à l'autre pour se procurer des ressources, soit en le cédant, soit en l'hypothéquant, soit même en empruntant sur le dépôt du titre. » La commission se montra large dans l'application de cet ingénieux système aux Arabes; elle ne l'imposa à personne; aux propriétaires qui veulent l'adopter, elle ne demande qu'une formalité, l'immatriculation : ils n'ont qu'à déposer leurs titres chez un fonctionnaire nouveau, le conservateur de la propriété foncière; celui-ci fait une enquête minutieuse, procède à des publications préalables afin d'avertir les tiers, se fait remettre par un service topographique récemment constitué une description exacte et un plan du domaine; après quoi, il délivre au propriétaire un titre rédigé en français, et qui n'est rien moins qu'une sorte d'acte de naissance de la terre. L'authenticité de cet acte, que nul ne peut contester, et la précision des indications qu'il contient, permettraient à la rigueur à un acquéreur d'acheter une propriété sans aller la voir, sur la vue seule d'un papier qui, avant l'immatriculation, n'avait presque plus de valeur. Chaque mutation est inscrite sur le titre, ainsi que les servitudes et les hypothèques : la propriété a son dossier, son état civil, que chaque intéressé peut consulter; le tribunal français peut dès lors juger sans difficulté les contestations dont elle est l'objet. Les indigènes sont libres de continuer à s'adresser à leurs juges dans leurs procès immobiliers, mais l'immatriculation suffit pour qu'ils puissent recourir aux nôtres. Ces innovations datent de deux ans à peine, et elles ont si bien réussi qu'on en demande l'application en Algérie, en France même. En Tunisie elles auront, entre autres avantages, celui de liquider le passé des immeubles; en effet, ceux-là seuls qui seront immatriculés auront bientôt toute leur valeur; sur les autres pèsera une suspicion qui éloignera les acheteurs de bonne foi, et peu à peu tous les détenteurs du sol se verront contraints, sans aucune pression administrative, de prouver que leur bien est à eux en régularisant leurs titres ou de l'abandonner aux véritables propriétaires.

L'immatriculation sera en outre la base naturelle du cadastre. Pour cette raison, et aussi parce qu'elle entraîne des frais peut-être trop considérables, les Arabes ne se presseront pas encore autant qu'on pourrait croire de la réclamer. Les exactions les ont habitués à cacher le plus possible de ce qu'ils possèdent; autant pour ne pas offenser Mahomet que par précaution, ils ne se vantent jamais d'être riches; les beys eux-mêmes s'intitulent depuis bien longtemps : pauvres devant Dieu! Mais laissons faire le temps et les procès!

Nous omettrons les dispositions secondaires de la loi; très éclec-

tique d'ailleurs, la commission ne s'en est pas tenue à l'acte Torrens, elle a emprunté de-ci, de-là, en certains cas à la loi belge; en d'autres, au droit romain. Ainsi, on distingue fréquemment en Tunisie la propriété du sol de celle des constructions qui le couvrent et des arbres, autrement dit de la superficie. Cette distinction est maintenue, mais réglementée. De même, le contrat spécial d'enzel (cession d'une propriété contre paiement d'une rente annuelle); les biens religieux ou habbous que nous avons respectés, cela va sans dire, sont restés inaliénables; mais, grâce à l'enzel, ils peuvent être aujourd'hui, sans que les docteurs de la loi aient élevé une protestation, cédés très régulièrement à un Européen, pourvu que celui-ci paie chaque année une somme de... à l'administration ou au bénéficiaire des habbous. Quant à la cheffa, bien connue depuis l'affaire de l'Enfida, elle existe encore, mais à peine. Les privilèges spéciaux des vendeur, prêteur, architectes, ouvriers, etc., sont supprimés; le régime des hypothèques est constitué aussi simplement que possible : il est fondé sur ce principe que l'hypothèque ne peut être occulte ni indéterminée, qu'elle émane exclusivement de la volonté de l'homme ou d'une décision de justice.

Notons en passant que, par un décret antérieur à ceux qui viennent de régir la propriété des immeubles, le domaine public a été défini et constitué, déclaré imprescriptible et inaliénable.

En ce qui concerne le domaine de l'état, le bon sens le plus élémentaire, sans parler des expériences faites en Algérie, nous commandait d'en prendre soin comme de notre bien propre, puisque nous administrons cet état, de le placer sous notre garde. Nous en emparer serait illégal, impolitique et dangereux à tous les points de vue, mais le soustraire aux dilapidations et au désordre, le reconstituer dans son immense étendue et le faire fructifier, nous y avions tout intérêt; nous en faisions ainsi un gage solide, une assurance contre les risques de l'avenir. Malheureusement il était fort compromis : les beys, faisant bon marché d'un territoire qui ne leur rapportait plus rien, le cédaient peu à peu, sans scrupule, au premier venu; leurs générosités de prodigues placèrent l'administration du protectorat dans l'alternative de se rendre impopulaire en refusant de les imiter ou de continuer leur œuvre destructive. Elle n'hésita pas sur ce point encore à innover. Il avait été décidé à Paris, bien avant qu'il ne fût question de réunir une commission immobilière, dès les premiers temps de l'occupation militaire, qu'il fallait à tout prix sauver le domaine beylical; et ce fut encore une déception pour les colons français, qui arrivaient croyant trouver à Tunis une annexe de l'Algérie et réclamant des concessions gratuites de terres, quand on leur répondit que l'état n'avait pas de terres à distribuer.

Le système des concessions a pour principale raison d'être la né

cessité d'attirer les travailleurs pauvres dans les colonies pour les peupler; il tend à substituer l'Européen à l'indigène. Peut-être, — cela est contestable, — ce système serait-il bon à appliquer dans quelques-unes de nos colonies, si nous avions un excès de population et si, comme les Allemands, les Anglais, les Italiens, nous n'avions pas de répugnance à nous expatrier. Il n'en est pas ainsi; l'expérience faite en Algérie l'a surabondamment prouvé. Tandis que, dans toute l'Afrique du Nord, la population indigène, loin de diminuer, s'accroît sensiblement, grâce au bien-être que lui assurent de jour en jour davantage les progrès de notre civilisation, la majorité des ouvriers européens, employés par l'agriculture dans la province de Constantine, est italienne; dans la province d'Oran, elle est espagnole. En Tunisie, elle sera italo-maltaise, les Italiens étant beaucoup plus nombreux que les Maltais. Il est difficile de faire le calcul des Français qui arrivent chaque année dans la régence, les troupes du corps d'occupation étant comprises dans les listes des passagers sur nos bateaux; mais, pour les Italiens, il en est arrivé, en 1885, 15,987 et il n'en est sorti que 8,449. Si cette proportion énorme se maintenait, ce qui n'est pas le cas d'après la statistique de 1886, l'Italie seule fournirait à la Tunisie près de 40,000 émigrans en cinq ans. Ces peuples du Sud, on le sait, mais on l'oublie toujours, sont habitués au soleil ardent, vivent de peu et se contentent, par conséquent, aussi bien en Afrique qu'en Amérique, de salaires qui sont trop faibles pour nos besoins. L'inégalité ou la dureté du climat oblige l'homme qui vit plus au nord à se loger, à se vêtir, à manger beaucoup, à boire du vin ou de la bière. Le nègre dort sur la terre à peu près nu et travaille pour une poignée de grains qu'il écrase entre deux pierres et qu'il délaie dans de l'eau; l'Arabe se rassasie avec des dattes, des olives, du maïs; l'Italo-Maltais avec une soupe, un oignon, des figues, un morceau de mauvais pain. Un Bourguignon dépérirait vite à ce régime, un Anglais plus vite encore. Nous ne pouvons pas espérer qu'un colon français sera assez patriote et assez riche pour employer ses concitoyens de préférence à des ouvriers étrangers, qui coûtent moitié prix, même moins. Or, comme les ouvriers sont plus nombreux que les patrons, les étrangers, indigènes ou européens, seront toujours en majorité dans nos colonies; le rêve de les éliminer est donc chimérique.

Les concessions attirent, il est vrai, les Français, mais là n'est pas la difficulté; l'important est de les fixer dans le pays. En admettant qu'il ait cru pouvoir prendre au bey son domaine, le gouvernement français n'aurait pas pu se borner à le concéder purement et simplement; il ne suffit pas d'installer sur un lot de terrain inculte un concessionnaire sans ressources : il faut l'aider, lui avancer de l'argent, lui donner des semences, des bestiaux, l'exempter d'im-

pôts, lui construire une maison, créer des villages, les relier sans retard aux villes par des routes. La France étant décidée à ne rien dépenser en Tunisie, il était impossible d'adopter un système dont l'application lui eût imposé pareilles charges. Eût-elle consenti à ce sacrifice, quelle était la situation des concessionnaires? S'ils ont quelque argent, il est inutile de leur donner des terres qui leur coûteront beaucoup plus à mettre en valeur que celles qu'ils achèteraient sans formalités, à bas prix, aux Arabes, et qui produiraient dès la première année des revenus; seuls, des agriculteurs ignorans et légers solliciteraient ces concessions, trompés par la perspective d'être propriétaires sans débourser. Le jour où ils découvriraient qu'elles ne donnent de récoltes qu'après un long temps, au prix de patiens efforts, ils les abandonneraient ou, comme il est arrivé si souvent en Algérie, les vendraient aux Arabes ou à des étrangers plus résistans. S'ils sont pauvres, les illusions chez eux sont d'autant plus grandes; l'état, quelque généreux soit-il, ne peut pas leur fournir tout ce qui leur manque. Sans crédit, ils empruntent à des conditions écrasantes; une récolte mauvaise ou insuffisante, un faux calcul les ruinent et, quand ils ne sont pas découragés dès le début, eux aussi sont forcés de vendre à leurs prêteurs ou d'abandonner leur domaine; leurs familles retombent à la charge du gouvernement, qui avait cru bien faire en dépensant de l'argent pour les tenter et qui doit en dépenser encore pour les entretenir ou les rapatrier.

Tous ceux qui ont vu, sur les belles routes algériennes, tant de villages neufs, construits à grands frais, dans une intention si patriotique et si respectable, depuis quinze ans et déjà déserts, ne m'accuseront pas de montrer sous des couleurs trop sombres les inconvéniens du système des concessions. En Algérie d'ailleurs, où nous faisions tout à nos frais, notre gouvernement s'étant substitué à celui des Turcs et des Arabes, ce système devait fatalement s'imposer; un des moyens les plus efficaces pour faire reculer vers le sud les indigènes qui nous résistaient et les empêcher de revenir était de faire occuper leurs terres par des Français; et comment attirer ces Français, sinon par quelque tentation? Mais en Tunisie, on n'a pas désespéré des indigènes, on leur a laissé le temps de se calmer, de revenir, non plus en ennemis, mais en simples cultivateurs; d'autre part, les immigrans affluent, le climat est presque partout, sauf dans quelques plaines inondées, d'une salubrité admirable, la terre est riche, facile, elle demande, relativement aux terrains accidentés d'Algérie, peu d'efforts à l'homme pour l'enrichir, elle a toujours été plus ou moins cultivée; il suffisait d'en assurer la libre possession et d'en faciliter la vente, de mettre fin aux exactions, pour tenter bien autrement que par l'appât des concessions les capitaux

français, et c'est à ce parti, nous l'avons vu, qu'on s'est heureusement arrêté.

Les beys, cependant, aveuglément, sans compter, avaient accordé des concessions importantes, par des actes vagues, qui ne contenaient même pas une délimitation des terrains cédés : un de ces actes, par exemple, abandonnait pour rien à un Français toutes les montagnes du sud de la régence, avec le monopole de l'arrachage des alfas. Ce monopole enlevait aux tribus de toute la contrée l'industrie qui les faisait vivre et ne contribua pas peu à grossir les rangs des insurgés en 1881 ; le vide se faisait dans le pays en prévision de l'exploitation, mais, d'autre part, le concessionnaire n'exploitait rien, ne paraissait même pas, cherchant seulement à vendre ses droits ; une compagnie anglaise les lui acheta. A la même époque, des sources d'eau chaude près de Tunis furent concédées, de telle sorte qu'une ville entière était donnée presque sans condition à un autre Français, qui vendit, lui aussi, ses droits à des étrangers, des Italiens.

Ces concessions, et d'autres semblables, étaient-elles valables? — Non pas toutes. On s'aperçut que, sur ce point encore, une liquidation du passé était nécessaire. Les concessions régulières, exploitées conformément aux cahiers des charges, ne purent être infirmées, mais les autres subirent un examen sévère et furent l'objet d'une enquête rétrospective qui souleva, comme on pense, des réclamations furieuses de la part des intéressés, aussi bien en France qu'à l'étranger, et donna lieu à bien des débats parlementaires et des négociations diplomatiques. La commission financière nous rendit encore en cette occasion un grand service : depuis sa constitution, les concessions devaient toutes, en principe, être soumises à l'assentiment de son comité exécutif et, comme on le savait assez indépendant pour refuser cet assentiment, on s'en passa plus d'une fois. L'omission volontaire ou non de cette formalité fut la planche de salut de la nouvelle administration ; elle fit annuler par la commission elle-même, avant sa dissolution, ces contrats signés en cachette, ou du moins, quand les concessionnaires avaient vendu leurs titres à des tiers de bonne foi, elle les soumit à revision : quiconque a donc reçu du gouvernement un avantage est aujourd'hui tenu d'en tirer parti de façon à enrichir le pays au lieu de l'appauvrir ; toutes les parties du domaine beylical qui avaient été concédées avant notre occupation ont fait retour à l'état ou sont mises en valeur.

Quant aux mines, aux eaux thermales, l'exploitation, non la propriété, en est concédée par l'état aux particuliers, mais avec toutes les précautions que justifie l'expérience d'un passé où c'était plutôt le gouvernement que les mines qu'on exploitait.

Tâche ardue que celle d'imposer ces précautions! ardue et ingrate! source de difficultés sans fin : dresser un cahier des charges qui n'expose pas l'état à des procès dans l'avenir et qui en même temps ne soit pas trop dur pour les Français; un cahier des charges dont on ne puisse pas dire qu'il est « antipatriotique. »

L'administration des forêts a été créée; elle exploite pour le compte de l'état; en Kroumirie, elle a fait démascler 800,000 chênes-lièges pendant les trois premières années.

Ainsi, rien n'empêche plus la mise en valeur du sol; dessus et dessous, il est rendu au travail. — En un an, les Européens achètent 40,000 hectares de terre aux Arabes; ils apportent des machines, appliquent facilement dans ce pays plat, aux terres d'alluvion, des méthodes de culture perfectionnées : un grand nombre de Français dirigent eux-mêmes et sur place ces exploitations qu'ils ont acquises de leurs deniers. L'expérience faite à l'Enfida, domaine trop vaste, 140,000 hectares, a été instructive; la société qui essayait sans succès de l'administrer de Marseille a dû commencer à le vendre par morceaux après y avoir fondé un village et quelques marchés, creusé des puits, tracé des chemins. M. P. Leroy-Beaulieu estime, dans son ouvrage sur la colonisation, que « le type de propriété qui paraît le plus convenir aux Européens dans la période présente en Tunisie est celui d'un domaine de 1,000, 2,000 ou 3,000 hectares. » — Les champs de céréales s'étendent peu en raison de la concurrence des blés d'Amérique et de Russie, mais ils sont beaucoup mieux travaillés qu'il y a six ans; les vastes pâturages ne sont plus déserts; les troupeaux de moutons s'y montrent peu à peu; les vignobles se multiplient autour des villes, le long du chemin de fer; des plaines en sont couvertes : beaucoup donnent déjà du vin; j'ai bu, en 1883, du vin blanc de Carthage. Partout se manifestent, chez les Arabes comme chez les nouveaux arrivans dès que ceux-ci sont installés, l'activité, la confiance. On se hâte de défricher, de semer, de planter. Dans les villes, les métiers ont repris la vie. Dès l'été de 1883, la Tunisie pouvait donner à l'Europe une idée de ses ressources en prenant part à l'exposition coloniale d'Amsterdam, où son pavillon obtint un éclatant succès. Loin de bouder ou de s'abandonner comme un vaincu, le pays se réveille : c'est à qui profitera de la sécurité qu'apporte notre occupation.

Les bénéfices pourtant n'arrivent pas tout d'un coup. Les propriétaires qui ont de la bonne volonté ne sont pas tous riches, il faut les soutenir, leur faire crédit. Des banques se fondent qui aident aussi les industriels, les commerçans. Ces derniers sont vite assez nombreux pour qu'on ait pu instituer une chambre de com-

merce française dont les commissaires signalent au ministre résident les droits d'exportation les plus nuisibles, les impôts les plus lourds et les dégrèvemens qui seraient le mieux accueillis; tous ses efforts joints à ceux de la résidence tendent actuellement à faire assimiler par nos douanes les produits tunisiens aux produits algériens à leur importation en France. — En effet, les marchandises que les Français établis en Tunisie expédient chez nous paient plus de droits à nos frontières que les provenances étrangères de même nature; elles sont soumises au tarif général. Le résultat se devine: tandis que les produits français représentent plus de 60 pour 100 des marchandises qui entrent chaque année dans la régence, les produits tunisiens, à peu près exclus par nos douanes, se dirigent sur l'Italie, l'Algérie, la Tripolitaine, l'Angleterre même, de préférence à nos ports. Ainsi l'Italie achète annuellement pour 4 millions de marchandises à la Tunisie, tandis que la France ne lui en achète qu'un. La presse s'est malheureusement emparée de cette question, qui s'est compliquée le jour où elle a été livrée aux discussions publiques. Deux objections pouvaient être élevées contre l'attribution d'un tarif de faveur aux produits tunisiens. La première par les Français : ceux qui ont attaqué notre occupation n'auraient pas manqué de dire, si nous avions dégrevé les importations tunisiennes, que, sous forme de réduction dans nos recettes, nous imposions une dépense de plus aux contribuables. A cette objection on eût répondu en publiant le chiffre considérable de nos importations dans la régence : la Tunisie ouvre à nos produits un important débouché, et, par conséquent, nous dédommagerait amplement par ses achats du sacrifice qu'elle nous demande (c'est le raisonnement par lequel on cherche à prouver aujourd'hui que l'Algérie ne nous coûte plus rien); en outre, en lui accordant un régime favorable, nous avons chance de lui voir abandonner les marchés étrangers pour venir aux nôtres, de l'amener peu à peu à ne s'approvisionner que chez nous. La seconde objection serait venue, a-t-on dit, des états étrangers, lesquels, en vertu de la clause insérée dans leurs conventions commerciales avec la France, auraient réclamé le traitement de la nation la plus favorisée, c'est-à-dire l'assimilation de leurs produits aux produits tunisiens. Si nous n'avions pas été les premiers à y penser sous prétexte de la prévoir, personne à l'étranger n'aurait eu l'idée de nous opposer cette objection et, l'eût-on soulevée, nous étions parfaitement fondés à n'en pas tenir compte. Quel gouvernement aurait soutenu que la Tunisie est vis-à-vis de nous dans la situation d'une grande nation libre et prospère, et que, dans le pays qui prend la responsabilité de payer ses dettes, elle n'a pas droit à un régime économique spécial? Aujourd'hui encore, bien que l'attention des puissances intéressées ait

été éveillée par nous sur ce point, il est impossible que nous n'ayons pas raison de leurs résistances en faisant appel au simple bon sens et à la bonne foi des négociateurs qui seront sans doute chargés de résoudre la question. En tout cas, nous ne pouvons sans danger soumettre les céréales tunisiennes à la nouvelle surtaxe que nous venons d'établir en France, et si nous tardons trop à faire ces concessions qu'on nous demande, les Français de Tunis réclameront l'annexion, qui lèverait pour eux les barrières de nos douanes, mais qui nous coûterait à nous autrement cher qu'une diminution dans nos droits d'entrée.

D'autres questions intéressantes, bien que moins urgentes, ont fait l'objet des discussions de la chambre de commerce. Elle a demandé l'adoption du système métrique, et déjà dans les pesages publics l'usage exclusif du kilogramme est obligatoire ; ne tourmentons pas les indigènes en exigeant d'eux trop de changemens à leurs habitudes en peu de temps : ils en viendront d'eux-mêmes à préférer le mètre, le gramme et le litre à leurs anciennes mesures. Quant à la piastre et à la caroube, elles céderont d'un jour à l'autre la place au franc et au centime ; déjà une partie de la monnaie tunisienne porte l'indication de sa valeur en francs ; c'est un acheminement qui permettra d'effectuer sans trouble la substitution de nos pièces à celles du bey.

III.

Au fur et à mesure que les Européens affluent dans la régence, que le commerce y devient plus actif et que la terre retrouve son ancienne valeur, les colons se sentent à l'étroit dans les villes du Nord ou du littoral et sur les territoires d'un accès facile ; les bonnes places sont toutes prises ; ils pénètrent dans l'intérieur et ne craignent pas de s'établir loin de la mer et du chemin de fer ; mais ils attendent des routes, ils les réclament. Le gouvernement du protectorat n'a pas eu longtemps à se demander à quoi il emploierait ses excédens. Deux tiers des recettes sont affectés à des travaux publics.

Les routes avaient cessé d'exister depuis que les Romains ne sont plus là pour les entretenir ; sous l'influence de nos consuls, les derniers beys en firent tracer quelques-unes autour de leur capitale, mais elles se transformèrent vite en fondrières, et l'habitude était, comme dans tout l'Orient, de passer à côté, dans les champs. A 3 kilomètres de Tunis, dans quelque direction que ce fût, on ne trouvait plus que des pistes. Quant aux provinces, elles étaient complètement isolées les unes des autres, et les producteurs éloignés n'avaient avec les marchés et les

ports d'autres moyens de communication que les caravanes de chameaux ou d'ânes, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient exporter ni faire venir aucune marchandise encombrante, le chameau étant essentiellement gauche, de peau sensible et routinier. Aujourd'hui, Tunis est méconnaissable, ses rues sont pavées régulièrement; des routes macadamisées mènent à La Goulette, à La Marsa, au Bardo, à Hammam-lenf. Les excursions à Carthage sont moins pittoresques: adieu le vague chemin gazonné qu'on suivait en hiver, où trois chevaux au grand galop tiraient un landau disloqué, escaladant des monticules, franchissant des flaques de pluie larges comme des lacs, piétinant les jeunes champs d'orge, et n'arrivant au but, éclaboussés, boueux, fumans, qu'après cent cahots et tant d'incidens que le voyage, — une heure et trois quarts, — paraissait plus court qu'aujourd'hui.

L'armée a beaucoup aidé l'administration des travaux publics. Dans la plupart des postes militaires, le soldat, ne combattant pas, s'ennuyait et tombait malade s'il n'avait pas beaucoup à faire; le spleen ou la souda, comme disent les Arabes, le prenait; dans un ou deux camps mêmes, quelques hommes se sont suicidés. Les chefs ont voulu réagir. Les uns, campés sur l'emplacement d'anciens postes romains, ont commencé des fouilles, déblayé des temples, des bains, découvert des statues, des baptistères, des mosaïques, des inscriptions qu'ils envoyaient, par les soins de leur général, au Louvre, dans les premiers temps, quand le service des antiquités et des arts n'avait pas encore réglementé les fouilles, plus tard à Carthage, au musée du cardinal Lavigerie, et enfin à Tunis, où plutôt au musée récemment ouvert au Bardo. D'autres ont pris à cœur de transformer leur camp en une petite ville; ils se fortifiaient, plantaient des jardins, cuisaient des briques, faisaient bâtir des maisonnettes, des magasins, des cantines, établir un mess; avec quelle ingéniosité! et, comme la poste et les provisions n'arrivaient pas assez vite, perçaient des chemins. Dans le sud, le travail ne fut pas très difficile, il a suffi d'élargir les pistes; une voiture peut rouler de Gabès à Gafsa et à la rigueur de Gafsa à Tebessa, par conséquent traverser toute la Tunisie. Dans le nord, les chemins coûtèrent plus de peine, plus d'argent aussi, suivant que le pays est plus ou moins accidenté. En Kroumirie, le génie a fait passer en pleine forêt dans la montagne une route très belle, trop belle, car elle exige des frais d'entretien qui sont en proportion de sa largeur.

Dans tous les sens, des missions militaires topographiques ont parcouru la régence et dressé des cartes qui rendront grand service au gouvernement, à l'armée et aux voyageurs, jusqu'au jour encore lointain où la Tunisie aura sa carte scientifique, sa carte de l'état-major.

La marine n'est pas restée non plus inactive : ses ingénieurs, depuis quatre ans, ont commencé la carte des côtes, déterminé les profondeurs de ces bancs où tant de bâtimens venaient s'échouer ; elle a choisi les points que doivent éclairer des phares, des signaux.

Le chemin de fer qui relie Oran, Alger, Constantine et Bône à Tunis doit s'étendre loin dans le sud, jusqu'à Gabès, et faire cesser l'isolement de la région des oasis. Cette nouvelle ligne, dont l'intérêt est surtout stratégique, coûtera peu relativement à celles qu'on a construites jusqu'ici en Algérie et en Tunisie; elle sera à voie étroite ; on paraît décidé à abandonner pour toutes les lignes de pénétration vers le désert la largeur des voies de France que le respect de la symétrie nous avait fait adopter pour les grandes lignes parallèles à la mer. Elle passera par Zaghouan ou l'Enfida, pour relier Tunis à Kairouan et à Sousse; de Gabès elle suivra au nord du désert ou des chott une direction de l'est vers l'ouest, traversera l'oasis de Gafsa pour remonter à Tebessa et aller s'amorcer au réseau du Tell à Soukarras. Le chemin de fer de Soukarras à Tebessa sera terminé en 1888.

Les routes et les chemins de fer doivent aboutir à des ports, et la Tunisie n'en avait pas un. Du mois de septembre à la fin de mars, les paquebots étaient exposés aux hasards d'une navigation aventureuse. Les capitaines veillaient chaque nuit, de peur d'être victimes de ces côtes mouvantes, sombres, mal connues, sans refuges, à peu près naturelles. Encore aujourd'hui, les communications entre Tunis et Marseille sont irrégulières, quoique rapides (trente à trente-six heures de traversée). Le bateau direct qui, chaque semaine, doit emporter la poste pour France, arrive du sud, — de Sfax, de Sousse, — où trop souvent il n'a pu faire escale ; à La Goulette, si la rade est rudement balayée par le vent, il attend douze heures, vingt-quatre heures, avant d'envoyer un canot à terre; encore l'a-t-on vu repartir et emmener les passagers qui comptaient descendre à Tunis, laissant sur le quai ceux qui avaient pris leurs billets pour Marseille. A Gabès, j'ai vu le courrier jeter l'ancre une après-midi, le capitaine permettant aux passagers d'aller admirer l'oasis, et recevant pendant ce temps à son bord des visiteurs, officiers, colons, mercanti ; une bourrasque s'élevant tout à coup menaça de l'envoyer à la côte ; il dut s'éloigner au plus vite, enlevant ses hôtes, abandonnant ses passagers. — Sfax offre une rade à peu près sûre ; on n'y débarque pas comme à Gabès à dos d'homme, mais elle a pourtant très peu de profondeur.

Quant à Tunis, on sait que cette ville est séparée de la mer par un lac ou un marécage de 36 kilomètres environ de circonférence, puis par un isthme appelé Ténia, sur lequel est bâtie La Goulette : d'un côté de l'isthme, le lac, de l'autre, la mer ; la mer et le sable,

des bancs inégaux, variables, dont les bâtimens n'approchent pas. Nos bateaux de guerre ne mouillent jamais qu'à 3 milles en avant de La Goulette, soit à une grande heure de Tunis. Il est donc naturel que la capitale de la régence tienne à avoir un port, à devenir le point de départ et d'arrivée de toutes les richesses qu'elle promet et qu'on lui promet. Malheureusement, sur cette question encore, nous n'avions pas les mains libres : la construction du port était déjà concédée ! Cette concession n'était guère conciliable avec les principes de notre nouvelle administration, mais elle n'en existait pas moins. En outre, le choix de Tunis était loin d'être approuvé par tous comme port principal de la régence ; on disait qu'il eût mieux valu choisir Bizerte, situé en face même de Marseille et de Toulon, et sur le passage des bâtimens qui vont de l'océan à l'isthme de Suez ; là, il eût suffi de bâtir une jetée et de creuser un très court chenal pour ouvrir aux vaisseaux du plus fort tonnage, à toute une flotte de guerre, l'abri d'un admirable lac, profond et calme, l'unique port naturel de l'Afrique du Nord. Ce port eût été relié à Tunis par un chemin de fer, comme est Le Havre à Paris. On ajoutait que le jour où on remuerait la fange qui s'est accumulée depuis des siècles dans le lac de Tunis, on y trouverait peut-être des monumens historiques et artistiques intéressans, mais qu'on empoisonnerait l'air de la ville et des alentours, qu'on rendrait Tunis accessible, mais inhabitable ; que ceux-là mêmes enfin qui réclament, soit comme riverains ou futurs expropriés, soit comme commerçans, le choix de Tunis, seront peut-être les premiers à le regretter. Ces argumens ont leur valeur, ils n'ont pas prévalu. Après de laborieuses négociations, le gouvernement tunisien a repris sa liberté, transformé l'ancienne concession en un contrat d'entreprise : il sera maître de percevoir lui-même ses droits de ports et, dès cette année, après que le conseil des ponts et chaussées en aura approuvé les plans, les travaux vont commencer. Un long chenal de 13 kilomètres creusé en mer et protégé par une jetée traversera l'isthme, puis le lac, et amènera les plus forts bâtimens quand ils ne seront pas trop pressés et que le temps ne leur permettra pas de rester comme par le passé mouillés à La Goulette, dans de vastes bassins, à l'extrémité de la marine, le grand boulevard du quartier nouveau, européen. La Tunisie paiera le concessionnaire, non à l'aide d'un emprunt, mais sur ses ressources ordinaires, et, dans le cas où sa situation financière deviendrait moins bonne, un fonds spécial est constitué, grâce auquel on sera sûr de ne pas interrompre les travaux. La Société de construction des Batignolles a été choisie pour exécuter cet ouvrage si considérable en cinq années. Cette société a déjà mené à bien de très importantes constructions ; elle travaille extraordinairement vite,

peut-être trop vite, — il est bon de le signaler. Les voies ferrées qu'elle livre à l'exploitation avec une exactitude rare, avant même le terme fixé, ne sont pas toujours bien solides. Elle a construit, entre autres, la ligne de Duvivier à Ghardimaou ; des glissemens, des affaissemens se produisent chaque jour, et plus qu'ailleurs, quoi qu'on en dise. La terre n'a pas eu le temps de se tasser. Je ne parle pas de ces remarquables travaux d'art, de tous ces beaux ponts dont les tabliers ont été emportés l'hiver dernier par la Medjerdah. Le régime hydrographique de la Tunisie n'est pas encore connu ; on ne peut évaluer que d'après des renseignemens arabes la hauteur maximum qu'atteignent les rivières et les torrens après les pluies ; on est donc obligé de bâtir les ponts d'après des présomptions. Je ne crois pas faire tort à la Société des Batignolles, qui rend de très grands services, en ajoutant à mes louanges l'amertume légère d'un conseil : en prévision de l'inconnu, qu'elle construise plus solidement.

Le port de Tunis absorbera la plus grosse partie des économies de la régence, plus de 12 millions de piastres y sont affectés par le budget de 1887 ; par conséquent, Sousse, qui s'est admirablement développée depuis le protectorat, Sfax, Gabès, attendront encore pour avoir les leurs ; cependant on leur donne des appontemens, le génie a contribué pour sa grande part à ces travaux que réclamait l'armée pour l'embarquement, le débarquement des hommes, des chevaux, des subsistances ; on drague tant bien que mal ; on répare, on entretient et surtout on fait la police. Plus les ports sont défectueux, plus il est difficile d'obtenir des barques maltaises, grecques, siciliennes ou autres de l'obéissance ; le désordre régnait en maître au détriment du fisc, des commerçans, des voyageurs et des habitans ; nous y avons mis fin par une réglementation que tous observent depuis que les capitulations sont supprimées.

Nous n'avons rien dit de la fameuse mer intérieure, qui devait transformer une partie du désert et des oasis en lac salé, bouleverser la production du sud de l'Algérie et de la Tunisie, en substituant des poissons plus ou moins chimériques aux dattes ; nous nous réservons de parler ailleurs de cette étrange conception. Qu'il nous suffise de savoir que le projet primitif a été récemment abandonné, et qu'il ne s'agit plus aujourd'hui d'augmenter la surface de la mer, mais de creuser des puits et d'en tirer le plus d'eau douce possible pour arroser les palmiers, créer des oasis et sauver celles qu'envahissaient les sables. M. de Lesseps est à la tête de cette entreprise de forages artésiens, qui, grâce à son influence, sans doute, n'a plus aucun caractère maritime : elle réussit déjà, m'assure-t-on ; elle peut donner les résultats les plus heureux pour l'avenir de la Tunisie.

Vers le sud, au nord de Gabès, à Skira, un petit port presque naturel a été récemment ouvert aux frais de la compagnie alfatière dont nous faisions mention un peu plus haut. Dans le nord, les deux compagnies concessionnaires des mines de fer, voisines de Tabarca, ont été astreintes, par le cahier des charges qu'elles viennent d'accepter, à établir à leurs frais chacune un port qu'elles relieront à leurs mines par deux chemins de fer. Les riches carrières de Chemtou sont, depuis quelques années déjà, en communication directe avec Tunis, grâce à un tronçon de voie ferrée qui permet aux wagons d'aller chercher jusqu'au flanc du rocher les blocs de marbre qu'ils transportent ensuite au bord du quai même où les attendent les balancelles et les chalands.

L'administration des forêts, elle aussi, perce des routes qui servent au public. Toutes ces routes absolument sûres et toujours praticables, sauf quand les pluies amènent des inondations, ces chemins de fer qui relient déjà la Tunisie à l'Algérie, presque jusqu'au Maroc, et descendront bientôt jusqu'au désert, ces ports auxquels les unes et les autres aboutiront, le télégraphe dont les fils s'étendent dans toute la régence et que des appareils optiques établis sur les principaux sommets remplacent au besoin, tous ces travaux enfin que la Tunisie a pu mener à bien ou entreprendre, à peu d'exceptions près, sur ses propres ressources et qui nous permettent à présent de la pénétrer en tout sens, ont encore un autre avantage: nous pouvons dorénavant transporter très rapidement nos troupes d'un point à un autre, par conséquent en réduire sans danger le nombre, diminuer la seule charge sérieuse que nous imposât notre nouvelle conquête. La France avait envoyé 25,000 hommes en Tunisie, au printemps de 1881; les ayant rappelés trop tôt, il a fallu les réembarquer à nouveau, et, après ceux-là, en expédier d'autres encore; notre corps d'occupation a compté un moment près de 45,000 hommes. Mais, peu à peu, ce corps d'armée est devenu une division, cette division une brigade, nous n'avons guère que 12,000 hommes actuellement dans toute la régence. En réalité, le transport seul de ces troupes est un excédent de dépenses pour l'état français; le gouvernement du protectorat fournit gratuitement les casernes ou les quartiers quand les hommes ne sont pas campés; ils n'auraient pas quitté la France qu'il eût fallu tout aussi bien les équiper et les nourrir; peu importe au budget s'ils mangent leur soupe et usent leur tenue au sud ou au nord; il y a même des chances pour que la dépense soit moins forte au sud. A un autre point de vue, nous ne devrions pas trop nous réjouir de voir notre armée de moins en moins nombreuse en Afrique : si on compare deux soldats qui ont passé un temps égal sous les drapeaux, mais dont l'un a mené en France la vie de garnison, tandis que l'autre a servi en Algérie

ou en Tunisie, a fait colonne, c'est-à-dire exercé tous les métiers, développé son savoir-faire, tour à tour tirailleur, cavalier, maçon, menuisier, jardinier, blanchisseur, cuisinier, etc., l'avantage n'est pas discutable, il est tout acquis au dernier, à l'Algérien, qui revient chez lui débrouillard, hardi, plein de ressources et certainement supérieur de beaucoup à ce qu'il était quand il est parti. Si on en juge par les hommes qui reviennent de nos expéditions lointaines, on peut prévoir que nous aurons, le jour où elle sera formée, une incomparable armée coloniale, car si le sentiment public est hostile aux guerres aventureuses, le caractère français n'en demeurera pas moins toujours le même : nous aimons le travail et l'heureux repos comme le reste des hommes, mais rien ne vaut pour nous l'inattendu, les risques, le danger, le dévoûment, la gloire : la tranquillité nous sourit, mais la gloire nous grise; on peut le prédire à coup sûr, il n'y aura certes pas place pour tous ceux qui voudront en être dans notre future armée coloniale. Un grand nombre des volontaires de la Hollande, dans son interminable guerre d'Atchin, sont des Français : un jour, dans un tramway, de Leyde à Haarlem, le conducteur, jeune Hollandais à la figure très militaire, se mit à causer avec moi. A ma grande surprise, il parlait, non pas exactement le français, mais l'argot, le parisien des boulevards extérieurs : en moins de cinq minutes, j'entendis tomber de ses lèvres des mots comme ceux-ci : « Vrai! mince! malheur! de quoi! oh là là! va donc! » et bien d'autres. — « Où avez-vous appris le français? lui demandai-je. — A Java, me répondit-il; la plupart de mes camarades du régiment le parlaient ainsi. »

En Tunisie, avons-nous dit, les élémens de cette armée sont presque prêts; à mesure qu'on réduisait l'effectif de nos troupes, on organisait des corps indigènes. Sous le second empire, une mission militaire française, dirigée par le général Campenon, alors colonel, était venue donner au bey Achmed une respectable petite armée qui périclita plus tard comme tout le reste; elle était recrutée par la conscription. Nous avons fait revivre ce système. Dès le mois de juin 1883, un recensement général fut prescrit, des commissions tunisiennes, assistées d'un officier français, parcoururent les provinces et procédèrent aux premiers recrutemens, non sans difficultés. Aujourd'hui (décret du 28 juin 1886), tout sujet tunisien tire au sort, — non, comme en France, une fois et à un âge déterminé, — mais de dix-huit à vingt-six ans, c'est-à-dire depuis sa première jeunesse jusqu'à l'âge mûr, une fois chaque année, et sert pendant deux ans, à moins que huit fois de suite il n'ait la chance d'amener un bon numéro; après le huitième tirage, il est libéré. Le remplacement est autorisé. Les cas d'exemption, qui étaient illimités, sont encore nombreux, mais strictement définis; les prêtres et les

juges, les professeurs de la grande mosquée, les fonctionnaires, les protégés des puissances étrangères et quelques autres personnages restent seuls privilégiés et sont même dispensés du tirage, avec les israélites et les nègres, les premiers parce qu'ils sont là-bas, paraît-il, de mauvais soldats, les seconds comme anciens esclaves. Cette loi paraît perfectible : huit années de tirage au sort, c'est beaucoup ; il semble qu'on pourrait réduire ce nombre en diminuant encore celui des exemptions.

Le premier recrutement, en 1883, nous servit à constituer les compagnies mixtes. Ces petits corps d'armée, répartis çà et là dans la régence, composés d'indigènes et de volontaires français choisis dans nos régimens, étaient destinés à parcourir le pays, à tenir les habitans en respect par leur extrême mobilité et leur organisation très complète ; ils devaient se suffire à eux-mêmes, être sur pied à la première alerte et se montrer à la moindre apparence de danger : une compagnie d'infanterie, un peloton de cavalerie, une section d'artillerie de montagne, telle était la composition de chacun de ces petits corps, dont le commandement fut confié à quelques capitaines de choix. On commença par créer une de ces compagnies, qu'on appelait à l'origine la première compagnie franche, et c'était bien le nom qui convenait à ces troupes trop indépendantes. Plus tard, on en mit sur pied deux autres et enfin six ; alors on les dédoubla pour en avoir douze : aucune d'entre elles n'obtint autrement que sur le papier ses canons et ses artilleurs, et les pelotons de cavalerie étaient bien maigres. Éparpillées, presque toujours campées, elles échappaient trop à l'action du général en chef, et si elles rendaient des services, elles pouvaient compromettre l'unité du commandement. Dans un pays récemment pacifié, leur indépendance relative avait plus d'un inconvénient ; en outre, leur administration était impossible à contrôler, par suite trop dispendieuse. On se décida à les fondre toutes en deux régimens, l'un d'infanterie, l'autre de cavalerie, et c'est ainsi qu'elles ont formé le 4e tirailleurs ou turkos et le 4e spahis. Ces régimens sont divisés comme tous les autres en bataillons et en escadrons, divisés eux-mêmes en détachemens plus ou moins considérables et répartis, comme auparavant les compagnies mixtes, dans les diverses provinces de la régence ; mais les détachemens ne sont pas livrés à eux-mêmes, le commandement et l'administration en sont centralisés. En encourageant l'enrôlement dans ces régimens de volontaires français comme soldats et sous-officiers, — les soldats ne pouvant être, sans danger pour nous, tous des indigènes, et les officiers devant être, quant à présent du moins, tous Français ou Algériens, — il est à prévoir qu'en très peu de temps nous pourrions confier la garde de la Tunisie à ces troupes spéciales, nous dispenser même d'en sup-

porter les frais, laissant au protectorat toutes les charges du gouvernement sans exception, justice, armée, travaux publics, et n'ayant à payer sur notre budget que le traitement du résident.

Cette armée devra toutefois, un jour ou l'autre, et le plus tôt serait le mieux, finir par occuper toute la régence. A l'heure actuelle, une situation difficilement explicable se prolonge : Gabès, qui est à une distance considérable, au nord, de la frontière tripolitaine, près de 100 kilomètres, semble cependant rester pour nous le point terminus de nos garnisons dans le sud. Nous entretenons des troupes dans l'intérieur des terres jusqu'à Ksar-Moudenine, à Ksar-Metameur, au nord de l'oued Fessi, mais non au-delà, et sur la côte nous ne dépassons pas Gabès. A Zerzis, le plus méridional des ports tunisiens, nous avons installé des employés du télégraphe, ce qui prouve que le poste est sûr, mais on n'y envoie pas de soldats. Le résident les réclame, le général les refuse, des tiraillemens se sont produits à ce sujet entre les deux autorités, le public a envenimé la querelle, la presse en a fait un conflit, si bien que l'armée considère aujourd'hui comme un point d'honneur de ne pas céder. Pourquoi? Probablement pour ne pas paraître obéir à la résidence; peut-être encore parce que, à 3 ou 4 kilomètres de Gabès, sur une éminence, un camp important a été établi au début de notre occupation; ce camp, Ras-el-Oued, n'est pas sain, mais il a été aménagé le mieux possible; on ne se décide pas sans peine à l'abandonner, à n'y laisser qu'un nombre d'hommes disproportionné avec son étendue.

Tandis que le désaccord menace de s'éterniser, que se passe-t-il dans le sud? Entre Gabès et la frontière tripolitaine s'étend une vaste zone très riche, habitée par la tribu des Ourghemmas, qui veulent rester ce qu'ils ont toujours été : Tunisiens. Si nous les laissons en dehors du territoire que nous occupons, nous les abandonnons aux pillards de la Tripolitaine, et nous voyons s'établir chez eux, c'est-à-dire en Tunisie même, le trouble et l'anarchie, quand il suffirait de quelques postes d'infanterie reliés entre eux par des téléphones et d'autant de détachemens de cavalerie, pour que leur isolement cessât et que leur fertile territoire fût rendu au travail et à la prospérité. Les Ourghemmas sont-ils suspects, nous tendent-ils un piège en nous appelant à eux, courons-nous le risque de surexciter leur fanatisme en faisant flotter le drapeau français dans leurs villages ou dans leurs douars? Pour s'en assurer, le ministre résident, M. Cambon, s'est rendu seul chez eux au printemps dernier, il a parcouru leur pays, et, comme il n'avait pas d'escorte française, ce sont les Ourghemmas eux-mêmes qui ont voulu l'accompagner : il a franchi l'oued Fessi, que certains géographes donnaient à tort comme limite à la régence, et a pu, grâce à cette escorte indigène,

atteindre sans le moindre incident, sans que le gouvernement turc ait élevé une protestation, la véritable frontière, la Sebkha-el-Mekta, étroit lac salé qui, sur une longueur de 45 kilomètres, du nord-est au sud-ouest, forme une limite naturelle, incontestée, et que continue, beaucoup plus au sud, l'oued Zegzaou. Cette épreuve n'est-elle pas décisive et que fallait-il de plus pour trancher la question? Elle n'a pas suffi pourtant : le territoire des Ourghemmas continue à être une zone neutre, comme il l'était, en 1882, quand les dissidens s'étaient concentrés sur la frontière tripolitaine, quand, avec beaucoup de raison alors, nous tenions nos troupes à distance des garnisons turques qui donnaient la main aux rebelles, une zone neutre, c'est-à-dire un terrain ouvert à toutes les incursions, et dont les habitans lassés d'être pillés peuvent se faire pillards à leur tour. Et cependant les garnisons turques sont retournées à Constantinople ou tout au moins à Tripoli ; les dissidens qui mouraient de faim sont revenus peu à peu à nous et ont accepté le nouveau régime que nous avons établi en leur absence; la paix est faite, grâce à l'armée d'abord, grâce à la sagesse de notre administration ensuite ; que chacun en profite : l'armée pour se montrer partout sans exception dans un pays qu'elle a soumis d'un bout à l'autre, l'administration pour étendre à ce pays tout entier les réformes dont elle a la responsabilité.

IV.

Revenons à ces réformes que nous n'avons pas toutes énumérées. La tâche d'un administrateur, qui ne se contente pas d'administrer suivant les usages du pays, est deux fois plus compliquée en Orient que partout ailleurs; il est aisé de le comprendre : en France, on obéit généralement aux règlemens nouveaux sans trop se plaindre; en Orient, on se plaint toujours et on n'obéit qu'à la dernière extrémité; il en résulte que toute innovation y est singulièrement compliquée; le plus insignifiant arrêté y soulève des difficultés et des résistances sans fin; la discipline, la régularité y sont choses inconnues, on n'y soupçonne même pas ce que nous entendons par l'utilité publique : chacun vit à sa guise, suivant ses habitudes ou son caprice, dans le royaume du vague et de l'à-peu-près. Le Tunisien, comme le reste des Arabes, est préparé à tout, mais ne veut rien prévoir : il se laisse vivre. Gêne-t-il son voisin? on s'accommode ou on s'en remet à la justice; à défaut de la justice, le temps vous tirera toujours d'embarras ; on compte sur lui et sur le hasard, et sur l'insouciance aussi des gens à qui on a affaire. Avec ce système, l'embarras s'aggrave quelquefois, il est vrai; mais combien souvent, passant à l'état chronique, il finit par préoccuper si

peu qu'on vit avec, sans y penser ! C'est ainsi que la rue, appartenant à tout le monde, devient presque impraticable ; avant notre arrivée, chacun s'y installait à sa guise, y tuait son mouton, y faisait sa cuisine et s'y considérait comme en plein champ. On affichait bien des décrets du bey, un crieur public fendait la foule dans les bazars pour en donner lecture à tous : peine inutile ; on dressait des contraventions : vaine menace. Qui ne savait pas qu'à Tunis ce qui était défendu finissait toujours par être toléré? L'un avait un parent ou un ami qui le protégeait, l'autre était riche et achèterait la complaisance d'un employé, un troisième, dénué de ressources, était sûr de l'impunité, puisqu'il n'avait pas de quoi nourrir son geôlier. Ce peuple a vécu trop longtemps sous le régime de la faveur et de l'exception pour pouvoir passer tout d'un coup, sans s'y heurter le front, sous le niveau de la discipline ; il est essentiellement dilettante, ses maîtres en ont profité pour l'exploiter et l'affaiblir; nous avons la besogne ingrate de lui imposer, dans son propre intérêt, des mœurs moins faciles. Y réussirons-nous jamais complètement? Ce serait certainement une faute que d'apporter dans cette tentative une ambition trop absolue. Les règlemens rigoureux ne sont facilement applicables que sous un climat froid, quand la nature est la première à soumettre l'homme à ses dures exigences, à lui apprendre à se contraindre et à prévoir ; mais, dans le Midi, quelle prise a l'autorité sur des hommes qui ne peuvent souhaiter de plus magnifique toiture que le ciel au-dessus de leur tête, qui vivent pour ainsi dire de soleil, et n'ont d'autre besoin, s'ils sont tant bien que mal nourris, que de chanter, dormir, rêver? Autant pourrions-nous essayer de discipliner les oiseaux !

Concilier la tolérance, sans laquelle on ne saurait pas plus gouverner le peuple de Naples que celui de Tunis, avec la satisfaction que nous devons aux Européens, qui réclament le plus de civilisation possible, et avec notre amour-propre, tel est, croyons-nous, le problème dont nous devons poursuivre la solution. — On jugera des difficultés qui nous attendent dans cette voie, par celles que nous avons déjà surmontées. — Le jour où, par exemple, on a exigé l'alignement des fiacres à Tunis, les cochers, tous Maltais, c'est-à-dire à moitié Arabes, se sont mis en grève ; il a fallu appeler un capucin, leur directeur spirituel, pour qu'il les raisonne ; mêmes protestations des conducteurs de tramways. Quand les habitans de Tunis, indigènes et Européens, — ces derniers n'étant pas fâchés de profiter de la résistance des Arabes, — ont vu la nouvelle administration des eaux placer dans chaque maison un compteur, ils ont crié comme si on était venu mettre le feu chez eux ; crié n'est pas assez dire, ils se sont levés comme un seul homme pour protester et menacer le gouvernement ; ils ont envoyé des délégués à Paris,

les journaux ont reproduit leurs griefs ; le protectorat a été déclaré coupable de ruiner le pays uniquement parce que les Tunisiens n'avaient plus le droit de gâcher leur eau sans la payer. On n'imagine pas le trouble qu'a pu produire une succession de décrets ou d'arrêtés comme ceux-ci : « Il est défendu de jeter des ordures, des eaux sales, des terres, des décombres, etc , devant les maisons. » — « Les chevaux ne pourront pas galoper dans les rues étroites. » — « Les voitures et les charrettes devront être inscrites, payer une taxe. » — « Les rues porteront chacune un nom écrit en blanc sur des plaques d'émail bleu, comme en Europe, et les maisons un numéro. » — « Les boutiquiers n'auront plus le droit d'étendre leurs étalages jusqu'au milieu de la chaussée. » — « Nul ne pourra installer de cabanes, de barraques, de cirques, de théâtres, d'exhibitions, etc., sur les trottoirs. » — Et encore : « La pêche et la chasse seront interdites à partir du... ; » ou bien : « Il est institué une fourrière, les chiens seront muselés et, en cas de contravention, saisis et pendus. » — Les cochons, les chameaux, les ânes n'ont pas échappé davantage à la réglementation. La date de chacune de ces décisions, et combien en ai-je omis, est celle d'une petite révolution.

Une seule amélioration a été tout de suite bien accueillie : l'éclairage de la ville au gaz. On peut se demander pourtant si, dans une ville aussi étendue que Tunis, où tout était à créer, l'installation de la lumière électrique eût été beaucoup plus coûteuse.

Plus d'une fois l'administration a dû reculer, et même céder, devant les préjugés, les croyances ou les traditions musulmanes, et non pas sur des questions insignifiantes, mais quand la salubrité de la ville, la vie de milliers d'habitans était en jeu. L'indifférence des Arabes en matière d'hygiène n'a d'égale que leur ignorance. Les cimetières musulmans, catholiques, grecs, protestans et juifs s'étendaient à côté des maisons, le long des rues les plus fréquentées. Les inhumations étaient faites sans aucun contrôle, précipitamment, dans les conditions les plus dangereuses; les chiens n'avaient qu'à gratter la terre, à peine fouillée, pour mettre en communication, dans les cimetières musulmans, les cadavres à peine refroidis avec l'air. La nécropole catholique était un marécage infect qui empoisonnait la promenade de la marine. Celles des Juifs et des Grecs ne valaient guère mieux. Il a fallu la peur du choléra, qui ravageait Marseille et l'Italie, pour grouper autour de l'administration tous les Européens et les israélites, qui avaient été jusque-là contre elle d'accord avec les Arabes. Des cimetières ont été ouverts hors la ville, les anciens sont aujourd'hui fermés ; les inhumations ne se font plus sans une autorisation qui n'est donnée par la municipalité que sur le certificat d'un médecin. En

comptant chaque année ceux qui meurent, on pourra se faire une idée approximative du nombre des habitans de Tunis; les évaluations varient entre cent et cent trente mille, l'état civil étant inconnu jusqu'à présent dans la régence, et le recensement presque impossible dans les maisons arabes, hermétiquement fermées aux agens du fisc comme aux galans. L'année dernière (29 juin 1886), l'état civil a été institué, mais à titre facultatif : chaque indigène, chaque étranger est libre d'aller déclarer la naissance de ses enfans ou son mariage devant l'autorité française. Nous ferons ainsi peu à peu entrer cette formalité si importante, mais si occidentale, dans les mœurs arabes; peut-être un jour viendra-t-il bientôt où il sera sans inconvénient même de la rendre obligatoire.

Les cimetières n'étaient pas les seuls foyers d'infection dans les villes : les abattoirs, les hôpitaux, les prisons étaient généralement situés dans les quartiers les plus populeux. Ce que nous n'avons pas pu changer, nous l'avons autant que possible amélioré. Des hôpitaux ont été créés par l'armée, d'autres par le cardinal Lavigerie; nous avons trouvé un hôpital arabe bien installé et dont les revenus n'avaient pas été complètement dissipés; il pouvait contenir une centaine de malades, des fous, hommes et femmes séparés. Un établissement fondé par le général Kheireddine recevait les incurables. On ne saurait croire combien de tentatives généreuses et sages avaient été faites avant nous par des Tunisiens pour le bien de ce malheureux pays; la cupidité de quelques favoris du bey et de leurs créatures avait toujours raison des intentions les meilleures. Comme un troupeau de chèvres déboise à lui seul une montagne en arrachant les jeunes pousses à mesure qu'elles sortent du sol, les aventuriers du Bardo se jetaient sur les revenus de l'état, des mosquées, des pauvres, des malades eux-mêmes, et n'en laissaient rien. Tout l'Orient est ainsi couvert d'édifices élevés par l'intelligence d'un souverain ou la charité d'un homme pieux : ces édifices restent debout; mais entrez dedans, ils sont vides, comme un fruit qu'un ver a rongé.

Dans chaque ville, les égouts sont à créer; à Tunis, des canaux informes, sans autre radier que le sol, en ont tenu lieu jusqu'aujourd'hui; dans ces cloaques toujours obstrués s'accumulent les immondices de la ville entière. Une forte pluie en hiver ou un orage en été les fait s'écouler dans le lac, qu'elles comblent ainsi lentement depuis des siècles; mais en temps ordinaire, faute de pente, et la terre étant saturée d'infiltrations, on ne s'en débarrasse qu'avec la pelle et des charrettes. Par quel miracle ou par l'effet de quel vent bienfaisant la santé de la ville résiste-t-elle à tant d'incurie? Nul ne saurait le dire, mais il en est ainsi : Tunis est aussi saine qu'elle sent mauvais. Cependant, ne serait-ce que par respect hu-

main et pour ne pas soulever l'indignation des voyageurs qui ne cessent de traverser la régence, nous ne pouvons pas tolérer que la capitale du pays que nous protégeons soit aussi sale, et, — dussions-nous gâter son climat, — nous sommes obligés de la nettoyer. L'établissement de nouveaux égouts constitue un travail ingrat entre tous, et nous comprenons qu'on hésite à donner le premier coup de pioche dans ce sol et qu'on le remue : il faudra pourtant s'y décider.

L'exécution de tant de réformes dans les conditions que nous connaissons, et le maintien de l'ordre pendant une période de transition qui dura plus de deux ans, n'auraient pas pu être assurés sans le concours d'une police bien organisée. Celle des beys, par bonheur, était restée à peu près intacte dans l'effondrement général : instrument de première nécessité pour ces souverains autocrates, elle avait toujours été recrutée avec le plus grand soin, mais elle n'était pas rétribuée. Suivant le système dont nous savons les beaux effets, chaque agent de police ou zaptié se payait sur ses prises, c'est-à-dire que les individus arrêtés devaient donner 10 piastres (6 fr.) à celui qui les avait conduits en prison, sous peine de n'en jamais sortir. Quant à la nourriture, agens et prisonniers s'entendaient à l'amiable, nul ne s'en occupant pour eux qu'eux-mêmes et leurs amis. Les zaptiés qui n'auraient arrêté personne seraient donc morts d'inanition ; le moyen était ingénieux pour stimuler leur zèle sans bourse délier. — Qu'aurions-nous fait en Tunisie sans ce personnel nouveau pour nous, si nous l'avions trouvé indigne d'être au service d'un gouvernement civilisé? En le conservant et en le payant régulièrement, en récompensant par des primes ceux des agens qui se distinguaient, nous avons trouvé en lui un auxiliaire précieux : à tel point que, en 1883, quand la population était encore en effervescence, 370 agens, sous la direction d'un commissaire central, avec l'aide de quelques gendarmes et de nos patrouilles, suffisaient pour maintenir la tranquillité, prévenir ou réprimer les crimes, assez rares d'ailleurs dans la ville de Tunis : et pourtant des quartiers entiers, aux rues étroites, fangeuses, n'étaient éclairés alors ni au gaz ni autrement; les cafés italiens et grecs, les brasseries françaises, les guinguettes maltaises, les maisons arabes, rejetaient chaque soir sur le pavé des vagabonds et des ivrognes de toutes les races, et, chaque semaine, comme la mer dépose son écume sur la plage, les différens bateaux d'Europe, d'Égypte et d'Algérie débarquaient des troupes d'inconnus, rebut de tous les ports de la Méditerranée, Siciliens, Grecs, Levantins, qui venaient tenter la fortune ou fuyaient la justice de leur pays. — Les colonies sont condamnées à se peupler du trop-plein de toutes les nations ; elles n'ont pas le droit de

se montrer difficiles. Ces vagabonds, d'ailleurs, font tous les métiers, et, s'ils commencent par donner aux indigènes une triste idée de l'Europe, ils suivent l'armée, établissent des cantines, puis des magasins, puis des auberges auprès des campemens militaires ou des marchés. Combien de villages se sont fondés ainsi en Algérie, de ces villages qu'on appelle au début, invariablement, « Coquinville, » mais qui n'en sont pas moins les villes de l'avenir! Rien n'est plus triste à voir qu'une de ces villes à ses débuts, parce qu'on ne pense qu'au présent; on ne conçoit pas que de pareils élémens puissent jamais engendrer la prospérité; rien ne montre mieux pourtant, si on réfléchit, qu'il ne faut pas désespérer de l'homme, et que les plus misérables d'entre nous, dès qu'ils travaillent ou qu'ils possèdent, si seulement même ils ne font que se reproduire, agrandissent et vivifient le vieux monde où nous sommes nés.

Une police peu nombreuse pouvait répondre de l'ordre, mais à la condition de n'être point trop attaquée par la presse; celle-ci aurait pu chaque jour tout compromettre, si elle avait eu dans un pays que nous occupions depuis la veille et où elle faisait ses débuts les libertés dont elle jouit en France. Des polémiques violentes entre les journaux étrangers, des campagnes entreprises contre le protectorat ou contre une nation voisine, auraient infailliblement fait dégénérer en discorde les divisions qui existaient déjà entre les différentes colonies; il eût suffi de deux ou trois fous pour bouleverser la ville. La nouvelle administration n'en a pas moins déclaré la presse libre; elle a adopté notre loi du 29 juillet 1881, dans la mesure la plus large, et sauf les modifications que lui imposaient les usages ou les traditions d'un pays qui ressemble si peu au nôtre. Ainsi tous les journaux peuvent paraître sans autorisation, mais les directeurs de journaux politiques doivent verser un cautionnement qui garantit le paiement des amendes et l'application des peines auxquelles ils peuvent être condamnés s'ils se rendent coupables d'injures ou d'attaques graves envers le bey, la religion musulmane ou la France. On a beaucoup critiqué cette loi; on a dit qu'il eût mieux valu être moins libéral en cette matière pendant la première période de notre occupation, quitte à l'être davantage plus tard. La question perd de son importance quand on sait que, par chaque courrier d'Italie, de Marseille, d'Algérie, c'est-à-dire presque tous les jours, entrent des journaux que ne gêne aucune entrave et dont on ne peut guère empêcher la distribution.

Le décret qui émancipe la presse réglemente en même temps la publication des livres et des brochures. Chaque ouvrage nouveau doit être déposé en deux exemplaires à la bibliothèque de Tunis,

dans une des bibliothèques plutôt, car l'instruction publique n'a pas été négligée, et les réformes dont elle a été l'objet dès les premiers temps de notre occupation ont été nombreuses. Le moment est venu d'en dire quelques mots en terminant.

Une direction de l'enseignement a été instituée et pourvue de tous les fonds que le protectorat put lui consacrer sur son budget: ces fonds viennent d'être augmentés d'un quart environ sur le budget de 1886-1887 (283,000 francs au lieu de 218,400 en 1885-1886). De toutes parts, en outre, elle a reçu des secours et de l'appui. Ces sacrifices n'ont pas été perdus. Guerriers et cavaliers médiocres, peu actifs, les Tunisiens aiment l'étude; ils sont, autant que peuvent l'être des Arabes, curieux de s'instruire. Leur enseignement, avant notre arrivée chez eux, jouissait d'une certaine renommée: des Marocains, des Algériens, venaient achever leurs études dans leur université. Des institutions pieuses, des établissemens scolaires, ont été fondés sous tous les règnes par de fervens musulmans, et sont entretenus non par l'état, mais par l'administration des biens habbous.

On sait que l'enseignement des musulmans consiste surtout dans la lecture et l'interprétation du Coran, et que le prêtre tient lieu de maître dans la mosquée qui sert d'école. Dans la grande mosquée, — l'université de Tunis, — chaque professeur, accroupi sur une natte, au pied d'une colonne, donne ses leçons que les élèves répètent ensemble à haute voix; à côté les uns des autres, de colonne en colonne, en plein air ou dans la grande salle, se groupent ainsi les professeurs de grammaire, de théologie, de morale, d'interprétation ou de droit. Cinq cents écoles primaires ou coraniques sont répandues dans la régence; il n'est pas de pauvre village où vous ne voyiez les enfans réunis dans une maison, sur une terrasse ou dans un jardin, en face d'un maître. Leurs babouches alignées derrière eux, drapés dans des burnous multicolores, ils se balancent sur les hanches et répètent, répètent indéfiniment. Quand on entend d'un peu loin leur ramage, on croit passer près d'une volière pleine d'oiseaux. Ces écoles ont été regardées longtemps comme des foyers de fanatisme. En effet, si nous cherchons à les supprimer ou à les restreindre, les maîtres que nous menaçons dans leur principal intérêt apprennent à leurs élèves à nous haïr; ils maudissent comme des parias les parens qui cesseraient pour nous complaire de leur envoyer leurs enfans; leur enseignement devient d'autant plus obligatoire et exclusif pour les musulmans que nous le proscrivons. Si, au contraire, nous savons, tout en le surveillant sans tracasserie, le tolérer, si nous ne formons pas ce rêve extraordinaire de faire oublier aux Arabes leur propre langue, les maîtres, ne se sentant pas menacés, ne nous feront pas

la guerre, ils n'interdiront pas à leurs élèves d'apprendre le français, et ceux-ci ne rougiront pas de le savoir ; au contraire, ils en seront fiers.

Nous avons laissé sur ce point liberté complète aux Tunisiens, nous n'avons pas imaginé, comme on en a eu l'idée ailleurs, d'émanciper les filles arabes par l'instruction obligatoire, nous ne nous sommes pas immiscés dans la famille pour y disputer au père une autorité à laquelle il tient comme à son honneur et qui dans la société musulmane n'a jamais été partagée. Moins nous semblerons contraindre les Arabes à se franciser, plus vite ils viendront à nous d'eux-mêmes. Cela est si vrai qu'à Tunis, où nous avons ouvert des cours non pour faire disparaître leur langue, mais, au contraire, pour l'apprendre aux Européens, ils se font inscrire en foule, à leur tour, à nos propres écoles, et demandent qu'on les multiplie. Le chef de leur religion a donné l'exemple ; en reconnaissance de notre modération, il a publié une sorte de mandement dont tous les membres du clergé et les professeurs ont eu connaissance : « Je regrette, a-t-il écrit, que mon grand âge ne me permette plus d'aborder l'étude de votre langue, je serais le premier à suivre vos leçons; mais je vous enverrai mes fils. »

Les Tunisiens avaient d'ailleurs peu de préjugés, et se rendaient compte depuis assez longtemps déjà des bienfaits qu'ils pouvaient tirer de notre instruction ; nous n'avons pas eu à les convertir, il a suffi de ne pas les tourmenter. D'eux-mêmes, avant notre arrivée, ils avaient senti le besoin de donner à quelques-uns de leurs enfans une éducation européenne, c'est-à-dire française : les plus riches envoyaient les leurs dans des lycées à Paris ; pour les autres, le bey Mohammed-es-Sadok, sous l'inspiration du général Kheireddine, avait fondé un vaste établissement, le collège Sadiki ; il lui avait attribué une riche dotation, le produit de tous les vols d'un de ses anciens premiers ministres, Mustapha-Khasnadar, dont il avait fini par confisquer les biens. Cette dotation constituée en biens habbous n'en fut pas moins dilapidée ; les immeubles religieux sont inaliénables, mais même avant la réglementation du contrat d'enzel on pouva les échanger. Un premier ministre, d'accord avec le proviseur, le échangea, de telle sorte qu'à notre arrivée le collège n'avait plus rien : 400,000 francs de revenus s'étaient envolés en six ans.

Le premier soin du nouveau gouvernement fut de reconstituer l'administration de ce collège et, de-ci, de-là, par un procès, par un sacrifice, un compromis, de lui donner de quoi subsister. — Les élèves, cinquante internes, cent externes, tous Arabes, entrent au concours, et pendant sept années suivent gratuitement des cours d'arabe, de français, d'histoire, de géographie, de mathématiques, etc. Ils savent parfaitement écrire et parler notre langue ;

deux d'entre eux, leurs études finies, ont été déjà envoyés, aux frais du collège, à Versailles, dans une école spéciale, d'où ils reviendront capables d'enseigner à leur tour.

Afin d'éviter ces voyages que les musulmans pourraient voir d'un œil défiant, qui coûtent cher et dont les résultats sont aléatoires, la nouvelle direction a fondé à Tunis même une école normale où sont admis les meilleurs élèves du collège arabe et ceux des collèges européens, et où les uns et les autres se perfectionnent dans l'étude des deux langues qu'ils devront plus tard enseigner; ils vivent ensemble sur le pied de l'égalité, de la camaraderie ; ils ont devant eux un avenir semblable. Les Tunisiens comprennent ainsi que nous ne voulons pas les annihiler ni les exclure de leur pays; ils se voient, dans l'école même comme dans l'administration, associés à l'œuvre de régénération que nous avons entreprise et où ils ne demandent qu'à nous suivre : là est le secret de notre succès auprès d'eux.

Les Européens aussi ont leurs écoles. Les Français étant en minorité parmi eux, quelques précautions, un peu d'adresse même, étaient nécessaires pour que les nôtres ne fussent pas isolées entre les Arabes, désertées par les étrangers; il fallait du moins, au moment où elles avaient le plus besoin d'être soutenues, quand elles étaient entre nos mains un instrument d'apaisement, ne pas les affaiblir; — et cependant, c'est hier encore, après tous les services qu'elles nous ont rendus et quand nous en attendions tant d'autres d'elles, qu'il a été question de retirer aux religieux qui les ont fondées et qui les dirigent l'appui traditionnel du gouvernement français, la subvention qui les faisait vivre. Il est impossible qu'on n'en revienne pas à la leur maintenir. Les partisans les plus convaincus de la séparation de l'église et de l'état, les adversaires les plus ardens de toute institution cléricale en France, peuvent sans contradiction et sans abandonner leurs préventions ou leurs griefs, uniquement par intérêt, par économie même, encourager notre clergé d'Afrique ou d'Orient et lui voter des subventions, car il propage notre civilisation, notre langue, nos idées mêmes, habitue peu à peu les populations indigènes à notre contact, à nos usages, à nos goûts et à nos besoins ; il dissipe leur défiance, il entretient avec elles des relations dont profitent notre commerce en temps de paix et nos armées en temps de guerre; il empêche qu'on oublie le grand nom de notre pays ; par conséquent, il nous rend à l'étranger quantité de services dont il serait puéril de ne pas tirer avantage sous prétexte qu'on gouverne sans lui en France; et ces services, l'administrateur le moins suspect de cléricalisme n'hésiterait pas à se les assurer par un sacrifice qui est minime en comparaison de ce qu'il rapporte. Sans remonter jusqu'à saint Vincent de Paul et à saint Louis, nous n'avons qu'à recueillir les fruits d'une propagande qui s'exerce

en Tunisie depuis des années, mais encore faut-il que nous nous donnions quelque peine pour ne pas compromettre cet héritage; nous serions non-seulement coupables, mais bien maladroits, de ne pas faire à notre tour le moindre effort pour le conserver.

A l'époque de notre arrivée dans la régence, les enfans maltais allaient à n'importe quelles écoles, pourvu qu'elles fussent tenues par des frères et des sœurs; les Italiens choisissaient les leurs, qui sont bonnes, ou celles qui donnent la meilleure éducation. Les israélites étaient admirablement pourvus par leur « Alliance universelle. » Nous nous sommes empressés, suivant le système qui nous a si bien réussi en Tunisie sur d'autres points, de nous servir de ce que nous avions sous la main. Avec un éclectisme sage, sans aucun amour inopportun pour la symétrie, on a laissé les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition réunir à leurs frais dans leur maison près d'un millier d'enfans maltais et italiens auxquels elles ne parlent qu'en français. Les dames de Sion instruisent aussi, sans distinction d'origine, les jeunes filles catholiques de la bourgeoisie tunisienne. Le collège Saint-Charles, fondé par le cardinal Lavigerie, à Tunis, contient 240 enfans et prépare les plus âgés à notre baccalauréat. Les frères de la Doctrine chrétienne, dans des immeubles à eux, entassent encore bien plus d'enfans de toutes couleurs que les sœurs. — L'alliance israélite, dont nous parlions à l'instant, répand ses écoles dans toute la régence; celle de Tunis seule contient plus de 1,200 élèves. — Grâce à ces auxiliaires précieux qui ne coûtent rien à notre gouvernement, la langue française s'est déjà substituée à l'italien, qu'on parlait beaucoup avant l'arrivée de nos troupes.

Dans les villes où le clergé n'avait rien créé, nous avons ouvert des écoles laïques. Des cours publics et gratuits de français sont faits, depuis peu de temps, aux adultes musulmans; le nombre des auditeurs qui s'y sont déjà inscrits est de plus de 300, la plupart étudians de l'université, de futurs prêtres, l'aristocratie intellectuelle de la régence. Chez ceux-là comme chez tant d'autres, dans toutes les classes, ni fanatisme, ni parti-pris, ni rancune : il a suffi de trois ou quatre années d'observation de leur part et de prudence de la nôtre pour que la défiance ait fait place à un sentiment tout différent, je ne dirai pas le désir de nous être agréable, ni la reconnaissance, ni même la sympathie, mais la sécurité, l'espoir de n'être plus indignement exploités, de voir le propriétaire semer sans crainte et récolter son orge, vendre ses moutons, payer ses ouvriers, s'enrichir enfin et enrichir ses semblables sans cesser d'être musulman.

La fiction du protectorat aura rendu ainsi service à tout le monde : aux Français, en les dispensant de constituer une admi-

nistration qui eût été infiniment plus coûteuse, exigeante et inexpérimentée que celle qu'ils ont pu utiliser; aux Tunisiens, en leur permettant d'accepter notre joug sans alarmer leur conscience; le bey fournit à la casuistique musulmane le moyen de servir les chrétiens sans offenser Mahomet : il endosse toutes les responsabilités, apaise les mécontentemens, lève les scrupules, car c'est à lui qu'on obéit, c'est lui qui donne l'exemple à son peuple en marchant d'accord avec nous, lui, et autour de lui les princes, les dignitaires, et loin de lui, dans les provinces, les fonctionnaires, leurs employés. Peut-on calculer combien cette simple fiction nous aura épargné de sang, de millions?

V.

Avons-nous besoin de conclure? — Aussi longtemps que nous saurons maintenir devant nous sur le trône, dans la régence musulmane, un prince musulman et, autour de ce prince, une administration indigène dirigée par quelques Français d'élite, nous aurons en Tunisie du calme et, si on en juge par les revenus de ces dernières années, des bénéfices. — Quatre années d'une administration honnête ont relevé la Tunisie, plus que triplé ses recettes; que n'obtiendrons-nous pas dans cette belle contrée, fertile et salubre entre toutes, quand les routes, les chemins de fer, les ports, tous les grands travaux que la régence entreprend sur ses seules ressources seront achevés; quand les forêts, les mines, les carrières, les sources seront exploités, les oasis protégées contre les sables, les immenses plaines irriguées et cultivées? Nous devons nous féliciter hautement de ce qui a été fait jusqu'à présent, gardons-nous de le compromettre.

Un jour, quelques impatiens réclameront l'annexion, et l'opinion publique, trompée, mettra peut-être son amour-propre à les soutenir; elle se lassera de voir durer le bey; elle en rira, probablement parce que nous laisserons de jour en jour tomber son autorité, qu'il faudrait soutenir, au contraire, malgré lui, au besoin. Peut-être un bey inintelligent provoquera-t-il notre mauvaise humeur, ou simplement les récoltes manqueront une année; nous aurons cessé d'être économes, nous aurons autorisé les villes à s'imposer ou à emprunter pour construire des théâtres et des édifices magnifiques, les recettes n'atteindront plus nos prévisions au lieu de les dépasser comme aujourd'hui, et nous rendrons l'administration indigène responsable de nos embarras. — Ces éventualités sont à prévoir; le jour où elles se présenteront, si le gouvernement ne résiste pas, s'il transforme la Tunisie en un quatrième département algérien, la jeune colonie qui a si vite fait honneur à la république ne sera plus qu'une source de dépenses, un entrepôt de

fonctionnaires et de gens d'affaires; les Arabes seront déçus; après avoir cru que nous adoptions enfin cette sage maxime : « l'Afrique par les Africains, » ils se verront menacés, repoussés; les Italiens et les Maltais se joindront à eux, et cette population hétérogène, qui de toutes parts s'était si volontiers ralliée à nous, n'aspirera plus qu'à l'indépendance.

Sans doute, le danger de l'annexion est éloigné de nous; le gouvernement français s'y est nettement opposé jusqu'ici, mais il peut changer d'opinion, être débordé; il peut, sans y prendre garde, céder peu à peu à des sollicitations particulières, sur des points qui semblent sans importance, et croire qu'il maintient intact le principe du protectorat, alors qu'il en prépare la ruine dans l'avenir. Si, insensiblement, par un enchaînement de concessions ou de faiblesses, l'administration perd de sa force, si la Tunisie dépense trop et s'endette, si le pouvoir du bey est trop réduit, si des troubles naissent, le public français, qui n'est pas tenu de bien comprendre l'avantageux artifice du protectorat, demandera qu'on chasse ce bey, et quand les journaux, quand la chambre transmettront au gouvernement cet ordre impérieux, il faudra bien qu'il s'exécute.

Il ne suffit donc pas de ne point vouloir de l'annexion, il faut tout prévoir pour qu'elle ne s'impose pas avant l'heure. En résumé, respectons les Arabes, ne serait-ce que pour les obliger à se respecter eux-mêmes; ménageons du moins leur fierté, ne les humilions pas : on s'abaisse en avilissant ceux qu'on veut dominer, et, puisque c'est par eux que nous devons gouverner, stimulons leur activité, ne les laissons pas s'abandonner, devenir passifs, irresponsables; encourageons-les, au contraire, à croire en nous, à devenir nos auxiliaires, nos associés. Pour y réussir, continuons à leur montrer que leur intérêt est de nous suivre; ne cherchons pas à en faire des pseudo-Européens; songeons que cinquante années de cohabitation avec nous ont glissé sur les Algériens sans les modifier; ils tiennent tant à ne pas nous ressembler, même en apparence, qu'ils n'ont même pas changé la forme de leurs vêtemens. Quant aux étrangers, dont les mécontentemens pourraient provoquer maladroitement l'annexion, imposons-leur une attitude irréprochable par notre équité : qu'ils jouissent en sécurité des avantages qu'ils doivent à notre prise de possession de la régence, qu'ils comptent sur notre justice comme ils s'y soumettent; qu'ils travaillent et possèdent en toute liberté : ne leur contestons pas une place qu'ils ont prise, nous l'avons vu, parce que nous ne pouvions pas la leur disputer, et ne nous plaignons pas de les voir réussir, car ils produisent et consomment, et, par conséquent, ils enrichissent le pays. Quant aux Français enfin, il faut plus que les laisser faire, il faut les aider : comment? en les avertissant, autant que possible, avant qu'ils ne quittent leur pays,

de la concurrence écrasante qui attend les manœuvres, les ouvriers peu habiles, tous ceux qui n'ont que leurs bras et qui arrivent sans un talent spécial ou des capitaux sur le littoral africain; encore une fois, les Français, plus intelligens, mais bien moins nombreux et moins résistans que les autres émigrans et que les indigènes, n'ont des chances de succès en Tunisie que s'ils viennent pour diriger ou exploiter, mais alors ils en ont beaucoup : il faut leur ouvrir l'accès du pays dans tous les sens, leur assurer des relations faciles avec les propriétaires ou les ouvriers indigènes et les étrangers, donner l'impulsion à leur commerce, activer les échanges entre Marseille et Tunis, Sousse, Sfax, Gabès, faire que le premier de ces ports soit le principal débouché des autres, habituer les Tunisiens à se servir de nos produits et à produire eux-mêmes ou à fabriquer suivant nos goûts.

Pour amener la Tunisie à cet état d'intimité confiante et si féconde avec la France, il faut, on le voit, bien des ménagemens et des années de patience. Toutes les difficultés du protectorat se résument en une seule : résister aux impatiens sans retourner à la routine, ne pas se laisser pousser trop vite en avant ni ramener en arrière, craindre à la fois d'innover à la légère et d'imiter mal à propos. C'est grâce à cette résistance sage, et aussi courageuse, puisqu'elle a provoqué tant de colères, qu'en moins de quatre années nous avons vu se constituer un gouvernement, un gouvernement qui ne ressemble pas à tous les autres, il est vrai, et dont le mécanisme étonne par son ingénieuse simplicité; mais plus il est nouveau, plus il est naturel qu'on l'ait critiqué. Comme la plupart des inventions modernes, le protectorat a l'indiscutable avantage de diminuer considérablement la main-d'œuvre, les frais de production, au détriment de quelques-uns, au bénéfice du plus grand nombre. Ceux qui en profitent ne disent rien, généralement; l'état seul s'en félicite, mais sans trouver d'écho dans le public; ceux qui s'en plaignent, au contraire, crient et réclament; si on les écoute, il faut s'arrêter, revenir sur ses pas, appeler cent individus à faire en désordre la besogne dont un seul s'acquitte à merveille. Un mécanicien et un chauffeur conduisent à eux seuls tout un train, l'équivalent de plus de cinquante diligences; mais qu'adviendrait-il, si au mécanicien, sous prétexte de satisfaire tout le monde, on adjoignait les cinquante cochers qu'il remplace et ceux des voyageurs qui sont las de l'inaction? un déraillement. De même le résident et son très faible état-major administrent en réalité à eux seuls la Tunisie, parce qu'ils tiennent l'administration indigène comme un instrument entre leurs mains; — il importe donc qu'ils soient habiles, expérimentés, non qu'ils soient nombreux. — Nous ne saurions trop insister sur ce point capital,

non-seulement pour éviter que le budget soit absorbé par des traitemens inutiles, mais pour que le protectorat ne tourne pas peu à peu à ne différer des autres gouvernemens que par le nom. Il va de soi que ces fonctionnaires français, étant rares, seront très en vue, par conséquent en butte aux attaques de tous les côtés; il est indispensable que, du plus petit au plus grand, ils se sachent soutenus : sinon les meilleurs s'en iront, les autres se désintéresseront de leur service; nous ne pourrons plus compter sur leur dévoûment; et, sans leur dévoûment, sans leur zèle, pour employer un mot devenu chez nous presque ridicule quand il s'agit des affaires de l'état, rien de ce qui est organisé n'aurait pu être mené à bien.

Avec de la fermeté, au contraire, fermeté à Paris d'abord, au sein même du gouvernement, lequel ne doit choisir ses agens que parmi des hommes dignes de son entière confiance, à Tunis ensuite, à la résidence, de laquelle relève toute l'administration française et indigène de la régence, dans les provinces enfin où les contrôleurs sont seuls entre les étrangers, les Arabes et les colons, avec de la fermeté, l'entreprise, si heureusement commencée, se poursuivra sans désappointemens, sans difficultés mêmes. J'en ai dit les avantages; j'ai à peine parlé de la gloire, qui ne passera pas pourtant sans laisser de trace dans notre histoire, d'avoir sauvé de la désolation l'antique territoire de Carthage, de l'avoir rendu, sans qu'il nous en coûte, aussi luxuriant, aussi productif qu'il l'était au temps des Romains. La gloire n'est pas toute vaine cette fois, et c'est là ce qui marque d'un caractère très particulier, assez nouveau, disons-le, notre expédition en Tunisie. On ne dira pas d'elle qu'elle fut une croisade contre des barbares ou même contre des pirates, une œuvre d'enthousiasme ou de bienfaisance, un secours apporté à des opprimés; non, elle fut simplement un acte raisonnable, prudemment conçu, lentement préparé, sagement exécuté, sans préoccupation exclusive de la logique et de la symétrie, un acte raisonnable, répétons-le avec fierté, car il a prouvé à ceux qui se piquent de découvrir en nous des contradictions à l'infini que la France n'a pas encore épuisé les surprises qu'elle eut de tout temps le privilège de donner au monde, et que, si elle est en général admirablement et dangereusement enthousiaste, elle sait aussi, tout comme une autre, être pratique et mesurée.

* * *.

LA

SATIRE DE L'ESTHÉTICISME

Miss Brown, by Vernon Lee. London; Fisher Unwin.

Nous croyons savoir qu'une traduction se prépare de l'un des romans les plus curieux que l'Angleterre ait produits depuis des années : *Miss Brown*. Ce sera une bonne fortune pour les amateurs de nouveauté, si souvent déçus ; car, il faut le reconnaître, la littérature d'imagination ne brille plus nulle part en Europe par une grande originalité. Chez nous, cette pauvreté d'invention se déguise encore sous les raffinemens bien modernes de l'analyse, quelquefois malsaine et perverse, sous des préoccupations, beaucoup trop envahissantes même, de pathologie, d'anatomie sociale, etc. De telles ressources sont refusées à nos voisins, qui gardent un respect de la morale malheureusement perdu ailleurs. Nous ne prétendons pas dire par là que l'on soit en Angleterre plus vertueux qu'en France ou qu'en tout autre pays ; des procès récens ont prouvé le contraire à ceux qui auraient eu la naïveté de croire que certains vices ne fussent pas, d'un bout de l'Europe à l'autre, inséparables d'un certain degré de civilisation ; mais si le mal existe, on se rend compte du moins chez les Anglais qu'il est le mal, nul n'a envie d'en sourire, son nom est resté inséparable de celui de honte et de péché, surtout on se défendrait de l'idéaliser, de le glorifier ou même de le peindre en prose. La poésie a plus de licence sans doute ; elle ne s'adresse qu'à un public relativement restreint, et la forme seule du vers ennoblit les sujets qui, autrement traités, encourraient le reproche d'immoralité ; mais, comme le fait

remarquer avec beaucoup de justesse l'auteur de *Miss Brown*, supposons développé en manière de roman le thème si pathétique et si généreux pourtant d'*Aurora Leigh*, un tel ouvrage ne trouverait ni éditeur ni acheteur. Ce parti-pris de réserve, qui touche à la pruderie et à l'étroitesse, empêche, sauf dans les cas où le génie éclate malgré toutes les barrières, une représentation suffisamment franche et complète de la vie. Vernon Lee, qui appartient à la pléiade émancipée des auteurs anglais habitant l'Italie, semble s'être proposé d'éviter un double écueil : celui du pessimisme à la mode sur le continent et qui se voue systématiquement, pour ainsi dire, qu'il soit question de caractères ou de ce qu'on appelle le monde, à n'explorer que certaines cavernes fangeuses, certains détours suspects, et celui du pharisaïsme insulaire qui donne souvent, dans le sens opposé, des impressions non moins fausses, en affectant d'ignorer comme si elle n'existait pas une partie intégrante, quoique lamentable, des rouages de l'humanité. Autant nous sommes las, en effet, de voir étaler à plaisir les turpitudes grandes et petites dont la recherche exclusive accuse, chez nos *naturalistes*, une sorte d'obsession sensuelle qui accapare tout leur esprit, et les met hors d'état de découvrir ce qu'il peut y avoir de noble à côté de ce qu'il y a certainement d'ignoble, autant nous restons froids devant les peintures de mœurs et de sentimens atténués, corrigés à l'usage des demoiselles. L'alliance du plus pur idéal et de la plus audacieuse réalité, le goût des choses élevées et celui des choses vraies que l'on rencontre dans *Miss Brown*, en dehors de toute convention, nous frappe donc particulièrement; voilà un événement littéraire arrivé sur les confins de ces mondes si différens, la pensée française et la pensée anglo-saxonne. C'est comme un pont hardiment jeté au-dessus de l'abîme qui les sépare. L'évidente droiture d'intention de la femme supérieure qui signe Vernon Lee, même quand elle nous montre sans voiles les plaies de son temps, est une leçon et un exemple dont on pourra profiter des deux côtés de cette frontière intellectuelle.

Il est vrai que l'effet produit d'abord a ressemblé plutôt à un scandale; pour nous, le livre au contraire atteste cette étrange intensité de vie morale dans le bien et dans le mal que reconnaissent chez les Anglais tous ceux qui, sans s'arrêter à la surface de maintes excentricités tout individuelles, vont droit aux grands mouvemens généraux. « Cette étrange intensité de vie morale, » le mot est de Vernon Lee, ou, — donnons-lui une fois son vrai nom que tout le monde connaît, — de miss Paget elle-même. Vivant le plus souvent à l'étranger, elle est dans la meilleure situation pour apprécier par la comparaison le fort et le faible de son pays; l'habitude de la critique, dans la-

quelle naguère elle s'exerça, lui a procuré cette sûreté de vue, cette profondeur d'analyse, cette force de raisonnement, cette indépendance et cette largeur d'opinion qui sont très rarement le partage des femmes. Peut-être fallait-il avoir écrit les remarquables Essais sur la renaissance, qui ont été réunis sous le nom du divin enfant ailé sorti des noces de Faust et d'Hélène, *Euphorion* (1), peut-être fallait-il avoir médité ensuite les dialogues d'une investigation si pénétrante et si subtile sur les aspirations et les idées de notre temps qui font de *Baldwin* (2) comme une clé nécessaire à certaines parties de *Miss Brown*, pour pouvoir aborder le roman avec ce mélange singulier de qualités de premier ordre et de défauts presque aussi attachans que les qualités mêmes. Un beau sujet d'essai que nous intitulerions volontiers : « De la révolte esthétique et de la révolte utilitaire contre les conventions de la vie, » se mêle ingénieusement à une étude psychologique très nouvelle qui émeut comme ferait le plus poignant des drames avec le secours de fort peu d'événemens extérieurs. Mais peinture de mœurs, drame et psychologie, tout cela est si curieusement anglais, que l'on ne saurait en avoir l'intelligence sans s'aider de renseignemens et de commentaires.

Grâce à M. Paul Bourget et à M. Gabriel Sarrazin, les lecteurs français ont appris déjà au juste ce que c'est que l'esthéticisme ou plutôt ce qu'il fut, car, sous la forme si durement flagellée par Vernon Lee, il tend à s'effacer tous les jours, quitte à renaître, en passant par de nouveaux avatars. Et, cependant, le nom d'esthète n'évoque encore pour bien des gens que la figure de quelque beauté ou de quelque caricature, selon le cas, prétentieusement vêtue d'étoffes fanées et traînantes, style moyen âge, une fleur d'œillet, de lis ou de tournesol attachée près de l'épaule, telle qu'on en rencontrait naguère à Londres dans les environs du musée de South-Kensington. L'esthéticisme de l'art apparaît, sans doute, à un petit groupe, à travers les compositions assez mal connues de son principal apôtre le peintre-poète Rossetti ; on se rappelle quelques belles strophes de *la Maison de vie* ou de *la Damoiselle bénie*, quelques visions d'idéal mystique fixées par le crayon ou le pinceau sous les traits de femmes pâles et vaporeuses, reines d'amour platonique qui font penser à la Béatrix du Dante et aux anges de Fra Angelico ; malheureusement, on se rappelle aussi les imitations en poésie et en peinture de tant d'artistes ou même d'amateurs qui se vouent tantôt à représenter des créatures décharnées, aux joues

(1) *Euphorion : studies of the Antique and Mediæval in the Renaissance*, 1 vol. London, 1884; Fisher Unwin.

(2) *Baldwin : a book of dialogues*, 1 vol.; *id.*, 1886.

caverneuses, aux yeux hagards, aux chevelures invraisemblables, ridiculement accoutrées à l'instar des primitifs, tantôt à écrire sous forme de légendes, de ballades ou de sonnets, un insupportable et prétentieux galimatias.

Tout cela est assez vague, en somme, dans la mémoire de ce qui représente en France une majorité. Il n'est donc point inutile peut-être de rappeler aux lecteurs de *Miss Brown* que sous « le ciel bas et positif de l'Angleterre (1) » sont nés les plus ardens chercheurs d'idéal, les amans les plus passionnés de la beauté qui aient existé jamais. L'Italie, vers laquelle de pareilles organisations poétiques devaient tendre fatalement, a mis une empreinte indélébile à ces âmes du Nord, profondes comme ne le seront jamais des âmes méridionales. Elle a fourni un élément partout visible au panthéisme d'un Keats et d'un Shelley, au romantisme d'un Byron, son influence a fait germer des fleurs exquises sur ce sol anglo-saxon auquel tient si fortement par les racines le double génie d'Élisabeth Barrett et de Robert Browning, enfin elle a infusé en plein XIXe siècle à un groupe de peintres et de poètes appartenant à la colonie britannique qu'elle attire et qu'elle retient le culte des formes d'art antérieures au XVIe siècle. Les frères préraphaélites, précurseurs des *esthètes*, qui ne sont que les *décadens* de cette école, se rangèrent dévotement à la suite de Dante et de Giotto; ils ne cherchèrent leurs inspirations que dans le moyen âge et dans l'aube de la renaissance. Comment leurs disciples ont pu mêler au mysticisme symbolique un culte moins pur pour Villon, puis pour Baudelaire et Théophile Gautier, c'est le secret de ces dilettantes, qui s'éprennent tour à tour ou même à la fois de toutes les curiosités. Ce qui avait été chez les préraphaélites proprement dits une nostalgie sincère, quoiqu'un peu maladive peut-être d'idéalisme sentimental, devint très vite affectation chez les *esthètes*; ils s'appliquèrent à protester contre ce qu'il y a de formaliste dans l'esprit anglais, non-seulement par leurs œuvres, mais par leurs allures et leurs habitudes. L'archaïsme, purement intellectuel d'abord, qu'ils affichaient, s'étendit jusqu'à l'ameublement, jusqu'au costume; ce fut un défi porté au *cant* anglais par un autre *cant* qu'exaspéraient probablement la contradiction et le désir d'étonner. On connaît cette émulation à s'entre-dépasser dans une même voie qui conduit finalement toutes les coteries aux dernières limites de l'exagération et de l'absurde. Les beaux jours de 1830 avaient été en France témoins d'une révolution du même genre : l'air fatal, les poses penchées, les pâleurs de clair de lune,

(1) Elisabeth Barrett Browning. — *Poètes modernes de l'Angleterre*, par Gabriel Sarrazin, 1 vol. Paris, 1885.

les gilets de troubadour, les chevelures en saule pleureur retenues par le camée d'une féronnière furent à la mode en même temps que le romantisme ressuscitait le goût de tout un bric-à-brac féodal; mais, chez nous, le ridicule a bien vite raison des excentricités de ce genre, tandis qu'en Angleterre sa puissance est médiocre. Les parodies au théâtre et les caricatures du *Punch* n'eussent porté aux esthètes que d'assez faibles coups, si la morale elle-même n'eût été mise en jeu, parlant soudain par la voix mordante et passionnée, ironique et sérieuse de Vernon Lee. Celui-ci le dit quelque part : « La santé morale en Angleterre, où le mal est brutal et grossier, *beastly*, *brutish*, dépend du sérieux ; la santé morale en France, où le mal devient tout de suite spirituel, dépend du rire... » Et il nous engage fort à garder notre rire, faute duquel nous n'avons plus qu'une littérature malsaine, sortie des *Confessions*, si oublié que paraisse être Rousseau, une littérature qui, bien loin d'être le produit de notre maturité, comme voudraient le faire croire ceux qui s'y adonnent avec un déploiement indécent d'attitudes prétendues viriles, n'est en réalité qu'un symptôme morbide.

Pour sa part, Vernon Lee s'adresse à des Anglais, à des Anglais qui, en masse, attachent encore, nous le répétons, un sens religieux aux mots d'*Evil* et de *Sin*, de mal et de péché, au lieu d'accepter ces choses avec une philosophique indifférence, ni plus ni moins que ce que le vulgaire appelle le bien et la vertu ; à des Anglais qui, utilitaires autant qu'idéalistes, n'admettent pas que la vie ne soit faite que pour servir de cadre à des sensations d'art, et qui ont besoin que l'on s'adresse à leur conscience avant d'amuser leur esprit. Il éveille en eux l'instinct du combat contre ce qui n'est à la surface qu'une affectation, une pose, mais une pose dangereuse, si nous voulons l'en croire, qui, pour peu qu'elle se propageât, finirait par affaiblir jusqu'à un complet anéantissement le sentiment énergique du devoir, dont nos voisins sont si jaloux. Et voilà sur pied aussitôt cette police morale, prompte à intervenir de l'autre côté du détroit. Pour juger s'il était nécessaire de l'appeler à la rescousse et si le cri d'alarme est ou non proportionné au péril, nous résumerons en quelques pages les parties essentielles du roman, nous appellerons l'attention du lecteur sur tels faits particulièrement caractéristiques.

II.

Walter Hamlin est quelque chose de mieux qu'un *esthète* ordinaire, c'est un peintre-poète du plus réel talent, quoi qu'il fasse comme ses pareils de la peinture poétique et de la poésie *picturale*; bref, c'est un Dante Gabriel Rossetti au petit pied. Nous le rencon-

trons en Italie au moment où l'Italie, après tout le reste, a cessé de l'intéresser. Le monde, en général, n'est plus pour lui qu'une buée pâle et prismatique pleine d'ombres vagues, et son talent se ressent de cette espèce de décoloration qu'il porte en lui. L'indifférence même d'être devenu indifférent à tout l'a gagné peu à peu, si jeune qu'il soit encore. Il n'y a guère plus d'une douzaine d'années qu'il était considéré comme un type combiné d'Eros-Apollon à Oxford, où il figurait couronné de fleurs dans ces étranges soupers de dieux grecs, de troubadours provençaux, de héros scandinaves qui divaguaient après boire en costumes de fantaisie sur une foule de questions transcendantes, et ces jours de folie, désormais noyés pour lui dans le vague d'un rêve, ont été rappelés par un de ses vieux camarades du nom de Perry qui, maintenant, fait à Florence de la peinture pour vivre. Il le faut bien, car Perry a femme et enfans ; la femme, — elle le mène haut la main, — une prétentieuse créature, aux allures de Sapho, qui, loin de soigner son ménage, traîne dans la poussière les plis droits d'une robe à la grecque ; les enfans, — six, dont cinq filles, — des anges préraphaélites, déjà bercés de poésie *esthéticienne* et qui, se sachant les plus beaux de Florence, ont l'habitude de poser dans tous les ateliers, où on les bourre de bonbons pour les faire tenir tranquilles. Ces enfans, dont une mère extravagante dirige l'éducation intellectuelle, ont pour bonne une jeune fille qui deviendra l'héroïne du roman, Anne Brown.

Elle apparaît à Walter Hamlin dans une pièce voisine de la cuisine, où elle est occupée à repasser, tout en chantant d'une voix curieusement métallique, qui ressemble moins à celle d'une femme qu'à la voix d'un jeune garçon. Hamlin est frappé de son genre de beauté, bien fait pour ravir un esthète : des yeux immenses d'un gris bleu sombre, sous les masses obscures d'une chevelure sans lustre, crépelée au-dessus d'un front étroit de statue, des joues légèrement creusées, des lèvres un peu fortes, un teint dont la pâleur opaque et uniforme rappelle le marbre antique, tout cela lui compose une physionomie sérieuse, profondément et majestueusement triste, presque tragique, pourrait-on dire. Oui, c'est une statue, ni grecque ni romaine pourtant, et qui aurait plutôt quelque chose de juif, voire d'éthiopien ; elle fait penser à certaines figures grandioses de Michel-Ange. Détail inouï, elle parle anglais sans accent.

Hamlin, dont les émotions d'artiste sont agréablement excitées, apprend qu'elle est Anglaise, en effet, née en Italie d'un Écossais et d'une Sicilienne. Le père, un ouvrier, ivrogne et républicain, s'est tué ; cette sinistre histoire recommandait l'orpheline à l'intérêt de

Mrs Perry, qui se pique d'être socialiste et qui, d'ailleurs, choisit volontiers ses domestiques sur la mine, afin d'élever l'âme de ses enfans en les entourant de formes humaines irréprochables. La cuisinière pourrait être une sœur cadette de la Joconde; la lingère ressemble à un Palma Vecchio, etc. Il lui paraît tout simple de prier la bonne de ses enfans de servir de modèle à l'hôte de son mari. Anne obéit avec la soumission grave et silencieuse qui lui est habituelle. Enhardie par le respect que lui témoigne Hamlin, car il est de ceux qui, sans vénérer ni les distinctions sociales, ni les institutions religieuses, ni rien de ce qui compose la morale vulgaire, ont la vénération presque timide d'une certaine sorte de beauté, Anne sort un peu de sa réserve décourageante et répond brièvement à quelques questions. Le peintre découvre qu'elle lit le Dante à ses momens perdus et qu'elle étudie la grammaire afin de pouvoir un jour devenir *parlatrice*, apprendre l'italien à son tour aux dames anglaises, qui paient ces leçons-là quarante sous environ. Tout est pur, fier et déterminé chez cette fille. Hamlin n'oserait la récompenser de sa patience et de sa bonne volonté, comme il ferait pour un modèle ordinaire. Il lui donne *la Vita Nuova*, le livre sacré des esthètes; plus tard, il ajoutera ses propres poésies à ce premier don reçu avec la gratitude farouche et toujours près d'une certaine méfiance qui caractérise Annina. (Il l'appelle pour sa part cérémonieusement miss Brown.)

Peut-être les lecteurs superficiels trouveront-ils quelques longueurs dans la première partie du récit. Nous ne saurions être de cet avis. Il nous semblerait regrettable que la description si brillante de la fête de Lucques fût abrégée, ou que l'on supprimât la jolie représentation de *Sémiramide* au Teatro del Giglio. Sans doute, le portrait de Mrs Perry tourne à la caricature, mais les touches en sont généralement justes ; l'esprit pétille partout; il est rare qu'un romancier anglais, fût-ce parmi les plus illustres, ait ce que nous appelons de l'esprit ; il faut pour cela qu'il soit devenu cosmopolite à la façon de Vernon Lee, dont la plume est au besoin amusante, naturelle et vive autant qu'elle peut, en d'autres cas, être éloquente ou chargée d'érudition. D'ailleurs, comment faire comprendre sans beaucoup de détails accumulés le point important, l'amour qui naît entre le poète revenu de tout, usé par la vie, et cette fille du peuple qui cache sous l'apparence corporelle d'une sibylle, l'âme transmise par atavisme d'une puritaine d'Écosse? S'il s'agissait d'une intrigue, même sentimentale, entre peintre et servante, il n'y aurait pas lieu à tant de développemens, mais la devise de l'écrivain qui nous occupe est de ne se proposer aucun sujet qui soit au-dessous des facultés les plus

nobles de l'esprit humain, de ne vouloir intéresser qu'aux choses dont on peut tirer profit, bien loin qu'elles abaissent ou salissent l'imagination. Nous ne sommes pas là en face d'aventures vulgaires. Il faut amener le lecteur à comprendre comment la pensée de ce que deviendra l'extraordinaire beauté d'Anne Brown s'empare de Hamlin, hantant jour et nuit son cerveau d'esthète ; cette royale créature s'éteindra donc inconnue dans l'obscurité, après avoir couru le cachet laborieusement ou servi de ménagère à un boutiquier qui l'épousera, si elle ne devient pas la maîtresse de quelque méchant petit artiste anglo-florentin. Cette pensée qui le remplit de colère inspire au poète deux sonnets : *Lost loveliness*, *Stillborn Joy*, *Beauté perdue* et *Joie mort-née*. En les écrivant, il se dit que, dans un milieu favorable, cette pauvre inconnue serait cependant la plus belle femme de l'Angleterre, c'est-à-dire de la société préraphaélite qui représente l'Angleterre à ses yeux. Mais comment la transporter dans ce milieu favorable ? L'idée lui vient de jouer le rôle de Pygmalion, d'éveiller à la vie de l'intelligence et du sentiment cette statue sublime. N'allez pas croire qu'il s'y prenne pour cela de la façon qui pourrait tenter, ne fût-ce que passagèrement, tout autre qu'un esthète !

Déjà il choisit en lui-même la pension lointaine où il la placera pour deux ans, le quartier de Londres où il l'installera ensuite, celle de ses propres parentes qui pourra le mieux lui servir de chaperon. Il se voit avec délices entamant une longue cour à laquelle il ne fixe pas de terme, l'amour platonique étant le seul qui vaille qu'on le rêve. Cependant Anne Brown continue à poser pour lui en *Vénus victorieuse*. Repoussez encore toute pensée grossière : la Vénus victorieuse d'un peintre préraphaélite n'a rien de commun avec aucune autre Vénus ; la plus austère des religieuses pourrait se reconnaître dans cette dame vêtue de brocard d'un vert assourdi sur fond d'or et assise dans un paysage mélancolique, au coucher du soleil, sous le dais que forment au-dessus de sa tête des branches de palmier entrelacées. Sa main tient une de ces palmes brisée, traînant jusqu'à terre. Une expression de tristesse insondable et d'inexplicable mystère se dégage de toutes les lignes de ce visage prêté à la déesse de l'Amour. Le tableau, du reste, ne fut jamais achevé ; il ne servit que de prétexte à de brefs entretiens, grâce auxquels l'artiste put s'assurer que son modèle, orgueilleux et taciturne, n'était en réalité qu'une enfant ignorant tout du monde, insensible à tout jusque-là, sauf à de précoces douleurs. C'était ainsi qu'il la voulait.

Rien de plus délicat que les précautions avec lesquelles il la supplie de se fier à lui pour recevoir l'éducation qu'elle dé-

sire et qui sera, — il le veut, — accompagnée d'une fortune indépendante. Elle pourra ainsi plus tard se marier à son gré. Si sa préférence se fixe sur lui, Hamlin, il l'en bénira, car il l'aime; mais rien ne l'engage d'ailleurs, elle reste libre. Abasourdie d'abord comme par un coup de foudre, la pauvre fille accepte tout, froidement en apparence, quoique au fond elle se sente heureuse à en mourir. Mais son consentement ne suffit pas, elle a un véritable tuteur, son cousin Richard Brown, qui est contremaître en Angleterre, dans une fonderie. C'est à lui que Perry s'adresse pour empêcher un mariage absurde, qui ne peut avoir, autant qu'en peut juger la sagesse mondaine, que de déplorables résultats. Et Richard vient en personne apprécier le cas, défendre cette parente qu'il a aimée toute petite, alors qu'il vivait en Italie chez l'oncle Brown, son bienfaiteur.

La scène est belle entre les deux hommes : celui-ci, un robuste gaillard de trente-six à quarante ans, dur comme le fer qu'il a manié toute sa vie, d'une laideur intelligente, ses traits camus encadrés dans une barbe inculte, sans manières, du reste, mais plein de logique et de bon sens; celui-là, le descendant physiquement appauvri d'une race noble émigrée jadis à la Jamaïque, languissant et beau comme une femme, qui demande à l'art le plus raffiné toutes ses sensations bonnes et mauvaises, sans autre guide, sans autre frein que le culte vague autant que subtil d'un idéal. Comment Richard comprendrait-il le besoin qui lui est venu de rétablir dans ses droits de reine, uniquement parce qu'elle est à ses yeux la plus belle personne du monde, une femme qu'il connaît à peine et qu'il a rencontrée au bas de l'échelle sociale? Il s'imagine tout simplement que cet aristocrate, libertin et efféminé, propose à sa cousine, en échange de la honte, le moyen subséquent de se marier et de vivre dans l'aisance. S'il veut la faire instruire, c'est pour s'amuser à voir les résultats de l'éducation sur une telle nature. Infamie que tout cela!

Hamlin arrive à calmer les susceptibilités et les soupçons de ce rustre en lui expliquant qu'il compte dès à présent placer sur la tête de miss Brown un capital considérable qui sera administré par lui, Richard, jusqu'à la majorité de celle qu'il laisse parfaitement libre de devenir ou non sa femme, tandis que, pour sa part, il s'engage à l'épouser dès qu'elle le voudra. Ce singulier marché est enregistré par acte au consulat d'Angleterre.

Forcé d'admettre la bonne foi du prétendu séducteur, Richard Brown essaie de détourner sa cousine d'un arrangement qui lui inspire, on le sent, des répugnances et des révoltes toutes personnelles. Avec une rudesse, un manque de tact que seuls les Anglais de cette classe peuvent posséder à pareil degré, il prouve à

la pauvre Anne qu'un tel mariage eût indigné son père, l'ouvrier radical, qu'il la dégradera irrémédiablement. Elle ne sera plus rien qu'une chose achetée, le jouet d'un caprice sensuel, un meuble, moins qu'une bête de somme au service de ce blasé. Est-ce l'éducation d'une dame qui lui fait envie? Qu'elle le dise; il est maintenant à même de la placer dans un bon pensionnat d'Angleterre; ainsi elle ne devra rien à personne. Non; elle préfère les bienfaits d'un étranger. C'est donc au luxe qu'elle tient, créature mercenaire!

Il la quitte, en l'insultant, sur ce mot, qui montre assez ce que l'Angleterre pense du mariage d'argent, toléré, préconisé ailleurs:

— J'aimerais mieux que vous eussiez cédé par amour à un homme que de vous voir vous vendre ainsi!..

Mais Anne songe bien peu, quoi qu'il puisse supposer, aux avantages de l'opulence; elle aime, et toute la conduite de son bienfaiteur l'amène de jour en jour à s'attacher davantage. Pendant les deux années que durera son initiation à ce qu'une femme du monde est obligée de savoir, Hamlin ne la verra pas, ne se rappelant à elle que par des lettres respectueuses jusqu'à la cérémonie; son attitude mentale devant elle n'est-elle pas celle d'un poète *servant*, de l'époque des cours d'amour, aux pieds de quelque divine inspiratrice, inconsciente de ses qualités surhumaines et certainement irresponsable de l'effet qu'elle produit? Parfois la jeune fille se sentira glacée plutôt qu'émue par cette adoration ultra-platonique, mais alors elle s'indignera contre elle-même. — Il faut, pense-t-elle, que je me rende digne de lui. — Et, pour cela, elle se remet avec ardeur à étudier la littérature et l'histoire, sous la direction de Mrs Simson, qui, dirigeant à Coblentz une école anglaise extrêmement libre, a été chargée de mener à bien cette éducation préraphaélite, ragoût confus de lyrisme grec, de mysticisme oriental, d'éclectisme français et de symbolisme du moyen âge. Il est bien piquant, le portrait de Mrs Simson, que l'auteur compare à une vieille jument grise de bonne volonté. Les Anglaises de ce type restent, même en se mariant, toujours vieilles filles sur un certain point, à savoir l'incapacité de sentir aucune différence d'âge entre elles et des fillettes de seize ans, excellentes âmes au fond, enthousiastes, optimistes et d'une activité dévorante, adorant la jeunesse, la comprenant trop bien pour la tyranniser.

Les six pensionnaires qui étudient sous son toit sont autorisées à se développer chacune selon ses dispositions naturelles: l'une d'elles lui a été envoyée de la Nouvelle-Zélande; une autre, qui approche de la trentaine, étudie la chirurgie auprès d'un fameux oculiste allemand; les autres, orphelines ou séparées de leurs parens par

quelque circonstance, apprennent le grec, suivent des cours de philologie comparée, de botanique, etc., et scandalisent les matrones allemandes, qui trouvent leur manière de *flirter* tout le contraire de sentimentale. Anne est, de la part de ses compagnes, l'objet d'une grande curiosité; mais elle ne se lie avec aucune, ayant dans sa vie un but qui lui suffit. Toute son âme est tendue vers le désir de s'élever jusqu'à celui qu'elle place au-dessus du monde entier et qu'elle adore de loin comme elle ne pourra, hélas, continuer à le faire de près. C'est le beau temps de leurs amours : il lui envoie de petites ébauches d'un coloris d'émail ou de joyaux anciens qui doivent ressembler aux aquarelles de Gustave Moreau; il lui choisit des livres, il lui raconte tout ce qu'il fait et même, à travers de poétiques réticences, il lui laisse entrevoir les conflits de sa propre nature, qui oscille perpétuellement entre l'éther et la fange, aspire à l'inaccessible et se consume dans l'impossibilité de *vouloir*. Les lettres d'Anne ne sont pas ce qu'il y a de moins intéressant dans cette étrange correspondance : elle n'a pour sa part que de bien humbles souvenirs; mais, sous l'influence de ses lectures et de la passion contenue dans laquelle de plus en plus elle s'absorbe, elle écrit des pages dont Hamlin lit parfois des fragmens à quelques amis sans en révéler l'auteur, en les proclamant dignes, par leurs audacieuses métaphores, de la période même d'Élisabeth. Là encore c'est le dilettante qui triomphe plutôt que l'amant; il n'entend point les palpitations de ce jeune cœur qui est tout à lui; il ne voit que la forme, et il répond par des vers qu'Anne Brown ne comprend pas toujours, mais dont elle sent l'élévation, la vague tendresse, la délicate mélancolie assez pour placer leur auteur parmi ses poètes favoris : Shelley, Keats et Goethe. Ils sont du même sang, lui semble-t-il.

Enfin son exil va cesser; l'ancienne servante est une dame dans toute la force du terme quand elle prend le chemin de Londres, en compagnie d'une femme de chambre qui est venue la chercher et dont elle souffre les soins respectueux avec peine, se rappelant qu'il y a si peu de temps encore elle était au même rang que cette fille. Jamais Anne Brown ne s'enivrera des avantages matériels de sa situation; elle est née vraiment noble; rien ne l'étonne et rien ne change ce qu'il y a de meilleur en elle : un caractère bien trempé. Elle descend sur le quai de la Tamise du bateau qu'elle a pris à Anvers, Hamlin ne voulant pas que sa madone mystérieuse ait la moindre impression de l'Angleterre autrement que par lui et avec lui, ni que leur rencontre s'effectue au milieu des vulgarités d'une gare de chemin de fer; il lui fait des questions sur son voyage, sur ce qu'elle a vu de Rubens et de Memling, quand

son cœur à elle déborde de tant d'autres choses depuis longtemps emprisonnées. Voilà l'exquise petite maison qui est la sienne, et à laquelle il semble que, depuis le temps de George Ier, on n'ait touché que pour y ajouter des copies de Mantegna et de Botticelli, des tapisseries anciennes, des meubles gothiques, tout cela d'imitation, mais d'un goût recherché. Voilà maintenant, dans cet intérieur si neuf, qui a l'air si vieux, la tante de Walter Hamlin, Mrs Macgregor, qui, pour sa part, se moque des esthètes, car elle appartient à une époque où l'on aimait les jeunes filles blanches et roses, les couleurs franches dans la toilette, un aimable embonpoint et la lecture des philosophes français; elle est fort distraite, assez indifférente et même à la surface quelque peu misanthrope, mais elle traite la fiancée de son neveu en nièce dès le premier instant. Peut-être y a-t-il là quelque invraisemblance, et Vernon Lee ne nous fait-il pas assister suffisamment à la conquête de tante Claudia, cet esprit fort, par la créature toute de foi et de simplicité qui est devenue sa pupille. C'est que nous avons à voir beaucoup de choses plus piquantes, notamment la présentation d'Anne Brown dans la société esthétique à laquelle elle est annoncée et qui l'attend avec une fiévreuse curiosité. Tout ce monde est fort supérieur aux conventions vulgaires et ne s'informe nullement de son passé; les invitations pleuvent chez elle. Bientôt miss Brown est pour Londres tout entier une beauté célèbre, quasi-professionnelle, la beauté esthète par excellence.

Avec amour Hamlin a dessiné sa toilette pour la première fête où elle paraît, une toilette exécutée par le plus habile costumier de théâtre, collante, traînante, drapée par la main d'un sculpteur, en soie de Crète d'un blanc jaune, mince comme de la mousseline et ridée comme du crêpe, quelque chose de solennel et d'hybride entre l'antique et le moyen âge. Anne fait sensation dans cet accoutrement, qu'elle compare en elle-même à une chemise de nuit; mais son succès, bien loin de lui tourner la tête, l'ennuie plutôt; il ne change rien à cette sorte de passivité tragique qui lui faisait supporter naguère si dignement les misères de la domesticité. Elle observe beaucoup; il y a des esthètes qui lui plaisent, d'autres qu'elle trouve amusans; d'autres, enfin, qui la choquent, et elle le dit franchement à Hamlin, étant la sincérité même. Les noms des personnages *esthétiques* que met en scène Vernon Lee au second plan de son récit seraient faciles à découvrir en cherchant un peu : on reconnaît à mesure Mme Argiropoulo, la femme du marchand de raisins secs, acheteur de tableaux, qui donne la chasse aux lions pour ainsi dire, attirant chez elle tout ce qui est à la mode; et ce Cosmo Chough, qui, tout démocrate qu'il soit, aimerait à passer pour le fils naturel d'un

duc, qui parle de la France, en grasseyant, comme de sa vraie patrie, qui réunit dévotement des reliques de sainte Thérèse et des cheveux de Lucrèce Borgia, qui cache avec soin son adresse et ne chante en ses vers que Messaline, Phryné ou Impéria, tandis qu'il est en réalité le mari très dévoué d'une vieille femme acariâtre, un père de famille modèle; et le petit Posthlethwaite, le prince des esthètes, un lis du Japon à la boutonnière; et Dennistoun, le poète du blasphème, de l'amour fougueux, effréné, presque féroce, un être chétif d'ailleurs, infirme, à demi mort; et ce Lewis, enfin, dont les dessins sont tous dédiés à la beauté mystérieuse, maladive, fantastique et cruelle, *loveliness in decay*, selon le programme esthétique, épris, pour son compte, de magnétisme et de perversité, veuf d'une femme sentimentale qui, à trente-cinq ans, avait quitté pour lui un mari capable, par amour, de demander le divorce. Il y a là plus d'un portrait, travesti ou dénaturé, cela va sans dire, plus d'une allusion malicieuse. L'auteur ne pèche pas par trop d'indulgence; il nous donne toutefois un échantillon de l'Anglaise adoucie, attendrie, grâce à un semi-esthéticisme, lequel n'est que le sentiment très pur et très féminin du beau opposé aux tendances scientifico-utilitaires vers le vrai, qui, dans l'autre camp, s'exagère de plus en plus, même chez les jeunes filles. Entre celles qui ne rêvent plus que de réformes sociales, qui s'adonnent aux sciences exactes, développent leurs muscles et se coupent les cheveux courts, et celles qui, comme Keats, ne sont certaines de rien que de la vérité de l'imagination et font de toute leur vie un rêve mystique, quelque peu entaché de préciosité, nous oscillons, avec de secrètes et malsaines préférences latines pour ces dernières, en dépit de leurs menus ridicules et de ce qui peut leur manquer de moelle, de *backbone*.

Il y a quelque chose de si effroyablement positif et absolu dans le caractère anglais tel que nous le rencontrons chez Richard Brown, par exemple, ce philistin, ce barbare, qui s'aventure chez les esthètes pour se rapprocher de sa cousine! Vernon Lee le résume en quelques lignes, ce caractère type : « Une grossièreté de fibre indéfinissable, un manque d'appréciation, de sympathie pour l'idéal des autres, une tendance à mépriser tous ceux qui ne se placent pas au même point de vue et ne poursuivent pas le même but que lui, et, par-dessus tout, un désir inconscient de domination, un besoin presque animal de suprématie, que son sentiment de ce qu'il y a en lui de pur, de droit et de dévoué le conduit à chérir comme si c'était là une sorte de Saint-Esprit et non pas uniquement le résultat d'un tempérament brutal que seuls une noble intelligence et un caractère généreux ont élevé

au-dessus des intérêts de la brute, mais qui demeure brutal tout de même. » Qu'on ne croie pas qu'il s'agisse ici du simple contremaître Richard Brown; non, les deux années qui ont suffi à faire d'Anne une *lady* ont transformé cet ouvrier, devenu l'associé de son ancien patron, en un membre futur du parlement, radical déclaré, à cheval sur les grandes questions du paupérisme et de l'instruction obligatoire. Il a pris, jusqu'à un certain point, l'usage du monde : il sait contenir ses haines et ses rancunes; Anne trouve en lui un ami souvent amer et sarcastique, avec des retours de méfiance et de dureté, mais solide au fond, et dont les principes inflexibles tranchent sur l'affectation générale qui l'entoure d'une manière dont elle ne peut être que frappée.

De plus en plus lasse, elle se meut à travers les brouillards de Londres esthétique, priée au thé de celle-ci, conduite dans l'atelier de celui-là, saturée de musique wagnérienne par des pianistes allemands chevelus, condamnée à entendre des *lectures* qui la choquent sur les plus grossiers précurseurs de Shakspeare qu'un parti-pris d'archaïsme fait préférer à Shakspeare lui-même. Du bien, du mal, il n'est jamais question. Au nom de l'art, tout devient légitime. Telle est la morale que professent les esthètes les plus incapables en réalité d'aucune action répréhensible. D'étranges conversations sur le dieu Baudelaire et sur *Mademoiselle de Maupin* ont cours dans ces salons décorés de plumes de paon, de vieux chine blanc et bleu, et où des chasubles dérobées aux sacristies gothiques côtoient, plaquées sur les murs, les dragons japonais et les meubles du temps de la reine Anne. Tous les gens se ressemblent, s'habillent de même et professent le même contentement de soi; nous voyons défiler des têtes barbues de vieillards, vénérables chefs des grandes écoles de peinture, de poésie et de critique ou parens de ces chefs-là; des vieilles dames bizarrement affublées, femmes, sœurs ou mères de *quelqu'un*; des hommes jeunes aux manières exotiquement courtoises et d'une aisance anti-britannique sous leurs vestons de chasse couleur moutarde, leurs paletots de velvétine ou leurs habits du soir d'une coupe élégiaque, tous en train de s'élever dans les lettres ou dans l'art, et singeant tous, qui les Allemands, qui les Français, qui les personnages de la renaissance; des demoiselles entre seize et trente-six ans, les cheveux tantôt coupés comme ceux des pages d'opéra, tantôt ébouriffés comme la crinière des Ménades, tantôt relevés sous des bonnets du XVIIIe siècle, sans jupons de dessous, sans corset, avec des manches tailladées, poètes ou peintres elles-mêmes, ou bien appartenant à des familles de peintres ou de poètes, quand elles ne sont pas follement éprises de tel grand coloriste, à moins que ce ne soit de l'auteur célèbre de tel sonnet...

Anne Brown se sent isolée au milieu de ce cénacle d'ailleurs bienveillant; il lui semble y respirer un air malsain; cet art, qu'elle apprend à juger à mesure que son esprit se forme davantage, lui fait l'effet de quelque chose de faux, d'énervé, de morbide; elle en veut aux compagnons de Hamlin de l'influence qu'ils semblent avoir prise sur lui; ils l'enveloppent d'adulations dont cet homme faible et vain, en dépit de ses nobles qualités, ne saurait se passer; ils font de lui le roi d'une coterie. Anne n'en conviendrait avec personne, à peine se l'avoue-t-elle à elle-même; mais la vérité lui est apparue, la pénétrant de tristesse et de pitié : son idole a des pieds d'argile; il faudra qu'elle lui fasse du bien à son tour; il faudra, puisque par sa générosité Hamlin l'a élevée jusqu'à lui, qu'elle l'aide à secouer cette pose de dépravation et de pessimisme. Tout en faisant pour cela de vaillantes tentatives qui restent fort inutiles, Anne Brown prend les esthètes en horreur de plus en plus; elle déteste leur sensualisme intellectuel, leur dédain pour tout ce qui n'est pas la pure beauté des formes, elle en vient presque à haïr la beauté elle-même, oui, jusque dans la poésie, dans la musique, dans le roman, dans la nature... Son imagination se reporte avec envie vers les rudes travaux de son enfance; la situation ambiguë qui lui est faite, sa vie de riante oisiveté, lui deviennent à charge; elle voudrait être tout l'opposé de ces orgueilleux épicuriens séparés du commun des mortels par la philosophie de l'indifférence, elle aspire à se rendre utile n'importe comment. Pourquoi ne communiquerait-elle pas par exemple à d'autres pauvres filles le bienfait de l'éducation qu'elle a reçue? Il y a tant d'ignorance, tant de misère en ce monde! Mais comment faire comprendre de pareils sentimens à Hamlin? Il ne conçoit de la misère que sa grandeur sinistre pour s'en inspirer et la peindre dans des vers où triomphe finalement une sérénité implacable; il explique le vice par une sorte de fascination aussi naturelle dans certaines âmes que celle qui attire en sens inverse des âmes différemment trempées; toutes les forces esthétiques se valent; les fleurs vénéneuses ont leur beauté, supérieure parfois à la beauté des fleurs inoffensives; toutes choses sont également intéressantes, à la condition d'être poétiques ou pittoresques; de celles qui ne sont ni l'un ni l'autre il n'y a qu'à se détourner, impassible.

Anne renonce donc bientôt à lui parler des aspirations qui la dévorent et auxquelles, notons-le bien, l'idée religieuse est à peu près étrangère : son père, le démocrate, ne lui a donné là-dessus que des notions plus qu'élémentaires; les cérémonies du culte catholique, telles que les entend le peuple italien, n'ont fait qu'offenser sa raison comme autant de pratiques superstitieuses, et elle n'a pas été gagnée davantage au protestantisme tout de convention que pra-

tiquait Mrs Perry; pendant son séjour en pension, elle a été, par ordre exprès de Hamlin, dispensée de tout enseignement de ce genre; les esthètes qui l'entourent sont païens, quand ils n'utilisent pas au point de vue de l'art un certain mysticisme dantesque; ils chantent indifféremment des hymnes à Vénus et des cantiques en l'honneur de la vierge Marie. Si elle lit l'Évangile et l'Imitation, c'est qu'elle y trouve des mots qui répondent à cette soif de vérité, à ce besoin de sacrifice, à cette nostalgie d'une vie d'effort et de dévoûment qui est en elle. Du reste, les *utilitaires* anglais, — et elle leur appartient de par sa rébellion intérieure contre l'esthéticisme, — n'appuient pas tous leur philanthropie sur la religion, à moins que le positivisme n'ait droit à ce nom, ayant ses prédicateurs et ses autels; ils cherchent la raison scientifique du mal pour l'attaquer au moyen d'armes séculières : tel est Richard Brown, vers lequel de plus en plus elle se tourne avec une estime profonde, sans se laisser décourager par sa méfiance, par son esprit sarcastique, par sa dureté qui lui paraît inséparable de convictions fortes. Ils causent ensemble d'économie politique; Richard lui fait lire la sociologie de Spencer. Un jour, le terrible cousin, qui n'a jamais cessé d'aimer passionnément sa cousine avec toute l'énergie et la constance dont un pareil caractère est capable, la suppliera de l'aider dans sa tâche, de quitter un monde tout artificiel qu'elle abhorre, et elle est secrètement tentée de le suivre; — mais non, ne craignons rien, l'auteur de *Miss Brown* n'a rien emprunté au *Maître de forges :* nous ne verrons pas la madone de l'esthéticisme descendre de son trône, genre Mantegna, pour tomber dans les bras de ce rude travailleur et lui donner beaucoup d'enfans. Son devoir lui commande de rester fidèle à Hamlin, au risque de souffrir; c'est là le point psychologique du roman, et il est d'un poignant intérêt; vraiment nous n'avons rien lu de plus noble, de plus fort, de plus purement anglais. Il faut obéir au devoir, il faut se donner à une tâche, si terrible, si répulsive que cette tâche puisse être.

Hamlin s'est dégradé aux yeux d'Anne : sans cesser d'adorer platoniquement sa maîtresse spirituelle, il boit le philtre que lui verse une de ses cousines, nouvellement arrivée de Russie, Sacha Elaguine, le type le plus complet et le plus hardiment peint de *détraquée* qui ait jamais porté dans le monde sous des dehors séduisans le genre de maladies que l'on soigne à la Salpêtrière. Cette créature dangereuse et irresponsable s'empare du faible et voluptueux Hamlin par la flatterie, par le mensonge, par la curiosité, et, quand elle le tient, elle l'abaisse de toutes les manières, réveillant même un goût héréditaire pour l'opium, qui ferait de lui bientôt une ruine au physique et au moral, si Anne Brown

n'intervenait. L'héroïque fille se rappelle ce que Hamlin a souvent dit d'elle, qu'il la croit née pour quelque grand exemple, pour quelque tragique immolation d'elle-même ou d'un autre. Soit, c'est elle-même qu'elle immolera au salut de celui à qui elle doit tout, car, avant de le connaître, elle était dans les limbes de l'ignorance, incapable de sympathie, de responsabilité, de discernement, à demi développée, à demi vivante. Personne ne peut concevoir tout ce qu'elle lui doit; il lui a donné une âme; eh bien! coûte que coûte, elle saura s'acquitter, elle reconnaîtra par le sacrifice de tout son avenir ce divin passé dans lequel il était pour elle le bien-aimé, le libérateur. Un instant, la force lui manque cependant; elle a cru sentir que certains sacrifices peuvent être des péchés, sa pudeur se révolte, elle tombe gravement malade, elle espère mourir; arracher l'amant de Sacha Elaguine aux griffes du vampire, s'emparer de cet être avili et le sauver en se donnant à lui, voilà le projet qu'elle a conçu et devant lequel cependant elle recule. « Son imagination toujours lente, et lente surtout lorsqu'il s'agit de choses impures, suit malgré elle cette fois un sentier plein de fange où la traîne une force inexplicable, » car elle n'ignore rien des réalités du mariage, si chaste qu'elle soit, cette fille de vingt-quatre ans qui a vécu d'abord de la vie du peuple en Italie, qui ensuite a tout lu indistinctement et qui entend discuter dans le cénacle des esthètes les plus périlleux sujets au nom de l'art. Le calice sera bu jusqu'à la lie. Elle va droit à l'atelier de Hamlin comme elle irait au martyre, et elle réclame l'exécution du contrat passé des années auparavant, elle le somme de l'épouser. Pour lui, qui s'abandonnait au flot comme une épave, avec le sentiment que l'objet de cette religion d'amour, la meilleure part et le véritable bonheur de sa vie, ne pouvait lui rendre désormais que du mépris, — pour le buveur d'opium, esclave désespéré de Vénus impudique, c'est le salut qui se présente, c'est le ciel qui s'ouvre à l'improviste. Elle pardonne, elle l'aime, elle l'a toujours aimé... Il ne sait plus que cela, il ne veut se rappeler que cela, il accuse et maudit sa complice de la veille sans se douter qu'en l'écoutant se défendre ainsi, Anne le juge plus sévèrement que jamais. Ainsi, ce lâche cœur n'est même pas capable d'accepter la responsabilité de ses fautes! Il s'abandonne à l'ivresse d'un moment qui, pour elle, est solennel et triste entre tous. A peine s'aperçoit-il qu'elle frissonne à son contact et qu'elle détourne les yeux pour ne pas voir passer sur ses traits le rayonnement de ce qu'elle sait être le triomphe de la vanité satisfaite. Anne Brown entre dans le mariage avec un sentiment qui, pour beaucoup d'autres femmes, vient à la longue remplacer les illusions de l'amour : une amitié clairvoyante,

protectrice, presque maternelle et toute de pitié; mais lui, Hamlin, ne s'en doutera jamais.

III.

Nous avons parlé des défauts de Vernon Lee; le lecteur les devinera sans que nous ayons besoin d'appuyer trop. Habitué aux libertés que donne *l'essai*, cette forme ondoyante et affranchie de toutes règles, il s'attarde parfois sur tel point, glisse un peu vite sur tel autre et se soucie médiocrement de l'unité, des proportions, etc. On ne peut s'attendre à ce qu'un auteur qui, jusqu'ici, a disserté sur des questions d'histoire, de morale et d'art, qui a tracé les pages savantes et fortes que nous voudrions transcrire pour montrer les diverses faces de son talent, sur le prix de l'idéal, les consolations de la foi, les responsabilités de l'incroyance, — on ne peut s'attendre à ce qu'un esprit pétri d'irrégularité et d'individualité, comme l'est celui-là, entre d'emblée dans le moule convenu du récit de fiction et compose avec art selon les formules prescrites. L'expérience lui viendra s'il continue à braquer sur les mœurs et les caractères d'aujourd'hui ces lunettes cosmopolites diversement teintées qui lui ont fait envisager déjà d'une manière si vaillamment originale des questions de toute sorte. Ne nous a-t-il pas donné du premier coup, après Thackeray, après Dickens, après George Eliot, un aperçu tout à fait nouveau de la société anglaise considérée dans une fraction minime, il est vrai, où le dilettantisme change incessamment de formes? N'importe, c'est quelque chose d'avoir noté cette forme particulière d'une façon si curieusement incisive et pénétrante. Document pour document, les gens de goût aimeront mieux ces documens-là que ceux de *l'Assommoir*, et il serait à souhaiter que les manières de sentir et de penser les plus fugitives d'une époque fussent enregistrées ainsi en maint pays pour l'instruction de l'avenir.

Malgré tous ses mérites, le roman de Vernon Lee n'est pas cependant de ceux qui peuvent avoir un succès très étendu. Ses détracteurs de l'autre côté du détroit ont été nombreux. Il a eu d'abord contre lui tous les adeptes plus ou moins déclarés du cercle esthétique, lesquels se trouvent calomniés, non sans une certaine apparence de raison, comme *les Précieuses* purent se trouver calomniées par Molière. Lorsque celui-ci, en effet, voulut faire son procès à une affectation ridicule, il ne s'imposa point de montrer auprès des travers qu'il mettait en scène le meilleur côté de la médaille, l'in-

fluence favorable qu'avait pu avoir l'hôtel de Rambouillet sur les mœurs, sur les lettres, sur la langue. C'était son droit, ce qui n'empêche pas que Malherbe et Corneille furent à l'origine avec les précieuses. N'oublions pas non plus que les premiers apôtres de l'esthéticisme eurent nom Rossetti et Burne Jones; que Swinburne, le grand poète lyrique, qui a certainement beaucoup péché, mais dont la gloire subsistera en dépit des anathèmes du puritanisme, se rattache à cette école. Nous n'avons pas à craindre, du reste, que la contagion de l'esthéticisme, de plus en plus circonscrite, parvienne à entamer la robuste santé anglaise, cette *rude unfeeling health* dont parlait M. Taine, en appliquant au physique des épithètes qui peuvent convenir non moins bien au moral de la race. Quand elle se répandrait assez pour atténuer un peu l'excès du dogmatisme, pour rendre un peu plus éclectique le goût anglais si absolu en matière d'art et de littérature, il n'y aurait pas à cela grand inconvénient. D'ailleurs, les chefs du mouvement tendent à devenir sages; quelques-uns d'entre eux sont presque rentrés en grâce auprès des gens les plus collet-monté; on vous parle avec respect de la conversion à des habitudes parfaitement décentes de l'auteur d'*Anactoria*.

Quant aux excentricités de la mode, elles changent vite pour toutes les femmes, fussent-elles esthètes. L'an dernier, ces copies vivantes des figures symboliques de Botticelli n'affectaient plus en matière de toilette que la simplicité; nous avons vu la reine Blanchelys transformée en bergère, et, s'il y a encore un grain d'esthéticisme dans la fantaisie qui vint à une charmante lady poétesse de faire représenter en plein air, au milieu du fracas de la saison, *the Faithful Sheperdess* de Fletcher, nous ne pouvons qu'applaudir à cette élégante protestation. Déjà Homère, en grec ou en anglais, avait fait les frais de certaines *garden-parties*. Il faut avouer que ce sont là du moins d'assez nobles joujoux. Pour notre part, nous savons gré à tous les rayons de poésie, fussent-ils un peu artificiels, qui viennent comme le filet de lumière dans les antres ténébreux de Rembrandt éclairer les noires profondeurs de Londres pratique et utilitaire. Du reste, il y a des alliances imprévues et fécondes entre les deux camps ennemis en apparence. Ruskin, que ses théories placent au premier rang des préraphaélites, n'est-il pas plus que personne le promoteur de *la morale de l'art*, de même qu'il a plus qu'aucun adorateur du *beau* l'amour de la nature? Il faut faire grâce, dans le bataillon des esthètes, à une élite qui réunit, — confraternité rare en Angleterre, — des gens distingués de rangs et de conditions différentes, rapprochés par les mêmes goûts délicats.

M. Bourget, en signalant le premier la haute valeur de *Miss Brown*, a dit que l'auteur de ce roman condamnait le principe même

de l'*esthéticisme*. L'objet de l'attaque est plutôt, croyons-nous, un programme que M. Bourget résume à merveille en ces termes : « Composer la vie d'impressions d'art et *de cela seulement*. » C'est le *cela seulement* qui révolte Vernon Lee, trop artiste lui-même pour ne pas se rendre compte, en somme, que l'esthéticisme est sorti, comme tout ce qui le remplacera, d'un irrésistible besoin d'idéal et de poésie que rien ne saurait éteindre dans les âmes anglaises, et qui est nécessaire pour faire contrepoids aux instincts d'utilité pratique. Ce besoin peut aboutir à toute sorte d'égaremens, sans être pour cela moins noble en son essence. Vernon Lee le reconnaît tacitement : la générosité de Walter Hamlin, les élans chevaleresques du petit Chough, les enthousiasmes naïfs d'une gentille Mrs Spencer, dont le préraphaélitisme désordonné n'est au fond qu'un excès d'admiration filiale, tout cela témoigne de son impartialité. Que ses sympathies intimes et personnelles soient d'ailleurs avec les forts qui se dévouent au bien plutôt qu'avec les raffinés qui se consument dans une recherche exclusive et souvent vaine du beau, il n'y a pas à le nier. Les demoiselles libres penseuses, éprises de missions sociales et de réformes humanitaires, le trouvent bienveillant, tandis qu'il stigmatise au fer rouge Sacha Élaguine, la femme féline qui flatte, qui caresse, qui enlace, cette sirène russe que dominent ses nerfs en désarroi. Certes, la plume de Flaubert n'a pas traité plus hardiment ce mal terrible qu'il faut bien nommer de son nom : l'hystérie. Mais comme, au milieu des scènes les plus violentes, on se rappelle ce mot du philosophe *Baldwin :* « J'aurais voulu me jeter aux genoux de Flaubert, pour le supplier de retrancher bien des passages de *Madame Bovary*, que je considère cependant comme un livre utile et moral ! » Moral en ce sens que la vue du mal est nécessaire si elle doit contribuer à diminuer le mal, et saine si elle doit éveiller notre indignation, parce qu'il est bon que nous gardions le pouvoir et le droit de protester et de haïr. La faute serait de représenter le mal comme le maître unique de la terre, car en ce cas nous n'aurions plus à combattre pour aucune cause, et nous risquerions d'oublier de nous défendre nous-mêmes. Tout ce qui contribue à affaiblir nos énergies pour le bien, voilà l'immoralité véritable ; voilà l'immoralité profonde du pessimisme.

Malheureusement, les idées de la masse des lecteurs anglais sur les questions de morale sont beaucoup moins larges que celles de Vernon Lee, nous avons eu déjà l'occasion de le dire. Le romancier a donc contre lui ceux de ses compatriotes qui évitent de « voguer trop près du vent, » qui nient le mal avec l'obstination de l'aveuglement ou de l'hypocrisie, ceux qui ont peur des mots, ceux

qui n'admettent pas qu'une héroïne puisse rester vertueuse si elle ne s'appuie sur la Bible.

En France, il rencontrera probablement des critiques d'une autre sorte; le désintéressement esthétique de Hamlin, le caractère exceptionnel de la protégée devenue protectrice à son tour, soulèveront l'incrédulité. Les très grandes choses dans l'ordre du sentiment exalté font aisément sourire le peuple le moins sentimental et le moins enthousiaste qui soit au monde. Au nom de l'esprit et du bon sens, nous rognons impitoyablement les ailes à ce que nous appelons de ridicules chimères. Où nos voisins voient un sujet de tragédie, nous découvrons une comédie pour le Palais-Royal. Les âmes sourdement passionnées qui s'imposent le martyre avec calme et de propos délibéré, après un drame intérieur qui n'a pas de confident, sont si rares dans notre monde que l'on n'y croit guère; à peine réussit-on à se figurer des jeunes filles telles qu'Anne Brown ou, dans un autre genre, la Dorothée Brooke de George Eliot. Nous voyageons plus qu'autrefois depuis quelques années, mais nous n'en continuons pas moins à tout juger au point de vue français. On criera donc à l'invraisemblance, mais les sceptiques seront néanmoins émus, intéressés. *Miss Brown* leur livrera le secret d'une force d'âme qu'admettent, bon gré mal gré, chez les Anglais, pour peu qu'ils les connaissent, ceux-là mêmes qui s'élèvent amèrement contre l'égoïsme et l'orgueil britanniques; aucun livre ne met mieux en lumière cette prédominance de la conscience, qui vient à bout des plus entraînantes fatalités et qui se sert de la passion comme d'un instrument pour accomplir des miracles, bien loin de se laisser contrarier par elle.

TH. BENTZON.

LA

PHILOSOPHIE DE PASCAL

On a cherché à prouver par des passages détachés des *Pensées* de Pascal, c'est-à-dire d'une apologie du christianisme qu'il a laissée à l'état d'ébauche, qu'immolant la raison à la foi, il a nié qu'aucune philosophie fût possible. Je me propose de montrer, non, comme d'autres me paraissent l'avoir fait avec succès, que Pascal n'a pas été un sceptique, mais qu'on trouve dans ses *Pensées*, si ce n'est un système comparable pour l'étendue et pour le détail à ceux d'un Descartes, d'un Spinoza, d'un Malebranche ou d'un Leibniz, du moins des idées qui constituent les principes d'une véritable philosophie. Je me propose de montrer également que ces idées sont avec les croyances de Pascal dans un parfait accord, et qu'on n'a pas sujet d'en être surpris, parce qu'il n'en est point de plus propres à mettre en harmonie et même à unir intimement, dans leurs parties les plus élevées, le christianisme et la philosophie.

Pour faire comprendre le point de vue où Pascal s'est placé, quelques mots d'introduction historique me semblent nécessaires.

I.

La philosophie a toujours aspiré à pénétrer tout et à tout embrasser. Au lieu de s'en tenir, comme les différentes sciences particulières, au détail de telles ou telles apparences, elle voudrait pour toutes choses aller au fond, parvenir jusque aux causes premières. Non contente des explications desquelles sont susceptibles telles ou telles manières d'être, elle cherche, pour tous les êtres, ce qui est leur être même et ce qui en rend raison.

Ceux qui fondèrent la philosophie crurent tout expliquer au moyen de quelque substance physique, eau, air ou feu, prenant successivement toutes les formes. D'autres vinrent, qui pensèrent que, pour fonder la science, il fallait des principes supérieurs à la sphère des sens et même de l'imagination, et que connaissait la seule intelligence. Frappés, d'ailleurs, de tout ce qu'expliquaient de la nature les mathématiques, alors naissantes, où, comme a dit Descartes, se mêle à l'imagination, qui tient encore des sens, l'entendement, les Pythagoriciens et les Platoniciens crurent trouver les dernières raisons des choses dans les nombres et dans l'unité à laquelle ils se réduisent; dans les nombres ou dans les idées, de nature analogue, réductibles au même principe, en lesquelles l'entendement, non sans l'aide, encore, de l'imagination, enserre et ordonne les objets.

Les Pythagoriciens et les Platoniciens passaient ainsi de la matérialité, dont s'étaient contentés, au moins en apparence, leurs prédécesseurs (qui, à vrai dire, n'étaient pas sans y mêler un principe d'ordre et d'union), à un monde immatériel, mais tout fait de contours vides, monde d'abstractions, sans rien de substantiel et de vital. Comment trouver là quelque chose de semblable à ce dieu qu'imaginaient pourtant les Pythagoriciens, et dont la respiration, pénétrant partout, entretenait, disaient-ils, l'universelle existence?

Les Grecs paraissent avoir toujours cru que les barbares, d'esprit moins raffiné qu'eux, avaient un sens plus profond des principes. C'était à un montagnard thrace, prêtre inspiré d'un dieu, qu'ils rapportaient l'origine de la science et de la sagesse. Un élève de Platon, mais dont le lieu de naissance était peu éloigné des contrées où la fable avait placé Orphée, et qui devait faire l'éducation du futur roi de Macédoine, moins disposé que ses condisciples à se contenter des subtilités helléniques, étudiant de près la nature ainsi que l'humanité, plutôt que les mathématiques, et voyant que tout y était mouvement, il lui apparut que l'essence des choses devait être l'énergie, d'où le mouvement suivait, et que c'était là aussi le bien dont tout était avide. Au sommet de l'univers, une énergie absolue, ayant sa fin comme son principe en elle seule, intelligence pure, veillant éternellement dans la vive intuition de soi-même, telle était la cause suprême, ou Dieu, à qui le monde était suspendu, aspirant sans cesse à approcher de sa perfection. Au-dessous, à tous les étages de la nature, des énergies relatives, incomplètes, décroissant, de degrés en degrés, jusqu'à cet état de simple puissance sans action, ou de virtualité inerte en laquelle se résout ce qu'on appelle, par opposition aux formes qu'elle revêt, la matière.

Estimant à ce point dans l'univers l'énergie, Aristote sut appré-

cier aussi chez l'homme la liberté du vouloir, dont les partisans des nombres et des idées avaient fait peu d'état. Jusque dans les passions, où ceux-ci n'avaient rien vu qui ne s'opposât à la tranquillité d'âme, en laquelle seule ils plaçaient la perfection et le bonheur, il sut apercevoir un fond d'activité par où elles fournissaient à la vertu sa substance.

Si donc les Pythagoriciens et les Platoniciens avaient eu raison de chercher les principes au-dessus de l'horizon de la nature, où s'étaient presque entièrement confinés leurs prédécesseurs, ils avaient eu tort de s'arrêter comme au milieu du chemin qu'ils avaient ouvert. Ils croyaient atteindre aux causes premières : ils s'en tenaient à des choses de second ordre, participant encore de l'inerte et passive matérialité. Ils croyaient s'élever de la région des sens à celle où brille la pure intelligence : ils en restaient à la région moyenne où travaille, sur des données de la sensibilité et de l'imagination, le raisonnement. Leibniz a dit : les principes des mathématiques et ceux du matérialisme sont les mêmes. Ils sont les mêmes, et semblablement ceux d'un idéalisme qui cherche les raisons des choses dans les notions générales, sur lesquelles s'exerce, non sans le concours encore de l'imagination, l'entendement; ces notions, en effet, étant abstraites des réalités, qui sont autant d'individus, plus elles sont générales, plus elles s'éloignent de l'existence réelle; et de la sorte, dit le grand aristotélicien du XVIe siècle, Cesalpini, tandis qu'on s'imagine, par les degrés successifs de la généralisation, avancer de plus en plus dans l'être, on tend de plus en plus au rien. On se rapproche ainsi, en croyant s'éloigner du matérialisme, du nihilisme auquel, rigoureusement analysé, il se réduit.

D'où vient l'illusion qui fait ainsi tourner le dos au but que pourtant on se propose, et descendre alors qu'on veut monter? Elle vient de ce que l'entendement assimile à l'unité réelle et naturelle, que donne aux réalités l'action qui les fait être, l'unité factice et artificielle par laquelle, en formant ses idées, il l'imite. Cette unité factice est celle des genres et des espèces, qu'on a réunis, dans l'École, sous la dénomination d'universaux. L'entendement, donc, prenant pour simple ce qu'il a, comme l'explique Descartes, composé, fait de ses créations, signes de ce qu'il abstrait des choses, des choses aussi, sans s'apercevoir qu'il y met du sien à proportion qu'y diminue la réalité, en sorte que sous sa plus parfaite généralisation se cache le plus parfait vide.

Le monde logique, tel par exemple que le constitue l'idéalisme hégélien, offre, pourrait-on dire, une image renversée du monde réel.

C'est ce dont Hegel avait, du reste, lui-même la conscience, puisque, pour bâtir son système, il lui donnait pour base l'identité du pur être, sans rien de plus, avec le pur néant.

La cause première de l'erreur qu'Aristote vient redresser, en fondant la métaphysique, c'est donc que jusqu'alors on ne s'est fait de l'être, qu'il s'agit d'expliquer, qu'une idée confuse, en prenant pour existant véritablement ce qui n'existe qu'en un sens dérivé et impropre. Cela seul est véritablement qui est en soi seul : c'est ce qu'on nomme substance ; les accidens d'une substance, attributs qu'expriment dans le langage les adjectifs, ne sont qu'en elle, et hors d'elle ne sont pas, sinon dans des idées et des mots. En conséquence, la première chose qu'on doive faire dans la recherche des premiers principes est de distinguer les genres de l'être ou catégories. Le premier résultat de ce travail est de séparer de la catégorie principale, c'est-à-dire des substances, êtres proprement dits, les catégories secondaires qui contiennent les simples attributs ou accidens. Cette séparation fait voir aussitôt combien a été grande l'erreur de ceux qui ont cherché dans la quantité, que représentent les nombres, l'explication de l'être.

Ce qui a causé cette erreur, c'est encore une illusion de la pensée, qui lui est naturelle, et qui résulte du besoin qu'elle éprouve, dans la condition où nous sommes, du concours de l'imagination, toute voisine des sens, à laquelle ressortit la quantité. Suivant une importante remarque d'un philosophe français du commencement de ce siècle, nous ne nous faisons d'une qualité une notion distincte et précise, donnant lieu à science, qu'autant que nous la traduisons en étendue et en nombre. C'est ce dont offrent des exemples le baromètre et le thermomètre, où les espaces que parcourt un liquide nous servent à mesurer le poids de l'air et la chaleur. De là une forte inclination à prendre, comme le fait le matérialisme, pour les choses mêmes, puissances, forces indivisibles, les quantités qui y correspondent et par lesquelles on les estime. C'est l'explication du matérialisme, réduisant aux conditions géométriques et mécaniques des choses, c'est-à-dire à leurs parties imaginables, les choses mêmes.

Pour le dire en passant, c'est parce que Kant a cru, après Hume et Locke, que l'esprit ne saurait rien saisir hors du champ de l'imagination, c'est parce qu'il a conçu la substance, qu'a en vue la métaphysique, comme un substrat d'apparences sensibles, invisible et inaccessible sous ces apparences, mais pourtant de nature analogue (c'est ce qu'il appelle « la chose en soi »), que la métaphysique lui a semblé impossible, et qu'il a considéré l'être comme un objet non de connaissance, mais seulement de croyance. Descartes

pourtant avait montré que l'âme avait d'elle-même une conscience qui en atteignait, non des modes seulement, comme le prétend Kant, et comme l'ont admis avec lui l'école écossaise et ceux qui l'ont suivie, mais bien le fond, conscience qui constituait l'intuition intellectuelle, que Kant, après ses précurseurs, a méconnue. Mais pour raffermir, sur ce fondement inébranlable, contre les assauts de la doctrine des sens et de l'imagination, celle de l'intellect pur, il fallait qu'approfondissant davantage le principe posé par Aristote, on arrivât à comprendre pleinement que substance et énergie sont même chose, et que dans l'action se fait voir à l'esprit qui réfléchit sur soi l'être même.

Quoi qu'il en soit, tant s'en faut qu'on puisse, comme le pythagorisme et le platonisme le firent, ou tendirent à le faire, confondre avec l'être, objet tout intelligible de pure intuition, la quantité, au moyen de laquelle nous faisons perpétuellement effort pour l'imaginer, qu'au contraire il les faut profondément séparer, l'être étant énergie, action, c'est-à-dire âme, et la quantité, ainsi que l'ont vu et Platon lui-même et Descartes et Leibniz et bien d'autres, se confondant avec l'inerte matière, qui constitue le corps.

Les catégories secondaires ne doivent pas être rangées, au-dessous de la catégorie principale, à un même niveau. Comme le montrèrent et Aristote et les Stoïciens et aussi les Néoplatoniciens, qu'occupa beaucoup, à la suite de ceux-ci, la classification des genres de l'être, c'est presque une même chose qu'un être et sa nature, qu'expriment ses qualités, un être étant une énergie qui se rend connaissable par sa qualité spécifique. La quantité, au contraire, ce qui est, selon l'ordinaire définition, susceptible de plus et de moins, touche de près, Leibniz en fait la remarque, à la simple relation qui, si elle a son fondement dans la réalité, n'est pourtant réelle, à vrai dire, que dans la comparaison qu'institue l'entendement et dans le signe où il la résume. Ainsi la qualité est tout proche de l'être, la quantité en est éloignée. C'est une première et décisive démarche de la philosophie que de l'établir.

Une seconde démarche, non moins importante, est, suivant le fondateur de la théorie des catégories, de distinguer dans la catégorie principale du primordial encore et du secondaire. Il s'y trouve en effet, comme je l'ai tout à l'heure indiqué, de l'être au premier chef, pour ainsi dire ; c'est l'être qui agit de telle sorte que son existence est toute action, à savoir l'intelligence ; ensuite vient ce qui n'est que disposé à agir, et, en troisième lieu, ce qui n'en a encore que le pouvoir. A quoi il faudrait ajouter, avec Leibniz, que nous n'avons plus ici rien de réel ; car ce n'est rien de réel qu'une puissance nue sans aucun effort, ou commencement d'action; c'est

l'idée qu'on se fait d'une matière première, terme imaginaire où tend, de dégradation en dégradation, la décroissance de l'activité. L'être donc, qui remplit la principale des catégories, plonge en quelque façon, par sa partie inférieure, et en même temps la qualité, dont il n'est pas réellement séparable, dans l'inerte et passive matérialité.

Telle est la doctrine qui forme la base de la métaphysique d'Aristote, doctrine d'après laquelle l'existence parfaite, ou absolue, réalité suprême de laquelle dépend tout ce qui est, consiste dans le maximum de l'action, c'est-à-dire dans la pensée, une et simple, se connaissant et se possédant elle-même.

Au moyen âge, dans la solitude des cloîtres et des écoles qui y étaient attachées, loin de la nature et de la société, on dut s'éprendre derechef, sinon de la géométrie et de l'arithmétique, dont on faisait peu d'usage, au moins d'abstractions logiques. Longtemps on y vit régner l'opinion de ceux qu'on appela les réalistes, non parce qu'ils s'attachaient aux réalités véritables, mais au contraire parce qu'ils érigeaient en réalités les notions générales, avec lesquelles s'ourdissent ces toiles d'araignée dont parle Bacon. Réaliser ainsi des abstractions qui ne prennent de consistance que dans des signes où on les résume, c'était, dit Leibniz, prendre la paille des termes pour le grain des choses.

Le nominalisme vint plus tard, le nominalisme, la secte la plus profonde, au gré de Leibniz, enseignant que la réalité des universaux se réduisait aux mots où les incorporait l'entendement. En dépassant ainsi la juste mesure du vrai, le nominalisme, pourtant, préparait cette nouvelle période où l'on allait, reprenant la tradition antique, rentrer en commerce avec la nature et avec la substance supérieure qui est l'esprit. A cette époque, et par cela même que prenaient un nouvel essor les mathématiques qui, du moins, servaient à expliquer en partie le monde physique, la philosophie comprend d'autant mieux ce qui manque à leurs formules, aussi bien qu'à celles de la logique, pour rendre raison entière des choses, et elle se remet en quête, par la métaphysique, de réalités qui y suffisent.

Descartes, démêlant les élémens opposés qui se confondaient au moyen âge sous de vagues généralités, distinguant plus nettement le corps et l'âme, la matière et l'esprit, vint fonder un système par lequel il prétendait se séparer entièrement des erremens incertains du passé. Pourtant c'était abonder encore dans le sens de la véritable philosophie péripatéticienne, sinon de celle qui avait voulu la continuer, que de distinguer, ainsi que le fit Descartes, dans l'unité même de l'esprit, comme étant l'une à l'autre dans le rapport de la passivité à l'activité, l'intelligence et la volonté, et d'attribuer ainsi

à l'élément éminemment actif de la nature spirituelle la supériorité.

Dans cette conception se trouve en germe toute la philosophie de l'auteur des *Pensées*.

II.

Après avoir écrit dans une de ses réponses à Clarke : « Je ne crois pas qu'on ait sujet de dire que les principes mathématiques de la philosophie sont opposés à ceux des matérialistes : au contraire, ils sont les mêmes, » Leibniz ajoutait : « Ce ne sont pas les principes mathématiques, mais les principes métaphysiques qu'il faut opposer à ceux des matérialistes. » Et par les principes métaphysiques, il entendait ceux qui se rapportaient à la nature des âmes et de Dieu, objets, non comme les choses mathématiques, de l'imagination, mais du seul entendement.

Descartes, avant Leibniz, opposait les unes aux autres les choses imaginables et les intelligibles, en faisant de celles-ci seules les objets de la métaphysique.

Pascal oppose aux objets des mathématiques d'autres objets tout différens, qu'il ne réunit pas sous une dénomination commune, qu'il se borne à énumérer et à dépeindre, mais où il est facile de reconnaître ce qu'il aurait pu appeler, si c'eût été le langage de son temps, les choses de nature esthétique et morale; et en même temps il caractérise par des traits précis les facultés de l'esprit auxquelles ressortissent respectivement ces deux sortes d'objets. Aucun autre, en effet, n'a eu une conscience plus nette de la différence des deux ordres de choses et de facultés dont le contraste correspond à celui de la matière et de l'esprit; aucun autre n'a eu de la nature spéciale des deux ordres un sentiment aussi juste et aussi vif, et n'en a aussi bien connu les conséquences.

Pascal, fils d'un habile géomètre et entouré dans son enfance de savans du même genre, avait débuté par la géométrie. La physique l'occupa bientôt, et il commença ainsi à passer des abstractions aux réalités. Jusque-là pourtant il étudiait des choses, non pas encore ces réalités supérieures qui sont les esprits. Les rapports où il entra avec quelques personnages du grand monde l'initièrent à la vie de la cour, cette vie si agitée, vie de tempête, comme il l'a appelée, où il apprit à connaître, parmi tous les mouvemens que s'y donnent les hommes, les ressorts secrets auxquels ils obéissent. La fréquentation de femmes de haute culture dut contribuer pour beaucoup à affiner sa rare intelligence, et un amour digne de lui paraît s'être emparé alors de son cœur : c'est ce dont témoigne le *Discours*, qui a été

retrouvé par M. Cousin, *sur les passions de l'amour*. Enfin les dernières années de sa courte existence appartinrent à la religion, et, après avoir employé, dans les *Provinciales*, à la dégager d'interprétations qui avaient pour but de l'accommoder à la vie mondaine, toutes les ressources de l'art le plus achevé et de la plus chaleureuse éloquence, il finit dans la retraite et dans la pénitence, tout entier à Dieu, seul à seul avec l'infini et l'absolu. A ces quatre phases de sa carrière répondent quatre degrés par lesquels sa pensée s'est élevée, passant peu à peu de choses mortes jusqu'au premier principe, source de toute vie, qui est la vie même.

Il y a, dit Pascal, deux classes de choses très différentes. Les premières sont les figures et les nombres, objets très simples, mais hors de l'usage commun, en sorte qu'il est aisé de les comprendre, difficile seulement « de se tourner de leur côté pour les considérer. » Par ce caractère, Pascal les désigne comme des objets abstraits de la réalité, qui seule est dans le commun usage. Leurs propriétés, ajoute-t-il, dépendantes de peu de principes, sont liées entre elles d'une manière évidente, et il n'y a, pour les connaître, qu'à aller de l'une à l'autre par une déduction non interrompue. C'est ce qui est difficile aux esprits vifs, qui se portent promptement aux extrémités, et se plaisent à en saisir d'emblée les rapports. Ajoutons ici que, comme Descartes, Pascal voit dans les choses mathématiques des objets de l'entendement uni, mêlé à l'imagination. De cette théorie diffère beaucoup celle de Kant, d'après laquelle les propriétés de l'étendue et des nombres ne se connaissent pas par des jugemens de nature logique et rationnelle, mais par des opérations d'une imagination innée, antérieure à l'expérience sensible et qui lui impose des lois, mais qui n'en est pas moins plus rapprochée des sens que de la pensée. C'est d'ailleurs son avis que de jugemens de ce genre se compose uniquement toute véritable connaissance. Telle n'était pas la manière de voir de Descartes, suivant lequel toute science dérivait de l'entendement, pour lequel c'était la perfection des mathématiques que de se dégager le plus possible des conditions de l'imagination et de se servir autant que possible de la raison; et c'est ce qu'il voulait faire lorsque, dans sa *Géométrie*, il transformait l'étendue en nombres, la géométrie en algèbre. C'est que, en étudiant dans la géométrie les propriétés de l'étendue, l'entendement ne faisait, selon lui, qu'appliquer à des objets de l'imagination des principes dérivés d'une source plus haute. Ce fut aussi la pensée et de Pascal et, plus tard, de Leibniz.

Dans la physique, déjà, on a affaire à des réalités. Les phénomènes y dépendent d'un grand nombre de principes différens, et de principes difficiles à saisir; il faut les démêler les uns d'avec

les autres, et faire exactement dans les conséquences la part de chacun. Il ne s'agit plus ici de principes qu'on puisse appeler, dit Pascal, gros ou grossiers, et de déductions rigides; il faut, au lieu de l'esprit géométrique, un esprit de finesse.

A plus forte raison faut-il un esprit de cette sorte lorsqu'il s'agit non plus, comme dans la physique, de qualités sensibles, mais, comme dans le monde social, de qualités morales, c'est-à-dire quand on a affaire à des réalités plus dégagées de la grossière matérialité, ces qualités n'étant autres que celles des esprits. C'est ce que Pascal apprit à pénétrer dans le commerce de ces hommes de culture raffinée, tels que le chevalier de Méré et son ami Miton, qui l'initièrent, alors qu'il était encore plongé dans les sciences mathématiques et physiques, à la variété mouvante des affaires, des divertissemens et des conversations du monde, et jusqu'à ces jeux où tout dépend de chances qu'on ne calcule plus par certitudes inflexibles, mais par probabilités, et qui, pour avoir encore leurs règles, que Méré amenait Pascal à rechercher et à découvrir, n'en sont pas moins bien plus difficiles à discerner et à prévoir.

Dans le monde, où il faut l'apparence au moins de la sympathie, il convient d'effacer devant les autres sa propre individualité. C'est en quoi Miton était particulièrement consommé. Et c'est en quoi on excellait à la cour, où subsistait dans les manières, sinon toujours dans les sentimens et les actions, la tradition de cet antique désintéressement qui avait été ou dû être la noblesse même. La vie du monde, et du plus grand monde, était ainsi comme une préparation à l'amour. Dans l'amour, du moins dans cet amour, le vrai aux yeux de Pascal, qui est, selon son expression, « un attachement de pensée, » c'est, plus que partout ailleurs, d'un esprit de finesse et de délicatesse qu'il est besoin. Et cet esprit, Pascal est amené à lui attribuer encore, à propos de l'amour, la souplesse. L'objet de l'amour est, en effet, la beauté, bien supérieure à tous autres objets, et qui, pour se montrer en des corps, n'en est pas moins, disait un grand peintre contemporain de Pascal, d'essence incorporelle. Cicéron avait dit déjà : « Les contours de l'âme sont plus beaux que ceux du corps. » Et Cicéron était là comme ailleurs l'interprète des Grecs.

Si dans le monde moral en général les choses ne sont pas grossièrement séparées comme dans le physique, mais se tiennent de tout près et même se pénètrent (point d'idée, disait Plotin, en laquelle ne se voient toutes les idées), si chaque détail y est comme imprégné de la totalité, c'est surtout dans les beaux objets, où il n'est point de partie qui ne conspire au reste, que tout vaut par l'accord et la conformité. Là principalement, pour entendre le tout, il faut aller et venir sans arrêt d'une extrémité à l'autre, et sur-

tout des effets sensibles à leur principe intelligible, ce qui exige un perpétuel va-et-vient, des retours et rebroussemens rapides, et, par conséquent, une parfaite souplesse. C'est ce que Pascal indique dans cette phrase du *Discours sur les passions de l'amour :* « Il y a deux sortes d'esprit : l'un géométrique et l'autre que l'on peut appeler de finesse. Le premier a des vues lentes, dures et inflexibles, mais le dernier a une souplesse de pensée qu'il applique en même temps aux diverses parties aimables de ce qu'il aime. Des yeux il va jusqu'au cœur, et par le mouvement du dehors il connaît ce qui se passe au dedans. Quand on a l'un et l'autre esprit tout ensemble (c'était justement le propre de Pascal), que l'amour donne de plaisir! Car on possède à la fois la force et la flexibilité de l'esprit, qui est très nécessaire pour l'éloquence de deux personnes. » Que serait-ce si Pascal eût particulièrement considéré dans la beauté ce qui en est comme l'âme, et qui, par suite, est la propre cause de l'amour, c'est-à-dire la grâce? La grâce, qui est toute souplesse et flexibilité, et, conséquemment, aussi différente que possible de la roideur géométrique. Alors surtout, pour définir l'esprit capable de la comprendre, il eût noté en cet esprit, comme en étant un caractère essentiel, cette facilité infinie d'ondoyer en tout sens sans effort et de se jouer en toute sorte de plis et de replis que figure le serpentement des choses vivantes (*serpeggiamento*), dont se sont tant occupés et qu'ont su si bien rendre Léonard de Vinci, Michel-Ange et le Corrège.

C'est encore une perfection que Pascal attribue à son « esprit de finesse » que de voir les choses « d'une seule vue. » Rien de plus opposé à la marche déductive de l'esprit géométrique. Mais c'est si bien une perfection que le géomètre lui-même doit toujours chercher à s'en rapprocher. Pour Descartes, c'était une imperfection de notre esprit, conséquence de son commerce avec le temps, d'avoir besoin, pour saisir les rapports, après en avoir parcouru successivement les élémens, de la mémoire. L'enchaînement des déductions n'avait pour objet que de joindre les principes avec les conséquences. Pour amener l'entendement à la perception claire de leur union, il fallait s'exercer à parcourir la série des conséquences de plus en plus rapidement, jusqu'à ce qu'on en vînt à réunir dans une appréhension d'un instant le commencement et la fin.

De plus, Descartes, que précéda en cela encore Aristote, définit la géométrie une science non-seulement de la mesure, mais de l'ordre. Dans le raisonnement en général, on réunit des idées contenues l'une en l'autre par une idée de capacité moyenne : en mathématiques, où l'on cherche, de plus, la mesure exacte, cette mesure s'ob-

tient par la comparaison de deux termes à un troisième qu'on prend pour moyen, ce qui donne lieu à la constitution d'une proportion. Mesure et proportionnalité sont même chose. Mais il est des termes de telle sorte que, mis en ordre, on peut saisir d'un coup d'œil leur rapport. C'est où tend la méthode. Son effort suprême est, selon Descartes, de ramener les questions de mesure ou de proportion à de simples questions d'ordre, et de conduire ainsi de la déduction, à laquelle nous obligent les conditions de division et de succession qui constituent la matérialité, à la simplicité de l'intuition. Comment atteindre à ce but et convertir le problème de mesure en simple problème d'ordre? En rangeant les objets en une série ou file (c'est le sens du mot ordre) où il y ait un premier, un second et ainsi de suite, et où l'on voie d'un coup d'œil la ressemblance qu'il y a du premier au second. Et enfin la ressemblance a pour fondement l'identité d'une essence commune plus ou moins mêlée d'accidens.

En effet, il y a en chaque genre de choses, dit Descartes, une nature simple ou absolue qui est le principe par laquelle s'expliquent les relatifs. L'art est de la découvrir et de montrer comment le reste s'y rapporte. Et c'est ce que l'on fait en classant les choses dans l'ordre où l'on voit l'absolu se charger successivement d'accessoires qui en altèrent la pureté.

Leibniz a remarqué qu'on peut comparer les choses, soit à raison de ce que l'une contient l'autre, et c'est les comparer par leur quantité, soit à raison de ce que l'une ressemble à l'autre, et c'est les comparer par leurs qualités. Ramener une question de mesure à une question d'ordre ou arrangement, c'est donc du point de vue de la quantité passer à celui de la qualité, c'est passer d'un genre inférieur, où est de mise la déduction, à un genre supérieur, où n'a lieu que l'intuition; c'est là, dit Descartes, le secret de l'art, dont, par parenthèse, ne dit rien le *Discours de la méthode*, exposé populaire et sommaire, mais qu'avait pour objet de dévoiler le *Traité de la manière de dresser l'esprit* qui doit appartenir aux dernières années de son auteur, et que, malheureusement, il n'a pas achevé. Rien ne prouve que Pascal ait eu connaissance de ce traité. Mais ses idées sur la faculté qui appartient à l'esprit de finesse de voir « d'une seule vue » procèdent de la même conception qui fait le fond de l'ouvrage posthume de Descartes, et vont au même but. Et il se pourrait bien, s'il ne connut pas le livre, que ces idées eussent pris naissance dans ses conversations avec Descartes, où il dut être souvent question de géométrie et de méthode. Si d'ailleurs Descartes, en énonçant les principes que renferment les *Regulæ ad directionem ingenii*, les

applique à des exemples tirés des mathématiques, ils n'en sont pas moins, selon lui, applicables à toute espèce de sujets. Et, en effet, un profond observateur, Flourens, a énoncé au sujet de la méthode expérimentale une pensée tout à fait semblable à la maxime générale de l'auteur de la *Géométrie :* « Tout l'art des expériences est de découvrir les faits simples. »

Ce sont du reste des faits, de quelque genre qu'il s'agisse, que ces natures simples auxquelles Descartes veut que conduise la méthode. La simplicité à laquelle il prescrit qu'on remonte n'est pas la simplicité apparente, soit d'élémens matériels, où le véritable principe est en quelque sorte comme en un état inférieur de dilution et de dispersion parmi la quantité, soit de notions abstraites qui sont, comme il l'a expliqué, des représentations collectives, mais la simplicité réelle d'un absolu exempt des restrictions qu'en offrent les relatifs.

On a toujours cru se rapprocher de la divinité dans des initiations à deux degrés, au premier desquels on se purifiait du mal, tandis qu'au second on parvenait au bien et y participait. On peut dire que la méthode, telle que Descartes l'a décrite, offre deux degrés analogues : qu'au premier on met à l'écart successivement les différens accessoires qui partout cachent le principe, et qu'au second on le saisit dans l'absolu qu'enveloppaient les relatifs, et qui seul en explique l'essentiel.

Maintenant, le véritable principe étant celui que tout enveloppe, puisque tout, dit Platon, dépend des plus hautes idées, puisque toutes les idées se résolvent, au bout du compte, dit Leibniz, dans les attributs de Dieu ; puisque les attributs de Dieu sont, avant tout, l'intelligence et la volonté, c'est-à-dire les puissances de l'esprit ; puisque c'est dans les choses d'ordre esthétique et moral que se montre comme à découvert ce principe universel ; puisque, enfin, la seule simplicité parfaite est la sienne, il est aisé de comprendre pourquoi c'est surtout dans les choses d'ordre esthétique et moral qu'on voit, selon l'expression favorite de Pascal, d'une seule vue.

Cependant Leibniz a dit : « Les plaisirs des sens se réduisent à des plaisirs intellectuels confusément connus. La musique nous charme, quoique sa beauté ne consiste que dans les convenances des nombres et dans le compte, dont nous ne nous apercevons pas et que l'âme ne laisse pas de faire, des battemens ou vibrations des corps sonnans qui se rencontrent par certains intervalles. Les plaisirs que la vue trouve dans les proportions sont de la même nature, et ceux que causent les autres sens reviendront à quelque chose de semblable, quoique nous ne puissions pas l'expliquer si distinctement. »

Et Pascal semblablement, après avoir remarqué que, par l'esprit de finesse, on voit les choses tout d'un coup, d'un seul regard, et non par progrès de raisonnement : « Ce n'est pas que l'esprit ne le fasse, mais il le fait tacitement, naturellement et sans art. »

Serait-ce donc que la vue instantanée, opposée par Pascal au calcul, se réduirait, examinée de près, à une condensation rapide de calculs inaperçus? Serait-ce aussi que toute la beauté se réduirait à des combinaisons arithmétiques? On ne voit pourtant pas que, dans aucune combinaison purement numérique, il se trouve rien de vraiment esthétique. La beauté, plutôt, échappe à toute arithmétique comme à toute géométrie. Bien plus haute est sa sphère. Et si elle ne consistait qu'en des relations de quantité, comme aussi, à plus forte raison, les qualités d'ordre moins élevé, que deviendrait toute la théorie de Leibniz lui-même sur la différence radicale de la quantité et de la qualité? Que deviendrait celle qu'avait établie Pascal entre l'esprit géométrique et une autre sorte d'esprit tout à fait opposée?

Une expression de Leibniz, dans le passage même dont il s'agit, donne ouverture à une solution de la difficulté. Ce n'est pas dans les nombres mêmes qu'il y fait consister la beauté, mais dans les « convenances des nombres. » On sait que la convenance, dans toute sa philosophie, où elle est la règle suprême, est quelque chose de tout autre que les rapports mathématiques : c'est une harmonie spéciale de qualités, monde où règne, comme on l'a vu, le principe de similitude et non de contenance. Vraisemblablement il a supposé, et l'on peut supposer avec lui, qu'en certaines rencontres de nombres nous apercevons des convenances, d'ailleurs indéfinissables, qui ne ressortissent pas à l'arithmétique, que l'on saisit d'un coup, quelque multiple et successif qu'en soit le support, et qui agréent. Et pourquoi nous agréent-elles? Sans doute parce qu'elles nous offrent des images, des ressemblances de perfections intelligibles qui sont celles de l'esprit. Telle est la pensée que paraît renfermer cette sentence de Léonard de Vinci : « Ce ne sont pas les proportions qui font la beauté, mais une qualité des proportions ; » si on la rapproche, surtout, de cette autre du même auteur : « La peinture a pour fin la représentation de l'âme. » Telle aussi dut être la pensée de Pascal. Sans doute il a pu croire, et avec lui Descartes et Leibniz, que souvent, dans l'exercice de nos facultés, ce qui paraît être instantanéité n'est que mouvement, ce qui semble être intuition n'est que promptitude de raisonnement. Il n'en est pas moins vrai que, suivant lui, dans notre perception des choses d'ordre intellectuel et moral principalement, l'union de parties en touts, de

détails en ensembles, ne peut être que l'application au multiple d'une simplicité primordiale. L'unité de l'armée, disait Aristote dans la conclusion de sa *Métaphysique*, vient de la simplicité du chef.

On peut ajouter que, dominant ainsi le mouvement successif qui rapproche d'elle les choses, sans descendre de sa hauteur dans la région du temps, que parcourent l'imagination et le raisonnement, la pensée ou intellection pure les considère, suivant l'expression de Spinoza, sous une forme d'éternité.

Ce que Pascal appelle souvent esprit de finesse, souvent aussi il l'appelle sentiment; terme auquel on aurait tort d'attacher une idée de pure passivité, car ici il désigne une opération, une action de l'esprit et sa plus véritable action. Aussi Pascal dit-il que le sentiment dépend d'un jugement, qu'il oppose à l'esprit. Et enfin, à l'idée de jugement, il joint celle de règle. Dans un paragraphe des *Pensées*, en tête duquel il a écrit ce titre : « Géométrie, finesse, » il s'exprime ainsi avec son ordinaire vivacité : « La vraie éloquence se moque de l'éloquence, la vraie morale se moque de la morale; c'est-à-dire que la morale du jugement se moque de la morale de l'esprit, qui est sans règles. Car le jugement est celui à qui appartient le sentiment, comme les sciences appartiennent à l'esprit. La finesse est la part du jugement, la géométrie est celle de l'esprit. »

De ce passage il ressort plus nettement que d'aucun autre que de l'esprit de géométrie dépendent d'une manière générale les sciences, et de l'esprit de finesse les arts, dont l'éloquence est ici un échantillon; que traiter l'art et la morale géométriquement et comme des sciences est les fausser; que l'esprit de finesse est, par opposition à l'esprit de raisonnement ou de déduction, une faculté d'appréciation immédiate à laquelle convient tout particulièrement le nom de jugement; enfin, que la morale et l'art du jugement ont leurs règles, tandis que la morale et l'art de l'esprit n'en ont point.

Leibniz pensait un peu autrement, lui qui aurait voulu en morale des démonstrations géométriques. Mais on peut dire qu'en ce point important il a été moins conséquent que Pascal à ce qu'il y avait de commun dans leurs principes, moins fidèle à la distinction qu'il établissait, comme Pascal, entre l'ordre géométrique et l'ordre esthétique et moral. C'est qu'en effet il n'y eut pas en lui une conscience aussi nette de ce qui se trouve dans l'ordre moral et esthétique, et, par suite, dans la métaphysique, de différent de l'autre ordre et de supérieur. Plus intellectualiste, si l'on peut hasarder ce terme, il ne comprit pas de même et n'estima pas au même degré la volonté. C'est ce qui explique peut-être pourquoi il réussit

peu et même n'alla pas loin dans l'entreprise qu'il avait formée de composer une langue philosophique où les idées de toute nature seraient représentées par des signes qui seraient des élémens de calcul. Il s'agissait, il est vrai, d'un calcul de nature supérieure, auquel il donnait aussi le nom de philosophique. Mais, quel que pût être d'ailleurs ce calcul, puisqu'il y fallait toujours des élémens rationnellement définissables, l'instituer n'était pas un dessein dont permît d'espérer beaucoup de succès la nature des choses auxquelles se rapportait l'esprit de finesse, telles que les comprenait Pascal, ces choses tout intelligibles que Leibniz proclamait lui-même, le plus souvent, toutes différentes des choses mathématiques et matérielles.

Faut-il conclure maintenant des expressions de Pascal, qu'à son avis la vraie morale n'a aucune espèce de principes? Au contraire, ses expressions indiquent qu'à son avis celle-ci, et celle-ci seule, a des règles. Et évidemment il en est de même de la véritable éloquence, qu'il rapproche de la véritable morale, et même, plus généralement, du véritable art.

Qu'est-ce donc, dans la morale du jugement, ou vraie morale, que la règle? Pascal n'en a pas traité expressément. Mais il s'est expliqué avec quelque détail sur la règle dans l'art. Et puisqu'il assimile, en tant que ressortissant également au jugement, la véritable morale et le véritable art, on peut de ce qu'il a dit sur la règle dans l'art conclure à ce qu'il pensait de la règle dans la morale.

Pour Pascal, la perfection de l'art est dans le naturel : la grande règle est de ne s'en écarter jamais. Les auteurs qu'il désapprouve le plus sont ceux qui chargent l'objet qu'ils représentent d'ornemens étrangers sous lesquels on ne le reconnaît plus. A la poésie, à l'éloquence, il demande de naïves images de ce qui est. « Il faut de l'agrément, » car « l'agrément est l'objet même de la poésie ; » — « mais il faut que l'agrément soit pris du réel. » Aussi est-on charmé lorsque dans un ouvrage, « croyant trouver un auteur, on trouve un homme ; » un homme, c'est-à-dire quelqu'un qui a senti ce qu'il veut peindre, et qui, dès lors, le peint avec vérité.

De ces paroles on induirait à tort qu'il faut ranger Pascal parmi ceux suivant lesquels tout l'art consisterait dans la représentation matériellement exacte d'objets quelconques. Une telle représentation offrirait peu d'agrément. « Quelle vanité, » s'écrie Pascal, dans un de ces endroits où il indique des difficultés sans s'occuper encore de les résoudre, « quelle vanité que la peinture qui attire l'admiration par la ressemblance de choses dont on n'admire point les originaux! » Mais c'est que, indépendamment de ce que c'est une chose qui plaît par elle-même que l'imitation, qui est, comme on l'a

vu plus haut, et comme on le verra encore tout à l'heure, selon Pascal lui-même, un grand secret de la nature, le peintre trouve, dans ces originaux qu'on n'admire point, et en dégage quelque chose qui pourtant mérite admiration. Rembrandt fait voir, dans un ensemble d'objets des plus vulgaires, ce que le poète appelle *dias luminis auras*. Et c'est pourquoi Boileau a pu dire :

> Il n'est point de monstre odieux
> Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux;

par l'art, non par un artifice de reproduction servile. S'il ne s'agissait que de sens, sans rien de l'esprit, ce ne serait point un « homme » qu'on trouverait en un « auteur, » mais un « animal, » et il n'y aurait pas lieu d'être « charmé. »

Par la nature que l'art a pour fin d'imiter, ce que Pascal entend, c'est la nature supérieure, dont ce que le vulgaire prend pour la vraie nature est une altération, nature primitive, originale, que l'art a pour objet, comme la philosophie, de restituer. Et cette nature primitive dont tout en ce monde est image plus ou moins distordue et altérée, le fond en est l'âme, en sa perfection essentielle. C'est pourquoi, encore une fois, le plus grand peut-être des artistes modernes, Léonard de Vinci, a pu dire : la fin de la peinture est de représenter l'âme.

Tout dans l'univers est imitation : c'est une remarque de Pascal. « La nature s'imite. Une graine jetée en bonne terre produit : un principe jeté dans un bon esprit produit. Les nombres imitent l'espace, qui sont de nature si différente. Tout est fait et conduit par un même maître, la racine, les branches, les fruits, les principes, les conséquences. »

On comprendra mieux l'intérêt que Pascal dut attacher à l'idée de l'imitation, si l'on se rappelle que sa théorie des sections coniques, ouvrage de sa jeunesse, admiré de Descartes et de Leibniz, et où dut se trouver déjà en germe toute sa manière de comprendre les mathématiques, paraît avoir été fondée sur cette conception, mise en avant par le profond géomètre Desargues, que les propriétés d'une figure compliquée peuvent être considérées comme des modifications et ressemblances d'une figure plus simple; que, par exemple, la section conique qui est l'ellipse n'est qu'une perspective du cercle que le cône a pour base; théorie d'après laquelle le secret des mathématiques serait, comme l'est celui de la nature, telle que l'ont conçue Aristote, Goethe, Geoffroy Saint-Hilaire, la métamorphose; théorie d'universelle similitude, ayant pour fond une idée d'identité radicale. Un seul principe invariable, disait Leibniz, avec

un élément négatif d'infinie variation. C'est ce qu'il voulait représenter par une médaille où l'on aurait vu un soleil rayonnant sur des nuées, avec cet exergue : *Sufficit unum.*

En plus d'un endroit, Pascal a esquissé cette idée, déjà indiquée jadis par Platon, que partout dans l'univers l'inférieur est une image du supérieur. « La nature est une figure de la grâce ; la grâce elle-même est une figure de la gloire. » L'art était donc, selon Pascal, imitation, mais imitation d'un modèle, au fond, surnaturel. Pour ce qui concernait la morale, ce dut être également sa pensée. La vraie morale n'était pas une déduction de maximes abstraites ; c'était la conformité à un modèle souverainement réel, souverainement vivant, et ce modèle était Dieu. Telle était la règle faute de laquelle la morale de l'esprit se perdait en des erreurs dont se moquait la morale du jugement. Platon avait dit : Ressemblez à Dieu ; l'Évangile : Soyez parfait, comme votre Père est parfait.

Le modèle où se trouve la règle qu'applique le jugement, ce modèle si réel, tout autre qu'un nombre ou qu'une idée, quelle en est maintenant, selon Pascal, la nature? C'est ce qu'indique un autre nom encore qu'il substitue plus d'une fois, en l'associant à celui d'instinct, au nom d'esprit de finesse et de souplesse, à savoir le nom de « cœur. »

« Nous connaissons la vérité, non-seulement par la raison, mais encore par le cœur ; c'est de cette dernière sorte que nous connaissons les premiers principes, et c'est en vain que le raisonnement, qui n'y a point de part, essaie de les combattre. Les Pyrrhoniens... y travaillent inutilement... Et c'est sur ces connaissances du cœur et de l'instinct qu'il faut que la raison s'appuie, et qu'elle y fonde tout son discours. Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace et que les nombres sont infinis, et la raison démontre ensuite qu'il n'y a point deux nombres carrés dont l'un soit double de l'autre. Les principes se sentent, les propositions se concluent, et le tout avec certitude, quoique par différentes voies. Et il est aussi inutile et aussi ridicule que la raison demande au cœur des preuves de ses premiers principes pour vouloir y consentir, qu'il serait ridicule que le cœur demandât à la raison un sentiment de toutes les propositions qu'elle démontre pour vouloir les recevoir. Cette impuissance ne doit donc servir qu'à humilier la raison, qui voudrait juger de tout, mais non pas à combattre notre certitude, comme si il n'y avait que la raison capable de nous instruire. Plût à Dieu que nous n'en eussions au contraire jamais besoin, et que nous connussions toutes choses par instinct et par sentiment. Mais la nature nous a refusé ce bien... »

Sans nous arrêter à faire remarquer que ce passage suffirait à

renverser tout ce qu'on a écrit pour prouver le pyrrhonisme prétendu de son auteur, et son mépris prétendu pour toute intelligence, tirons-en cette conséquence évidente que, si Pascal rapporte au cœur la connaissance des principes en général, c'est que les premiers principes, desquels tout dépend, lui paraissent résider dans ce qui est le fond et la substance de ce qu'on nomme le cœur, dans cette énergie primordiale qui est la volonté.

Descartes, en étudiant ces deux parties de l'esprit qui sont l'intelligence et la volonté, avait dit, comme on l'a vu, que l'intelligence, si active qu'elle fût, absolument parlant, était pourtant, en comparaison de la volonté, passive, et la volonté essentiellement active. La source première des vérités, sans en excepter les plus hautes, se trouvait d'ailleurs, suivant lui, dans la volonté divine. C'était attribuer à la volonté la supériorité sur l'intelligence, et c'est ce qu'avait fait avant Descartes, en s'inspirant, ce semble, du christianisme, le philosophe et théologien Duns Scot, membre de cet ordre de Saint-François qu'on vit au XIIIe siècle reprendre, avec plus d'enthousiasme qu'aucun autre ordre, la tradition de Celui qui avait dit : « Je suis venu mettre le feu en cette terre, et je veux qu'il s'allume. »

Pascal ajoute à la doctrine cartésienne un trait considérable, lorsque, non content de subordonner l'entendement à la volonté, il rapporte au cœur la connaissance même des premiers principes.

Différent de l'esprit, le cœur a, avec ses objets propres, une science à lui, une méthode qui lui est particulière :

« Le cœur a son ordre ; l'esprit a le sien, qui est par principes et démonstrations : le cœur en a un autre. On ne prouve pas qu'on doit être aimé en exposant d'ordre les causes de l'amour : cela serait ridicule. Jésus-Christ, saint Paul ont l'ordre de la charité, non pas de l'esprit ; car ils voulaient échauffer, non instruire. Saint Augustin de même. Cet ordre consiste principalement à la digression sur chaque point qui a rapport à la fin. »

L'ordre du cœur consiste donc, pour Pascal, non comme celui qu'on suit dans les sciences, à partir de principes abstraits qu'on résout par définitions en leurs élémens intégrans, mais au contraire, puisqu'il s'agit d'action et de vouloir, à partir de la fin, cause déterminante de l'affection et du mouvement. Quant à ce que dit Pascal de ces « digressions sur chaque point qui a rapport à la fin, » peut-être, puisque cet ordre est, suivant lui, celui qu'emploie l'Évangile, peut-être faut-il l'entendre en ce sens qu'à son avis, si, dans les sciences mathématiques et physiques, on procède par une série en quelque sorte unilinéaire de déductions, dans la morale, et l'on pourrait dire aussi dans l'art, il s'agit plutôt, sans s'assujettir à cette marche,

de montrer, en divers sujets indépendans les uns des autres, de quelle manière les explique un même principe, auquel ils se rapportent comme à un centre commun de convergence.

Cette explication fait penser à la théorie que Descartes donne de l'induction dans les *Règles pour dresser l'esprit*, où il oppose à la déduction qui procède, dans un genre, par une série rectiligne de développemens, l'induction ou énumération, par laquelle on recueille, en des genres séparés, des analogues dont la similitude suggère à l'intelligence la conception d'un principe commun. Elle nous fait penser également à cette théorie leibnizienne, si conforme aux idées favorites de Pascal, d'après laquelle là où il est question non de quantités, mais de qualités, ce n'est plus par analyse et par calculs de contenance que procède l'esprit, mais par des combinaisons ou synthèses, dont le fond est l'assimilation, dont la dernière raison est la convenance.

Enfin, ce centre auquel le cœur nous enseigne à tout rapporter, extrémité où tend de près ou de loin tout ce qui appartient à l'esprit de finesse, au sentiment, au jugement, qu'est-ce en soi? Une haute volonté à laquelle il est de notre destinée de nous réunir.

Présentement, nous sommes mêlés « d'esprit et de boue. » Immatérielle et, par suite, immortelle, l'âme est liée à la matière et ainsi distraite d'elle-même. « L'âme est jetée dans le corps, où elle trouve nombre, temps, dimension. Elle raisonne là-dessus et ne peut croire qu'il y ait autre chose. » L'homme occupe ainsi une place moyenne entre le néant, vers lequel l'inclinent l'étendue et le nombre, et l'existence absolue, qui est la divine, et vers laquelle il serait de son essence de se porter. Aussi notre condition en cette vie est-elle, d'une manière générale, la médiocrité. Ces deux extrémités opposées entre lesquelles nous sommes suspendus, c'en sont les images que les deux infinis de grandeur et de petitesse que Pascal a caractérisés par des traits si frappans. « Tout le monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nous avons beau enfler nos conceptions au-delà des espaces imaginables, nous n'enfantons que des atomes, au prix de la réalité des choses. C'est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part. Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? Et si, d'un autre côté, nous considérons ce qui est comme au-dessous par la petitesse, il n'est pas d'objet, si menu qu'il soit, dans lequel on ne soit forcé de concevoir, en le divisant, quantité d'autres objets, et en ceux-ci quantité d'autres encore; en sorte que notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, est à présent un colosse, un monde à l'égal du néant, où l'on ne peut arriver. L'homme est ainsi un néant à l'égard de l'infini, un

tout à l'égard du néant; un milieu entre rien et tout. Infiniment éloigné de comprendre les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable; également incapable de voir le néant d'où il est tiré et l'infini où il est englouti. » — « Notre intelligence tient, dans l'ordre des choses intelligibles, le même rang que notre corps dans l'étendue de la nature. Borné en tout genre, cet état, qui tient le milieu entre deux extrêmes, se trouve en toutes nos puissances... Trop de distance et trop de proximité empêchent la vue; trop de longueur et trop de brièveté du discours l'obscurcissent; trop de vérité nous étonne : les premiers principes ont trop d'évidence pour nous. Trop de jeunesse et trop de vieillesse empêchent l'esprit; trop et trop peu d'instruction... Enfin, les choses extrêmes sont pour nous comme si elles n'étaient point, et nous ne sommes point à leur égard : elles nous échappent ou nous à elles. Voilà notre état véritable. Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottans, poussés d'un bout vers l'autre. »

Pour réduire ces hautes considérations à leur juste portée, il y faudrait joindre que Descartes, et depuis Leibniz, traitant de l'infini avec plus de rigueur, ont fait voir, ce que Kant devait développer après eux, que nous ne concevons dans la nature que de l'indéfini, c'est-à-dire des grandeurs qui ne peuvent être bornées, et reculent toujours devant l'imagination qui les poursuit; mais que c'est chose toute différente, et où atteint l'intelligence, quoi qu'en ait dit Kant, que l'infini, qui n'est autre que l'esprit absolu, être tout intelligible, que la pensée se sent obligée de concevoir comme dépassant toutes bornes. Or, dans la conception de l'infini, la raison, loin de souffrir, se trouve à l'aise, toute limite lui étant obstacle et gêne, et, encore plus que la raison, la volonté, dont le propre, a dit Descartes, est l'infinité. Pascal a dit : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » C'est là le langage de la seule imagination. La pensée, la volonté, ne redoutent pas l'infini. Là seulement elles peuvent déployer tout leur vol, et dans une immensité que remplit la parole divine, il n'y a ni vide ni silence qui puissent les effrayer. L'imagination est sujette à l'appréhension et à l'éblouissement : plus la pensée s'élève, moins elle connaît le vertige. L'indéfini nous épouvante, l'infini nous rassure. Et c'était bien en réalité la manière de voir de Pascal, comme ce fut celle de Descartes et de Leibniz. Car, tout en peignant l'homme comme voué à l'agitation dans la médiocrité, il parle de la perfection, de nature divine, comme d'une extrémité où nous sommes faits pour trouver le repos. Aristote avait dit de la vertu : C'est un milieu si l'on considère l'excès et le défaut des passions opposées entre lesquelles elle est placée : en elle-même, étant perfection, elle est extrémité.

Dans l'ordre moral, l'homme apparaît à Pascal ballotté, encore plus que dans l'ordre physique, parmi les vagues en lutte d'une mer orageuse. Aussi relève-t-il, à la suite de Montaigne, ces variétés innombrables d'opinions et d'usages qui semblent exclure toute idée de lois universelles. Il n'en sait pas moins, puisqu'il y a, suivant lui, une morale qui a sa règle, que toutes ces diversités et contrariétés auxquelles sont sujettes les choses humaines sont, comme celles des choses naturelles, des altérations d'un type universel, altérations résultant de la différence des circonstances, et qui, pareilles à des déformations perspectives, laissent retrouver, si l'on se place au juste point de vue, l'unité de leur principe.

La condition moyenne, en même temps et par cela même flottante et incertaine, est celle de toutes les créatures. Mais l'homme seul le sent et en souffre.

Ici le christianisme vient se jeter, en quelque sorte, dans le cours de la pensée de Pascal comme un affluent qui l'accroît et le précipite. Ou plutôt, imbu dès son enfance des maximes chrétiennes, mais s'en pénétrant davantage, lorsque revenu, non-seulement de la poursuite de la science mathématique, qu'il finit, de même que Descartes, par dédaigner comme inutile, mais aussi de ce qu'il appelle le divertissement et de la vie du monde, ainsi que des passions qu'elle fomente, il se plonge à la fin tout entier, au désert dans lequel il s'est retiré, dans une méditation des choses divines où se mêlent intimement avec sa foi religieuse les idées qu'ont formées chez lui, dans toute sa vie antérieure, ses études et son expérience.

III.

D'où vient que l'homme se trouve mal à l'aise dans la région moyenne qu'il habite? C'est qu'il a appartenu à la région supérieure, et qu'il en a conservé le souvenir et le regret. Par là il est grand en même temps que misérable, et grand par le sentiment même de sa misère. Cette misère est celle d'un roi dépossédé.

Aux yeux de Pascal, il y a donc en l'homme grandeur et bassesse tout ensemble. Aux deux parties hétérogènes de la nature humaine ont répondu, suivant lui, deux doctrines qu'il connaît, l'une par Epictète, l'autre par Montaigne. La première n'a vu dans l'homme que ce qu'il a de grand, et fait de lui un dieu; la seconde n'a vu dans l'homme que ce qu'il a de bas, et fait de lui une brute. Dans ces deux conceptions de la nature humaine se résume pour Pascal toute l'histoire de la philosophie. C'est ainsi qu'il l'expose à M. de Saci dans le célèbre entretien qui nous a été conservé

par Fontaine, et que nous la représentent différens passages des *Pensées*.

Le christianisme seul, suivant Pascal, a connu la double nature de l'homme, et en a donné l'explication. Cette explication, telle qu'on la trouve surtout chez saint Paul et saint Augustin, est que l'homme est tombé, par suite d'un coupable orgueil, d'un état de perfection originelle dans la sphère de la nature, où s'allument en lui les passions que, dans le style théologique, on comprend sous le nom de concupiscence. De là cette bassesse où subsistent des restes de grandeur.

Le mal radical est le moi; le moi devenu à lui-même sa fin, le moi ainsi érigé en dieu. Le moi est donc haïssable.

Dans la plus haute antiquité, où fut universelle l'idée du bien commun, c'était la maxime dominante que le dévoûment, chez ceux-là du moins qui étaient l'exemple de tous. La trace de cette manière de penser subsistait dans le grand monde que traversa Pascal, et où c'était, comme on l'a vu, une opinion favorite de ceux qu'il y fréquentait le plus qu'il fallait cacher le moi. Descartes, de son côté, d'origine et de vie nobles, avait fait consister la vertu souveraine dans la générosité, disposition d'âme semblable à l'amitié, qui portait à s'inquiéter des autres plus que de soi. La religion chrétienne, toute fondée sur le sacrifice, enseignait à Pascal avec une force toute particulière la même doctrine. Aussi ce n'est pas, dit-il, assez que de cacher le moi, il le faut supprimer. La civilité le dissimule : la religion l'anéantit, en mettant à sa place ce que la théologie appelle la charité.

On a signalé dans la vie de Pascal un moment où, s'écartant de ce chemin, il n'aurait pas tenu tout le compte qu'il aurait pu d'une dette scientifique envers un devancier. Dans l'écrit qu'il publia sur l'expérience qui fut faite au Puy-de-Dôme d'après ses indications, et qui, vérifiant une conjecture de Torricelli, établit définitivement l'explication par le poids de l'air de l'ascension des liquides dans des tubes au haut desquels on a fait le vide, Pascal affirma que cette expérience était de son invention. Descartes assura qu'il lui en avait, deux ans auparavant, suggéré l'idée. Selon toute apparence, les assertions contraires des deux grands hommes furent également sincères. Informé du fait que l'eau, dans une pompe aspirante, s'élevait jusqu'à une certaine hauteur seulement, puis de cet autre fait, signalé par Torricelli, qu'un liquide plus pesant, dans des conditions analogues, atteignait un niveau moins élevé, Descartes avait conjecturé que le phénomène devait s'expliquer non par certaine horreur qu'on attribuait alors à la nature pour le vide, mais bien, soit par les propriétés du

liquide ou du vase dans lequel il montait, soit par le poids de l'air qui le pressait par en bas. C'est dans ces termes qu'il dut conseiller à Pascal, en quelqu'un des entretiens qu'il eut avec lui, de faire vérifier sur une des montagnes de l'Auvergne, en s'y portant à différentes hauteurs où la colonne d'air, plus ou moins haute, devait différer de poids, la dernière de ces hypothèses. Pascal, prévenu, à cette époque, de l'horreur du vide, à laquelle ne croyait sans doute pas Descartes, répugnant d'ailleurs à certaines théories physiques de celui-ci, put faire peu d'attention à son avis, peut-être même l'entendre à peine. Descartes, d'autre part, après le succès de l'expérience du Puy-de-Dôme, qui écartait deux des trois hypothèses entre lesquelles il avait été indécis, put facilement oublier ce qu'il avait mêlé au conseil qu'il donnait de faire cette expérience de conseils différens et de théories qui les motivaient, et se persuader d'avoir ainsi communiqué à Pascal plus de lumière sans mélange d'obscurités qu'il ne lui en avait communiqué effectivement. Torricelli, au contraire, avait, paraît-il, proposé seule, et toute pure, la conjecture que l'ascension des liquides était un effet de la pesanteur de l'air. Pascal, qui en fut frappé, ne crut rien devoir et peut-être ne dut réellement rien qu'au physicien florentin. On est autorisé à supposer, de plus, que la réflexion amena Descartes à reconnaître que Pascal, sur ce point, ne lui était guère redevable. Car, loin qu'il montre à son égard aucun ressentiment, on le voit plus tard, de la Suède où il s'était transporté, faire échange avec lui d'expériences sur ce même sujet de la pesanteur de l'air dont ils s'étaient jadis entretenus ensemble. On peut supposer enfin que Pascal, lorsqu'il se fut défait de son ancienne croyance à l'horreur de la nature pour le vide, lorsqu'il eut surtout renoncé aux sciences et à la gloire qu'il s'en était promise autrefois, presque uniquement préoccupé désormais de la question bien plus grave du bien et du mal, et, dans l'inquiétude d'une conscience de plus en plus scrupuleuse, plein du désir toujours plus ardent de se laver, par le repentir, de toute tache à sa vie, en vint à se demander s'il n'avait pas peut-être méconnu autrefois quelque obligation, si faible fût-elle, qu'il avait pu avoir au grand philosophe, et que de là s'accrut l'aversion qu'il avait conçue et qu'il exprima avec tant de force pour ce mauvais conseiller qui est l'esprit de personnalité.

En tout cas et, quoi qu'il en soit de cette supposition, qui avait mieux connu la tentation suprême, qui est celle de se déifier, et qui, par là, en avait pu mesurer mieux le péril que celui dont l'enfance, précoce jusqu'au prodige, avait ébloui tous ceux qui en avaient été les témoins, parmi lesquels les premiers esprits du

siècle, et qui, dans sa rapide carrière, avait donné l'idée du plus vaste génie qui eût encore paru?

Le moi s'opposant en nous à Dieu, c'est nous seuls, dit Pascal au nom de l'Évangile, que nous devons haïr, et Dieu seul que nous devons aimer. Remarquons, avant d'aller plus loin, que Pascal, avec son ordinaire ardeur, force ici le sens de l'Évangile pour le rétrécir.

L'Évangile, en recommandant de se craindre et de se haïr, n'enseigne pas à n'aimer que Dieu seul. D'accord avec la Bible, il unit, dans l'amour qui doit remplacer l'égoïsme, les hommes avec Dieu, ces âmes qui nous entourent étant comme des dieux visibles où se révèle à nous l'invisible. C'est ce qu'avait compris aussi cette antiquité, cette antiquité grecque particulièrement, qui montrait dans l'amitié, par laquelle nous apprenons le sacrifice, la voie de la perfection.

Remarquons pareillement que l'Évangile n'a pas prescrit la solitude farouche où s'enfonce le fakir de l'Orient, et dont s'éprit Pascal. Jésus-Christ y dit, en se comparant au précurseur qui avait vécu au désert de miel silvestre et de sauterelles, que, quant à lui, il est mangeur et buveur (*manducans et bibens*); c'est-à-dire qu'il ne dédaigne pas de prendre place à la table des humains; et c'est à un repas du soir, entouré d'hommes à la vie desquels est mêlée sa vie, tout près de lui celui qu'il aime entre tous, qu'après le chant d'un hymne, *hymno dicto*, il fonde le rite suprême, consommation des mystères antiques, où la divinité se communique à tous. Autre remarque semblable. Pascal dit: « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. » Mais en signalant dans la richesse le plus grand obstacle à la perfection, Jésus-Christ n'a pas dit d'une manière absolue: « Heureux le pauvre! » Il a dit: « Heureux qui est pauvre par l'esprit, » c'est-à-dire celui qui, parmi la richesse, pareil à ce philosophe qui, voyant ses esclaves fatigués par les sacs d'or qu'ils portaient, les leur faisait aussitôt abandonner, dédaigne la richesse au prix de quelque chose de meilleur. Sans faire comme saint François d'Assise, qui, sur la fresque de Giotto, prend pour épouse la Pauvreté, et comme ses disciples, qui ne voulaient de pain que celui qu'ils avaient mendié, beaux symboles d'ailleurs d'un sublime désintéressement : heureux celui qui place le bien dans la « seule chose nécessaire! » Pour réaliser dans toute sa grandeur l'idéal évangélique auquel il aspirait, et où, sans doute, il eût atteint, si la vie ne lui eût prématurément fait défaut, Pascal avait donc à s'élever encore à ce point de vue qu'indiquait le Christ, d'où l'on considère la perfection morale, non comme dépendant de telle ou telle forme particulière d'existence dans la sphère des sens

et de l'imagination, mais comme consistant tout entière dans un état du cœur et de la volonté. Lui-même, d'ailleurs, après avoir dit : « J'aime la pauvreté, » avait déjà ajouté : « J'aime les biens, parce qu'ils donnent les moyens d'en assister les misérables. »

L'idéal purement spirituel est, en tout cas, le terme où tend sa pensée, où concourent sa philosophie et sa religion.

L'humanité déchue, parce qu'elle s'est détachée de son principe, il faut, pour la relever, que ce principe descende lui-même à elle ; il faut qu'il s'abaisse à ce milieu où elle s'est laissée tomber, se fasse ainsi pour elle médiateur, et la ramène, régénérée, à l'extrémité de perfection pour laquelle elle fut faite. C'est ce qu'on nomme incarnation et rédemption. Comment comprendre la charité? Comment comprendre la rédemption? Selon Pascal, on ne le peut, non plus qu'on ne peut comprendre comment l'âme, originairement, a été, suivant son expression, jetée dans le corps.

« L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature, car il ne peut concevoir ce que c'est qu'esprit et encore moins ce que c'est que matière, et moins qu'aucune chose comment un corps peut être uni avec un esprit. C'est là le comble de ses difficultés (c'est-à-dire, c'est là pour lui le plus obscur des problèmes), et cependant c'est son propre être. » Et il cite saint Augustin, qui a dit : « La manière dont les esprits sont attachés aux corps est incompréhensible, et cela pourtant est l'homme. » Et, en effet, si l'on peut établir, avec tous les plus grands philosophes, que la partie inférieure de notre nature a sa raison, et, par suite, son type dans la supérieure, qui est l'esprit, si il n'est peut-être pas impossible, sur les traces des Platon, des Plotin, d'autres encore, d'entrevoir quelque chose du secret de fascination dont la puissance fait descendre dans l'existence naturelle des principes d'un ordre supérieur, vainement a-t-on cherché à montrer, dans le détail, comment l'esprit peut donner origine à la nature, comment il peut recevoir de la nature des impressions ou lui imprimer le mouvement. Descartes, avec la haute idée qu'il avait de l'âme, ne pouvait admettre qu'elle se transfusât, pour ainsi dire, dans le corps par ce qu'on appelait, depuis Suarez, l'influence physique : il fallait, selon lui, admettre, sans prétendre l'expliquer, qu'elle était avec le corps dans un commerce intime et effectif. A côté des idées profondément hétérogènes de l'âme et du corps, il fallait admettre une troisième idée, toute différente, qu'elles ne suffisaient pas à expliquer : celle de leur union, embrassant et la sensibilité, qui est passive, et la motilité, qui est active, celle-là proprement analogue à l'entendement, celle-ci à la volonté. C'était là un fait qu'il fallait reconnaître, sans prétendre,

comme le firent depuis Geulincx, Malebranche, Leibniz, en dissocier, pour les rejoindre ensuite tant bien que mal, les élémens intégrans, et même, comme tendit à le faire, sans s'y résoudre entièrement, le dernier de ces philosophes, réduire l'élément inférieur à une simple apparence de l'autre, et donner ainsi ouverture, au moins pour l'explication de la nature, à un parfait idéalisme. L'élément négatif, ce « non-être » auquel Platon déjà voulait qu'on fît sa part, ainsi éliminé par la théorie, n'en reparaît pas moins ramené par l'expérience, et en le réduisant à un effet d'une pure illusion, l'illusion demeure encore un mystère en nous, comme l'était hors de nous l'adjonction au principe positif d'un élément de limitation et de privation.

Si Pascal ne recherche pas plus que Descartes comment l'âme a été jetée dans le corps, il ne recherche pas davantage comment elle a pu, à l'origine, pécher, encore moins comment le péché ou la tendance à pécher peut passer d'âme à âme.

Il ne recherche pas davantage, quelques efforts qu'eût faits Jansénius, à la suite de saint Augustin, pour éclaircir le problème, comment il se peut faire qu'à la volonté humaine vienne se joindre, pour la guérir et la redresser, la volonté divine. Ce sont là des faits, certains par tout ce qu'ils expliquent, eux-mêmes inexplicables, derniers mystères en lesquels tous autres mystères se résolvent.

« La fin des choses et leurs principes sont pour l'homme invinciblement cachés dans un secret impénétrable. »

Ce n'est pas, du reste, obscurité véritable que la fin et le principe, qui ne sont qu'une même chose. Comme s'accordèrent à le dire, avant Pascal, Platon, Aristote et Descartes, c'est au contraire la lumière pure. Seulement, la lumière pure est trop vive pour notre faible vue, et l'éblouit. Il n'en est pas de même du rapport immédiat des choses à leurs principes et à leurs fins, de leurs commencemens et de leurs terminaisons. « J'ignore, disait dans son style figuré, J.-B. Van Helmont, la manière dont expriment leurs dons les principes des choses. » C'est la pensée de Pascal sur ces mystères de commencement et de fin entre lesquels est compris le cours de l'existence temporelle. Ils expliquent tout : ils ne s'expliquent point. C'est assez qu'une autorité irréfragable les garantisse. Cette autorité est celle du cœur, où parle Dieu.

Pascal a ramassé, classé toutes les preuves dont le raisonnement peut se servir pour établir la vérité de la religion chrétienne : ces preuves sont les miracles, et parmi les miracles, au premier chef, les prophéties. « Rien, en conclut-il, n'est plus certain que la religion ; » mais aussitôt il ajoute que « la religion n'est pas certaine. » C'est que si, dans l'ordre géométrique, partant de définitions, on peut

obtenir des conclusions d'une irréfragrable certitude, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit, soit de faits, qu'on ne connaît d'ailleurs que par des témoignages, soit de rapports à établir par voie de comparaison entre des faits. Ici on ne dépasse point cette probabilité dont personne ne connut mieux que Pascal la grande portée et le grand usage, mais qu'il connaissait bien aussi pour laisser toujours place à la chance et au doute. La « règle des partis » est celle que doivent suivre des joueurs pour se partager équitablement les enjeux. S'y conformer en religion comme partout est sagesse. L'absolue certitude est ailleurs. Le cœur seul en est le siège, et c'est là aussi que réside, rigoureusement parlant, la religion. « La religion est Dieu sensible au cœur. »

En conséquence, le véritable enseignement de la religion, celui que tout autre ne fait que préparer est l'inspiration. Où Pascal avait écrit d'abord « révélation, » dans le passage qui suit, il a écrit ensuite « inspiration, » comme rendant ainsi plus exactement sa pensée : « Il y a trois moyens de croire : la raison, la coutume, l'inspiration. La religion chrétienne, qui seule a la raison, n'admet pas pour ses vrais enfans ceux qui croient sans inspiration. Ce n'est pas qu'elle exclue la raison et la coutume ; au contraire, il faut ouvrir son esprit aux preuves, s'y confirmer par la coutume, mais s'offrir par les humiliations aux inspirations, qui seules peuvent faire le vrai et salutaire effet. »

L'utilité du raisonnement, c'est, suivant la règle des partis, d'opposer aux raisons qu'oppose à la religion l'irréligion des raisons contraires et plus fortes, de confondre ainsi la sophistique. L'utilité de la coutume est, comme dit quelque part Pascal, de « ployer la machine, » c'est-à-dire, par des pratiques et des habitudes conformes à la religion, de réduire la résistance du moi, toujours prêt à se défendre contre ce qui l'humilie. C'est la signification de ce passage connu des *Pensées*, où, dans un dialogue imaginaire, après avoir exposé sa théorie des chances à celui qui résiste et qui dit : « N'y a-t-il donc pas moyen de voir le dessous du jeu ? — On me force à parier, et je ne suis pas en liberté, et je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire ; » il répond : Travaillez donc à vous convaincre non par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. — « Apprenez de ceux qui ont été liés comme vous et qui parient maintenant tout leur bien ; ce sont gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre, et guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière dont ils ont commencé ; c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc. Naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira. — Mais c'est ce que

je crains. — Et pourquoi? qu'avez-vous à perdre? Cela diminuera vos passions, qui sont vos grands obstacles. Quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, sincère, ami véritable. Je vous dis que vous aurez gagné en cette vie; qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude de gain que vous reconnaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné. » Et enfin : « Si ce discours vous plaît, et vous semble fort, sachez qu'il a été fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après pour prier cet Être infini et sans parties, auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vôtre pour votre propre bien et pour sa gloire, et qu'ainsi la force s'accorde avec cette bassesse. » C'est-à-dire qu'au prix de cette bassesse s'acquiert la force divine.

Par ces paroles, a-t-il voulu dire, comme on l'a cru, qu'il faut renoncer, pour se livrer à des pratiques toutes matérielles, à son intelligence, celui qui, non content de faire lui-même de la pensée un si merveilleux usage, a dit que l'homme tirait toute sa dignité de la pensée, et que par elle il était plus grand que l'univers? Il a voulu dire, comme en effet il l'a dit ailleurs, qu'en fait de religion, comme il s'agit, en définitive, d'arriver à ce but que Dieu remplisse une âme toute pleine d'elle-même, et qui par là surtout lui résiste, le moyen qui nous rapproche le plus d'un tel but est de briser par l'humilité sa rébellion. Qu'on y emploie, selon les temps et selon l'état des idées, des pratiques plus ou moins empreintes déjà de la conception finale à laquelle elles sont faites pour préparer, l'essentiel est ce principe que c'est par les humiliations qu'on se dispose aux inspirations. Humilité, et, par là, inspiration, c'est, selon Pascal, tout le christianisme.

Dans les religions antiques, on voulait aussi entrer en communication avec Dieu. C'était également le but suprême des philosophies. Mieux informé de leur histoire, Pascal ne les eût pas réduites à deux systèmes seuls, remplis l'un de l'idée de la grandeur de l'homme sans Dieu, et l'autre de sa bassesse. Pourtant, dans de grands systèmes qu'il connaissait peu, parmi tout ce qu'il aurait rencontré, comme saint Augustin, de vues analogues à celles du christianisme, il aurait remarqué avec lui une lacune considérable. J'y trouve tout, disait saint Augustin, sauf Jésus crucifié. Le christianisme eut ce trait tout particulier d'une conscience plus profonde et plus vive qu'on ne l'avait eue jamais du mal moral, source première de tout autre, et, par suite, d'une conscience plus profonde et plus vive qu'on ne l'avait eue jamais du véritable bien. A un sentiment plus fort du vice de l'égoïsme répondit alors un plus

fort sentiment de la vertu pressentie de tout temps par les âmes héroïques, qui est la charité. De là la conception du dévoûment volontaire de Dieu même, conception à laquelle l'antiquité fut loin d'être étrangère, mais dont elle n'offrit, comparée au christianisme, que de vagues et pâles images.

Cette conception est pour Pascal la religion tout entière. De même que le raisonnement, lorsqu'il a fait ce qu'il peut faire, que les pratiques, lorsqu'elles humilient la personnalité récalcitrante, ne peuvent encore que préparer la révélation par le cœur, de même dans le christianisme tout, jusqu'au sacrifice, n'est que préparation, figure d'une vérité unique, qui est le don que Dieu fait de soi au cœur dans la charité. Jésus-Christ n'avait-il pas dit lui-même qu'un autre viendrait après lui, un Appelé ou Invoqué, qui enseignerait enfin sans figures toute la vérité? Cet autre était l'Esprit divin, que la théologie identifie avec l'Amour. Vers cet Appelé tend tout le christianisme de Pascal. En lui il voit la parfaite et définitive vérité, en lui la paix et le bonheur.

On a représenté Pascal comme souffrant d'une incurable mélancolie, voyant tout d'un œil désolé. Pourtant il disait : « Un chrétien est toujours heureux. » Incessamment malade, et s'acheminant, il le savait, vers une fin prématurée, il acceptait la maladie comme une grâce, et il a écrit : « J'attends la mort en paix. » Peu s'en faut qu'il n'ait dit comme saint Paul : « Je désire être dissous, sachant bien que je ne serai pas dépouillé, mais revêtu. »

Descartes, après avoir donné pour principal but à ses recherches le moyen de vivre longtemps, en vint ensuite à dire : « Au lieu de songer à prolonger la vie, j'ai pris le parti de ne pas craindre la mort. » Leibniz, qui croyait voir dans son temps des signes d'une manière de penser fausse et pernicieuse, tendant à s'établir partout, met en première ligne parmi ces signes « l'horreur de la mort. » Non-seulement Pascal n'en a pas eu l'horreur, mais il en a joui, en quelque sorte, par avance, comme d'un acheminement au souverain bien.

En résumé, celui qui a dit : « Toute la philosophie ne vaut pas une heure de peine, » le disant de cette philosophie dont « c'est, » a-t-il dit encore, « philosopher que de se moquer, » c'est une erreur que de le ranger parmi les contempteurs de l'intelligence. Nul, au contraire, n'en a mieux connu la nature et estimé plus haut la puissance. Seulement, et par là il n'a fait que s'avancer plus loin dans la voie qu'avaient tracée les plus grands des penseurs qui l'avaient précédé, il a cru que l'intelligence, séparée de la volonté, s'égarait dans le vide; il a cru qu'à la volonté, inséparable d'ailleurs et à peine dis-

cernable de la parfaite raison, à la volonté, au contraire, il était donné d'atteindre la réalité suprême à laquelle toute autre réalité est suspendue; il en a vu le foyer dans le cœur, cherché le premier principe dans l'amour.

C'est une erreur aussi d'imaginer que le monde est apparu à Pascal comme voué au mal et à la douleur. Il a cru que la vraie science et la vraie religion, qui n'en diffère point, mettant en communication immédiate, au fond le plus reculé de l'âme, avec la divinité, faisaient participer, et dès cette vie, en attendant l'éternelle existence, à la divine félicité.

Pascal portait toujours sur lui, entre l'étoffe et la doublure de son habit, un papier écrit qu'il décousit et recousit, huit années durant, chaque fois qu'il changeait de costume. Il y attachait donc un grand prix. Cet écrit, qu'on a appelé une « amulette, » contenait le souvenir de deux heures de ravissement où il avait cru voir lui apparaître, avec un éclat surnaturel, la vérité suprême :

L'an de grâce 1654,

Lundi, 23 novembre, jour de Saint-Clément, pape et martyr et autres au martyrologe, etc., depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi,

Feu.

Dieu d'Abraham, dieu d'Isaac, dieu de Jacob,
non des philosophes et des savans.
Certitude, certitude, sentiment, joie, paix.
Dieu de Jésus-Christ.
. . . . . .
Joie, joie, joie, pleurs de joie.
. . . . . .
Mon Dieu, me quitterez-vous?
Que je n'en sois pas séparé éternellement!

L'écrit que Pascal a voulu porter toujours sur lui, en témoignage inoubliable de la vision céleste, on peut l'appeler un hymne au « feu » divin, hymne passionné de foi, de tendresse et de bonheur.

F. Ravaisson.

LES

DESCENDANS DES MAGES

A BOMBAY

History of the Parsis including their manners, customs, religion and present situation, par M. Dosabhai Framji Karaka. Londres; Macmillan et C°.

Grâce à la vapeur et à la diffusion des langages, l'Asie devient aussi connue que la vieille Europe, et, ce n'est plus à des voyageurs suspects de partialité que nous le devons, mais aux publications de savans qui, nés sur les rives du Gange, du fleuve Jaune ou de la rivière des Perles, parlent correctement les langues d'Occident. Avoir sous les yeux l'histoire du Céleste-Empire racontée en français par un lettré chinois, et l'histoire des Mages écrite en anglais par un disciple de Zoroastre, voilà qui est assurément chose nouvelle et l'indice d'un progrès général. Il semble que nous connaissons mieux la Chine depuis qu'elle a été révélée ici même par le général Tcheng-ki-tong. Nous serons mieux au fait des vicissitudes des Mages et de leur grandeur présente, lorsqu'elles nous auront été dites par un des leurs, M. Dosabhai, un érudit digne de la haute situation qu'il occupe à Bombay.

M. Dosabhai ne peut ignorer que des disciples de Zoroastre sont venus et viennent encore aujourd'hui en Europe, demander aux rares émules d'Anquetil du Perron, d'Eugène Burnouf, de l'Hanovrien Niebuhr et du Danois Grotefend, des lumières sur l'origine de

leur religion. Il n'apprendra donc que peu de chose à des érudits familiers avec l'histoire de son pays d'origine, les inscriptions cunéiformes de Persépolis et les sectes religieuses qui pullulent aux Indes. Mais son livre nous donnera ce que ces patiens chercheurs n'ont pu nous donner, c'est-à-dire des détails sur les mœurs des Parses actuels, appelés aussi Mages ou Mazdéens, mot dérivé de Ahura Mazda, le dieu de Zoroastre.

L'auteur suppose que ses coréligionnaires seront heureux de voir leurs aventures et la façon dont ils ont acquis d'immenses richesses décrites par l'un d'eux. Il est certain que, de ce côté, son espérance ne peut être déçue, car il ne leur ménage pas les louanges. Les Anglais en ont aussi leur bonne part, et cette fois, c'est justice : ils ont fait beaucoup pour les Mages, à une époque où leur communauté était errante et persécutée.

Un navire de guerre français, mis à la disposition d'un savant éminent, vient de transporter dans un de nos ports, pour être placés au Musée du Louvre, des fragmens précieux d'antiquité persane. Notre étude empruntera peut-être à cette circonstance un caractère d'actualité. Les soldats de Darius, que nous allons avoir sous les yeux, sont, en effet, les ancêtres des Perses qui vivent aujourd'hui aux Indes, et avec lesquels, dans le cours de mes voyages, il m'est arrivé souvent de créer des relations aussi instructives que cordiales.

I.

Dès la première page du livre de M. Dosabhai Framji Karaka, l'on apprend, avec surprise, que la secte des Parses, considérée à juste titre comme l'une des plus anciennes du monde, ne compte pas plus de cent mille individus. C'est peu, si l'on songe qu'elle se chiffrait, dans l'antiquité, par des millions d'êtres, et qu'une grande partie du commerce des Indes orientales est aujourd'hui entre ses mains.

On est aussi frappé de l'analogie de son histoire avec celle des Juifs. Même exode, mêmes persécutions, même vie errante pendant des siècles. Comme les Israélites, les Parses ont acquis une influence, une situation, des richesses tout à fait hors de proportion avec leur nombre et la petite place qu'ils occupent sur notre planète. Ce qu'il y a de surprenant encore, c'est que leur passage de la pauvreté à l'opulence, d'une condition de paria à un rang élevé, n'ait rien changé à leurs croyances, à leurs mœurs et à leurs costumes. Et en cela, ils diffèrent beaucoup des Juifs. La reine Victoria n'a pas craint d'en anoblir quelques-uns, et ces aristocrates de fraîche

date sont restés simples de caractère et de manière, tels qu'ils étaient, sans doute, au VIIe siècle de notre ère, au temps où leurs ancêtres quittaient leur patrie en proscrits.

Ce culte du passé devait engager M. Dosabhai Framji Karaka à nous parler de l'époque héroïque de Cyrus le Grand, de Cambyse, de Darius, de Xerxès et des guerres que ses ancêtres soutinrent contre les Grecs et les Romains. C'est de l'histoire ancienne trop connue pour que nous nous y arrêtions. Après un récit très succinct, mais vraiment original de la façon dont les sectateurs de Mahomet ont fait leur apparition devant le dernier successeur de tant de rois célèbres, nous arriverons tout de suite à l'historique de la situation brillante que s'est faite hors de sa patrie la secte des Parses (1).

C'est en 637, Ardeshir III régnant, que les Arabes, fraîchement convertis par Mahomet, envahirent la Perse. Cette contrée jouissait alors d'une grande tranquillité; malheureusement une trop longue paix, un bien-être trop général, avaient énervé les corps et les âmes, et, lorsque les troupes du calife Omar entrèrent dans Erak, ils ne trouvèrent, au lieu de soldats disposés à les combattre, que deux factions se disputant le pouvoir. Le roi Ardeshir, à la simple nouvelle de l'approche des musulmans, perdit Erak et le trône. Il fut remplacé par un jeune prince du nom de Yazdérard, lequel, vaincu par les Arabes comme son prédécesseur, fut contraint de fuir jusqu'à Merv, en Tartarie, où il mourut assassiné. C'était le dernier rejeton de la dynastie sassanienne.

Peu d'années avant la fin tragique de ce prince, une ambassade musulmane était venue le trouver dans son camp, et celui qui la dirigeait lui avait tenu ce langage :

— Allah nous a commandé, par la bouche de son prophète, d'étendre la domination de l'Islam sur toutes les nations du monde. Nous lui obéissons et venons vous dire : Devenez nos frères en adoptant notre foi, ou bien encore, payez-nous un tribut, si vous voulez éviter que nous vous fassions la guerre. — Nos discordes doivent vous avoir trompés sur nos forces, s'écria le prince en interrompant l'orateur. La vermine, les serpens vous servent de nourriture; pour vêtemens, vous n'avez que des peaux de moutons et des poils de chameau. Si la misère vous chasse de vos déserts, nous vous donnerons à manger et un roi qui vous gouvernera avec sagesse. — Mes compagnons, reprit l'ambassadeur, sont des

(1) Le mot Parse dérive d'une province persane, Pars ou Jars, dans laquelle se trouvait l'ancienne capitale de l'empire, Persepolis. On appelle aussi les Parses des Guèbres, sans se douter que c'est une qualification injurieuse que les musulmans employaient pour les humilier.

hommes de distinction... Oui, nous avons été misérables au point de ne vivre que d'insectes et de serpens, et quelques-uns de ceux qui sont ici ont dû égorger leurs filles pour se nourrir !.. Plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie et de la superstition, sans lois, toujours ennemis les uns des autres, nous n'étions occupés qu'à nous combattre et à nous entre-tuer. Voilà, en vérité, ce que nous étions. Mais Allah a conduit parmi nous un homme,.. il est le plus grand par sa naissance, ses vertus et son génie. Allah l'a choisi pour son apôtre et son prophète... Par sa voix, Allah nous a dit : « Je suis le seul Dieu, l'Éternel, créateur de l'univers. Ma bonté vous envoie un guide pour vous diriger. Vous souffrirez les supplices que je réserve aux criminels après leur mort ou vous entrerez dans un séjour de félicité. » Cette persuasion a graduellement pénétré dans nos cœurs : nous avons cru à la mission du prophète et avons reconnu que ses paroles étaient les paroles d'Allah, que ses commandemens étaient ceux d'Allah, et que la religion qu'il nous enseignait, l'Islam, était la seule vraie religion. Il a éclairé nos enfans, il a éteint nos haines et nous a réunis en une société de frères sous des lois dictées par une sagesse divine. Puis il a ajouté : « Complétez mon œuvre. Répandez partout la domination de l'Islam. La terre appartient à Allah : il vous la donne. Les nations qui partageront votre foi seront assimilées à la vôtre ; elles jouiront des mêmes avantages et seront sujettes aux mêmes lois. Mais celles qui refuseront de l'accepter ou de payer tribut, vous les combattrez jusqu'à ce qu'elles soient exterminées. Plusieurs d'entre vous périront dans la lutte, mais ils gagneront le paradis. Les survivans jouiront des honneurs de la victoire... Voilà vers quel pouvoir et quelle gloire nous marchons avec confiance. A présent que vous nous connaissez, faites vos choix entre notre foi, le tribut ou une guerre d'extermination. »

Le roi des Perses, pour toute réponse, fit remarquer à l'orateur de la députation, Hamar-Mokarin, que s'il ne lui faisait pas trancher la tête, c'était par égard à sa qualité d'ambassadeur. Puis, ordonnant qu'on apportât un sac plein de terre, il le fit placer sur les épaules du chef arabe en disant : « C'est tout ce que je puis te donner de mon royaume. Va-t'en ! »

Makarin ne se débarrassa pas de l'étrange présent qui lui était fait ; et loin d'en paraître humilié, il quitta le camp avec les apparences d'une grande joie. Inquiet de cette gaîté insolite, le roi envoya de la cavalerie à la poursuite de l'ambassade. On ne put la rejoindre. Arrivé au milieu des siens, Makarin jeta son sac de terre aux pieds du calife Omar en lui disant : « La terre des Perses est à toi : on te la donne ! »

Quatre ans après ce singulier épisode, en 641, avait lieu la bataille de Navahand entre Perses et Arabes. Les premiers furent écrasés aux cris victorieux de: *Allah akbar!* Dieu est grand! Ce fut le dernier coup porté à l'antique empire. L'Islam, comme un flot irrésistible, s'étendit d'Orient en Occident jusqu'au jour où il vint se briser dans les plaines de Poitiers devant Charles-Martel.

Lorsque la Perse n'eut plus de roi ni d'armée, lorsqu'elle fut tombée entièrement au pouvoir des califes de Bagdad, les vainqueurs se hâtèrent de transformer les temples dédiés au Feu en mosquées d'Allah. Des millions de Mages, placés entre l'abjuration et la mort, embrassèrent l'islamisme. Ceux qui ne voulurent ni se convertir ni mourir abandonnèrent leurs foyers et se refugièrent dans les montagnes du district de Khorassan, où, pendant un siècle, ils vécurent oubliés, pratiquant leur culte sans bruit. Un jour, pourtant, ils furent dénoncés et de nouveau persécutés. Ceux qui purent échapper au yatagan des Arabes se refugièrent dans la petite île d'Ormus, située à l'entrée du Golfe-Persique. Ce ne fut qu'une halte: obligés encore de fuir, d'abandonner leur patrie et cette fois pour toujours, ils achetèrent des embarcations, y placèrent leurs femmes et leurs enfans et firent voile dans la direction de l'Hindoustan.

Les peuples de cette contrée ne leur étaient pas tout à fait étrangers. Pas moins de cinq cent dix ans avant Jésus-Christ, Darius Hystape avait placé la province du Penjab sous la domination persane. Le feu qui brûlait encore sur les autels de cette province au commencement de notre ère prouve que la religion des Mages n'y était pas inconnue. Dans le *Patrologiæ Cursus* de l'abbé Migne, on peut voir que les Perses étaient déjà, à une époque bien ancienne, les maîtres du commerce de l'Océan-Indien. D'après Jean Reynaud et Anquetil du Perron (1), des Hindous qui, par réciprocité, étaient venus dans le royaume d'Iran, avaient joui du droit d'y pratiquer librement leur culte. Au VIIe siècle, des Persans qui parcoururent les Indes orientales poussèrent leurs exploitations jusqu'au Cathay, jusqu'en Chine. Il est avéré que quelques-uns y vinrent en proscrits et en marchands.

Quel était le nombre des émigrans? Peu considérable sans doute pour avoir pu se transporter si aisément d'un point à un autre. Après Ormus, les fugitifs débarquèrent à Diu, un îlot du golfe de Cambay, placé au sud de la côte de Kathiavar. Ils y restèrent dix neuf ans seulement. Un jour, leur grand-prêtre ou *dastur* les assembla et leur dit qu'après avoir interrogé les étoiles, il jugeait un nouveau départ nécessaire. Avec une docilité admirable, les Mages

(1) J. Reynaud, *Abulfédas*. — Anquetil du Perron, *Zend-Avesta*, t. I.

prirent la direction du territoire de Sanjan, où, en 721, un magnifique temple dédié au Feu s'élevait par leurs soins.

Trois siècles plus tard, ils s'étaient tellement accrus, qu'on les vit apparaître dans diverses villes des Indes, à Cambay et à Surate principalement. Leur arrivée à Bombay, ville devenue aujourd'hui leur capitale d'adoption, remonte à la moitié du XVIIe siècle. Ils s'y montrèrent un peu avant que le Portugal l'eût cédée à l'Angleterre, soit en 1668. Bombay fut la dot de la princesse Catherine de Portugal lorsqu'elle devint l'épouse de Charles II d'Angleterre.

Dès qu'ils se virent à l'abri des persécutions sous la forte protection des Anglais, les Parses s'organisèrent en communauté, et, comme les Hindous, ils créèrent un *Panchayet* dont la juridiction s'étendit sur leurs compatriotes établis à Barotch, à Surate et dans d'autres localités du Guzerate. Ceux de Navsari, la ville sainte des sectateurs de Zoroastre, — comme Rome l'est des catholiques, — restèrent indépendans de toute juridiction, et tels ils sont restés encore aujourd'hui.

Un Panchayet, aux Indes, est à la fois un aréopage, une assemblée de notables, et même un conseil municipal dont les membres sont élus par les membres d'une même secte. Il applique des peines plutôt morales que physiques à ceux qui ne lui obéissent pas. Un Parse se refuse-t-il à subir la sentence prononcée contre lui, il est excommunié et ses coreligionnaires le traitent en sacrilège. Il n'est plus invité aux fêtes, aux cérémonies religieuses. L'entrée des temples lui est interdite, et s'il meurt sans être en état de grâce, son corps est livré sans façons aux vautours qui le dévorent, c'est-à-dire qu'il est porté au cimetière ou à la « Tour du Silence » sans escorte aucune.

Le Panchayet eut fort à faire pour combattre certaines tendances contraires aux lois de Zoroastre, tendances qui s'étaient développées dans l'exil et au contact des étrangers. La religion d'Ahura-Mazda qualifie de crime la bigamie ; or, des Parses, en apprenant qu'en Angleterre le divorce était autorisé, crurent pouvoir, non-seulement délaisser leur femme légitime, mais encore en prendre une nouvelle, sans s'inquiéter des lois qui régissaient pareille matière. Un membre considérable du Panchayet se permit cette licence. Il fut excommunié, honni, et ne rentra en grâce qu'après s'être frappé avec une babouche cinq fois la face devant le Panchayet et le clergé assemblés. Il dut restituer à sa première femme ses bijoux et ses propriétés, et prendre l'engagement de lui faire une rente annuelle de 2,000 roupies.

Les compagnes et filles des Parses furent elles-mêmes rappelées aux convenances par le scrupuleux tribunal. Celui-ci avait remar-

qué que, peu à peu, les femmes s'adonnaient à des pratiques superstitieuses et autres, indignes de leur secte. Ainsi, elles sortaient à nuit close, pour aller aux fontaines, aux marchés, ou à des réunions dont les maris et les domestiques étaient exclus. Crédules et superstitieuses au plus haut point, elles portaient des offrandes aux temples hindous afin d'obtenir des dieux païens une bénédiction pour leurs enfans, un amour constant de leurs maris, et, si elles étaient stériles, l'espérance de devenir bientôt mères. Prêtres parsis, brahmes ou fakirs mahométans, recevaient indistinctement leurs vœux. Elles se surchargeaient aussi d'amulettes que des magiciens leur vendaient en affirmant que, si elles s'en paraient, leurs désirs seraient exaucés.

Le Panchayet décréta que toute femme parse rencontrée dans les rues après le coucher du soleil, sans un domestique porteur d'une lanterne allumée, serait appréhendée au corps par les employés des pompes funèbres et conduite par eux, pour y passer toute la nuit, au Nasakhama, local où sont disposées les civières des morts. Les pauvres créatures furent frappées d'une telle terreur que, depuis cet édit, il ne s'en est pas montré une seule dans les rues de Bombay avant ou après le coucher du soleil. Ce n'était pas le cachot sinistre qui leur causait de la frayeur, mais le contact impur d'un employé aux funérailles. C'était une souillure que rien ne pouvait effacer.

Les croyances superstitieuses ont été plus faciles à déraciner, la fréquentation, chaque jour plus grande, des Européens, les idées modernes, ont fait pour les détruire plus que toutes les lois et les réprimandes. Aux anniversaires de la mort d'un Parse, les parens du défunt avaient la coutume de donner de grands dîners, de faire porter chez leurs amis des douceurs, des fruits, des présens de toute sorte. C'était une ruine pour le Zoroastrien pauvre. Une ordonnance du Panchayet fixa à deux cents personnes le chiffre maximum des invités, et à la condition de ne leur servir que du riz et du *carry*. Les femmes avaient aussi un usage déplorable. Au décès d'un ami de leur époux, elles se réunissaient pendant un mois et quelquefois plus dans la maison du défunt pour y pleurer, se frapper la poitrine et se lamenter au point de s'en rendre malades. On décréta que ces réunions dureraient trois jours pour la perte d'un enfant et dix pour celle d'une personne adulte.

Aujourd'hui, le Panchayet des Parses a perdu beaucoup de son importance; aussi incapable de faire le bien que de faire le mal, son rôle est presque borné à l'équitable distribution des fonds de charité qui lui sont confiés par la communauté. Cependant, il fallait bien qu'un code spécial de législation, n'ayant rien de com-

mun avec celui des Hindous et des mahométans, réglât leur mariage, leur divorce et leurs héritages. Ils obtinrent de la suprême cour de Bombay l'autorisation de former un faisceau de lois en rapport avec leurs usages et leur religion. L'œuvre fut laborieuse, car elle se discuta pendant trente ans, de 1835 à 1865. Deux juges de la cour suprême d'Angleterre y prirent part ainsi que deux Parses influens : l'un représentait les Parses de Bombay ; l'autre était mandataire des Parses de Surate.

Voici les lois principales de leur code actuel ; sur beaucoup de points, elles sont identiques à celles des Anglais.

La femme n'hérite pas des biens du mari si celui-ci n'a pas testé en sa faveur. Cette loi est conforme à l'usage en vigueur chez les anciens Mages. Toutefois, les législateurs ont reconnu qu'elle était contraire à l'esprit de la religion de Zoroastre. — Un mariage n'est valable que s'il est célébré selon la cérémonie mazdéenne appelée *arhishad ;* elle doit être célébrée par un prêtre mazdéen. — Un Parse ne peut contracter une nouvelle union du vivant de sa femme légitime, mais il est autorisé à le faire après un divorce légal. Il a été reconnu que la loi de Zoroastre était opposée à la bigamie ; cependant beaucoup de Mages en contact journalier avec les mahométans, chez lesquels la pluralité des femmes est autorisée, avaient cru pouvoir sans crime prendre exemple sur cette secte. — Si un mari ou une femme s'absente pendant sept ans du domicile conjugal, le divorce est de droit. — Les cas de divorce sont aussi bien applicables aux hommes qu'aux femmes, et ils se bornent à deux : inconduite et mauvais traitemens. Pour tous les autres actes de la vie civile, les Parses sont soumis aux règles régissant les Hindous, les mahométans et les Anglais.

II.

C'est longtemps avant d'avoir été placés sous l'égide de ce code que les descendans des Mages ont commencé les affaires, et ont réussi à accumuler des fortunes vraiment colossales qui font songer à celles des Rothschild en Europe, et des Vanderbilt aux États-Unis. Dès l'année 1660, ils trafiquaient avec les Portugais, les Hollandais et les marchands d'Arménie. Quand les Anglais pénétrèrent dans ces riches régions pour y créer la plus florissante de leurs colonies, ils devinèrent, grâce à leur admirable pratique des affaires, le parti qu'ils pouvaient tirer de l'honnêteté et de l'intelligence commerciale des Parses ; ils se les attachèrent par de bons procédés, en usant d'eux comme d'intermédiaires, surtout en les traitant sur un véritable pied d'égalité, ce qui les ven-

geait des outrages que journellement leur adressait la partie musulmane de la population. Il est avéré que, sans l'aide de leurs obscurs auxiliaires, jamais les Anglais ne fussent arrivés à combattre avec avantage la concurrence que leur faisaient d'autres Européens, Portugais et Hollandais, arrivés longtemps avant eux dans ces parages.

Se voyant fortement appuyés, se débarrassant peu à peu de l'humilité que leur imposait leur condition de proscrits, les Parses commencèrent bientôt à négocier pour leur propre compte, à s'adjuger certains monopoles de fabrication et à étendre au loin leurs relations. Ceux qui n'étaient pas assez riches pour avoir du crédit s'occupèrent d'agriculture et de métiers manuels. Après quelques années de patiens tâtonnemens, il fut évident que de tous les artisans hindous et mahométans, les Parses étaient les meilleurs tisserands, les potiers les plus adroits et les charpentiers les plus habiles. Les fameuses étoffes des Indes, celles dites « indiennes » de soie ou de coton, les *bastas*, *alechas* et *khinkobs*, sortaient de leurs manufactures et étaient vivement recherchées par toutes les personnes aimant les tissus de luxe et de riches dessins. Le peu qu'il en reste encore nous arrache des cris d'admiration.

Lorsqu'en 1735 un chantier de construction navale se créa à Bombay, ce fut une famille de Parses du nom de Wadia, d'une grande célébrité aux Indes, qui en prit la direction. Pendant plus de cent ans, elle eut le monopole de ces constructions, qui, d'années en années, finirent par former une véritable flotte représentant un capital énorme. Sur d'autres points de l'Hindoustan, leur activité fut merveilleuse. Pendant qu'à Surate ils se faisaient connaître par leurs tissus, ils transformaient la ville morte de Barotch en un second Manchester. Des plantations de coton et les manufactures qui en résultèrent enrichirent le pays. A Bombay, pas une négociation importante qui ne passât par leurs mains. Ils se firent les percepteurs des revenus du gouvernement, les entrepreneurs des monumens et des édifices. Pour étendre au loin leur influence et leur négoce, ils fondèrent des agences un peu partout : à Madras, sur la côte du Coromandel, à Java des Indes néerlandaises, à Port-Louis de l'Ile-de-France, aujourd'hui l'île Maurice. On les trouve à Aden et à Hong-Kong. Mais où leur fortune s'accroît d'une façon prodigieuse, c'est dans les rapports avec la Chine. Les exportateurs en revenaient ayant doublé, parfois, la valeur des marchandises importées. Les opiums de Bénarès et les cotonnades donnaient ces beaux résultats. Fait assez curieux : lorsque les marchandises étaient livrées aux Chinois et leur produit encaissé, les Célestes insistaient auprès de leurs vendeurs pour qu'ils allassent au plus

vite rejoindre à Bombay leurs femmes et leurs enfans. Jamais on ne vit entre marchands de nationalité différente des rapports plus amicaux. Encore un fait bien digne de remarque : les Parses ne doivent pas leur célébrité aux richesses qu'ils ont amassées, mais à la façon généreuse dont ils en ont usé. Quelle différence avec le commerçant chinois qui réside à l'étranger! Celui-ci, — s'il est possible de le comparer à une abeille, — après avoir sucé le miel d'une contrée, l'emporte tout entier dans sa ruche natale; le Céleste n'enrichit même pas de ses ossemens le sol sur lequel il a longtemps vécu et qu'il a dépouillé le plus possible.

Le plus généreux, le plus prodigue des Parses de l'Hindoustan,— et ils sont nombreux ceux auxquels on peut donner la qualification de magnifiques, — a été peut-être sir Jamshedje Jijibai. Indépendamment d'un grand nombre d'établissemens de charité, de cimetières fort coûteux, car ils diffèrent, comme on le verra plus loin, complètement des nôtres, il a créé onze grands collèges de garçons et onze écoles de filles. Après des désastres où, comme à Caboul, des milliers de Cipayes et d'Européens disparaissaient sous la neige, après les famines d'Écosse et d'Irlande, les batailles de l'Alma et d'Inkermann qui firent tant d'orphelins en Angleterre, la main de sir Jamshedje répandit d'abondantes aumônes.

En 1856, lorsque des inondations jetèrent la désolation dans le midi de la France, le même disciple de Zoroastre envoya au baron Haussmann, alors préfet de la Seine, 12,500 francs pour être distribués aux plus nécessiteux de nos pauvres. Cet acte de charité était d'autant plus louable que sir Jamshedje Jijibai avait été, en 1806, prisonnier des Français. Il fut promené sur l'un de nos navires de guerre de Ceylan au cap de Bonne-Espérance, du cap de Bonne-Espérance à Calcutta, puis de Calcutta à Bombay. Accusé de conspirer, il faillit être pendu haut et court! Sa captivité avait été très dure, et quoiqu'on lui eût laissé son bagage, on lui enleva le seul sac de riz qu'il possédât. C'était le priver, en sa qualité d'Asiatique, de son aliment le plus indispensable. La reine d'Angleterre, pour reconnaître ses libéralités, le créa chevalier, puis baronnet. Il a sa statue à Bombay. Du reste, nos escadres n'ont jamais abordé dans ce port sans y recevoir un excellent accueil. En 1839, le roi Louis-Philippe, et, en 1851, M. de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine sous la seconde république, firent remettre deux médailles d'or grand modèle à la famille Wadia pour le désintéressement avec lequel elle avait accueilli nos navires de guerre dans des circonstances difficiles.

Lorsque la navigation à vapeur se substitua à la navigation à voile, les Parses virent décroître leur commerce, non, certes, parce

qu'ils manquaient de ressources pour adapter à leurs bateaux la nouvelle méthode, mais parce qu'attachés à leurs anciennes constructions, ils éprouvaient de la répugnance à délaisser les principaux moteurs de leur prospérité. L'eau et le feu, deux grands élémens vénérés par eux, jouent le principal rôle dans la marine actuelle. N'est-ce pas là le motif secret de leur répugnance à employer la vapeur?

Ce sont des maisons israélites qui les ont remplacés aujourd'hui dans les grandes transactions qui se font encore entre les Indes anglaises et la Chine. Quoi qu'il en soit, c'est grâce à eux que Bombay est et restera la seconde ville du nouvel empire britannique.

L'éducation que les premiers Parses avaient reçue en exil avait été médiocre. En dehors de l'enseignement religieux, ils connurent simplement la lecture, l'écriture et les quatre règles de l'arithmétique. Mis bientôt en rapport avec des Européens érudits, venus aux Indes orientales pour d'autres raisons que celle d'y faire fortune, les Mazdéens éprouvèrent le désir d'accroître leurs connaissances intellectuelles. Ils apprirent tout d'abord la langue anglaise, indispensable à leurs rapports d'affaires avec les représentans des maisons de commerce de Londres, puis, lorsqu'en 1820 arriva à Bombay, en qualité de gouverneur, l'honorable Mountstuart Elphinstone et que le premier soin de ce haut fonctionnaire eut été de créer un collège où tous les enfans purent recevoir une instruction complète, il se produisit dans l'Hindoustan une révolution intellectuelle. Les langues étrangères, les sciences, la philosophie même pénétrèrent dans des esprits qui jusque-là avaient vécu dans des ténèbres épaisses.

Pas un Parse ne néglige de donner à son fils une bonne éducation; il y a peu de temps, 500,000 francs ont été versés par le Panchayet afin d'augmenter le nombre des professeurs et de payer ceux-ci largement. L'institution Elphinstone, l'école catholique de Saint-François-Xavier, le collège des Jésuites et bien d'autres maisons d'éducation créées par des particuliers, sont fréquentés par les enfans parses. Ceux-ci dominent dans les écoles, quoique bien inférieurs en nombre aux Hindous et aux mahométans.

Lorsque, en 1842, Jamshedje Jijibhai reçut de sa majesté la reine d'Angleterre le titre de baronnet, le nouveau noble offrit à ses coreligionnaires l'énorme somme de 300,000 roupies ou plus de 600,000 fr. pour secourir les pauvres de sa secte et donner de l'instruction à leurs enfans. Le Panchayet vota pour le même objet 800,000 francs et, le 17 octobre 1849, s'ouvrirent à Bombay quatre institutions d'enseignement pour jeunes garçons et jeunes filles. Telle a été la marche ascendante de l'instruction dans cette ville, qu'en 1883 cent soixante-

dix étudians prenaient leur diplôme de bachelier. Depuis, plusieurs d'entre eux sont devenus ingénieurs, juges, professeurs, avocats et médecins. Ils sont partout : dans les banques, les fabriques et les imprimeries ; il en est même qui ne dédaignent pas d'être reporters de journaux, preuve qu'ils ne manquent pas d'une certaine audace et que le talent d'improvisation ne leur fait pas défaut. Récemment, une direction hardie a été donnée aux femmes : on conseilla à quelques jeunes Anglaises de suivre les cours de médecine, et aussitôt dix jeunes personnes se présentèrent à la faculté de Bombay pour écouter, en compagnie de camarades de l'autre sexe, les leçons données par d'habiles praticiens. Sur ces dix étudiantes, quatre appartenaient à la secte de Zoroastre ; les six autres étaient Européennes et protestantes. Dans une ville où tant de races distinctes se trouvent en compétition, ces personnes n'ont-elles pas fait preuve d'une indépendance intelligente en abordant publiquement une science considérée jusqu'à présent, même en Europe, comme peu compatible avec la réserve féminine ?

III.

Selon un recensement officiel, il y avait aux Indes, dans la nuit du 17 février 1881, 85,397 Parsis, chiffre bien insignifiant comparé à celui de la population totale des Hindous et des musulmans, qui s'élevait à 254 millions. Depuis lors, le nombre de ceux qui se disent disciples de Zoroastre a atteint 100,000. Les Parses, en tout serviles imitateurs des Anglais, les calquent jusque dans leurs facultés prolifiques. A Bombay seulement, on en compte 50,000 ; 6,000 habitent Surate, le reste est divisé entre Barotch et différentes cités du Guzarate. La ville de Navsari, l'une de leurs anciennes colonies, est restée comme la ville papale de leurs prêtres. Elle est en dehors de la juridiction britannique.

A Bombay, toujours en l'année 1881, 855 Parsis étaient attachés au culte de Zoroastre en qualité de prêtres ou gardiens des temples de feu ; 141 étaient maîtres d'école, 33 ingénieurs, et 14 femmes professaient en qualité d'institutrices. Le nombre des commerçans et des industriels s'élevait à 7,000 individus. On n'a jamais vu de Parse laboureur, groom, coiffeur ou barbier. Il n'y a pas d'exemple qu'une femme de cette caste se soit livrée à la prostitution. L'agriculture a été chez eux peu en faveur, — nouveau rapprochement avec les juifs, qui ont toujours préféré les spéculations ou les ventes. Ils n'aiment pas le métier des armes : on n'en connaît pas d'engagé volontaire dans l'armée des Indes, où les Hindous sont si nombreux. Quand on les questionne sur ce sujet, ils répondent qu'avec

les roupies de leur solde, ils ne pourraient habiller ni leur femme ni leurs enfans, encore moins les nourrir. Il faut dire que la femme parse est toujours mieux vêtue que la femme hindoue ou musulmane. Celles-ci laissent aller leurs enfans à peu près nus jusqu'à l'âge de cinq ou six ans.

Le costume n'a plus rien chez les hommes de la splendeur des costumes d'autrefois. Il consiste simplement de nos jours en une longue chemise de mousseline blanche appelée *sudra* et ajustée au corps par une ceinture; en un *kusti* ou gilet d'étoffe légère, avec manches, larges pantalons de soie et des pantoufles. Quand un Parse sort de chez lui pour assister à une cérémonie, il met pardessus la sudra une longue tunique en cotonnade, assez semblable à une robe de chambre. Elle adhère au corps par une longue ceinture appelée *pichori*, faite de toile. Pour coiffure, il a le *topi*, hideux chapeau à deux pointes et en forme de mitre. Ses doigts, surchargés de bagues, brillent du feu de tous les diamans qu'il a pu y mettre.

Les femmes sont généralement bien formées, d'une belle complexion et d'une douce apparence. Elles paraîtraient plus belles si elles étaient autorisées à laisser voir leurs cheveux, qui, selon M. Dosobhai, sont magnifiques. Mais ils doivent rester cachés nuit et jour, sous une blanche étoffe. Comme les hommes, les femmes portent la chemise de coton, le pantalon de soie et une sorte de camisole serrée à la taille; sur le tout, elles jettent le *saïr* ou longue robe de soie ou de satin, à couleur claire, entièrement bordée d'un épais ruban en or ou doré.

A l'imitation des femmes hindoues et des mahométanes, les femmes parses ont longtemps porté une bague au nez. Cet anneau était d'or et agrémenté de trois perles, dont une devait tomber avec grâce, si c'était possible, sur le milieu de la lèvre supérieure. Mais le bon goût l'a emporté sur cet usage et les nez restent heureusement tels que la nature les a faits. Le plus grand luxe d'une femme parse est dans ses bijoux : la plupart d'entre elles en possèdent pour une valeur qui varie de 3,000 à 100,000 francs.

La vie d'un Mage est éclectique : il vit aussi bien à la façon européenne qu'à la façon persane, et même comme les Hindous. Mais ce sont les modes anglaises surtout qu'il adopte. Les historiens grecs avaient fait déjà la remarque que les Perses se distinguaient des autres peuples par la rapidité avec laquelle ils se pliaient aux mœurs et aux coutumes des peuples qu'ils voyaient. Ayant su que les Anglais avaient bâti à Calcutta des palais, ils se sont mis à construire à Bombay des maisons de ville et de campagne fort belles. L'intérieur en est richement décoré de tableaux et de meubles élégans; mais, ce

qu'on y remarque le plus et ce qu'on y trouve à profusion, c'est un nombre infini de lampes et de chandeliers : c'est encore un hommage à la lumière.

Et, à ce propos, il est peut-être nécessaire de répéter ici que les Mages vénéraient le feu et ne l'adoraient pas. Leurs descendans sont, comme eux, théistes. Zoroastre fulmina contre les idolâtres, et ils étaient légion en Perse lorsqu'il commença à prophétiser. Xerxès, le vaincu de Salamine, brûla Athènes par haine des dieux païens, qui se trouvaient dans les temples. Il brisa toutes les statues des divinités qu'il rencontra devant lui, justifiant ainsi le nom de barbare que les historiens lui donnèrent.

En allant de Ceylan à Canton, j'ai eu la bonne fortune de naviguer avec quelques Parses de distinction. Ils mangeaient à part, ce qui ne les empêchait pas de m'inviter. Leurs mains, enveloppées de fines serviettes, évitaient tout contact avec les mets qu'on nous servait. Une souillure involontaire se produisait-elle, aussitôt elle était lavée dans un bassin d'argent plein d'une eau parfumée. Au dessert, je fus invité à fumer mon cigare; mais mes hôtes se gardèrent bien de m'imiter, car cela eût été employer le feu à un usage profane. Ils remplaçaient le manille par des pastilles de senteur qu'ils suçaient lentement. C'est là que j'eus occasion de parler de leur religion et des temples qu'ils élevaient au Feu, et voici ce qu'ils me dirent.

« Dieu, selon notre foi, est l'emblème de la gloire, de la clarté, de la splendeur, et c'est parce que la flamme donne aussi de la lumière qu'un Parse en prière contemple le feu sacré ou tourne son visage du côté du soleil. Il considère l'un et l'autre comme l'image la plus parfaite du Tout-Puissant. Pour lui, le feu est l'élément le plus pur, le plus éclatant et, au point de vue pratique, le plus nécessaire à l'homme. Il est l'agent caché ou visible d'innombrables phénomènes aussi bien dans le sein de la terre qu'à sa surface. Les Aryens le révéraient; les Romains le faisaient entretenir par leurs vierges. La lampe, qui brûle nuit et jour dans le sanctuaire des églises catholiques, est aussi un symbole et non simplement une clarté. Il ne faut pas croire non plus que nous vénérons tous les feux. Celui qui, de préférence, est l'objet de notre culte doit s'être reproduit neuf fois avant de brûler sur l'autel. Il en est un qui vient en ligne droite du ciel, la foudre, et c'est le feu le plus pur, le feu par excellence. Lorsque le feu s'est reproduit neuf fois par une combustion successive de bois de santal, c'est la braise de la neuvième combustion qui devient le feu sacré. Celui que l'on vénère actuellement à Bombay, dans les *atash Adarams* et *atash Behrams* ou temples, a été recueilli à trois lieues de Calcutta, à la suite d'un orage. La

foudre tomba sur un arbre et l'incendia. Des prêtres en prirent les charbons encore brûlans, et ces charbons, pieusement alimentés au moyen de bûchettes, furent transportés en grande cérémonie de Calcutta dans nos temples de Bombay. »

En résumé, la doctrine de Zoroastre n'enseigne que l'unité de Dieu, sa puissance, sa bonté à l'égard des hommes et la *vénération* du feu. Elle exige une grande aversion pour Ahriman, le principe du mal et l'instigateur des mauvaises pensées. Toutes ces croyances, à peu de chose près, se trouvent dans toutes les religions, mais ce qu'on n'y rencontre pas toujours, c'est ceci : « le génie du mal ne sera pas éternel, et il aura disparu de ce monde longtemps avant le jour où le théisme deviendra la religion universelle. » Voilà du moins qui est consolant et qui donne de la justice du Dieu des Mages une idée très haute.

Autrefois, les Parses prenaient leurs repas comme les Hindous, et presque comme tous les peuples d'Océanie, accroupis sur le sol ou sur des nattes, cherchant et prenant avec leurs doigts leur nourriture dans un plat de cuivre. Aujourd'hui, les riches mangent à l'européenne, ou à peu près, comme on l'a vu ; les pauvres ont continué à s'accroupir et à prendre avec la main le riz fumant et servi simplement sur une feuille de bananier.

A l'occasion d'un mariage, à la suite de nombreuses invitations, c'est sur des tables recouvertes de feuillages qu'est servi le festin. Il est une coutume bien ancienne et que l'on observe toujours avant et après le repas, c'est celle de rendre grâce à la Providence de ce qu'elle ait procuré à manger à ceux qui croient en Mazda. Est-ce là l'origine du *Benedicite?* Jusqu'à une époque très rapprochée de nous, les hommes n'admettaient pas les femmes à leur table. C'est un usage indien que les anciens Mages n'avaient pas, mais que les modernes avaient imité. Lorsque le roi de Macédoine Amyntas reçut à sa cour l'ambassadeur persan, celui-ci manifesta le regret de ne pas voir à table des femmes macédoniennes. En ceci encore, un changement s'est produit, car les repas se prennent en commun. Inutile, sans doute, d'ajouter que les Parses ne fument jamais ni tabac ni opium. Ce serait associer le feu qui est pur à la bouche, considérée comme chose impure.

Les femmes occupent dans leur société une position bien plus honorable et plus indispensable que les femmes hindoues et mahométanes. Le docteur Haug affirme qu'elles jouaient autrefois un rôle bien plus important que celui qu'elles ont aujourd'hui. Il en est toujours question dans les livres saints : elles remplissaient les mêmes devoirs religieux que les hommes, et, après leur mort, leurs âmes étaient aussi bien évoquées que les âmes des hommes défunts.

Quand une femme parse sort du lit, son premier soin est de prendre un bain; puis, elle s'occupe des enfans, des besoins de son mari, lequel, tous les matins, consacre quelques heures à la prière. Quand l'époux est sorti et que les enfans sont à l'école, la femme s'occupe des travaux de la maison ou bien encore elle brode, art dans lequel elle excelle. A midi, un repas est pris en commun, les travaux à l'aiguille recommencent ensuite, et, le soir venu, elle sort en voiture, soit pour visiter ses amies, soit pour une promenade rafraîchissante.

La plus grande ambition d'une jeune fille est de faire le choix d'un excellent mari. Si elle y parvient, son bonheur est assuré. On ne la voit plus qu'entourée de ses enfans, toujours très nombreux. C'est l'âme de la famille. Autrefois, il leur était interdit de se montrer en public ; si elles sortaient de chez elles, c'était dans des voitures strictement fermées. Cette sorte de claustration est finie : on peut les voir maintenant, se promenant chaque soir, à la façon européenne, c'est-à-dire en voiture, le visage découvert. En somme, les Parses sont gens fort sociables, aimant les mariages et les naissances dans leur famille et celles de leurs amis bien plus pour avoir des réunions et de bons dîners que pour toute autre raison.

Chaque jour du mois, pour un fervent mazdéen, a son emploi particulier. Citons-en quelques-uns, car plusieurs se ressemblent. Le premier et le septième jour sont consacrés à l'adoration d'Ahura-Mazda. Tout travail est suspendu, et si vous entrez dans une maison qui vous soit étrangère, il en résultera joie et contentement. On profite de la cessation du travail pour mettre son logis en ordre et faire tout aussi bien l'inventaire de sa fortune qu'à constater l'état de son âme. Le troisième jour du mois est propice aux réconciliations entre personnes qui se détestent. Les gens de la campagne prétendent qu'il est favorable aux moissons. Le cinquième jour appartient aux mariages. On vit généralement heureux, si on a la chance de venir au monde en un pareil jour. Le *Despador*, ou le neuvième, est consacré au souvenir de ceux qui ne sont plus. Le onzième appartient au soleil : on fête sa clarté et ses bienfaits. Si un Parse a le louable désir de devenir un savant célèbre, de se faire remarquer en littérature, astrologie, navigation ou dans les travaux du génie, c'est le treizième jour ou *Tir* qu'il doit commencer ses études. Le vingtième est celui de Behram, le chef des invisibles Yasdas Behram ou bons génies. De tous ceux qui combattent et luttent contre les démons, Behram est le plus infatigable et le plus courageux. Jamais il n'a été vaincu, et une flamme brillante est son emblème. Une journée est consacrée aux fleurs et à la plantation des jeunes arbres. Le trentième et le dernier est consacré par les hommes et les femmes à faire rande

toilette et à passer en revue les bonnes et les mauvaises actions de tout le mois.

Les nombreuses préoccupations commerciales, l'indifférence en matière religieuse, font que beaucoup de Parses se lèvent et se couchent sans songer à quelle occupation pieuse la journée est consacrée par leur prophète. Il n'en est pas de même le jour du premier de l'an. Dès l'aube, ils sont debout, et après de fraîches ablutions, mettant leurs vêtemens les plus neufs, ils accourent au temple du Feu pour y brûler sur l'autel des bûchettes de santal. Une fête importante est celle qui est célébrée en mémoire des révélations que Ahura-Mazda fit à Zoroastre. Celle de la création du monde a une origine intéressante.

Selon le prophète, le monde fut créé en trois soixante-cinq jours et en six périodes d'inégale durée. A la fin de chacune d'elles, il y eut un jour de repos appelé Gahambar, et à cette occasion on s'assemble, citadin ou paysan, riche ou pauvre, noble ou roturier, pour adorer Dieu et prendre fraternellement un repas en commun. On ne dit pas ce que Ahura-Mazda créa pendant la première, la seconde et la troisième période. Les arbres ne parurent qu'à la quatrième ; les animaux à la cinquième et l'homme à la sixième, c'est-à-dire à la dernière, comme dans la Génèse. Ce jour-là, les Parses chantent leurs *Gathas* ou cantiques sacrés et les prêtres prient pour les morts. Une fête étrange est celle qui a lieu le onzième mois de l'année, en l'honneur du génie qui protège les animaux. Pour la célébrer, les Parses s'abstiennent de viande, et les riches donnent eux-mêmes à manger, devant la porte de leur maison, aux bêtes qu'ils possèdent.

Lorsqu'une jeune femme fait savoir à son mari et à sa famille qu'elle est dans une « situation intéressante, » c'est grande joie et fête dans la maison de la future mère. De tous les côtés lui arrivent des robes et des cadeaux. Au commencement du neuvième mois, la belle-mère de la jeune femme enveloppe celle-ci dans un vêtement neuf, et envoie à ses parens un présent composé de lait, de sucre, de poisson et de lait caillé. Les parens de la mariée répondent à la politesse en envoyant à leur tour une plus grande quantité de lait, de lait caillé, et de poisson. Le soir, un grand dîner réunit les deux familles et les amis. Une chambre, ouverte dans la direction de l'Est, est ornée de fleurs et de plumes, et, sur le sol, on répand des poudres odoriférantes et de diverses couleurs. La jeune femme est installée sur une estrade ; là, elle reçoit encore un nouveau vêtement et sur son front on trace une raie rouge. Sur sa robe et à la hauteur du sein, on attache une noix de coco et de bétel, des dattes et d'autres fruits encore, emblèmes de fécondité. Ainsi chargée et décorée, elle se

rend chez son père et sa mère, accompagnée de tous les parens et amis. Au seuil de la porte, elle est reçue par sa mère, qui, après lui avoir offert un plat de riz, brise un œuf et une noix de coco. En entrant, elle pose le pied droit le premier, puis se dirige vers la chambre où elle espère être délivrée. Elle prend une lumière, un verre d'eau et fait sept fois le tour de la chambre en l'aspergeant chaque fois. C'est pour obtenir que l'enfant qui va naître ne soit jamais privé de la clarté du soleil et ne manque jamais d'eau. Quand le grand jour est arrivé, des présens sont de nouveau échangés entre tous les parens, et sur le lit de l'accouchée sont déposés, comme d'heureux présages, un peu d'argent et quelques poignées de riz.

Après son accouchement, la femme parse est considérée comme impure durant quarante jours, et, pendant tout ce temps, elle ne peut absolument toucher que son lit et le berceau de son enfant. Ni son mari, ni aucun membre de sa famille ne s'exposent à entrer en contact avec elle. Elle est privée des tapis ou des nattes qui décorent habituellement sa chambre, et, si elle marche, c'est sur le parquet nu. Ce qu'il y a de pis, c'est que la chambre de l'accouchée est close, sans air, juste au moment où elle en a le plus besoin. Ceux qui ont vécu sous la chaude latitude de Bombay peuvent seuls se faire une idée du supplice de la mère. Qu'une femme parse et pauvre tombe sérieusement malade dans de telles circonstances, elle est à peu près perdue, ainsi que son enfant. Si c'est une femme riche, le médecin européen qui la visite sera tenu à distance par la famille de l'accouchée, et le chef de la maison lui refusera sa main, le *shake-hand* si commun chez les Anglais.

Une autre coutume non moins singulière a lieu le sixième jour de la naissance. Auprès du lit de la mère sont placés une feuille de papier blanc et un crayon; c'est avec cela que le Génie qui doit présider aux destinées de l'enfant écrira son pronostic. Naturellement, on n'y découvre rien, mais on se console en disant que l'écriture est invisible aux mortels et que le livre de l'avenir doit être fermé. Pourtant le mystère sera éclairci, et c'est un astrologue qui s'en chargera. On éloigne les importuns, et le devin reste seul, entouré des femmes de la maison. Il demande l'heure exacte à laquelle l'enfant est venu au monde, et, selon la réponse, il trace à la craie, sur une table qui est devant lui, une quantité innombrable de figures et d'étoiles. Puis il prescrit les noms que l'enfant doit porter, noms qui ont rapport à l'étoile sous l'influence de laquelle s'est faite la naissance. Presque toujours il prédit une longue et heureuse vie au nouveau-né, et cela se paie 10 à 12 francs. Les devins ou *joshis* ont une grande connaissance

de l'humaine nature ; ils savent un peu de médecine, et ils ne manquent jamais de recommander de prendre bien soin de l'enfant lorsqu'il aura cinq ou six mois, sachant bien qu'alors la dentition le fait souffrir, crier et pleurer.

A l'âge de six ans et trois mois, les filles ou garçons revêtent la *sudra* et entourent leur taille du *kusti* ou ceinture. Il y a une grande fête à cette occasion dans la famille. L'enfant est placé devant un prêtre, qui, après avoir récité des prières, lui fait boire trois fois le sacré *nizangdin* et mâcher la feuille amère du grenadier; finalement, l'enfant est lavé et enveloppé dans une blanche étoffe de lin. Ainsi costumé, on le conduit dans le salon où se trouvent le dastur ou grand-pontife, les parens de l'enfant et un grand nombre d'invités. Ceux-ci sont en habits de gala, les femmes font parade de leurs tuniques aux couleurs éclatantes, et les prêtres qui assistent le grand-dastur portent des robes blanches.

Selon la loi mazdéenne, un garçon ou une fille ne peuvent être unis avant l'âge de quinze ans, et cette règle a été, pendant des siècles, observée par les anciens Parses. Avec le temps, ils l'oublièrent et imitèrent les Hindous, qui fiancent leurs enfans dès l'âge de neuf ans. C'est une de leurs lois religieuses, et une grande honte pèserait sur les familles si celles-ci n'y obéissaient pas. Les Parses, toujours disposés à se réunir, à déployer leur luxe et à donner de plantureux dîners à leurs amis et parens, ne refusaient jamais l'occasion de célébrer ces trop précoces mariages. Il est rare, dans de telles conditions, qu'un homme et une femme s'unissent selon leur cœur, et c'est d'autant plus à regretter que les mariages d'intérêt sont inconnus.

Voici comment, à Bombay, ils se célèbrent : il y a dans cette ville des prêtres de Zoroastre dont la profession est moins de prier que de faire contracter des unions. Connaissant presque toutes les familles, leur honorabilité et leur fortune, ils savent dans quelles maisons se trouvent des garçons et des filles assortis. Dès qu'ils croient un mariage possible, ces prêtres se mettent en rapport avec les parens, qui accueillent presque toujours avec faveur les avances du saint personnage. Mais, avant de pousser plus loin, les pères des garçons et des filles demandent qu'on leur communique les papiers sur lesquels un devin a tracé l'horoscope des futurs époux quand ils vinrent au monde. Ces documens sont remis à un astrologue, lequel consulte les étoiles et décide, d'après ce qu'il prétend y avoir vu, si l'union peut ou ne peut s'accomplir. L'augure est-il contraire? Tout est rompu, et rien ne pourra modifier cette rupture. Est-il favorable? Le jour du mariage est aussitôt décidé.

A cette occasion, comme en Europe, il se fait aux Indes un grand échange de cadeaux; mais le beau-père de la jeune fille, plus que les autres parens, doit montrer beaucoup de libéralité : les classes pauvres s'y ruinent, et les emprunts que les parens font à cette occasion, emprunts consentis à de très lourds intérêts, pèsent souvent sur eux toute la vie. Le jour des noces, ils invitent tous leurs amis, et, si c'est une famille riche, le nombre des assistans peut s'élever jusqu'à quinze cents personnes. La moitié des invités reste dehors sur des bancs, aux portes des maisons, pendant que les appartemens intérieurs sont galamment offerts aux femmes. Avant la célébration, la belle-mère de la fiancée et un groupe d'amis se rendent au logis du garçon et lui apportent, de la part de celle qui sera sa femme, un riche vêtement, ainsi qu'une bague d'or. Ces présens, contenus dans un vase d'argent ou de cuivre, lui sont offerts de la main droite par la belle-mère. En revenant de cette visite, les mêmes personnes distribuent aux gens de la noce des bouquets de roses, des feuilles de bétel enveloppées dans des feuilles d'or; elles les aspergent d'eaux de senteurs contenues dans une aiguière d'or ou d'argent. On part ensuite, avec grand apparat, pour la maison de la fiancée. En tête du cortège est une musique indigène ou européenne jouant ses airs les plus joyeux; puis vient le futur époux, ayant à ses côtés le prêtre qui doit bénir l'union, les invités, et enfin les femmes et les enfans, richement parés.

Lorsque le soleil disparaît de l'horizon, le fiancé et la fiancée ont été réunis dans une grande salle; ils ont pris place dans de somptueux fauteuils, séparés par un rideau qui les empêche de se voir. Toutefois, par-dessous le rideau, leurs mains sont enlacées. Une corde de petite grosseur, mais rudement tressée, est apportée, et les prêtres officians, tout en priant, en entourent sept fois le couple. Au septième tour, la corde est attachée encore sept fois autour des mains toujours jointes. En ce moment, un nuage d'encens s'élève d'un plateau sur lequel brûle le feu sacré; le rideau est soudainement écarté, et le jeune homme et la jeune femme, auxquels on a donné quelques grains de riz, se hâtent de se les jeter à la figure. Ceci fait, ils se rapprochent, et alors commence la bénédiction religieuse, appelée *ashirwad*.

Le prêtre s'adresse alternativement à deux témoins, dont l'un est placé à la droite du jeune homme et l'autre à la gauche de la jeune fille. Ces témoins représentent les grands-parens. Au premier, il demande s'il consent à prendre en mariage la fiancée qui est à ses côtés pour le fiancé dont il représente le père, et s'il promet de lui payer une somme en argent et en or rouge. Après la

réponse affirmative d'usage, il s'adresse au représentant du père de la jeune fille. « Avez-vous promis, dit-il, de donner en mariage cette enfant de votre famille à cet homme, et avez-vous fait cela avec d'honnêtes pensées, de bonnes paroles et pour la propagation de ce qui est bon? — Oui, j'ai promis, » répond le second témoin.

On adresse alors des prières à Dieu et aux trente génies qui président aux trente jours du mois, et la cérémonie se termine ainsi. Les oraisons ne sont pas prononcées en langue ordinaire, mais en langage *pasang*, qui était parlé en Perse à l'époque de la dynastie sassanienne. C'est presque du persan moderne. Il est dit d'autres prières en langage avesta, extraites du livre intitulé *le Yarna*, et qui ne sont pas plus comprises des assistans que ne l'est le latin par nos enfans de chœur.

Il arrive souvent que les époux sont trop jeunes pour être abandonnés à eux-mêmes; en ce cas, on ne leur permet de quitter le toit paternel qu'à leur majorité. Ils vivent, cependant, presque toujours ensemble, et se voient tous les jours.

La signification de l'enlacement des mains, du rideau subitement enlevé, des nœuds qui les lient, s'interprète ainsi : désormais, il n'existe plus de barrière entre les fiancés, leur vie est unie l'une à l'autre pour toujours; et, quant au chiffre sept, c'est le nombre heureux des Mages, qui croient à sept archanges, à sept cieux et à la formation de la terre en sept continens. Le riz jeté à la figure n'est absolument qu'un jeu ; celui qui le lance avec le plus d'adresse est censé le plus aimant.

VI.

La mort d'un Parse donne lieu aux cérémonies suivantes. Lorsque l'un d'eux est à toute extrémité, son corps est lavé, puis revêtu de vêtemens neufs. Le prêtre assiste à cette opération, et, pour donner quelque consolation au moribond, il récite à son chevet cette prière, extraite du Zend-Avesta : « Puisse le Très-Haut vous pardonner les offenses commises contre sa volonté, ses commandemens et les lois de la vraie religion de Zoroastre! Puisse le Seigneur vous donner une bonne place dans le monde où vous allez entrer et avoir pitié de vous! » Si le malade est assez bien portant pour parler, il joint sa voix à celle du prêtre; s'il en est incapable, c'est son fils ou un parent qui répond à sa place. Le Parse mort, on croise ses mains sur sa poitrine, et ses pieds sont rapprochés ou même parfois liés ensemble. On l'étend sur une pierre, et les parens et les amis l'entourent. Jusqu'à l'heure des

funérailles, l'officiant ne cesse de brûler des bois de senteur sur un brasier placé à côté du cadavre. Celui-ci est ensuite porté sur une civière au cimetière, le *dockma*, ou la Tour du Silence, et déposé sur une large dalle. On découvre le visage pour que ses parens et ses amis puissent le contempler une dernière fois. Ceci fait, on abandonne le corps à de nombreux vautours, qui, très rapidement, en dévorent la chair.

N'oublions pas de mentionner un bien singulier usage. Avant d'enlever le défunt de la maison mortuaire, la face est découverte deux ou trois fois en présence d'un chien. Les chiens, — ceux du moins qui ont au-dessus des yeux deux taches de feu, — sont considérés comme des animaux sacrés. On croit qu'ils conduisent les âmes au ciel et que leurs prunelles doubles ont le don d'éloigner les mauvais esprits. Selon les écritures de Zoroastre, un mort n'est privé de son âme que trois jours après son décès, et c'est pourquoi, pendant ces trois jours, un prêtre brûle du bois de santal non loin du lieu de la sépulture. Le quatrième jour, l'âme entre dans un monde inconnu, et des prières sont encore dites dans la maison mortuaire pour faciliter cette entrée.

La Tour du Silence a la forme d'un immense réservoir à gaz découvert par le haut. Les murailles circulaires sont construites en pierres dures, peintes extérieurement à la chaux. Elles ont, à Bombay, trente pieds d'élévation. Dans l'intérieur du sinistre monument se trouve une plate-forme de trois cents pieds de circonférence, formée de trois rangées de dalles granitiques sur lesquelles les corps sont déposés, nus, la face tournée vers le ciel. Comme il y a la même quantité de dalles dans chaque rangée concentrique, elles diminuent forcément de grandeur en convergeant vers le milieu de l'édifice.

Sur les plus grandes sont déposés les cadavres des hommes, sur les suivantes ceux des femmes, et les plus petites reçoivent les corps des enfans. Dans chaque rangée, le granit a été creusé de façon à former de petits canaux qui reçoivent les matières liquides des morts : elles découlent dans un vaste puits placé au centre de la tour. Lorsque les vautours ont achevé leur œuvre, ce qui s'accomplit en une heure, les ossemens, rapidement desséchés par le soleil des tropiques, sont jetés pêle-mêle dans le puits central. Là, ils se transforment en poussière : riches ou pauvres y sont confondus dans une égalité parfaite. Il est, dans les œuvres de Zoroastre, un verset ainsi conçu : « Que la terre, notre mère, ne soit jamais souillée ! » Les Parses, pour éviter cette souillure, livrent leurs corps aux vautours, puis remplissent de chaux vive et de grès filtrans le puits horrible, ainsi que les petits canaux conducteurs.

Il n'est pas, pour un disciple de Zoroastre, d'œuvre plus méritante que celle d'offrir à ses coreligionnaires un terrain et d'y élever, à ses frais, une Tour du Silence. Mais ce n'est pas peu de chose que de consacrer un morceau de terrain aux inhumations. Le cercle sur lequel s'élèvera la tour est indiqué, tout d'abord, par des pieux en fer liés entre eux au moyen d'un fil. Dans cette enceinte, longtemps avant de commencer la construction, les prêtres prient pendant plusieurs jours, car une infraction aux lois de Zoroastre va se commettre. Ces lois, comme je l'ai dit, défendent de mettre les morts dans la terre, pratique considérée, par le prophète, comme nuisible aux survivans. On prie l'ange gardien des âmes, le génie de la terre, les archanges, et enfin Ahura-Mazda. « O Dieu, s'écrient les prêtres, quoique sachant parfaitement qu'il est défendu de souiller la terre par le contact des morts, nous te supplions de nous permettre de déposer sur cet emplacement les corps dont les âmes quittent ce monde pour un autre monde inconnu ! » Pourquoi, dira-t-on, des pieux en fer et des fils lés unissant? Parce que le fer est moins susceptible de contagion que le bois, et que la hauteur où les fils sont placés indique la distance qui séparera les morts de la terre.

Rien n'égale l'horreur qu'éprouvent les Parses pour un cadavre. Un contact avec un corps mort est une souillure qui ne peut se laver. Reste le côté hygiénique, et les Parses croient en cela avoir un système meilleur que le nôtre. La crémation leur conviendrait assez, mais le feu, d'après la loi du prophète, leur interdit de l'employer à brûler une chose impure.

M. Monier Williams, professeur de sanscrit à l'université d'Oxford, a visité, il y a peu d'années, la Tour du Silence, qui s'élève à Bombay pour la colline Malabar. En manifestant, très haut, son horreur sur la façon dont les Parses exposaient leurs cadavres, il s'attira, de la part de M. Nasarvanji Merampi, le secrétaire de leur communauté, la réponse que voici : « Notre prophète Zoroastre, qui a vécu il y a environ trois mille ans, nous a enseigné à considérer les élémens comme des emblèmes de la divinité. La terre, le feu, le fer, a-t-il dit, ne doivent jamais être souillés par de la chair en putréfaction. Nus, dit-il encore, nous sommes venus au monde, et nus nous devons le laisser. Mais les débris de nos corps seront dispersés et anéantis aussi rapidement que possible, et, à un tel point que, ni notre mère la terre, ni les êtres qui s'y trouvent n'en puissent être atteints à aucun degré. En fait, notre prophète a été l'homme le plus savant de ce monde, et, suivant ses indications, nous avons construit nos cimetières au sommet des collines, au-dessus des habitations humaines. C'est Dieu qui envoie

les vautours, et leur œuvre d'absorption est plus rapide que si des millions de vers s'en chargeaient. Rien n'est plus parfait ni plus sain que notre manière de faire. Dans ces cinq Tours du Silence que vous avez vues à Bombay se trouvent les ossemens des Parses qui ont vécu dans cette ville depuis deux siècles : vivans ou morts, nous ne faisons qu'un tout. »

Il est rare qu'un peuple religieux n'ait pas pour ses morts des attentions pieuses. Les descendans des Mages, croyans par excellence, ne font pas exception à la règle.

Pendant la première année qui suit leur décès, on célèbre presque journellement, dans leur ancienne demeure, une cérémonie commémorative. Mais c'est surtout pendant les dix derniers jours de l'année, paraît-il, que les trépassés exigent que l'on s'entretienne avec leurs âmes par la prière. Les survivans croient entendre leurs plaintes dans un meuble qui craque, dans le vent qui gémit, une mer qui gronde. — « Qui prie pour nous? murmurent-elles. Qui nous fera des offrandes? Quel est celui de nos parens qui nous apportera des vêtemens et de la nourriture? » Aussi, dans ces dix derniers jours de l'an, les maisons de ceux qui ne sont plus s'emplissent de fleurs et de fruits, les plus beaux de la saison.

Il ressort de ces usages une nouvelle preuve que les disciples de Zoroastre croient à l'immortalité de l'âme et à l'existence d'une divinité. Ce spiritualisme les rend encore plus intéressans à ceux qui espèrent que tout ne finit pas avec la mort.

EDMOND PLAUCHUT.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre de Paris : *le Ventre de Paris*, pièce en 5 actes et 7 tableaux, tirée par M. William Busnach du roman de M. Émile Zola. — Odéon : *Numa Roumestan*, comédie en 5 actes, par M. Alphonse Daudet.

« Alors, c'est fait ! — Quoi donc ? — La révolution théâtrale ! — Vous dites?.. — La révolution!.. A l'heure qu'il est, M. Émile Zola occupe la rive droite, M. Alphonse Daudet la rive gauche. Voyez plutôt : *le Ventre de Paris! Numa Roumestan!..* Ici et là flotte le drapeau du naturalisme. L'ancienne loi est abolie, une ère nouvelle commence : plus de conventions ! vive la nature ! »

Ainsi se réjouissent les hommes de bonne volonté, en considérant les affiches du Théâtre de Paris et de l'Odéon. Cependant prenons-y garde : M. Émile Zola et M. Alphonse Daudet sont « pays, » et, par divers contrats, ils sont alliés : ils viennent tous les deux du Midi, comme ce vin rouge de l'Hérault, épais et fort, et ce fin muscat; ils ont des amis communs et le même éditeur. Mais l'auteur de *Fromont jeune* et de *Sapho* ne s'est jamais engagé envers une doctrine : il n'a rédigé aucun manifeste, il s'est dispensé des labeurs compromettans de la critique, il s'est refusé le plaisir dangereux des préfaces. A l'occasion, il a regimbé contre les badauds qui voulaient l'enfermer dans une école : « Non, non, disait-il, pas même pour être *magister!* » Et c'est le romancier qui parlait ainsi; est-ce à l'auteur dramatique, maintenant, que nous avons affaire? Il est encore plus réservé, plus prudent. Il a commencé par écrire des pièces, avec M. L'Épine ou bien tout seul, qui ne trahissaient nulle ambition d'inaugurer un genre : il a disposé ensuite pour la scène, avec M. Adolphe Belot et quelques autres, des séries de tableaux qui n'étaient que des illustrations de ses livres : avant de croire que *Numa Roumestan* est le *Cid* ou l'*Hernani* des temps nouveaux, nous ferons sagement d'y aller voir. D'autre part, il est vrai que M. Zola, depuis une dizaine d'années, a été l'infatigable crieur d'un évangile dramatique; il est vrai qu'un ou deux de

ses partisans, aujourd'hui, déclarent qu'il prêche d'exemple : au gré de ces admirateurs, *le Ventre de Paris* est le spécimen d'un art proprement moderne; il est vrai enfin que M. Zola lui-même paraît se ranger à cet avis. Que voulez-vous? M. Sarcey, à la vue de cet ouvrage, témoigne peu d'enthousiasme : aussitôt M. Zola se précipite contre lui de tout son poids; il lui jure, sous le nez, que son drame est excellent. Nous savons, grâce à M. Paul Alexis, que la première comédie de ce violent écrivain, composée sur les bancs du collège d'Aix, avait pour titre : *Enfoncé le pion!* Quiconque le morigène, il lui donne encore ce nom et fonce dessus. Nous savons, par le même biographe, qu'une œuvre postérieure, écrite au lycée Saint-Louis, portait cette note : « Ce drame résume l'humanité. » C'est bien le moins, à présent, qu'un tel homme réponde aux mécontens : « Mes petits sont mignons. » Sous le feu de la critique, au lendemain de la première représentation, il ne se permet pas d'être modeste : il est tout occupé de se montrer courageux. Mais, la veille, il était de sang-froid; et alors il annonçait *le Ventre de Paris* comme un divertissement populaire tiré de son roman par M. Busnach, un ouvrage « bon enfant, » une pièce « mixte. » — Hé oui! voilà bien le mot, une pièce « mixte; » et, plutôt que l'auteur grisé par la polémique, il faut en croire l'auteur à jeun.

Naguère, en un de ses feuilletons, M. Zola reconnaissait que « l'évolution naturaliste au théâtre a commencé par le côté matériel, par la reproduction exacte des milieux... C'était là, en effet, le côté le plus commode. Si les peintres-décorateurs et les machinistes ont suffi pour une partie de la besogne, les auteurs dramatiques n'ont encore fait que tâtonner. » Un autre jour, il recommandait les costumes « fournis par les différens métiers; » ce ne seraient « pas des costumes riches, mais des costumes qui suffiraient à la vérité et à l'intérêt des tableaux. Puisque tout le monde se lamente sur la mort du drame, nos auteurs dramatiques devraient bien tenter ce genre de drame populaire et contemporain. Ils pourraient y satisfaire à la fois les besoins de spectacle qu'éprouve le public et les nécessités d'études exactes qui s'imposent chaque jour davantage. » Bien plus, M. Zola désignait cet exemple : « J'imagine qu'un auteur place un acte dans le carré des Halles centrales à Paris. Le décor serait superbe, d'une vie grouillante et d'une plantation hardie. Eh bien! dans ce décor immense, on pourrait parfaitement arriver à un ensemble très pittoresque, en montrant les forts de la Halle coiffés de leurs grands chapeaux, les marchandes avec leurs tabliers blancs et leurs foulards aux tons vifs, etc... »

M. Zola, aujourd'hui, marche dans son rêve : l'auteur qu'il imaginait, c'est lui; voici ce décor grouillant de vie et planté hardiment; voici les forts de la Halle et les marchandes; voici des tombereaux de navets et de carottes; voici, à gauche, des mottes de beurre, et, à droite, des tas de choux; et tout cela encadré, de part et d'autre, par ces légères archi-

tectures de métal et de verre, et borné au fond par la façade en biais de Saint-Eustache, où pâlit, à mesure que le jour se lève, le cadran lumineux de l'horloge... Et, avant celui-ci, un autre tableau a occupé la scène : un paysage parisien et nocturne. C'est l'avenue de la Grande-Armée, qui monte de la Porte-Maillot à l'Arc-de-Triomphe, encaissée entre deux rives de hautes maisons, obscurcie encore sous le ciel noir par des rangées d'arbres parallèles, pointillée d'une double ligne de becs de gaz dont les globes vont en diminuant vers le fond : n'est-ce pas par cette avenue que la procession des maraîchers défile, partie de Nanterre et de Courbevoie, roulant vers les Halles?.. Et du plein air des Halles, ensuite, nous voilà transportés dans l'intérieur d'une charcuterie, et même dans l'arrière-boutique : rien n'y manque, ni l'étal, ni les fourneaux, ni les chaudrons fumans, ni les jambons suspendus, ni les festons de saucisses, ni les dentelles de tripes... N'est-ce pas là de quoi amuser notre goût du spectacle et contenter notre zèle pour l'exactitude? N'est-ce pas enfin l'essai d'une sorte particulière de drame populaire et contemporain?

Cependant M. Zola, naguère, s'obligeait par cette déclaration : « Il s'agirait surtout d'augmenter l'illusion, en reconstituant les milieux, moins dans leur pittoresque que dans leur utilité dramatique. » Et il ajoutait : « Le milieu doit déterminer le personnage. » Il voulait dire par là que, dès le lever du rideau, on aurait « une première donnée sur les personnages, sur leur caractère et leurs habitudes. » Or, aujourd'hui, j'entends qu'on reproche à ses décors d'être purement pittoresques et parfaitement inutiles au drame; et j'entends qu'il use de sa plus grosse voix, de sa plus grande colère, pour démentir cette accusation : c'est là justement sa querelle avec M. Sarcey.

M. Zola, évidemment, proteste avec naïveté : il se souvient de son roman et de la manière dont il l'a conçu. Plusieurs fois, il s'est promené dans les Halles accompagné de M. Paul Alexis, et il s'est écrié : « Le beau livre à faire avec ce gredin de monument! Et quel sujet vraiment moderne!.. Je rêve une immense nature morte...» Mais la nature « morte, » précisément, le génie de M. Zola lui défend de la reproduire : à peine l'a-t-il vue, il la « rêve, » et dans son rêve il l'anime. Il n'est pas naturaliste, oh! non, — quoi qu'il en revendique le titre, — à la façon de ces observateurs qui « ramassent des insectes; » mais il est naturaliste à la façon de nos premiers aïeux, qui adoraient les forces de la nature. Les Halles, pour lui, ne sont pas un assemblage inerte de briques et de pierres, de fer et de vitres : c'est « le ventre de Paris, » ou plutôt c'est tout un animal, un monstre civilisé. Cet objet qu'il a regardé, il l'aime, il l'échauffe, il l'émeut; il le sent qui vibre à son approche, par sympathie. Lorqu'il monte sur le toit des Halles, je veux dire sur leur dos, lorsqu'il touche leurs nervures métalliques, il croit caresser leur échine, et il ne doute pas que les Halles n'en soient bien aises; et s'il aper-

çoit là-bas, dans la rue du Pont-Neuf, une masse qui serpente et oscille, c'est que le monstre remue la queue. Ou plutôt encore, cet énorme animal, c'est toute la matière vivante, nourrice et amie de l'homme; c'est toute la nature, telle qu'un autre poète, Baudelaire, l'a décrite :

> La nature est un temple où de vivans piliers
> Laissent parfois sortir de confuses paroles :
> L'homme y passe à travers des forêts de symboles
> Qui l'observent avec des regards familiers...

L'homme, c'est M. Zola : sur son passage, les piliers vivent et les symboles s'éveillent. Voyez plutôt, dans le pavillon de la Marée, Claire Méhudin, avec sa « peau mince, » rafraîchie par le courant des viviers, — « éternellement, » — et « sa petite face d'un dessin noyé : » n'est-ce pas la nymphe des eaux douces? Voyez sa sœur, préposée aux poissons de mer, « irritante, trop salée,.. avec son grand corps de déesse... » Dans le pavillon de la Volaille, admirez Marjolin : « ses joues, ses mains, son cou puissant au poil roussâtre, ont la chair fine des dindes superbes et la rondeur de ventre des oies grasses; » n'est-ce pas le faune de la basse-cour? Et la Sarriette, un peu plus loin, est la divinité des fruits : c'est elle, ses bras, son cou, qui donnent aux fraises et aux prunes « cette vie amoureuse, cette tiédeur satinée de femme. » Comment le contester? Une vieille marchande, à côté, « n'étale que des pommes ridées, des poires pendantes comme des seins vides... » Aussi bien, dans tout le quartier, un échange de dons se fait par une contagion perpétuelle entre les personnes et les choses. La belle Lisa est « l'âme, la clarté vivante, l'idole saine et solide de la charcuterie. » Elle a émané de la chair à saucisses, comme autrefois Aphrodite de l'écume des flots; et une parenté subsistera toujours, dans la bonne et la mauvaise fortune, entre cette reine et tout ce qui est de son royaume. Est-elle inquiète, par hasard? Son neveu remarque aussitôt que l'étalage a l'air « tout embêté. » Ce n'est pas une illusion; M. Zola le certifie : « C'était vrai. Sur le lit de fines rognures bleues, les langues fourrées de Strasbourg prenaient des mélancolies blanchâtres de langues malades, tandis que les bonnes figures des jambonneaux, toutes malingres, étaient surmontées de pompons verts désolés. » Mais, à la fin, quand Lisa est rassurée, toute la famille redevient heureuse : « L'étalage avait une félicité pareille; il était guéri, les langues fourrées s'allongeaient plus rouges et plus saines, les jambonneaux reprenaient leurs bonnes figures... »

Niera-t-on que ce milieu détermine ces personnages? Il fait bien plus, il les crée; il reste associé avec eux et participe d'une même vibration. Le signalement des héros, ainsi détaché du récit, et la physionomie de

leur entourage, ainsi considérée à part, peuvent prêter à la plaisanterie. Mais lorsqu'on suit patiemment toute cette épopée de la nature comestible, on n'a pas envie de rire : on est gagné bientôt par l'ivresse du poète, on prend au sérieux les métaphores extrêmes de sa rhétorique; on partage son hallucination jusqu'au bout, et nulle part, ou presque, on ne le soupçonne d'emphase ni de préciosité. On respire avec lui dans ces Halles comme dans une grotte aux parois frémissantes et pullulantes, peuplée de satyres et de nymphes et de zoophytes à figure humaine... Ha ! qu'est-ce que je frôle ? Est-ce un dieu, un homme, une bête ou un légume ? Dans le doute, je suis saisi de respect : je sens le mystère de la vie.

Mais au théâtre une vie moins mystérieuse et plus personnelle exciterait plus d'émotion : a-t-on jamais entendu parler des tragiques aventures d'un zoophyte ? D'ailleurs, le poète n'étant plus là pour commenter l'action et interpréter la réalité visible, un spectateur s'avisera-t-il que les jambonneaux changent de mine ? Hélas ! plus parfaitement ils seront reproduits, plus ils seront immuables, indifférens au drame. Personne, ici, ne verra les langues rougir ni pâlir; et à les regarder, toujours identiques, on se lassera bientôt. Si bien imitées qu'elles soient, admettez même qu'elles soient vraies, elles seront insensibles et muettes, on s'ennuiera dans leur société. La voilà, cette fois, la nature morte ! Après la première surprise, elle est fastidieuse. Et, d'autre part, les accessoires et le milieu n'auront plus sur les personnages humains de si puissans effets. Le décor nous renseignera peut-être sur la condition des gens et sur quelques-unes de leurs habitudes; mais leur caractère, mais leur histoire prochaine, comment les révélerait-il ? La scène représente une charcuterie : cet homme est donc un charcutier. D'après le témoignage de sa boutique, il est à son aise, il est soigneux ; mais encore... ? Plusieurs charcutiers, pareillement riches et soigneux, peuvent cacher des âmes différentes et marcher à des fins diverses : l'un sera peut-être assassin; l'autre, victime. Est-on sûr enfin que tel charcutier ne ressemblera pas à tel épicier plus qu'à aucun de ses confrères ? Dans le roman, l'homme n'est que le symbole de la matière qu'il touche; l'écrivain, qui a inventé ce mythe, nous met dans sa confidence : à la bonne heure ! Au théâtre, il n'est pas de compère pour nous donner un avis pareil; et c'est peut-être heureux : quelle vertu dramatique attendrions-nous de ce héros, si nous savions qu'il n'est qu'un emblème de la charcuterie ? A le voir même en fonctions, les mains dans le saindoux, nous ne croyons pas le connaître tout entier.

Aussi bien, dans le poème de M. Zola, il y avait une autre action que les actions particulières de ces gens exerçant chacun son métier, chacun avec la sûreté d'une allégorie. Cette partie de l'histoire des Rougon-Macquart se déroulait pendant les premières années du second em-

pire, non les toutes premières, mais les suivantes, les plus véritablement prospères, les plus grassement heureuses. Il suivait de là, pour notre voyant, que les Halles n'étaient pas seulement le temple animé de la nature, mais l'organe de la goinfrerie nationale, à cette heure où le despotisme gavait la France. Et dans cette fête de la matière, le visionnaire aperçut l'esprit; au milieu de cette ronde des « Gras, » il découvrit un « Maigre; » et, dès lors, le principal exercice des Gras fut de pousser ce Maigre hors de la danse; leurs efforts successifs, nécessairement récompensés à la fin, sa timide résistance et sa défaite, voilà tous les événemens du poème. Un proscrit, dévoué à l'idéal, revient à Paris et tombe indiscrètement parmi ces serviteurs du réel. Il n'a, il n'aura jamais, vous le pensez bien, que les os et la peau : charcutiers et poissardes, gens bouffis d'embonpoint, l'accueillent avec méfiance; même le chat de son frère, un matou trop bien nourri, flaire hostilement ce squelette. L'homme, cependant, sous un nom d'emprunt, est nommé inspecteur de la marée; bientôt éclate, dans la poissonnerie, la conspiration des « gorges géantes lâchées contre sa poitrine étroite. » Un jour, sa propre belle-sœur, la plantureuse Lisa, le dénonce à la police; il est renvoyé au bagne : et c'est alors que les jambonneaux vont mieux.

Regardé par ce biais, le roman de M. Zola est une sorte de féerie — manichéenne, comme toutes les féeries, mais pessimiste, ce qui est contraire à l'usage du genre : à la fin, le mal domine le bien, la matière étouffe l'idéal, la fée du Gras expulse le génie du Maigre. Sur la scène, où devait manquer le commentaire de l'auteur, cette lutte pouvait-elle se figurer clairement? Il aurait fallu, tout de bon, que l'ouvrage devînt une féerie : à dix heures et demie, aurait dit l'affiche, le ballet des Gorges géantes! M. Zola ne l'a pas voulu. Quand le malheureux Florent arrive aux Halles, pâmé sur une charretée de légumes, et quand il se dresse, comme le spectre de la faim, dans ce débordement de victuailles, combien de spectateurs s'aperçoivent du contraste et peuvent en jouir? Est-ce, d'ailleurs, une si grande jouissance? Un peu plus tard, le voilà planté, comme un drapeau de deuil roulé sur sa hampe, au milieu de ce magasin où tout paraît rebondi et joyeux. Tandis que son frère, donnant la leçon à un apprenti, compose une galantine, il raconte à sa petite nièce l'affreuse mort d'un de ses compagnons d'exil. La recette culinaire et la complainte vengeresse alternent par couplets. Encore un contraste, et, selon M. Zola, un drame : entendez-vous le choc des Gras et des Maigres? En 1858, la charcuterie était heureuse, et l'idéal souffrait : voilà le sens de cet accompagnement ironique et de cette mélopée douloureuse. Oui, je comprends : que M. Zola ne se fâche pas! Mais, quoi! il prétend qu'ici la guerre est déclarée par un décret de la nature, et que la bataille se livre entre des personnages déterminés par le milieu! La nature veut donc

que dans une charcuterie apparaisse toujours un homme maigre? Hé! non, je sais bien qui le veut : c'est l'imagination logique de l'auteur. Aux yeux de son esprit seulement, un tel milieu détermine un tel personnage : et pourquoi? Apparemment parce que la *valeur* d'une telle figure sur un tel fond satisfait son instinct du coloris. M. Zola n'est pas le premier poète qui, par goût de la symétrie, réalise une antithèse. Oyez plutôt l'admonestation qu'il adressait naguère, ingénûment, à son grand rival en cet art : « Pour Victor Hugo, tout se résume en l'emploi pittoresque des prétendus élémens du réel. Pour lui, le grotesque n'est pas, au fond, un document humain qu'il donne par un besoin de vérité; il n'est jamais qu'une opposition heureuse d'un bel effet artistique. »

Une « opposition, » indiquée dans un tableau de cette pièce et un peu plus marquée dans un autre, eût-elle suffi à éveiller et à soutenir l'intérêt? M. Busnach, apparemment, ne l'a pas pensé. D'accord avec M. Zola, il a inventé une combinaison d'événemens que le roman ne faisait pas prévoir. Il a donné pour maîtresse à Florent, juste avant l'exil, la fille de Mme Méhudin, l'illustre poissarde; il l'a ornée d'un fils; il a tenu cette naissance secrète. Au public seulement il a révélé ce passé, dans une exposition assez conforme aux coutumes du théâtre. Il a laissé défiler ensuite les décors nouveaux commandés par le romancier: l'avenue de la Grande-Armée, le carré des Halles, la charcuterie. Après ces amusemens, il a même laissé le spectateur se reposer un peu. Et soudain, alors qu'on ne l'espérait plus, il a fait éclater le drame : un coup de foudre dans un ciel languissant! C'est Mme Méhudin, ici, qui a dénoncé Florent à la police : elle le trouvait trop occupé de sa fille. Elle se vante bravement de cette précaution tardive; et, comme sa fille lui réplique avec rage, elle lève sur elle sa robuste main. Mais le petit garçon était caché derrière la porte; il s'élance : « Ne faites pas de mal à maman! » Mme Méhudin aussitôt chasse la mère et l'enfant. Sur le seuil, l'innocent se retourne; et, conseillé par un vieil ami, le père François, il se rapproche : « Dis, grand'mère, c'est pour toujours que tu nous renvoies?.. Si c'est pour toujours, veux-tu alors que je t'embrasse, dis, grand'mère? » A ce nom, la gorge géante palpite; et, sous cette gorge, après quelques angoisses, le cœur se fond. Sur la scène, on pleure et l'on s'embrasse; dans la salle, on pleure et l'on applaudit. A merveille! Depuis *le Petit Jacques*, représenté à l'Ambigu, on ne s'était pas mouché avec tant de plaisir : M. Busnach est celui de nos dramaturges qui fait le meilleur usage de l'enfant.

Mais le drame que voilà, n'est-ce pas un mélodrame? Plusieurs ont osé le dire, et M. Zola les a pris en pitié. A son zèle d'avocat et d'associé pour la gloire de M. Busnach nous devons accorder que cette combinaison d'événemens est simple, et que les sentimens qu'elle fait

éclore sont humains. Est-ce pourtant un jeu de la nature? Non, ce n'est pas la nature, mais l'auteur, qui a placé le petit-fils derrière la porte, et qui a précipité la conversion de la grand'mère. Cette action, d'ailleurs, est-elle appropriée au milieu? Le caprice de l'inventeur pouvait la loger aussi bien dans un salon bourgeois ou dans un palais. Ce coup de foudre est venu à point pour émouvoir le public; mais le Jupiter qui l'a lancé est dans la coulisse, et ses éclairs au lycopode auraient illuminé de même un autre décor.

Enfin cette puissance arbitraire, — qu'elle soit bénie! — a décidé que la pièce finirait gaîment. Mme Méhudin a commission de sauver le proscrit; un traître, pour l'aider, redevient honnête homme; après une joviale échauffourée dans le pavillon de la Poissonnerie, — ah! le beau pavillon! — la police est enfermée dans les caves des Halles; et Florent, pour se consacrer à la vie de famille, abjure ses haines politiques: il engraissera. — M. Zola le disait bien que cet ouvrage était « bon enfant, » et qu'il appartenait au genre « mixte! » Après cette heureuse fin, j'aimerais qu'un acteur s'avançât vers la rampe et nous tînt ce langage : « La pièce que nous avons eu l'honneur de représenter devant vous est, pour les décors nouveaux, de M. Émile Zola; et, pour le mélodrame, de M. William Busnach! »

Ils méritaient une pareille aubaine, ces vétérans de nos théâtres populaires : Mme Marie Laurent, — acclamée dans le rôle de Mme Méhudin, — M. Taillade, M. Lacressonnière, M. Alexandre... Un mélodrame bien fait, *les Cinq doigts de Birouk*, tiré par M. Pierre Decourcelle d'un roman de M. Ulbach, avait déjà mis quelque monnaie dans la caisse de la compagnie. Je souhaite que *le Ventre de Paris* soit pour ces braves gens comme une gigantesque sacoche, toute pleine de pièces de cent sous; et je trouverai excellent que M. Zola, aussi bien que M. Busnach, prenne sa part du trésor. Mais je me rappelle encore un de ses feuilletons, une étude sur *Notre-Dame de Paris*, que je ne puis m'empêcher de citer. Il parlait d'abord du roman : « Nous ne sommes ici que dans un marivaudage du symbole et non dans une peinture de la vérité... *Notre-Dame de Paris* n'en reste pas moins une œuvre d'art très puissante, un véritable poème en prose d'une grande intensité d'effet. » Il examinait ensuite la pièce, taillée par M. Paul Foucher : « La salle, disait-il, ne s'est un peu échauffée qu'au nœud du drame lui-même; » et ce drame, il le traitait de « mélodrame. » Il s'étonnait que Victor Hugo, dans un manifeste fameux, se fût défini lui-même « un solitaire apprenti de nature et de vérité; » il le qualifiait de « visionnaire. » — M. Zola n'avait pas tort. Mais remplacez « *Notre-Dame* » par « *le Ventre* » et « Victor Hugo » par « Émile Zola, » ne trouverez-vous pas ce discours aussi juste? Naturaliste et romantique, ô les raisonnables critiques d'art! En des écoles différentes, ils professent la même théorie. Naturaliste et romantique, ô les vigoureux artistes! Ils peignent,

par des procédés analogues, le premier une cathédrale, le second une charcuterie. Mais, chez l'un et chez l'autre, par une mutuelle ironie, la doctrine se moque de l'œuvre, et l'œuvre de la doctrine.

« *Oh! de ce Zola, pas moins!* » murmure peut-être, en son jargon méridional, Numa Roumestan; « sait-il ameuter les gens et les attarder! » Rassure-toi, ô Numa, j'accours; et j'ai le temps encore de te décocher un compliment : « *Té! bel astre...* » Il ne prétend pas, cependant, ce drame dont tu es le héros, paraître comme un nouveau soleil! Un peu plus de soin donné à quelques détails de mise en scène, à l'ordonnance des personnages muets dans une soirée, à l'éclairage d'un appartement pour un tableau de mœurs domestiques, M. Alphonse Daudet ne jure pas que ce soit une révolution. Une comédie de caractère, une comédie presque classique, voilà l'ouvrage : *Numa, ou le Hâbleur*, ce titre lui conviendrait; — le *Hâbleur*, pour faire suite au *Glorieux*, à l'*Irrésolu*, à l'*Inconstant*, à tous ces types des travers humains dont le XVIIIe siècle a formé une galerie. Mais alors on avait le goût de l'abstrait et de l'universel; on préfère aujourd'hui le concret et le particulier. Numa Roumestan, à vrai dire, n'est donc pas le Hâbleur, qui n'aurait aucune figure spéciale, et qui, pour être de tous les pays, ne serait d'aucun; il est le Français du Midi, et singulièrement le Provençal.

Déjà, dans le livre, c'est le Provençal qui s'était montré plutôt que l'homme public; et cela seul aurait distingué ce roman d'un autre, apparu presque en même temps, *Monsieur le Ministre* : ici et là, même fable à peu près, mais non même héros. M. Alphonse Daudet, après M. Claretie, produit son œuvre sur la scène : la dissemblance devient plus évidente. Si Numa, au théâtre, est encore politique, il l'est à peine; s'il est ministre, il l'est à la cantonade, et seulement vers la fin de la pièce : la soirée qu'il donne en l'honneur du tambourinaire et de la petite chanteuse, il la donne chez lui, et non plus dans les salons de l'État. Ce n'est pas, décidément, Son Excellence le Grand-Maître de l'Université à qui nous avons affaire : c'est Sa Grâce le Midi, — une grâce oratoire, trompeuse, dupe d'elle-même et pernicieuse à autrui.

Mais le Provençal, au théâtre, est-ce un caractère qui peut se suffire à lui-même et suffire au public? Va-t-il s'expliquer assez en vivant, et nous divertir assez parce qu'il vit? Aux sentimens qu'il laissera voir, à ses actions, chacun devra-t-il s'écrier : « Ah! qu'il est bien du Midi! » Et chacun, s'il le reconnaît pour tel, y prendra-t-il un plaisir si vif qu'il n'en réclame point d'autre? Un homme qui ment n'est qu'un menteur : ce n'est pas nécessairement un Provençal. Dans le roman, l'auteur l'accompagne et dénonce perpétuellement sa naissance : à la scène, l'auteur se cache et se tait. Et, même s'il ment à outrance, notre homme, ici, n'est qu'un menteur encore : un personnage de comédie est volontiers outré, de quelque latitude qu'il vienne. Il reste donc, pour que celui-ci soit admis comme Provençal, qu'il décline lui-

même sa qualité, qu'il la décline souvent, et que ses interlocuteurs, à tout propos, la lui donnent, comme les valets donnent leur titre aux gens titrés. En effet, Numa n'est pas seulement du Midi, mais il sait qu'il en est, il le déclare, et tout le monde, autour de lui, le répète; c'est son refrain favori, et les échos ne lui manquent pas. La précaution est bonne; mais le moyen de céler un peu longtemps qu'elle a été conseillée par un invisible et silencieux compère? Il n'est pas naturel qu'on se délivre à soi-même tant de certificats d'origine; il faut même une convention pour qu'on en reçoive par tous les courriers. Ces quatre lettres, « MIDI, » se projettent continuellement sur la poitrine de Numa; c'est tantôt lui qui tient la lanterne magique, et tantôt un camarade: elle passe de main en main, toujours dirigée vers le même but : comment ne pas deviner que c'est M. Daudet qui la prête et qui a pris soin de l'éclairer? Ainsi la comédie tourne à la satire, qui nous procure une moindre illusion. Et si ingénieuse que soit cette satire, si spirituelle, ou même si aimable, elle risquerait, à la longue, étant seule, de nous intéresser médiocrement; il est heureux qu'un drame s'y joigne, qui entretient l'attention et anime la sympathie.

Ce drame était dans le roman : c'est le débat engagé entre une âme de Midi et une âme du Nord, entre Numa et sa femme, la véridique Rosalie. De ce côté-là, l'imagination ou la faconde,— c'est tout un,— à la fois sincère et trompeuse; la sensualité à fleur de peau, exposée à toutes les occasions; l'amour enfin, mais l'amour sans attachement unique et sans conscience, toujours prêt à la trahison et naïvement infidèle. Et, de ce côté-ci, l'amour encore, mais combien différent! l'amour qui n'est que raison passionnée, chasteté ardente, loyauté scrupuleuse, don entier d'une personne, en retour duquel est exigée l'entière possession d'une autre. Il suffit qu'entre ces amours passe un objet de caprice : l'homme cède à la tentation, il offense étourdiment la femme; elle souffre et ne se résigne pas. Son bonheur entamé, elle en rejette le reste, que son mari s'obstine à lui rapporter. Elle pardonne, à la fin, sans illusion, elle pardonne au père de son fils : — elle a cette joie mélancolique de donner la vie un être qui, lui aussi, sera un homme!

Voilà un conflit de caractères et de sentimens, une crise où la destinée de deux créatures se résout; voilà donc un drame : sans l'assistance de personne, M. Daudet a su le dégager du récit. Et jamais peut-être il n'avait si bien montré cet esprit de conduite, cette fermeté, cette autorité sur soi-même et sur son sujet, qui sont nécessaires au dramaturge. Il n'a pas fait l'école buissonnière : et Dieu sait pourtant que ces buissons, disposés jadis par sa fantaisie aux abords de la route, offraient d'amusantes fleurettes! Il n'a pas gravi, cette fois, la colline parfumée de Valmajour; il ne s'est pas penché vers la source émoustillante d'Arvillard-les-Bains; il n'est pas allé au Château Bayard,

dans la chambre du chevalier sans peur et sans reproche, préparer un édifiant discours en compagnie d'une gamine de café-concert; il n'a pas humé la fumée de tabac et la poudre de riz du Skating; il ne s'est pas acoquiné à flâner dans cette friande boutique, *Aux produits du Midi;* même la brandade, l'adultère brandade, servie dans la petite maison de la rue de Londres, il s'en est refusé les délices; que dis-je! il s'est privé de Bompard, ce Tartarin acclimaté à Paris, et dont la figure sèche et mince, comme une gousse d'ail serrée entre deux feuillets, suffirait à embaumer tout le roman!

La pièce commence, — elle finira de même, — pendant que Numa gesticule et pérore à la cantonade, acclamé par une foule. Une tente de coutil, ouvrant sur les arènes d'Aps, où retentit la fête, c'est là d'abord que nous voyons Mme Roumestan : elle n'aime guère ce bruit et cette poussière. Elle sait que le proverbe du pays dit vrai, — quoiqu'il soit du pays : — « Joie de rue, douleur de maison. » C'est là qu'il revient, l'avocat-député, comme un toréador après la course, et qu'il reçoit des hommages, et qu'il distribue des promesses... Bah! ce qui est promis n'est pas donné! « Pourtant, dit Rosalie, les mots signifient quelque chose. — Mon Dieu, réplique Numa, cela dépend des latitudes. » Mais elle prend pour sérieux le serment qu'il lui fait : il l'aime, il lui sera fidèle. Soit! effaçons le passé, recommençons la vie... C'est qu'une fois, déjà, il l'a trompée : s'il retombait dans sa faute, tout serait fini entre eux. Voilà donc la partie engagée.

A Paris, dans le cabinet de Me Numa. Il va, il vient, il parle : « quand il ne parle pas, il ne pense pas. » Par manie de parler, et de plaire en parlant, il offre à ses deux secrétaires la main de sa jeune belle-sœur. Il jure à sa femme d'éconduire un client véreux; d'abord, en effet, le plus sincèrement du monde, il avertit ce personnage de ne pas compter sur son office; mais, à la fin de l'entrevue, sans lui avoir permis de placer une syllabe, il se trouve plus engagé envers lui qu'auparavant. Il reçoit la diseuse de chansonnettes, la petite Dachellery, cette fausse ingénue, et sa mère; il fredonne avec elle le duo de *Mireille.* Cependant, un valet présente sur un plateau la carte de l'évêque de Nîmes : « Donnez! » dit la duègne. Ainsi l'ennemi est dans la place, le ver dans le fruit.

La soirée, maintenant, où Numa présente à sa femme celle qui sera tout à l'heure sa maîtresse. Tout à l'heure... Oui, les invités se retirent; où va-t-il, ce Numa? Il va, s'il faut le croire, corriger les épreuves d'un discours. Vainement Rosalie l'arrête, il lui échappe; il sort, le cœur léger, en lui jetant un baiser du bout des doigts. — Et voici le même salon, les lustres éteints, à l'aube : Numa rentre à tâtons, la figure fripée, la bouche sèche. Sa femme aussi reparaît; elle l'a suivi, elle connaît son crime : « Adieu! » A son tour, il veut la retenir, même de force : « Ah! tu as peur, s'écrie-t-il. — Ce n'est pas

pour moi que j'ai peur, » répond-elle, en protégeant de ses mains son flanc qui tressaille. Alors, il fond en larmes, il supplie à genoux. Il est donc père ! Il aime son petit; il n'a jamais cessé d'aimer sa femme; seulement, — il le disait hier, avec un sourire, — « le Midi est polygame. » Tant pis pour le Midi ! Le Nord est implacable.

Mais non ! Rosalie n'est pas le Nord; elle n'est que la fille du Nord ! Le voici, le Nord lui-même, sous la figure du président Le Quesnoy. O la glaciale et sévère demeure que la sienne ! Je n'aurais jamais cru que la place Royale fût si près du pôle. C'est là que l'épouse trahie s'est réfugiée. Au fond de l'appartement, le président et sa femme, avec de vieux amis, s'appliquent à jouer au whist. Sur le devant, Rosalie écoute avec dignité M. Davin, le plus grave des secrétaires de son mari. Un différend conjugal réglé par ambassade n'est pas un épisode bien réchauffant : ainsi se continue cette impression de froid que l'auteur, dès le commencement de l'acte, a voulu nous faire sentir. La scène qui suit nous laissera transis de respect : déjà solennelle dans le roman, elle prend ici une extraordinaire importance. Mme Roumestan, malgré Davin, demeure inflexible : « Il faut lui dire... » murmure le président à l'oreille de sa femme; et il s'éloigne, la tête basse. Mme Le Quesnoy, alors, raconte à sa fille comment, elle aussi, en son jeune temps, a été trompée, comment elle a pardonné l'injure. Rosalie suivra cet exemple : elle sera une épouse clémente pour être une bonne mère. En attendant, elle dérobe son front quand le vieux pécheur vient lui souhaiter le bonsoir; elle réplique sèchement : « Bonne nuit, mon père ! » Brrr... On demande une flambée !

C'est le soleil du Midi, en personne, qui ragaillardit la fin de la pièce. Il entre comme chez lui dans cette chambre claire. Il guérit la petite belle-sœur, — dont la mort attristait les dernières pages du roman. — Il couve le berceau du nouveau-né. Il fait bouillir à point la belle humeur de la tante Portal. Si, un moment, les rideaux se ferment, c'est pour cacher l'Enfant prodigue : *Té*, le voilà ! Sa femme lui saute au cou. Il l'embrasse; et puis il se retourne, il va sur le balcon, il parle à son peuple, à ce même peuple auquel il criait naguère, de la tribune des Arènes : « Oui, mes amis, pour la seconde fois, les Latins ont conquis la Gaule ! »

Ils ont conquis du moins, pour plusieurs mois, le Théâtre de Paris et l'Odéon. Et si je ne puis dire qu'ils y établissent un régime tout à fait neuf, c'est que l'entreprise est terriblement difficile, et peut-être chimérique : — elle exige plus que la force de M. Zola et plus que la finesse de M. Daudet !

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

Telle est la vie européenne avec ses troubles, ses contradictions, ses courans mystérieux et ses perpétuelles incertitudes. Un jour on craint tout, on éprouve une sorte de volupté sombre de pessimisme à compter les points noirs à l'Occident et à l'Orient; on voit déjà la guerre allumée entre les grandes nations, entre la France et l'Allemagne ou entre l'Autriche et la Russie, sans parler des alliés que l'extension de la lutte entraînerait. Le lendemain, tout a changé, les nuages semblent se dissiper, et on se remet à croire à la paix surtout parce qu'on la désire, — on marche d'un pas plus libre vers le printemps, ce terrible printemps qui a toujours la mauvaise réputation d'être la saison périodiquement promise aux grandes et fatales collisions des peuples. C'est notre histoire depuis deux mois. Après les bourrasques et les secousses de l'hiver, le calme et la confiance sont revenus. On met à l'heure qu'il est autant de soin à énumérer complaisamment les signes de paix qu'on en mettait le mois dernier à calculer les chances de la guerre, à dénombrer les forces destinées à s'entrechoquer. Avait-on raison il y a quelques semaines de s'alarmer si vivement, comme si on avait déjà entendu le bruit des canons et des armées en marche sur la frontière? a-t-on complètement raison aujourd'hui de se rassurer, de s'abandonner à une confiance sans limites, comme si tout danger avait subitement disparu, comme si on n'avait fait qu'un mauvais rêve heureusement évanoui? Ni optimisme, ni pessimisme, une fermeté tranquille, attentive et persévérante, c'est ce qu'il y a de mieux. La plus sûre moralité à dégager de ce mouvement confus des choses du jour serait sans doute qu'il ne faut ni trop se hâter de s'alarmer ni se rassurer trop vite, par cette raison bien simple que, si toutes

ces crises ne conduisent pas à la guerre, il y a malheureusement toujours en Europe, à l'orient comme à l'occident, assez de troubles, assez d'élémens d'incendie pour que la paix reste à la merci des incidens.

Quelle est aujourd'hui la situation de l'Europe telle que l'ont faite les derniers événemens qui l'ont si profondément agitée? Évidemment, il y a un instinct public qui ne se trompe pas, une crise redoutable, qui a pu paraître un instant imminente, a été évitée ou détournée. Depuis quelques jours, on le sent, la paix rentre par degrés dans les esprits. Ce n'est pas en France qu'il y a eu un changement de ton et d'allure. La France, en vérité, n'a eu qu'à rester ce qu'elle était, à garder son attitude calme et imperturbable devant les orages dont on la menaçait; elle s'est même abstenue de répondre aux provocations par lesquelles on n'a cessé de l'aiguillonner depuis quelques semaines comme pour la forcer à sortir de sa patriotique modération. Elle est demeurée jusqu'au bout silencieuse et attentive sans se laisser déconcerter. Ce qu'elle a été depuis deux mois, elle l'est encore. C'est en Allemagne surtout, au centre même de l'agitation violente et agressive de ces derniers temps, c'est là qu'il y a eu ce qu'on pourrait appeler un certain désarmement moral qui a sans doute sa signification. On ne nous parle plus du moins du « tranchant du couteau. » On a suspendu jusqu'à la prochaine occasion cette guerre bruyante et brutale d'injures, de dénonciations, d'excitations, de menaces contre la France. La campagne des polémiques irritantes et provocatrices est provisoirement finie. Un certain apaisement s'est fait parce que l'agitation était en grande partie factice, parce que, dans le fond, le peuple allemand lui-même n'a nullement la passion de guerres nouvelles, parce qu'en définitive le but était atteint par les élections qui ont donné au gouvernement de Berlin la majorité qu'il désirait. C'est pour avoir cette majorité soumise, dévouée, que M. de Bismarck n'a pas craint de jouer des grands ressorts, de mettre le feu aux passions, d'émouvoir l'Europe en laissant pressentir que la paix tenait uniquement peut-être au vote du septennat. Il a réussi! Ce qu'il voulait, il l'a obtenu; il l'a sans doute acheté assez cher, au détriment de la sécurité momentanée de tous les rapports européens, mais il l'a. Il n'a pas même attendu que le Reichstag fût complété par les ballottages; il l'a réuni aussitôt, et, dès les premières séances du nouveau parlement, le septennat a été voté sans contradiction, sans discussion nouvelle, sinon à l'unanimité, du moins à une immense majorité. Le chancelier avait présenté le septennat comme la garantie de la paix, on lui a envoyé la majorité qui vient de voter le septennat: il ne peut qu'être satisfait, il est sorti victorieux de la campagne qu'il avait entreprise. C'est ce qui explique cette sorte de détente qui s'est produite au lendemain de tant d'agitations.

La première impression qui se dégage de cette situation nouvelle

est donc une impression de paix, cela n'est pas douteux. Le discours impérial qui a inauguré, il y a dix jours, le Reichstag récemment élu, ce discours, sans être bien significatif, a lui-même un caractère assez pacifique. Il continue à représenter l'organisation permanente des forces défensives de l'empire par le septennat comme la garantie la plus efficace de la politique pacifique de l'Allemagne. Il assure que cette politique tend toujours à « maintenir la paix avec les autres puissances et particulièrement avec les états voisins. » M. de Bismarck n'a pas cru devoir renouveler ses anciennes déclarations à l'appui du discours impérial, il a gardé le silence; ce qu'il a dit déjà cependant, il le pense vraisemblablement après son succès électoral encore plus qu'avant ce succès, puisqu'il a désormais cette augmentation de puissance militaire par laquelle il se proposait de rendre l'Allemagne inexpugnable. Le chancelier a désavoué avec éclat, il y a deux mois, toute intention d'attaquer la France, — la France, pour sa part, a suffisamment démontré qu'elle n'avait aucune pensée d'agression contre l'Allemagne : c'est assez, si l'on veut, pour sauvegarder la sécurité de l'heure présente, pour atténuer ou détourner le danger d'une crise qui, pendant quelques semaines, a pu paraître assez menaçante. Est-ce à dire qu'on puisse vivre indéfiniment sur la foi de ces garanties ou de ces apparences de garanties? Malheureusement les rapports de la France et de l'Allemagne, si importans qu'ils soient, quelque influence qu'ils puissent avoir, ne sont pas aujourd'hui l'unique élément des affaires de l'Europe. Nous vivons à un moment où toutes les politiques sont en présence, se surveillant avec un soin jaloux, où ce n'est pas seulement sur les Vosges que s'agite la question de la paix, où la guerre peut éclater ailleurs et envelopper bientôt le continent tout entier, en ouvrant la carrière à toute sorte de combinaisons imprévues. C'est ce qui fait la gravité d'une situation où les problèmes périlleux ne font que se déplacer, où la paix reste toujours laborieuse et précaire parce qu'elle dépend des incidens les plus inattendus et des circonstances les plus complexes, des relations de l'Autriche et de la Russie aussi bien que des relations de la France et de l'Allemagne, de ce qui se passe dans l'Occident aussi bien que de ce qui se passe à l'instant même dans cet Orient, éternel champ de bataille de tous les antagonismes.

Est-ce une coïncidence simplement fortuite? Est-ce l'effet d'instigations étrangères, d'influences invisibles et provocatrices? toujours est-il qu'au moment même où la paix semblait se raffermir dans nos régions occidentales, l'orage a éclaté de nouveau dans les Balkans sous la forme de scènes sanglantes d'insurrection et de guerre civile. Ces scènes qui troublent depuis quelques jours la Bulgarie n'ont rien d'extraordinaire ni de bien imprévu sans doute. Elles naissent d'une situation obscure et anarchique; elles sont inévitables dans un pays qui,

depuis ses dernières révolutions, vit en dehors des traités, en dehors de toutes les conditions d'un état régulier, qui a perdu son prince dans une échauffourée nocturne et n'a plus même une assemblée, qui n'a d'autre pouvoir qu'une régence contestée. Vainement cette régence de Sofia a essayé de négocier, d'ouvrir des rapports avec les cabinets de l'Europe comme avec la Porte, qui est toujours la puissance suzeraine, pour arriver à reconstituer un gouvernement régulier par l'élection d'un nouveau prince : elle n'a pas réussi. Elle a été peu écoutée, elle a paru aussi écouter fort peu les conseils qu'elle a pu recevoir, soit des chancelleries européennes, soit de la Porte. Il y a eu à Constantinople une conférence réunie tout exprès pour tâcher d'arranger ces malheureuses affaires bulgares, la conférence n'a conduit à rien. La régence de Sofia est restée un pouvoir provisoire suspect dès l'origine à la Russie, abandonné à lui-même, menacé de plus par les divisions et les hostilités intérieures. Qu'est-il arrivé ? L'anarchie n'a fait que s'accroître à mesure que s'est prolongée cette situation sans fixité et sans issue. Les conspirations se sont organisées jusque dans l'armée, et un jour, tout récemment, le signal de la sédition militaire a été donné par la garnison de Silistrie. L'insurrection a bientôt gagné la garnison de Roustchouk, elle a menacé de s'étendre à quelques autres villes, Schumla, Plewna. La régence, heureusement pour elle, a trouvé quelques troupes fidèles et elle n'a point hésité à faire attaquer les insurgés. Elle a réussi à vaincre la sédition ; mais alors ont commencé d'autres scènes de violence qui sont la contre-partie de l'insurrection. Le gouvernement, demeuré victorieux, a déployé toutes les rigueurs d'une répression implacable et n'a pas reculé devant les excès des plus terribles représailles. Depuis quelques jours, les exécutions sanglantes se sont succédé à Silistrie, à Roustchouk. Dans toute la principauté, les adversaires du gouvernement, les suspects sont livrés au bâton de la police. A Sofia même, au premier moment, les arrestations se sont multipliées sans distinction, le plus souvent peut-être sous une inspiration vindicative de parti, et les hommes les plus notables, d'anciens ministres comme M. Karavelof, ont été les victimes dans leur liberté, presque dans leur vie, des plus étranges abus de pouvoir. Bref, la répression victorieuse ne vaut pas mieux que n'eût valu sans doute l'insurrection si elle avait réussi. La régence se défend, elle l'assure, c'est possible; dans sa défense, elle dépasse visiblement le but, et, en dépassant le but, elle ne fait que mieux montrer ce qu'il y a d'irrégulier, de violent, d'anarchique dans l'état d'une principauté dont la semi-indépendance n'a été jusqu'ici qu'un embarras, une source de rivalités périlleuses pour ceux qui l'ont créée au détriment de la souveraineté de la Porte ottomane.

Ce qui fait effectivement la gravité de ces scènes comme de toutes celles qui se sont succédé à Sofia depuis deux ans, ce n'est point pré-

cisément ce qui se passe entre Bulgares, c'est que la question est devenue européenne par les puissantes influences qu'elle met en jeu sur ce coin de terre des Balkans, par le rôle qu'elle a pris dans la combinaison des alliances. La Russie, on le comprend, n'a pu oublier qu'elle est la première libératrice de la Bulgarie, et elle entend bien rester sinon une suzeraine officielle, — elle laisse cette suzeraineté un peu vague au sultan, — du moins une protectrice traditionnelle, reconnue et écoutée dans les Balkans. Elle a essayé de maintenir son influence, ce qu'elle considère comme son droit, dans ces derniers temps, et par les impossibilités qu'elle a créées au prince Alexandre de Battenberg qui préférait peut-être un peu trop la tutelle anglaise à la tutelle russe, et par la mission qu'elle a confiée, il y a quelques mois, au général Kaulbars, et par ses volontés manifestées plus d'une fois à Sofia. Elle eu raison du prince Alexandre, qui s'est évanoui devant un mot du tsar; elle a rencontré depuis des résistances devant lesquelles elle a cru devoir se retirer, non, bien entendu, par une abdication de sa politique, mais par d'autres calculs, — et, en se retirant, elle a laissé les chefs provisoires de la Bulgarie sous le coup de son animadversion, sous la menace d'une intervention dont elle s'est réservé de choisir le moment et l'occasion.— L'Autriche, pour sa part, ne méconnaît pas les intérêts et les droits traditionnels de la Russie dans les Balkans; elle prétend aussi avoir les siens, surtout depuis qu'elle a dû à une libéralité profondément calculée du traité de Berlin l'avantage peut-être périlleux de s'avancer vers l'Orient par l'occupation de l'Herzégovine et de la Bosnie. Elle n'a pas caché à son tour qu'une intervention russe dans les Balkans pourrait lui créer quelques périls et de graves obligations. Elle l'a dit, il y a quelques mois, devant les délégations à Pesth; elle a laissé les ministres hongrois accentuer ses déclarations. Elle mesure toujours, on le sent, ses relations avec le gouvernement de Saint-Pétersbourg aux intentions de la Russie dans les principautés orientales. En d'autres termes, les deux politiques restent en présence et s'observent. Entre les deux puissances, le grand médiateur, le chancelier de Berlin, s'efforce visiblement de maintenir un certain équilibre, tantôt inclinant vers Pétersbourg, s'il espère y trouver sa propre liberté dans les affaires d'Occident, tantôt revenant vers Vienne,— se servant de l'Autriche pour peser sur la Russie, de la Russie pour contenir l'Autriche dans ses devoirs d'alliée fidèle, de l'une et de l'autre pour garder sa prépondérance au centre du continent. C'est le nœud de la situation sous le voile de cette alliance des trois empires qui semble toujours près de se rompre et toujours près de se renouer.

Toute la question est de savoir quelle influence les derniers événemens de la Bulgarie, si rapprochés de la dernière crise occidentale, peuvent avoir sur les rapports des trois empires, sur la position et les

résolutions des gouvernemens. Or la Russie, autant qu'on en puisse juger, semble avoir pris son parti en mesurant de l'œil le plus ferme l'importance des affaires qui ont récemment occupé ou qui occupent encore le monde. Elle paraît s'être dit que la Bulgarie n'était pour le moment qu'un point secondaire, qu'elle pourrait toujours reprendre en Orient une politique qui ne date pas d'hier, que la question la plus essentielle, la plus grave pour elle-même à l'heure présente, était ce qui se passait ou ce qui pouvait se passer dans l'Occident. Si on lui a demandé de se lier, ne fût-ce que par un engagement de neutralité, elle a probablement refusé de livrer sa liberté d'action. Elle a tenu à rester la spectatrice indépendante et au besoin la régulatrice des événemens. Nul doute que, par ce changement de front, la Russie n'ait eu une influence calmante, qu'elle n'ait contribué à tempérer des impatiences belliqueuses, et, d'un autre côté, on a pu le remarquer, l'Autriche elle-même, un peu délivrée du danger d'une intervention russe dans les Balkans, faisait tout récemment encore des déclarations plus pacifiques que celles qu'elle faisait il y a quelques mois. A y regarder de près tout cela se tient. Telle est donc la situation de l'Europe au lendemain de ces incidens qui ont si étrangement remué les esprits, qui ont été une épreuve pour toutes les politiques. La question bulgare, qui est venue se mêler à d'autres complications, ne cesse pas d'avoir quelque importance, elle est remise à son rang; la Russie en a pour ainsi dire émoussé les dangers en la subordonnant à la question plus grave de l'ordre européen, de l'équilibre des forces dans le monde. C'est là le résultat, et si dans toutes les évolutions, dans toutes les combinaisons du temps, M. de Bismarck a su quelquefois jouer à son profit le rôle de médiateur entre l'Autriche et la Russie, c'est la Russie aujourd'hui qui a su habilement prendre la position d'arbitre de la paix de l'Occident. Cette situation a ses avantages assurément; elle est une garantie pour la paix du moment. Elle est en même temps assez délicate et assez complexe pour dépendre de bien des accidens imprévus, pour imposer à ceux qui ont à conduire les affaires des peuples autant de mesure dans l'action de tous les jours que de prévoyance attentive dans les conseils.

Les gages les plus décisifs qu'un pays puisse donner de la sincérité de ses sentimens pacifiques, la France les a donnés depuis deux mois; elle les a donnés par la prudence de ses actes, par la réserve de son langage, par la correction de ses procédés. Elle a laissé à d'autres, aux plus puissans de l'Europe, le temps et le soin de reconnaître que dans sa modération, qui n'était pas de la faiblesse, elle restait une des garanties vivantes de l'équilibre du monde. L'essentiel maintenant pour elle est de n'avoir pas eu seulement une sagesse de circonstance, de ne pas perdre l'avantage moral de cette expérience dans de vaines agitations de partis, de mettre plus que jamais l'esprit de

suite et de mesure dans toutes ses affaires, et elle ne le peut qu'en retrouvant un gouvernement, en se créant une politique. C'est là toute la question. Il faut à un pays qui a sa position dans l'univers, qui peut avoir les intérêts les plus sérieux à défendre, il faut un gouvernement et une politique. Tout le monde sent cette nécessité supérieure; tout le monde convient aussi que le ministère qui existe aujourd'hui n'est pas un gouvernement. Il a pu sans doute traverser une crise momentanée où la plus grande habileté était de s'effacer, de ne rien compromettre par de fausses démarches ou par des témérités de parole. Il a suivi le sentiment public et il n'a commis, si l'on veut, aucune imprudence grave; mais il est bien clair qu'il n'a ni direction, ni consistance, ni autorité, qu'il n'a pas le plus souvent d'opinion ou qu'il flotte entre toutes les opinions pour finir presque toujours par quelque faiblesse, dans l'espoir de retenir ou de rallier une majorité dont il n'est jamais sûr. Il a été jusqu'ici un ministère de circonstance et d'attente: maintenant qu'il faudra nécessairement agir, se décider entre les partis, les difficultés vont commencer. M. le président du conseil aura certainement de la peine à faire accepter son projet sur les sous-préfets, qu'il n'a présenté peut-être qu'avec une conviction assez tiède, qui ne satisfait ni les partisans absolus de la suppression des sous-préfectures, ni ceux qui reconnaissent l'utilité de ce rouage administratif. M. le ministre des finances aura plus de peine encore à obtenir les crédits dont il a besoin pour son administration, qu'il a laissé supprimer et qu'il est réduit à demander de nouveau par voie extraordinaire. Les occasions d'échecs ne manqueront pas. Ce qui soutient peut-être encore le ministère, c'est qu'on ne sait comment le remplacer. Au fond, c'est un vrai gouvernement, non un ministère d'expédient que la France désire, et, ce qu'elle réclame surtout, c'est une politique sérieuse, éclairée, qui s'inspire des intérêts et des vœux réels du pays, qui ne se paie pas de mots, qui n'appelle pas du nom de réformes toutes les fantaisies ou tout ce qui peut donner une fausse popularité d'un jour.

Qu'est-ce qu'une réforme pour les républicains qui, depuis dix ans, disposent souverainement des influences et du pouvoir? Rien de plus clair, cela vient d'être expliqué et mis à nu en pleine chambre dans une discussion instructive sur la Corse. On a fait, il y a quelques années, ce qu'on a appelé pompeusement la réforme judiciaire, et le résultat avéré, incontesté aujourd'hui, c'est que la réforme n'a servi qu'à satisfaire des appétits, à peupler la magistrature de toute une clientèle de parti, même quelquefois de procureurs de la république qu'il faut aller chercher au café, comme l'a démontré un récent procès. Et M. le président du conseil lui-même en est quitte pour se laver les mains en disant: « J'ai combattu la loi sur la réforme judiciaire, je ne l'ai pas votée, la chambre l'a votée; vous voyez à quoi elle a

abouti! » Voilà une des grandes réformes républicaines! On discute en ce moment même, à perte de vue, sur le système commercial tout entier, à propos d'une loi frappant d'une surtaxe l'entrée des céréales en France. Depuis plus de quinze jours, on a tout dit pour prouver tour à tour que, sans la surtaxe, l'agriculture périt, ou que, si la surtaxe est votée, le peuple va être infailliblement affamé. La mesure n'aura, selon toute apparence, aucun de ces effets : elle ne fera pas refleurir magiquement l'agriculture, dont les souffrances tiennent à bien d'autres causes plus générales, plus profondes, et elle n'affamera pas non plus le peuple; mais, en dehors des théories économiques éternellement livrées à la discussion, sait-on ce qu'avait imaginé, pour accompagner et populariser la mesure, un jeune républicain qui ne passe même pas pour radical? Il proposait avec simplicité d'affecter le produit de la surtaxe exclusivement aux ouvriers agricoles, aux travailleurs de la terre, aux masses rurales. Comment aurait-on fait la distinction? où commence l'ouvrier agricole et à quel signe aurait-on reconnu le travailleur? qui aurait été chargé de la distribution? Ce qu'il y a de plus triste, c'est ce qu'il y a au fond d'une proposition de ce genre, devant laquelle la chambre elle-même a reculé, c'est cette manie de flatter les masses dans leurs cupidités, dans leurs passions pour les capter. — « La terre aux paysans! la mine aux mineurs! » C'est le dernier mot, il a été dit. On ne voit pas que c'est justement avec ces théories chimériques ou anarchiques qu'on s'expose à détruire l'agriculture aussi bien que l'industrie. Et voilà pourquoi il faut un gouvernement, une politique ramenant notre pays à la vérité et à l'équité, à des idées simples et justes, aux prévoyantes et fécondes réformes profitables aux intérêts publics. C'est pour la France la première condition de sa prospérité intérieure; c'est aussi la condition de son crédit parmi les peuples.

Qu'il soit toujours facile de faire un gouvernement ou de refaire un ministère quand il est tombé, c'est, à la vérité, chose assez douteuse. Les difficultés peuvent varier, elles ne sont pas moins réelles, même dans les pays qui ont, avec les libertés parlementaires les plus étendues, la garantie de la fixité du pouvoir souverain, et l'Italie en fait la première l'expérience. Elle vient de passer un mois entier dans une sorte d'interrègne ministériel, attendant le dénoûment d'une crise qui ne pouvait finir et la constitution ou la reconstitution d'un cabinet qui ne pouvait arriver à se former dans le morcellement et la confusion des partis italiens.

Les négociations n'ont certes pas manqué entre le Quirinal et les principaux chefs parlementaires. Tout a été essayé, les combinaisons se sont succédé en se multipliant. La plus sérieuse paraît avoir été celle qu'a tentée un instant le président du conseil de la veille, M. Depretis, d'accord avec M. Saracco, pour refaire un ministère dans des

conditions plus élargies, de façon à rallier une plus forte majorité dont on avait besoin surtout dans un intérêt de politique extérieure. M. Depretis, pour aider au succès de cette tentative, avait même accepté de se réfugier simplement dans la présidence du conseil en laissant le ministère de l'intérieur à M. Saracco et en consentant à un remaniement partiel du cabinet. La combinaison n'a pas réussi, parce qu'elle ne contentait personne, ni les dissidens de la droite, qui refusaient d'avance leur appui au nouveau ministère, ni une partie de la gauche froissée par l'exclusion de quelques-uns des anciens ministres. Le cabinet Depretis-Saracco est mort avant d'avoir vécu. Il ne restait plus dès lors qu'à choisir entre un ministère de la droite sous la présidence de M. de Robilant et un ministère de la gauche formé avec M. Crispi, M. Cairoli, M. Nicotera. Le ministère de la droite ne pouvait pas même compter sur une majorité d'un jour. Le ministère de la gauche n'aurait pas eu non plus une majorité, et, en outre, l'arrivée de la gauche au pouvoir aurait pu, pensait-on, être mal interprétée dans un moment où l'Italie est en grandes négociations avec quelques-unes des puissances de l'Europe. Qu'en est-il résulté? C'est qu'après bien des essais et des détours on en est revenu tout simplement à l'ancien ministère tel qu'il existait il y a un mois, avec M. Depretis, M. de Robilant, M. Magliani. Seulement, c'était l'ancien ministère revenant affaibli par une longue crise d'impuissance, nécessairement atteint dans son autorité et dans son crédit. Dès sa première rencontre avec le parlement, M. Depretis l'a senti. Pressé et assailli d'interpellations, menacé par une motion d'hostilité déclarée, il a nettement fait appel à la confiance de la chambre et il n'a obtenu qu'une petite majorité de vingt voix. Il a donné sa démission il y a un mois parce qu'il trouvait insuffisante une majorité de trente-quatre voix; il n'en a plus que vingt aujourd'hui après sa résurrection, il en aurait eu sans doute encore moins avant peu. Le ministère du roi Humbert s'est provisoirement tiré d'affaire par une prorogation du parlement; mais ce n'est pas une solution.

C'est dans ces conditions cependant que s'agite à Rome la question qui est pour le moment la grande, l'unique préoccupation des Italiens, qui est, au fond de tout, la question du renouvellement des alliances. L'Italie, le gouvernement italien, se donne en vérité beaucoup de mal pour se créer peut-être des embarras, et il y a des journaux qui ne feraient au besoin qu'ajouter à ces embarras par des récits assez ridicules où ils font le compte des dépouilles opimes que l'Italie recevrait pour prix de son alliance. Assurément on n'a point à nous dire qu'il ne faut pas prendre au sérieux les fantaisies des nouvellistes. Non, l'Italie n'a pas promis ses soldats à l'Autriche contre la Russie pour un morceau du Trentin; non, elle n'a pas promis son armée à l'Alle-

magne pour avoir, que savons-nous? Nice ou la Savoie, ou Tunis, ou Constantine, — d'autant plus que M. de Bismarck serait homme à lui laisser le soin de prendre ce qu'il lui aurait libéralement donné. Ce ne sont là que des fanfaronnades de journaux dont ne peuvent être responsables des gouvernemens sérieux. Ce qui reste, et c'est assez, ce qui paraît rester, c'est une alliance d'un caractère défensif. L'Italie, dit-on, voudrait s'allier avec l'Angleterre pour sauvegarder l'équilibre de la Méditerranée; elle veut s'allier avec l'Allemagne et l'Autriche pour la défense de la paix! L'Italie est certes parfaitement libre; mais enfin contre qui éprouve-t-elle le besoin de défendre avec l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar et de Malte, l'équilibre de la Méditerranée? Contre qui se sent-elle si pressée de défendre la paix, de concert avec l'Allemagne et l'Autriche? Ce serait curieux à savoir. L'inconvénient de toutes ces combinaisons, fussent-elles défensives, est de risquer de dépasser le but ou d'être destinées à rester insignifiantes. L'Italie a eu son alliance défensive depuis cinq ans, elle n'y a rien gagné; elle la renouvelle ou elle va la renouveler aujourd'hui, elle n'y gagnera pas davantage, elle n'y gagnera même pas d'empêcher M. de Bismarck de traiter par-dessus sa tête avec le souverain qui est au Vatican. Elle aurait infiniment plus de profit à rester dans son indépendance, que personne ne menace, et qu'elle seule pourrait compromettre par ses impatiences un peu affairées.

L'Angleterre use et abuse trop souvent sans doute de ses privilèges de puissance insulaire pour contempler d'un œil froid, du haut de sa position inaccessible, les crises de l'Europe. Ce n'est pas qu'en sa qualité d'une des premières nations du monde elle ne soit intéressée comme d'autres aux événemens qui peuvent bouleverser le continent, à la paix ou à la guerre; mais elle s'est depuis longtemps accoutumée à se retrancher dans son égoïsme superbe. Elle voit les agitations sans s'y mêler; elle semble ne s'occuper quelquefois des crises de l'Occident ou de l'Orient que pour les envenimer par les polémiques de ses journaux ou pour se dérober au dernier moment, comme elle l'a fait dans les révolutions bulgares, auxquelles elle n'était certainement pas étrangère. Attentive à tirer parti de toutes les complications dans son propre intérêt, elle ne se compromet pas pour les autres et elle ne s'engage pas dans des alliances où elle n'a rien à gagner. C'est depuis longtemps sa politique étrangère. L'Angleterre a peut-être ses raisons; en réalité, elle a d'autres problèmes à résoudre, d'autres difficultés qui la préoccupent plus que les affaires de l'Occident ou de l'Orient, qu'elle ne peut pas éluder, et auxquelles ses gouvernemens, quels qu'ils soient, libéraux ou conservateurs, ont jusqu'ici de la peine à faire face. L'Angleterre ne peut faire un mouvement sans rencontrer devant elle cet éternel problème irlandais qui pèse sur toutes ses

pensées, sur toutes ses résolutions, sur le parlement comme sur le ministère, l'un et l'autre frappés d'une sorte d'impuissance. On ne peut pas en venir à bout, on ne peut pas même arriver à avoir une politique.

Les crises successives par lesquelles le cabinet de lord Salisbury est déjà passé, sans compter celles qui pourront venir encore, sont assurément la preuve la plus évidente des difficultés intimes de cette situation que les circonstances ont créée à l'Angleterre. Depuis qu'il s'est formé, au lendemain des élections qui ont renversé M. Gladstone, le ministère conservateur en est déjà à sa troisième ou quatrième métamorphose. Lord Randolph Churchill a le premier donné le signal de la dislocation en jetant cavalièrement sa démission de chancelier de l'échiquier à la tête du chef du gouvernement, et son successeur, M. Goschen, qui avait échoué aux élections, a eu une peine extrême à reconquérir un siège parlementaire, sans lequel il ne pouvait rester au pouvoir. Après ce premier changement, un autre membre moins connu du cabinet a encore donné sa démission. Aujourd'hui, c'est un des ministres les plus importans, le secrétaire pour l'Irlande, sir Michael Hicks Beach, qui se retire à son tour et qui est remplacé par un neveu de lord Salisbury, homme de talent, dit-on, M. Balfour. Sir Michael Hicks Beach paraît se retirer, il est vrai, sous le coup d'une infirmité qui lui rendait tout travail momentanément impossible. La maladie peut être réelle : il y a pourtant, il faut l'avouer, une singulière coïncidence entre cette retraite, dont personne ne parlait la veille, et une discussion récente du parlement où le ministre d'hier se laissait aller à tenir un langage irrité et brutalement menaçant qui soulevait un véritable orage au camp irlandais, même un peu parmi les libéraux les plus modérés. Sir Michael Hicks Beach cède au mal inexorable qui menace de le priver de la vue, c'est possible ; il plie aussi sous le poids d'une administration qui, depuis quelques mois, a vainement employé tous les moyens pour soumettre une population obstinée dans ses revendications ou, si l'on veut, dans sa révolte.

C'est l'Irlande et toujours l'Irlande qui est au fond de tout, qui est l'obstacle à tout, qui fait que le ministère, bien que temporairement assuré d'une majorité par l'alliance des libéraux dissidens, se sent paralysé et à chaque instant menacé dans son existence. Lord Salisbury ne se décourage pas sans doute : il répare les brèches de son ministère à mesure qu'une pierre se détache de l'édifice, et il tient tête au péril. Ces jours derniers encore, à l'inauguration d'un club national conservateur à Londres, il abordait la question avec une résolution virile. Il ne désespérait pas, disait-il, d'arriver au résultat désiré ; il a parlé toutefois, on le sent, en homme qui ne se dissimule pas ce qu'il y a de redoutable dans la situation. La vérité est que, depuis quelques mois, tout s'est encore une fois aggravé, tout a repris un aspect plus

menaçant en Irlande. Le « plan de campagne, » qu'on a appelé une illégalité, est suivi tous les jours par les fermiers et par la ligue. Le gouvernement a voulu poursuivre devant le pays les députés chefs de l'agitation, le jury s'est hâté d'absoudre les députés. Des évêques ont prêché ouvertement le refus de l'impôt, on ne peut rien contre eux. Les autorités elles-mêmes, les autorités anglaises envoyées dans l'île, se sentent impuissantes, désarmées, devant une résistance et des violences dont tout un pays est complice.

Comment remédier à cette situation? Il faut que la loi reprenne son empire, dit lord Salisbury, il faut que le gouvernement retrouve son action, qu'au besoin il demande au parlement une force nouvelle, des mesures plus énergiques et plus décisives! Le ministère a voulu commencer par vaincre l'obstruction irlandaise dans la chambre des communes; il a proposé un nouveau règlement parlementaire qu'on discute encore à l'heure qu'il est, et naturellement les Irlandais conduits par M. Parnell font tout ce qu'ils peuvent pour embarrasser et prolonger la discussion : ils épuisent jusqu'au bout les dernières ressources de l'obstruction! Le gouvernement finira par avoir le dernier mot, sans nul doute; le nouveau règlement qui simplifie la procédure parlementaire sera voté par beaucoup de libéraux aussi bien que par les conservateurs. C'est une difficulté écartée, soit. Que fera-t-on cependant le lendemain? que proposera-t-on? Lord Salisbury, assurément, ne déguise rien dans son dernier discours au club conservateur de Londres. Il déclare sans détour que l'Angleterre ne peut satisfaire les ambitions nationales de l'Irlande et s'exposer à « s'attacher au flanc une communauté hostile. » Il trouve que jusqu'ici, dans les conseils du gouvernement, on a montré trop de douceur et on n'a employé que des « remèdes à l'eau de rose, » qu'on n'écartera pas les dangers redoutables du jour avec des sentimens de ce genre et avec de l'optimisme, que des devoirs plus rigoureux s'imposent aux hommes publics. Il dit tout particulièrement qu'on ne peut pas vivre avec des jurés qui refusent d'aider le gouvernement à faire respecter les lois, qu'il « faut rendre les procès par le jury efficaces ou abolir le jury! » Le programme de la coercition est complet. Malheureusement, c'est là toujours la vraie question. Tant que le ministère parlera de défendre l'unité de l'empire britannique ou qu'il se bornera à réprimer des désordres matériels, il aura l'appui des libéraux séparés de M. Gladstone; le jour où il ira plus loin, où il touchera notamment à la garantie traditionnelle du jury, les libéraux refuseront vraisemblablement de suivre lord Salisbury, de reprendre avec lui la politique des répressions sans fin et sans mesure qui n'ont jamais servi à rien, qui n'ont réussi qu'à enflammer les passions et les ressentimens de l'Irlande en irritant ses plaies. De sorte qu'on n'est pas plus avancé qu'au moment de la chute de M. Gladstone, que l'Angleterre reste plus que ja-

mais sous le poids de ce douloureux problème irlandais et avec un ministère qui n'est rien moins qu'assuré de vivre.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première quinzaine de mars a vu s'accentuer avec une grande vivacité, surtout dans les deux ou trois derniers jours, le mouvement de reprise dont la liquidation du 15 février avait déterminé le début. Les marchés financiers ayant manœuvré dans un ensemble parfait et l'amélioration s'étant produite en même temps sur toutes les valeurs, les changemens de cours ont été dus à la double influence des impressions relatives à la politique générale et de la situation de place résultant des liquidations effectuées avec une hâte si fébrile pendant la dernière crise. Les raisons spéciales qui pouvaient agir sur les prix de telle ou telle valeur ont été en quelque sorte fondues dans la masse des considérations d'ordre général, qui simultanément à Londres, à Berlin, à Vienne et à Francfort comme à Paris, ont commandé impérieusement la hausse.

Les impressions politiques se sont profondément modifiées. Alors que la crainte d'une guerre imminente avait pu seule expliquer la dépréciation du 3 pour 100 français à 77, du Hongrois 4 pour 100 à 75, de l'Italien à 92, la conviction du maintien de la paix a suffi pour ramener les fonds d'état presque au niveau où une spéculation hardie les avait poussés à la fin de novembre 1886.

La conviction du maintien de la paix est née du résultat des élections au Reichstag, des déclarations contenues dans le discours impérial lu à l'ouverture du parlement allemand, du vote du septennat militaire par cette assemblée, de l'attitude réservée de la Russie dans l'affaire de Bulgarie, de la répugnance manifeste de l'Autriche-Hongrie à s'engager dans une voie qui pourrait la conduire à un conflit armé avec la Russie.

La campagne des journaux allemands contre les intentions soi-disant belliqueuses de la France a été brusquement interrompue, et les agences télégraphiques ont cessé de tenir en éveil la curiosité publique par des révélations quotidiennes sur les préparatifs d'attaque ou de défense des deux côtés de la frontière franco-allemande. A Pest, les délégations austro-hongroises, réunies le 1er mars, ont voté les crédits demandés par le gouvernement commun pour armemens extraordinaires, mais le comte Kalnoky, tout en réclamant les ressources nécessaires pour la défense de l'empire, a fait les déclarations les plus rassurantes au point de vue des relations avec la Russie.

On aurait pu redouter que l'insuccès et la répression sanglante de la tentative d'insurrection contre la régence bulgare ne finissent par entraîner le gouvernement russe dans une politique d'intervention directe, devant laquelle il recule depuis si longtemps. Cette appréhension ne s'est pas réalisée; les organes officieux de la chancellerie ont annoncé que les incidens dont Silistrie et Roustchouk venaient d'être le théâtre ne feraient point dévier le tsar de la ligne de conduite qu'il s'est tracée en vue de conserver intacte sa liberté d'action.

C'est sous l'empire de ces impressions pacifiques que la spéculation à la hausse, après avoir reformé ses rangs au moment de la liquidation de fin février, s'est décidée à agir dans la seconde semaine de mars. Les capitaux abondent à tel point qu'à Londres, la Banque d'Angleterre a pu se décider à abaisser le taux de son escompte de 4 à 3 1/2 pour 100. Il existait un découvert important sur tous les fonds d'état. Le mouvement en avant a été lancé avec une résolution qui jusqu'ici semble avoir pleinement réussi. En une semaine, notre 3 pour 100 a monté d'une unité et demie, l'Amortissable et le 4 1/2 d'à peu près autant, l'Italien de 2 points, le Hongrois de plus de 3 unités, tout le reste à l'avenant.

Le relèvement est aussi brusque qu'avait été la dépréciation. Peut-être eût-il été préférable, au point de vue de la solidité de tout mouvement ultérieur, que la reprise eût procédé d'une allure moins rapide; mais, lorsque les circonstances extérieures et la situation de spéculation s'unissent pour jeter un marché dans une direction déterminée, c'est trop lui demander que de vouloir qu'il garde en tous ses mouvemens la juste mesure. Le comptant, livré à lui-même, pourrait à peine présenter ce caractère de pondération; la spéculation, quand elle a une fois reconnu qu'elle avait cédé à tort à un entraînement, se hâte généralement de se précipiter dans l'excès contraire.

Après tout, si l'on compare les plus bas cours atteints pendant la crise avec ceux du samedi 12 mars sur les fonds publics et sur les obligations de toute nature, on constate que ces dernières valeurs, dont la négociation ne se fait qu'au comptant, ont subi, depuis le commencement de l'année, des variations plus amples peut-être encore

que celles de la rente. Il s'en faut de bien peu, sur ce marché de l'épargne, que les cours de la fin de 1886 ne soient de nouveau inscrits à la cote.

La réduction du taux de l'escompte par la Banque d'Angleterre n'a pas peu contribué à encourager les idées de hausse; la logique voudrait que cette impression favorable eût été au moins contrebalancée par le fait du relèvement de l'intérêt servi par l'état aux bons du Trésor. Il n'en a rien été. La spéculation a passé outre, se disant que les besoins du Trésor sont toujours importans au début de l'année, alors que les rentrées des impôts ne peuvent encore se produire dans toute leur plénitude, surtout en ce qui concerne les contributions directes. Que si on objecte la provision que le Trésor a encore à son compte courant à la Banque et qui s'élève à 159 millions, on répond que l'administration des finances ne saurait être blâmée de vouloir se ménager des ressources en cas de besoin, ce qui est incontestable.

Il ne faut pas oublier que sur la rente 3 pour 100 un coupon trimestriel va être détaché le 16, ce qui ramène son prix réel à 81 francs.

La reprise de l'Italien, que la prolongation de la crise ministérielle n'avait pas réussi à entraver, a été accentuée par le maintien au pouvoir de l'ancien cabinet. Le fait que c'est encore à M. Depretis qu'est confiée la direction des affaires italiennes a enlevé une grande partie de sa portée inquiétante à l'annonce du renouvellement de l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche.

La persévérance de la Russie dans une politique de non-intervention concernant les affaires de Bulgarie ne pouvait que profiter aux valeurs ottomanes. Le 4 pour 100 consolidé a dépassé rapidement le cours de 14 francs, et la Banque ottomane celui de 500. Les obligations privilégiées (tabacs et douanes) ont repris également des cours plus élevés. Il est question d'un nouvel emprunt de 5 millions de livres turques, que la Porte négocierait avec la Banque ottomane et qui aurait pour garantie le solde disponible des douanes des ports provinciaux.

L'Unifiée atteint de nouveau 375 francs. Bien que l'abolition de la corvée impose de nouvelles charges au budget égyptien, la situation financière n'en reste pas moins excellente en ce qui concerne le service de la dette garanti par des revenus spéciaux et qui laissent des excédens. Aussi les acheteurs sont-ils plus confians que jamais, et l'on ne doute pas qu'avant peu, conformément aux stipulations des conventions de 1885, la retenue de 5 pour 100 faite depuis deux ans sur les coupons ne soit restituée.

A Berlin, les fonds russes ont regagné de 1 à 2 points, et la cote du rouble s'est un peu relevée. Avec les idées pacifiques, actuellement prédominantes, la liquidation des positions à la hausse engagées sur

ces valeurs à Berlin se fera aisément, sans atteinte trop vive portée au crédit de la Russie. La situation du marché de Berlin serait devenue très critique par suite d'une prolongation des inquiétudes du mois dernier. Le danger semble désormais évité.

Les syndicats puissans qui ont jusqu'ici conduit les destinées de la rente or hongroise, et dont l'abstention prudente, calculée, avait laissé ce fonds reculer jusqu'à 74 et 75, viennent de rentrer en scène avec leur valeur favorite et l'ont portée en trois ou quatre jours de 77 au-dessus de 80 francs. Il y a des ressources à créer à Pest comme à Vienne pour couvrir les dépenses d'armement; c'est-à-dire il y a des emprunts à émettre, et il convient de préparer le terrain à ces émissions prochaines. La rente or autrichienne a monté concurremment avec la rente hongroise et pour les mêmes raisons.

L'Extérieure a dépassé 66, ainsi que le Portugais 55. Ces deux titres n'ont plus que 1 ou 2 points à reprendre pour avoir regagné leurs plus hauts cours.

La hausse a été considérable sur la plupart des titres des établissemens de crédit. Le Crédit foncier de 1,330 a successivement remonté au-dessus de 1,380. La Banque de Paris s'est avancée de 700 à 745 fr., la Banque d'escompte de 460 à 475, le Crédit mobilier de 270 à 300, le Crédit lyonnais de 540 à 557, la Banque franco-égytienne de 487 à 515, la Banque parisienne de 382 à 430, la Banque russe et française de 475 à 490, la Banque des pays autrichiens de 480 à 500.

L'assemblée générale ordinaire du Crédit lyonnais a eu lieu samedi, 12 mars. Les bénéfices de l'exercice se sont élevés, déduction faite de tous frais et amortissemens, à 6,059,747 francs, somme suffisante pour la répartition d'un dividende de 15 francs par action et le report à nouveau d'une somme de 59,747 francs.

Les Chemins de fer français et étrangers présentent presque tous des excédens de recettes plus ou moins importans depuis le 1er janvier. Les résultats les plus significatifs à cet égard ont été obtenus par le Lyon, le Nord et l'Est, chez nous, et par le Nord de l'Espagne. Toutes les actions se sont relevées vivement : le Lyon de 27 francs, le Midi de 20, le Nord de 22, l'Orléans de 17, le Bône-Guelma de 15, les Autrichiens, le Nord de l'Espagne et le Saragosse de 5, les Méridionaux de 16 à 756.

Les Voitures ont été portées de 670 à 690, le Gaz de 1,445 à 1,470, la Compagnie transatlantique de 505 à 515, le Suez de 1,960 à 2,030. Le Panama s'est tenu sans changement aux environs de 400.

Le directeur-gérant : C. Buloz.